LE MONDE DES LIVRES

Jacques Derrida
Un dossier spécial « Printemps des poètes »

Le Monde

55e ANNÉE – N° 16835 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — VENDREDI 12 MARS 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les patrons français dans la course au gigantisme

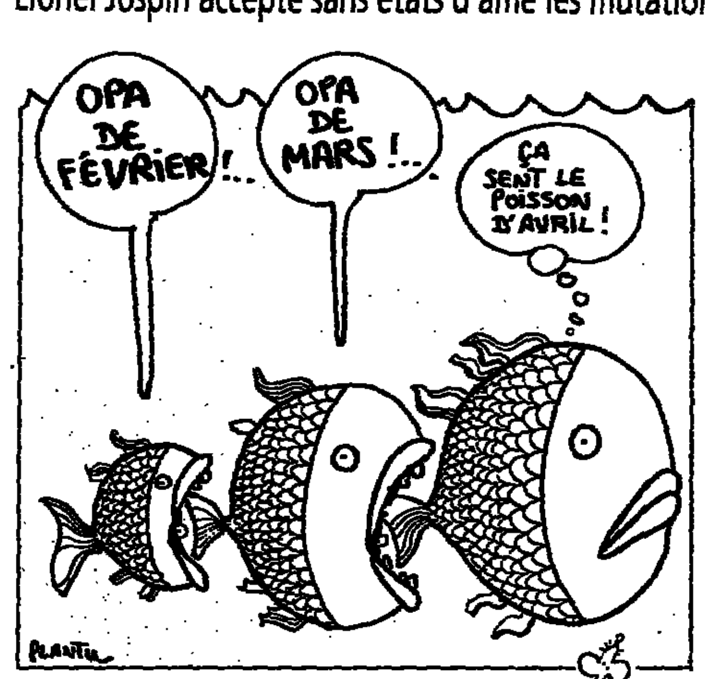
● Renault deviendrait le quatrième constructeur mondial en entrant dans le capital du japonais Nissan et en achetant le roumain Dacia ● Le raid de la BNP sur la Société générale et Paribas inquiète les syndicats ● Lionel Jospin accepte sans états d'âme les mutations du capitalisme français

RAID de la BNP sur la Société générale et Paribas, tentative de Renault pour entrer dans le capital du constructeur automobile japonais Nissan : les entreprises françaises entrent dans la course au gigantisme et aux « *mégafusions* ».

Dans l'industrie, le groupe automobile germano-américain DaimlerChrysler a annoncé, mercredi 10 mars, avoir mis un terme à ses négociations pour entrer dans le capital de Nissan. Ce retrait augmente considérablement les chances de Renault, devenu officiellement le seul candidat à une reprise du constructeur japonais. Le résultat des négociations devrait être connu avant le 31 mars. Renault boucle en outre le rachat du constructeur roumain Dacia. Si ces deux opérations se réalisaient, Renault se hisserait au quatrième rang mondial des constructeurs automobiles.

Après l'annonce-surprise par la BNP de son offre publique d'échanges (*Le Monde* du 11 mars), le conseil de Paribas était convoqué, jeudi dans la soirée, et celui de la *Société générale vendredi* 12 mars. A l'étranger, les analystes financiers semblent approuver cette opération qui ferait du nouvel ensemble le numéro un mondial de la banque. En revanche, les syndicats et les pouvoirs publics s'inquiètent des pertes d'emplois possibles. L'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM) estime que certains obstacles juridiques rendent l'opération problématique. D'autre part, le groupe Alcatel a annoncé, jeudi, la suppression de 12 000 emplois en 1999 et 2000, notamment aux Etats-Unis.

La vague de concentrations internationales souligne les limites des marges de manœuvre gouvernementales. Lionel Jospin peut faire valoir qu'en laissant faire, il agit dans l'intérêt des entreprises et de l'économie. Le premier ministre paraît accepter, sans états d'âme, les mutations en cours du capitalisme français.



Lire pages 22 et 23



Elf : une Mata Hari nommée Françoise Sagan

« FRANÇOISE, je vous aime bien en espiègle Lili, mais pas en Mata Hari », disait François Mitterrand à son amie Françoise Sagan lorsqu'elle s'efforçait de jouer les intermédiaires entre l'Elysée et le président d'Ouzbékistan pour la négociation d'un contrat pétrolier d'Elf. La romancière avait été sollicitée par l'homme d'affaires André Guelfi. Six ans plus tard, Mata Hari Sagan, désabusée mais drôle, raconte au *Monde* l'étonnante aventure de l'écrivain égaré au pays de l'or noir, des hommes d'influence et des commissions occultes auxquelles s'intéresse la justice.

Lire page 14

La guerre des semences stériles

UN PROCÉDÉ de stérilisation génétique des semences, baptisé « Terminator » par ses détracteurs, a été mis au point dans les laboratoires du ministère américain de l'agriculture (USDA). Aujourd'hui détenue par la firme Monsanto, qui prévoit sa mise sur le marché d'ici cinq ans, cette redoutable arme biotechnologique consiste à empêcher toute plante d'avoir une reproduction naturelle. Les agriculteurs sont, ainsi, condamnés à racheter chaque année de nouvelles semences. Cette captation des ressources génétiques pourrait avoir des conséquences dramatiques pour les pays en développement, où la plupart des paysans sèment, chaque année, une partie des graines récoltées.

Lire page 29

La machine à filtrer les gros mots de la télévision

*« **COMBIEN** de fois avez-vous été choqué par un mot grossier ou une phrase vulgaire en regardant un film ou un programme télévisé en compagnie de vos enfants ? »*. C'est la question que pose Rick Bray, président de Principle Solutions à Rogers (Arkansas) pour vanter les mérites du TVGuardian, une invention de son cru capable de nettoyer automatiquement les bandes-son de tout juron et expression blasphématoire. *Commercialisé depuis un an, ce filtre à gros mots (150 dollars pièce, 138 €) a déjà été vendu à 10 000 exemplaires en 1998. Rick Bray espère en écouler dix fois plus cette année.*

Son appareil s'interpose entre l'antenne, le décodeur ou le magnétoscope et le téléviseur. Il capte les signaux de sous-titrage destinés aux malentendants qui sont de plus en plus souvent associés aux émissions et aux films sur cassette vidéo ou DVD depuis les lois de 1997 imposant leur généralisation aux Etats-Unis. Le logiciel du TVGuardian compare en permanence les dialogues reçus avec son dictionnaire des termes prohibés. Au moindre écart, il intervient en temps réel de deux façons : soit il coupe le son de la phrase correspondante, soit il la remplace par l'affichage, en sous-titre, d'une version expurgée. L'utilisateur a le choix.

Astucieux, ce système se présente comme plus tolérant que la V-Chip, la puce dont l'utilisation se développe aux Etats-Unis pour protéger les enfants contre les programmes télévisés violents ou « sexuellement explicites ». *Grâce à des décodeurs équipés de la V-Chip, les parents peuvent interdire l'accès aux émissions qu'ils jugent dangereuses. Des fabricants comme Parental Guide ou Tri-Vision commercialisent des appareils de ce type entre 420 et 605 francs (65 et 92 €).*

Mais, assure Rick Brady, *« la V-Chip n'est pas une bonne solution pour ma famille. Chez nous, nous apprécions la valeur de distraction apportée par la télévision et les films. Nous voulons juste les nettoyer un peu »*. Cette exigence se traduit par une opération chirurgicale de haute précision. Réglé sur le mode *« tolérant »*, le TVGuardian supprime *« Dieu »*, *« diable »*, *« merde »*, *« merdique »*, *« cul »* et toute expression utilisant le verbe *« baiser »* (screw). Le mode *« strict »* ajoute une centaine de mots et de phrases à la liste noire. Résultat : même des films destinés, a priori, à une large audience sont édulcorés. C'est ainsi que TVGuardian détecte pas moins de 68 mots ou expressions vulgaires dans *Men In Black*. *Speed* atteint le score de 93. Même les films de Steven Spielberg n'y échappent pas. *Le Monde perdu* est crédité de 17 incartades et le gentil *E. T.* de 13. Une comédie aussi bon enfant que *Mrs Doubtfire* ne contient pas moins de 21 vocables censurés...

Le système est faillible. Son inventeur reconnaît un taux de réussite moyen limité à 95 %. *Pour qu'il fonctionne, le programme doit en effet disposer d'un système de sous-titrage pour malentendants, ce qui n'est pas toujours le cas.* Les émissions en direct échappent à la censure. De plus, lorsqu'elles sont sales, les bandes vidéo ou les têtes de lecture rendent TVGuardian incapable de toiletter le texte. De quoi entendre, dans *Independance Day* cette phrase horrible : *« Il faut trouver de sacrés bons pilotes ! »* au lieu de la version, certes plus fade, mais moralement correcte préconisée par TVGuardian : *« Il faut trouver de bons pilotes »*...

Michel Alberganti

L'école du mélodrame

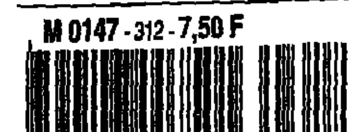
BERTRAND TAVERNIER

TANDIS que sort, vendredi 12 mars, *Ça commence aujourd'hui*, le film de Bertrand Tavernier mettant en scène le directeur d'une école maternelle du nord de la France confronté à la misère de ses élèves, on projette à Paris, au Jeu de paume, jusqu'au 21 mars, l'ensemble des documentaires réalisés par le cinéaste.

Lire page 34

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 312 - 7,50 F



Le populisme alpin, phénomène transnational

LE SUCCÈS impressionnant et inquiétant du dirigeant populiste autrichien Jörg Haider lors des élections régionales de Carinthie du 7 mars incite à une réflexion sur un phénomène qui n'est pas limité à l'Autriche.

L'ensemble des régions alpines, sur un arc qui va de Nice à Ljubljana, en Slovénie, voient depuis plus d'une décennie surgir dans leur espace des forces politiques qui ont pour traits communs la xénophobie, la célébration des vertus supposées des peuples de la montagne (ardeur au travail, sens de l'économie, rigueur morale), la glorification du terroir menacé par de lointaines capitales peuplées de politiciens, et de fonctionnaires corrompus et incompétents, enfin la haine viscérale de « Bruxelles », symbole de la dégénérescence bureaucratique de l'Europe des plaines.

On retrouve ces thèmes développés par le Front national, qui a connu dans la dernière période de notables succès dans les vallées hautes savoyardes et qui est maintenant concurrencé sur le même terrain par l'indépendantiste Ligue savoisienne de Patrice Abeille. En Suisse, l'Association pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN), animée par Christoph Blocher, a joué un rôle décisif dans l'échec, en 1992, du référendum sur l'adhésion de la Confédération helvétique à l'Espace économique européen, qui aurait dû être un sas d'entrée vers l'UE.

La composante « alpine » de la Ligue lombarde d'Umberto Bossi, en Italie, est aussi déterminante : c'est au pied des Dolomites ou des Alpes Juliennes, sur les bords du lac de Garde et chez les « Bresciani » industrieux que ce mouvement trouve ses appuis les plus solides.

En Bavière, les Republikaner de Franz Schönhuber sont, certes, en perte de vitesse, mais cela est dû, pour une bonne part, au positionnement politique très à droite d'Edmund Stoiber, le chef de la CSU, parti archidominant dans ce Land, qui a repris à son compte la plupart des thèmes développés naguère par l'ex-Waffen SS et ses amis.

L'arrivée au pouvoir, à Vienne, d'un Jörg Haider estimant que *« Le IIIe Reich avait mené une politique raisonnable en matière d'emploi »* est une hypothèse.

Luc Rosenzweig

Lire la suite page 16

Trois « pays de l'Est » dans l'OTAN

L'adhésion de la Pologne, de la République tchèque et de la Hongrie à l'Alliance atlantique deviendra officielle vendredi. Neuf autres candidats est-européens sont en attente. p. 2

PAC : un début de compromis

Les ministres de l'agriculture des Quinze ont annoncé une proposition de compromis sur la réforme de la politique agricole commune entre 2000 et 2006. La France, le Portugal et les Pays-Bas émettent des réserves. p. 3

Désamiantage de Jussieu

L'arrachage de l'amiante a débuté. Ce vaste chantier portant sur 220 000 m² pour un coût total estimé à 3,9 milliards de francs, devrait s'achever en 2003. *Des prévisions qui semblent optimistes.* p. 9

JEAN-FRANÇOIS CAMPOS

Mode : défilés nostalgiques

Bernhard Willhelm, Stella McCartney pour Chloé, Véronique Brankuinho, Alexander McQueen pour Givenchy : les décennies 70 et 80 inspirent les défilés parisiens. p. 31

La gauche des « trois cinquièmes »

François Hollande se félicite de la liste commune PS-MDC-PRG pour les élections européennes de juin, qui réunit trois des cinq composantes de la gauche « plurielle ». p. 6

Bilan environnemental

Pour la première fois, un rapport donne une vision globale et sans complaisance des conséquences sur l'environnement des pratiques agricoles. p. 13

Le football et l'argent

Dans un point de vue, Patrick Bayeux, Joseph Carles et Serge Regourd proposent que les bénéfices des clubs soient « socialisés », ces clubs devenant des *« sociétés anonymes de droit commun »* sans risque de dérives boursières. p. 15

DIPLOMATIE L'adhésion de la Pologne, de la République tchèque et de la Hongrie à l'OTAN doit devenir officielle vendredi 12 mars à Independence, dans le Missouri (Etats-Unis), en présence du secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright. Le drapeau des trois pays sera officiellement monté aux côtés de ceux des seize membres actuels le 16 mars, au siège de l'Alliance atlantique, à Bruxelles. ● LES NEUF AUTRES candidats – les trois pays baltes, la Slovénie, la Roumanie, la Slovaquie, l'Albanie, la Bulgarie et la Macédoine – ne devraient recevoir aucune *« invitation d'adhésion »* officielle lors du sommet du jubilé, le 23 avril à Washington, qui devrait redéfinir le *« concept stratégique »* de l'Alliance. ● LES DIFFICULTÉS pour intégrer dans l'OTAN à la fois les armées et les industries militaires des trois nouveaux adhérents seront nombreuses et coûteuses.

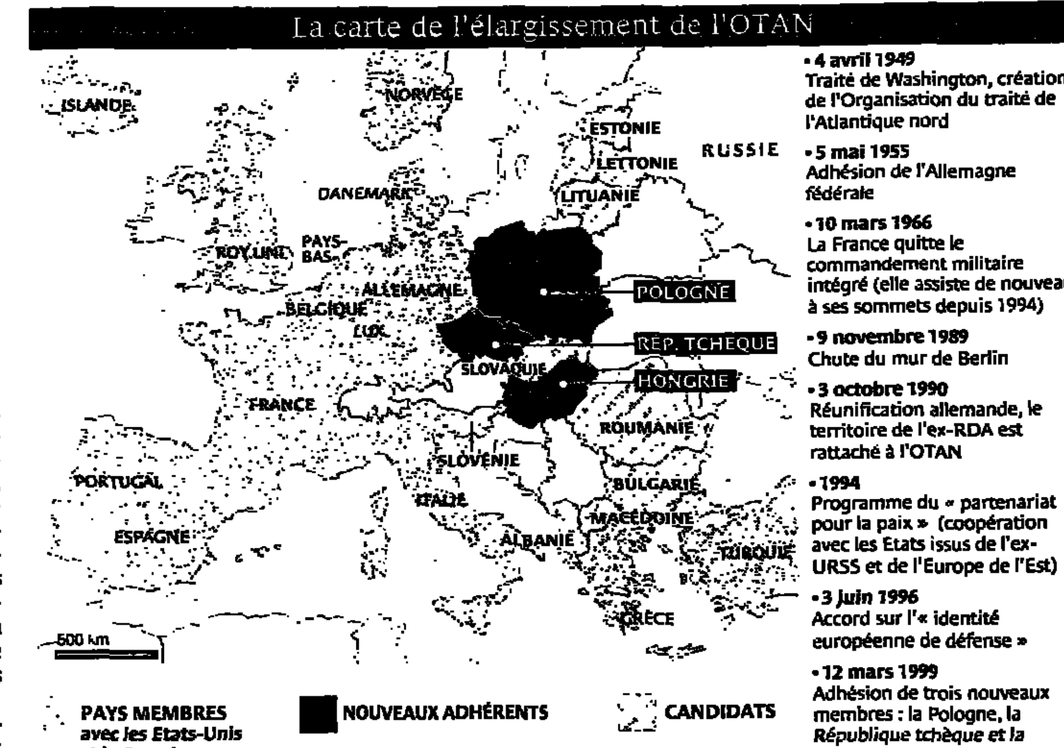
Dix ans après la chute du Mur, Varsovie, Prague et Budapest rejoignent l'OTAN

L'entrée des trois premiers Etats issus de l'ex-bloc communiste dans l'Alliance atlantique devrait être ratifiée vendredi 12 mars. Les neuf autres pays candidats d'Europe de l'Est craignent que leur adhésion soit repoussée à une échéance beaucoup plus lointaine

BRUXELLES
de notre correspondant

L'heure est aux cérémonies et aux congratulations officielles : un peu moins de dix ans après la chute du mur de Berlin, trois anciens membres du pacte de Varsovie (la Pologne, la Hongrie et la République tchèque) vont devenir, vendredi 12 mars, membres à part entière de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Symboliquement, c'est à Independence (Missouri), dans la bibliothèque Harry-Truman, président des Etats-Unis lors de la signature, en 1949, du traité fondateur de l'Alliance atlantique, que les trois ministres des affaires étrangères des pays accueillis doivent remettre à Madeleine Albright, gardienne du traité, les instruments de ratification de l'adhésion votés par leurs Parlements respectifs. Mardi 16, les premiers ministres polonais, hongrois et tchèque seront reçus solennellement au siège de l'Alliance, à Bruxelles, pour assister à la montée des couleurs aux côtés de celles des seize autres pays membres.

Ces adhésions, fermement souhaitées par les dirigeants des pays concernés, soutenus à des degrés divers par une majorité de leur opinion publique, ont fait l'objet d'âpres discussions entre les membres de l'Alliance, opposant notamment la France et les Etats-Unis sur l'ampleur de cet élargissement. Paris s'était fait l'avocat, mollement suivi par les autres membres européens de l'OTAN, d'un élargissement à cinq, incluant la Slovénie et surtout la Roumanie, ardemment soutenue par Jacques Chirac.



Au bout du compte, au sommet de Madrid, en juillet 1997, Bill Clinton impose ses vues : l'élargissement est limité à trois pays, les autres candidats étant divisés en deux catégories, ceux nommément cités comme ayant vocation à faire partie de l'Alliance (Slovénie, Roumanie, les trois pays baltes), et ceux, non nommés, dont les progrès en matière de démocratie, de libéralisation de l'économie, de normalisation des rapports avec leurs voisins, de mise à niveau de leurs structures militaires doivent encore faire de notables progrès pour pouvoir prétendre à une candidature.

Le choix des trois pays admis répond alors tout autant à des critères de politique intérieure américaine qu'à une évaluation géopolitique de la situation en Europe centrale et orientale. Disposant de lobbies puissants à Washington et de communautés immigrées influentes électoralement dans plusieurs Etats, Polonais, Hongrois et Tchèques ont réussi à séduire un Congrès américain a priori hostile à tout élargissement pour des raisons financières. La justification éthique de cette sélection n'arrive qu'après-coup : l'Alliance et les Etats-Unis auraient à leur égard une « dette morale » pour avoir laissé, sans réagir, les chars soviétiques entrer en Hongrie en 1956, en Tchécoslovaquie en 1968, et le général Jaruzelski proclamer l'état de guerre en 1981...

Cette décision provoque déception et amertume chez les « recalés », qui se demandent aujourd'hui si l'affirmation, formulée à Madrid, selon laquelle l'élargissement de l'Alliance est un *« processus continu »* ne relève pas de la pure rhétorique. La préparation du sommet de Washington, qui s'ouvrira le 23 avril, donne lieu, au sein du Conseil atlantique, à de byzantines discussions sur les formulations susceptibles de donner un contenu et une crédibilité à la politique de la « porte ouverte » qui y sera solennellement proclamée. Une chose est certaine : aucune nouvelle invitation formelle à entrer dans l'Alliance ne sera lancée. Aux postulants, il sera proposé un paquet « Madrid plus », consistant essentiellement à assurer un « suivi » régulier des efforts d'adaptation des pays concernés. Deux points font l'objet de discussions non encore closes : si l'on est à peu près d'accord sur la liste des neufs pays « nominés » (Slovénie, Roumanie, Lituanie, Lettonie, Estonie, Slovaquie, Bulgarie, Macédoine et Albanie), l'ordre dans lequel ils seront présentés n'est pas encore établi.

Les partisans d'un nouvel élargissement souhaitent qu'une échéance précise soit fixée pour le nouvel examen des candidatures. Les pays les plus opposés à un nouvel élargissement (Allemagne, Grande-Bretagne, Pays-Bas) proposent un ordre alphabétique qui mettrait paradoxalement en tête l'Albanie, la nation actuellement la plus éloignée des critères d'adhésion. Plus probablement, l'option soutenue par la France et les Etats-Unis, consistant à classer les pays par *« paquets », en fonction décroissante* de leur « aptitude », devrait s'imposer. Cette formule devra tenir compte des évolutions survenues depuis le sommet de Madrid. De l'avis des experts politiques et militaires, certains pays, comme la Slovaquie et la Bulgarie, ont progressé aux regard des critères d'adhésion ; d'autres, en revanche, comme la Roumanie, auraient régressé.

Paris a d'ailleurs mis un bémol au soutien affiché et massif à l'entrée de Bucarest dans l'Alliance, qui s'inscrivait, en 1997, dans un contexte d'affrontement entre les présidents Chirac et Clinton sur la réforme des structures internes de l'OTAN, relatif notamment à l'attribution, souhaitée par Paris, à un officier européen du commandement sud des forces de l'OTAN, situé à Naples. Le différend ayant été tranché en défaveur de la France, et le débat sur la fameuse *« identité européenne de défense et de sécurité »* lancé par Jacques Chirac lors du sommet de l'OTAN de Berlin en 1995 n'ayant guère avancé, Bill Clinton et Madeleine Albright pourront faire du jubilé de l'Alliance, en avril, une glorification sans nuage d'une organisation dont les Etats-Unis assument, depuis cinquante ans, le *leadership politique et militaire.*

Luc Rosenzweig

L'assouvissement d'un très vieux désir polonais

VARSOVIE
de notre correspondant

La couverture de la dernière livraison de l'hebdomadaire polonais *Wprost* montre Bill Clinton serrant la main de Joseph Pilsudski, le héros de la renaissance de la Pologne en 1918. Le photomontage veut traduire une réalité profonde : vue de Varsovie, l'adhésion à l'OTAN est l'aboutissement d'une très vieille histoire, l'assouvissement d'un désir nourri par des générations, des décennies et même des siècles avant que ne soit fondée l'Alliance atlantique. Elle met fin, en principe durablement, à une situation qui remonte au moins au XVIIIe siècle, pendant laquelle le pays n'avait pas cessé d'être *« coincé entre deux meules »* (l'Allemagne et la Russie), selon la formule d'un écrivain de l'entre-deux guerres.

A Prague aussi, cette adhésion est vécue comme le *happy end* d'une longue série d'aventures : *« Après des siècles d'événements dramatiques, l'histoire de notre nation, sa sécurité, sont désormais garanties, efficacement, fermement et définitivement »*, s'est écrié, avec une belle confiance, le président Vaclav Havel en signant, il y a quinze jours, l'acte de ratification du traité. L'adhésion a beau être annoncée depuis longtemps et les cérémonies étalées dans le temps, on prend plaisir, en tous cas à Varsovie, à savourer le fruit si longtemps défendu. *« Ça vaut la peine de rêver*, a remarqué le premier ministre Jerzy Buzek, *car parfois les rêves se réalisent »*.

Le moins qu'on puisse dire est *qu'il ne s'est pas réalisé sans mal.* Plusieurs années après l'écroulement des régimes communistes en Europe de l'Est, l'adhésion à l'OTAN d'anciens membres du Pacte de Varsovie restait considérée par la plupart des responsables, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis, comme inopportune, voire dangereuse.

UN DÎNER BIEN ARROSÉ

Quand, à l'automne 1993, au terme d'un dîner soigneusement arrosé, Lech Walesa réussit à faire admettre à Boris Eltsine que Moscou reconnaissait le droit de Varsovie à *choisir ses alliances*, non seulement l'entourage du président russe s'empressa de le faire revenir les jours suivants sur sa parole, mais les Occidentaux, Américains en particulier, se gardèrent de s'engouffrer dans la brèche. Ce n'est qu'au prix d'un lobbying constant que les Polonais réussirent, peu à peu, à écorner le principe américain de la priorité aux relations avec la Russie. Même après que Strobe Talbott, le grand spécialiste et avocat de la Russie à la Maison Blanche, en eut été convaincu, bien après que Bill Clinton eut lui aussi changé d'avis, le *New York Times* continua (jusqu'à l'an dernier) à mener campagne contre l'élargissement. L'un de ses éditorialistes ne faisait-il pas valoir que les démocraties d'Europe de l'Est étaient, après tout, *« plus récentes que certaines de* [ses] *paires de chaussures »* ?

Côté polonais, en revanche, l'unanimité, au moins parmi les responsables, fut constante, sous la présidence de Lech Walesa comme sous celle de son adversaire post-communiste Alexander Kwasniewski. Aucun effort ne fut ménagé. Que les services secrets polonais aient, en 1990, réussi à exfiltrer d'Irak des agents de la CIA, que des unités spéciales aient joué un rôle aussi discret qu'efficace en ex-Yougoslavie, et même en Haïti, a certainement influé sur l'attitude des dirigeants américains.

A l'origine de ces efforts, et de beaucoup d'autres, il y avait, outre le besoin de sécurité, le désir d'aller jusqu'au bout d'un long processus, de consacrer de manière éclatante l'appartenance au monde occidental, de *« rentrer à la maison »*, comme l'a dit récemment le président Kwasniewski. Certains, au début des années 90, ont cru que cette consécration viendrait de l'Union européenne. Mais c'est l'OTAN qui a pris, et de très loin, les devants. A terme, pourtant, expliquait récemment l'ancien secrétaire d'Etat américain Zbiniew Brzezinski dans *Polityka*, la situation de la Pologne risque de devenir *« plus compliquée (...) parce qu'elle n'a pas seulement intérêt à être membre de l'Alliance, mais aussi à ce que se constitue une Europe politique et militaire dont elle serait un partenaire authentique et actif »*.

Ce sera sans doute l'étape suivante, celle qui risque de se faire attendre beaucoup plus longtemps.

Jan Krauze

La coûteuse « mise aux normes » des armées de l'Est

POUR RÉPONDRE aux normes de l'Alliance atlantique, la Pologne, la République tchèque et la Hongrie vont devoir entreprendre un vigoureux effort de remise à niveau – tant organisationnelle que technique – de chacune des armées nationales et des industries d'armement concernées. Ce travail d'adaptation sera de longue haleine. En effet, les armées de ces trois pays, longtemps et exclusivement approvisionnées par l'ex-URSS au sein du défunt pacte de Varsovie, disposent aujourd'hui d'un équipement qui a besoin d'être modernisé sur les standards de l'OTAN pour mener, le cas échéant, des opérations communes. De son côté, l'industrie d'armement propre à chacun des trois nouveaux membres a des capacités de production autonomes et de qualité, mais elle souffre, à l'instar de celle de la Russie, de handicaps qui tiennent à un manque évident d'investisseurs.

ANALYSE
L'effort devra porter sur les matériels, l'organisation et les industries d'armement

Au profit de ces *« programmes de sécurité »* – autrement dit la mise en conformité et l'*« interopérabilité »* des forces –, l'OTAN a conçu un fonds d'investissement sur dix ans qui s'élève à 1,5 milliard de dollars (soit 1,4 milliard d'euros), dont quelque 40 % pour la Pologne. Cette aide ne dispense aucun des trois pays de fournir son propre effort budgétaire.

Sur la base d'une soixantaine de critères d'intégration, qui fixent en quelque sorte un minimum à atteindre, des priorités ont été définies, qui touchent à la création d'une authentique armée nationale (c'est-à-dire qui ne soit pas seulement l'auxiliaire d'une autre plus puissante, comme c'était le cas précédemment avec l'armée rouge), à la détention de systèmes sécurisés de commandement, de communication, de contrôle et de renseignement, à la composition des forces de combat (qui soient adaptées à des missions nouvelles de maintien ou d'imposition de la paix), à la défense du sol national et à la compatibilité avec les réseaux informatiques alliés.

La chaîne hiérarchique qui a été retenue à cette occasion prévoit que les troupes polonaises et tchèques dépendront du commandement régional Nord de l'OTAN (avec son PC installé à Brunssum, aux Pays-Bas) et que les forces hongroises relèveront du commandement Sud (à Naples, en Italie).

D'ores et déjà, la Pologne s'est engagée à mettre à la disposition de l'OTAN une division blindée, une division mécanisée, deux bataillons parachutistes, trois brigades d'hélicoptères, le tout étant placé sous le commandement d'un état-major de corps d'armée. La République tchèque a promis d'engager une escadrille d'avions Mig-21 et une compagnie de protection chimique qui a déjà été mobilisée lors de la guerre du Golfe.

MOBILITÉ ACCRUE

Trois exemples montrent cependant l'ampleur et la difficulté de la tâche, compte tenu du fait que l'OTAN souhaiterait que la situation ne s'éternise pas trop et que cette mutation puisse s'achever vers 2003.

C'est d'abord la nécessité pour Varsovie, Prague et Budapest de revoir radicalement l'organisation opérationnelle, l'équipement et l'instruction de leurs armées respectives – longtemps structurées autour d'unités de chars et d'artillerie, sur le modèle ex-soviétique – pour en faire des forces moins lourdes, aptes à davantage de souplesse d'emploi et douées d'une mobilité accrue. C'est ensuite le besoin de moderniser un système de défense aérienne (couverture radar, transmissions et batteries de missiles) qui date, qui connaît des défaillances faute de pièces détachées et qui devra être totalement rénové pour être intégré dans l'OTAN avec des personnels maîtrisant l'anglais, surtout chez les officiers appelés à œuvrer dans des postes d'état-major. C'est enfin, dans le cadre de cet élargissement de l'OTAN en direction de l'Europe centrale, le respect de l'engagement pris envers Moscou de n'y déployer aucune arme nucléaire, ni nouveau quartier général intégré. En échange, les Polonais, les Tchèques et les Hongrois participeront à des unités multinationales de l'Alliance.

Pour l'instant, l'urgence a été donnée à la mise sur pied d'une armée de l'air moderne, en Pologne et en République tchèque, qui soit équipée d'avions performants et dont les pilotes s'entraînent au rythme – 180 heures de vol par an – de leurs homologues occidentaux. Des industriels américains et européens, notamment Lockheed Martin, Dassault et British Aerospace, s'affrontent à cette occasion, soit pour livrer des appareils neufs de combat et d'entraînement, soit pour proposer, comme le groupe allemand DASA et Israel Aircraft Industries (IAI), de moderniser des avions ou des hélicoptères vieillissants d'origine ex-soviétique. Dans cette rude compétition, Boeing a déjà marqué un point, après avoir pris 35 % du capital du constructeur aéronautique tchèque, Aero Vodochody.

Le défi à relever tient au fait que le secteur de l'armement, dans ces trois pays, n'est pas au mieux de ses capacités. L'industrie manque de crédits pour pouvoir investir dans de nouvelles infrastructures ou pour obtenir des machines-outils de qualité. Ses effectifs sont pléthoriques, au point que, par exemple, le ministère polonais de l'économie considère qu'il faudrait supprimer 18 000 des 66 000 postes comptabilisés à ce jour. Les transferts de technologies et de savoir-faire sont, dans ces conditions, à la fois une exigence de chaque gouvernement, au nom du maintien de l'emploi sur place, et un risque pour son ou ses partenaires éventuels, avec la menace de voir progressivement s'instaurer, puis se consolider, une concurrence qui pratiquerait le dumping à l'exportation.

Jacques Isnard

Le financement de la politique agricole commune fait l'objet d'un compromis jugé insatisfaisant à Paris

Les Quinze ont éludé le débat sur la réorientation des objectifs de la PAC

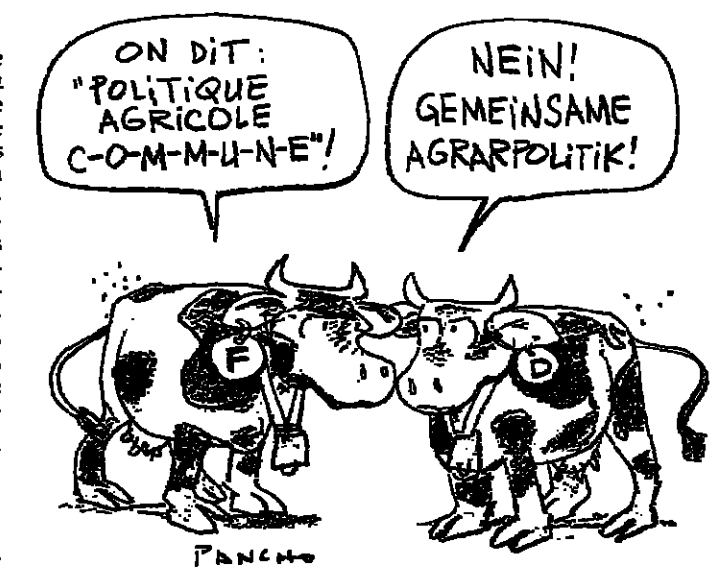
Avec une diligence que l'on ne prévoyait pas, les ministres de l'agriculture des Quinze, réunis à Bruxelles, ont annoncé dans la nuit de mercredi au jeudi 11 mars, malgré les réserves de la France, du Portugal et des Pays-Bas, une proposition de compromis qu'ils soumettront prochainement à leurs gouvernements sur le financement de la politique agricole commune entre 2000 et 2006.

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

La proposition des ministres de l'agriculture des Quinze, qui s'inscrit dans la ligne de la réforme engagée depuis plusieurs années pour rendre les subventions agricoles plus compatibles avec les exigences du marché international, dépasse sensiblement le plafond de dépenses autorisé par les dirigeants européens lors du sommet informel du Petersberg, le 26 février. Le coût des mesures arrêtées est supérieur d'environ 6 milliards d'euros (39 milliards de francs) aux 307,1 milliards que les Quinze s'étaient alors fixés comme objectif pour les sept années concernées.

Si cela ne représente pas en soi une augmentation considérable, elle n'en pèsera pas moins sur la suite des négociations que les chefs d'Etat et de gouvernement doivent conclure les 24 et 25 mars à Berlin *sur la programmation financière globale* de l'Union. Elle va notamment compliquer la recherche de solutions pour diminuer le montant de la contribution nette allemande au budget européen.

Sur le plan technique, les agriculteurs, qui pouvaient craindre, notamment dans les grandes exploitations, une diminution de leurs garanties de revenus, ne s'en tireront sans doute pas trop mal, et les baisses des prix d'intervention *sont* suffisamment étalées dans le temps et compensées par des aides directes pour leur permettre de voir venir. En dépit des divergences d'intérêts bien connues entre les pays, qui s'expliquent d'abord par la nature très diverse de leurs agricultures et l'importance de leurs industries agro-alimentaires, les ministres se sont généralement montrés satisfaits de l'issue de leurs marchandages. Même le ministre français, Jean Glavany, qui a qualifié le compromis présenté par la présidence allemande comme *« un bilan d'étape sacrément ambigu »*, a jugé qu'en termes de revenus, les propositions du conseil représentaient de *« très réels progrès »*.



ÂPRES MARCHANDAGES

L'idée de base de la Commission européenne était de baisser à nouveau, de manière significative, les *prix de vente minimums garantis* aux agriculteurs afin de les rapprocher des cours mondiaux et s'armer ainsi en vue des prochaines négociations commerciales internationales. Les quinze ont retenu finalement une baisse de 20 % en trois étapes, entre 2000 et 2002, des prix d'intervention pour la viande bovine, une baisse identique sur deux ans pour les céréales, et, dans le domaine laitier, une baisse de 15 % sur le beurre et le lait en poudre, là aussi en trois étapes, à partir de 2003.

En compensation, l'Union verse à ses producteurs des aides directes, qui lui permet à la fois de soutenir le revenu des agriculteurs et éventuellement de favoriser telle ou telle production. *Les montants* des primes et enveloppes nationales destinées à cet effet ont fait l'objet, comme il se doit, d'âpres marchandages. Jean Glavany, qui doit maintenant présenter ce qu'il a obtenu aux *organisations professionnelles françaises, a* revendiqué quelques succès. Il s'est notamment félicité de l'amélioration des aides aux vaches allaitantes, qui favorise l'élevage extensif, des réformes adoptées dans le secteur viticole et, en matière de céréales, a souligné qu'on avait évité trop de brutalité dans la baisse des prix. Les Français, qui redoutaient une mise en cause des quotas laitiers nationaux, s'estiment heureux que la discussion sur leur supression ait été repoussée jusqu'en 2003. Ils ont dû pour cela, moindre mal, accepter que les Italiens et les Espagnols, qui en avaient fait une affaire nationale, ainsi que la Grèce, l'Irlande et l'Irlande du nord, voient leurs quotas *sensiblement augmentés*.

S'ils estimaient s'en être tirés pas trop mal sur ces dossiers, les Français étaient plus « critiques » jeudi à l'aube devant le refus des Allemands et de la Commission de prendre en compte leur proposition de rendre dégressives les aides versées aux agriculteurs. Paris avait expliqué que cette dégressivité devait permettre de tenir les dépenses de la PAC dans les limites du plafond fixé au Petersberg, mais aussi de canaliser une partie des gains pour accroître les mesures en faveur du développement rural. Karl-Heinz Funke, le ministre allemand, qui présentait les résultats du compromis, a balayé cette argumentation en estimant que personne n'était d'accord sur sa mise en œuvre.

Après avoir obtenu de haute lutte des Allemands qu'ils renoncent pour le moment à demander la prise en charge d'une partie des aides par les budgets nationaux (cofinancement), les Français sont apparus relativement isolés, malgré quelques sympathies de principe, dans leur souhait d'une réorientation plus marquée de la PAC dans le sens du développe*ment rural, de la qualité, de* l'environnement. Si un fonds spécial de deux milliards d'euros, jusque là financés sur les fonds structurels, est prévu dans le compromis, il faut bien reconnaître que ces questions n'ont joué qu'un rôle secondaire dans les discussions.

Cet isolement ne pouvait qu'inquiéter jeudi matin les dirigeants français, alors que la question du budget global de l'Union reste plus ouverte que jamais. Les travaux du Coreper, le comité des hauts représentants de gouvernements à Bruxelles, qui examinent les dernières propositions allemandes en la matière, n'ont pas permis mercredi de lever leurs ambiguïtés. Les pays du sud s'accrochant aux fonds structurels et de cohésion, la marge de manœuvre est plus qu'étroite pour des économies substantielles qui permettraient d'alléger la contribution nette de l'Allemagne. On *semble craindre, côté français, que* le chancelier Schröder ne soit tenté, malgré les promesses, de ressortir la carte du cofinancement pour se tirer d'affaire.

Henri de Bresson

Les aides agricoles

● **Viande bovine :** le prix de base, qui sert à calculer le montant des aides, est réduit en trois ans de 20 %. Ensuite une sécurité permettra de déclencher des achats d'intervention si les prix tombent en dessous de 1 560 euros.

● ***Aides compensatoires :*** *des* primes spéciales seront versées à partir de 2002 aux éleveurs, une de 210 euros par taureau et deux de 150 euros par bœuf pendant leur durée de vie, 200 euros par *vache allaitante chaque année*. Une prime à l'abattage de 80 euros par bovin et de 50 euros par veau est également prévue.

● **Lait :** les prix du lait en poudre et du beurre baisseront de 15 % en trois ans à partir de 2003.

● **Quotas :** le régime de quotas est étendu jusqu'en 2006. En 2003, des discussions s'ouvriront sur leur maintien. A partir de 2003, les quotas seront augmentés de 1,5 % *sur trois ans par pays. Une* augmentation spéciale est prévu à partir de 2000 pour l'Italie, l'Espagne, la Grèce, l'Irlande et l'Irlande du nord.

● **Céréales :** le prix d'intervention *est réduit de 20 %* en deux ans à partir de 2000. Le taux de jachère obligatoire est fixé à 10 % pour ces deux années et disparaît en 2002.

● **Compensation :** les primes « à la surface » augmentent de 54 à 66 euros par tonne, *multipliés* par le rendement de référence régional. Pour le maïs, ce sont les rendements de référence historiques. Les oléagineux verront leurs primes ramenées en *trois étapes au niveau des* céréales.

● **Vin :** sur un total de 68 000 hectares de droits de plantation nouvelle de vigne – dont 17 000 de réserve – la France s'en voit octroyer 13 565, l'Espagne 17 355, l'Italie 12 933.

Le gouvernement refuse d'inscrire le « génocide arménien » à l'ordre du jour du Sénat

PARIS. *Le gouvernement a refusé, mercredi 10 mars, d'inscrire à* l'ordre du jour du Sénat la proposition de loi reconnaissant le « génocide » arménien de 1915, dont le vote fin mai à l'unanimité par l'Assemblée nationale avait provoqué une vive réaction en Turquie. Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a justifié ce refus par la volonté *« d'aider à garantir la stabilité de cette région »*, de *« participer à la réconciliation »* entre ses peuples et ses Etats (Turquie et Arménie) et de *« donner toutes ses chances à la paix »*. Le ministre a rappelé que le Sénat a *« la faculté »*, selon la Constitution, d'inscrire la proposition *« à son ordre du jour complémentaire »*. La Turquie qui boycottait, depuis le vote de l'Assemblée, la production militaire française, vient de réinscrire (*Le Monde* du 11 mars) le consortium franco-allemand Eurocopter sur la liste de ses fournisseurs éventuels en hélicoptères de combat pour un marché de 4 milliards de dollars (3,6 milliards d'euros). – *(AFP)*

Lire aussi notre éditorial page 16

Démantèlement d'un commando de l'ETA à Saint-Sébastien

MADRID. Le ministère de l'intérieur espagnol a annoncé, mercredi 10 mars, avoir démantelé le *« commando Donosti »* de l'organisation armée basque ETA et arrêté neuf activistes présumés, dont deux des plus recherchés, Sergio Polo Escobes et Kepa Etxeberria Sagarzazu. L'opération a débuté mardi soir à Saint-Sébastien avec leur arrestation. Elle s'est poursuivie toute la nuit avec celle de sept autres *« etarras »* présumés, inconnus de la police. Celle-ci attribue notamment au *« commando Donosti »*, considéré comme l'un des plus redoutables et des mieux organisés, l'assassinat, en juillet 1997, de Miguel Angel Blanco, qui avait provoqué une vague d'indignation sans précédent en Espagne. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ETATS-UNIS : la républicaine Elizabeth Dole a annoncé,** mercredi 10 mars, qu'elle se lançait dans la course à l'élection présidentielle de l'an 2000. Elle a annoncé la création d'un « comité exploratoire », premier pas d'une candidature à l'investiture du Parti républicain. Agée de soixante-deux ans, Mme Dole, dont l'époux (Robert Dole) avait été battu par le démocrate Bill Clinton à l'élection présidentielle de 1996, a été secrétaire aux transports et au travail entre 1983 et 1990 avant de devenir présidente de la Croix-Rouge américaine.– *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : les Forces armées révolutionnaires de Colombie** (FARC) *ont admis, mercredi 10 mars, avoir enlevé et assassiné* trois ressortissants américains, retrouvés le 4 mars. Mais ils refusent de livrer les coupables à la justice colombienne, de peur qu'elle ne les extrade vers les Etats-Unis. Washington veillera à ce que *« justice soit faite, soit en Colombie, soit aux Etats-Unis »*, a déclaré mercredi le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, Peter Romero. – *(AFP.)*

■ **CONGO (ex-Zaïre) : le gouvernement a décidé mercredi 10 mars d'expulser** *« immédiatement »* quatre fonctionnaires britanniques et un américain détenus depuis dimanche à Kinshasa. Ils avaient été interpellés en possession d'*« appareils photo sophistiqués »* et d'une *« cartographie des casernes de Kinshasa et des environs »*, a déclaré à la télévision le ministre de l'intérieur, Gaétan Kakudji. – *(AFP.)*

M. Clinton déplore l'appui autrefois apporté par Washington à la répression au Guatemala

GUATEMALA. Le président Bill Clinton a affirmé, mercredi 10 mars, que l'appui fourni par les Etats-Unis, dans le passé, à la répression au Guatemala était *« une erreur et ne doit pas être répété »*. M. Clinton par*ticipait à une table ronde débattant des efforts de paix* au Guatemala et du récent rapport de la Commission de la Vérité incriminant les Etats-Unis dans les violences survenues dans la guerre civile des années 80. En arrivant au palais national de la Culture où se déroulait cette table ronde, M. Clinton a dû emprunter une entrée secondaire pour éviter une manifestation anti-américaine d'environ 300 étudiants et syndicalistes. – *(AFP.)*

Le gouvernement italien veut renforcer le fédéralisme dans la Constitution

ROME
de notre correspondant

Le ministre des réformes institutionnelles, Giuliano Amato, n'a pas eu la tâche facile face à ses collègues lors du conseil des ministres du mardi 9 mars. Mais après de longues discussions, il a réussi à vaincre la réticence de certains des autres ministres et à faire adopter un projet de loi organique qui, s'il est adopté par le Parlement, va orienter le système constitutionnel italien vers un modèle fédéral.

Ce ne sera ni les Etats-Unis ni *l'Allemagne* mais les *pouvoirs* des vingt régions italiennes seront considérablement renforcés et elles disposeront d'une plus large autonomie. Elles pourront décider de leur forme de gouvernement, bénéficieront d'une *autonomie* financière et fiscale et un conseil d'autonomie locale sera créé pour représenter les communes et les provinces ainsi qu'un conseil régional de justice. Le président de région sera élu au suffrage universel direct. A l'Etat, il restera les compétences relevant normalement d'une nation, à savoir la politique extérieure, la défense, la monnaie, l'organisation administrative générale du pays, les lois électorales, la sécurité, etc.

Ces compétences seront bien définies et limitées. Les régions disposant déjà d'un statut particulier comme la Sardaigne, la Sicile ou encore le Val d'Aoste, le Frioul et le Haut-Adige le conserveront. En outre, les régions pourront passer des accords internationaux et le principe de représentation égalitaire entre les sexes sera établi dans les lois électorales.

Voilà pour l'essentiel le projet en *vingt-deux articles qui apportera de* notables modifications à la Constitution de 1948. Dans l'ensemble, ce texte reprend certaines réformes déjà proposées par la *bicamerale*, commission parlementaire mixte *chargée de* modifier la Constitution qui, après quinze mois de travaux a été sabordée, en juin 1998, par le leader de l'opposition, Silvio Berlusconi.

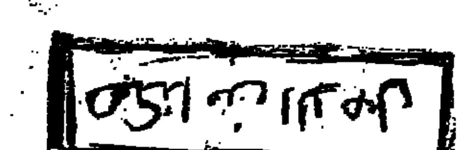
« SIGNAL POLITIQUE »

D'autres innovations ont cependant été apportées au texte précédent –comme l'élection du président de région – et Giuliano Amato a précisé que son projet *n'était pas à prendre* ou à laisser mais était susceptible de modifications et de nouvelles avancées comme, par exemple, la transformation du Sénat en assemblée des régions.

Quelles sont, cette fois, les chances de succès de cette nouvelle initiative qui, pour Massimo D'Alema, illustre la volonté de changement du gouvernement ? Le moins que l'on puisse dire est qu'au sein même de l'exécutif des réticences se sont fait jour et que l'opposition a accueilli cette proposition avec circonspection, la jugeant *« incomplète »*, ou alors *« trop régionaliste »*. Néanmoins, la Ligue du Nord d'Umberto Bossi s'est déclarée prête à rouvrir le dialogue que *Massimo D'Alema a* appelé de ses vœux en estimant qu'il s'agissait d'un *« signal politique »*.

Ce projet adopté après celui de la réforme de la loi électorale sera suivi d'autres propositions comme la réforme constitutionnelle et *« une décentralisation courageuse et avancée »*, a-t-il souligné, précisant par ailleurs : *« Je crois qu'il y a un consensus suffisamment large et j'espère que la volonté existe de procéder rapidement à cette réforme. »* L'ancien président de la *bicamerale* avait mal accepté l'échec de celle-ci. Aujourd'hui, il remet en chantier la réforme des institutions, espérant mettre un terme à cette transition *interminable de* la première République vers la seconde. La tâche ne sera pas facile. Giuliano Amato a confié que faire adopter par le conseil des ministres la « voie italienne du fédéralisme » avait été *« plus difficile que de faire passer une réduction des dépenses budgétaires de 50 milliards d'euros »*.

Michel Bôle-Richard



La Russie calme le jeu avec la Tchétchénie

MOSCOU. « *Nous n'entraînerons pas le pays dans une grande guerre.* » Le premier ministre russe, Evgueni Primakov, a exclu, mercredi 10 mars, au terme d'une réunion gouvernementale, toutes représailles militaires contre la Tchétchénie après l'enlèvement, vendredi, du général Guennadi Chpigoun, représentant du ministre de l'intérieur russe à Grozny. Dimanche, ce ministre, Sergueï Stepachine, avait fermement réagi à ce rapt, proposant la mise en place d'un blocus économique de la République indépendantiste et le recours à des actions militaires ciblées (*Le Monde* du 10 mars). M. Stepachine a dû, mercredi, faire marche arrière. Valentin Vlassov, envoyé spécial du président Eltsine en Tchétchénie, qui fut l'an dernier détenu six mois en otage, s'est déclaré « *opposé à l'usage de la force* ». M. Primakov n'a pas exclu de rencontrer le président tchétchène, Aslan Maskhadov, et a affirmé que des enquêteurs russes dépêchés sur place « *travaillaient avec les unités spéciales tchétchènes* ». – (*Corresp.*)

DÉPÊCHES

■ **TURQUIE : un attentat à l'explosif a fait un mort et huit blessés**, mercredi 10 mars, devant un centre commercial d'Istanbul, peu avant une autre explosion dans le parking d'un autre centre commercial, qui n'a pas fait de victimes. Deux autres attentats ont eu lieu à Istanbul depuis l'arrestation du chef kurde Abdullah Öcalan le 15 février. – (*AFP.*)

■ **AUTRICHE : Franz Fuchs, reconnu coupable** de plusieurs attentats xénophobes et envois de lettres piégées entre 1993 et 1996 en Autriche, a été condamné mercredi 10 mars à la détention à perpétuité dans un établissement spécialisé pour criminels déséquilibrés. – (*AFP.*)

Pékin déclenche une campagne virulente contre le dalaï-lama

Le régime se déchaîne pour l'anniversaire des émeutes de Lhassa

A l'occasion du quarantième anniversaire du soulèvement de Lhassa, la presse officielle s'est livrée à un feu roulant de diatribes contre le dalaï-lama présenté comme le symbole d'une ancienne « barbarie » et la cause des troubles secouant le Tibet. Les contacts entre Pékin et le chef religieux tibétain en paraissent durablement gelés.

PÉKIN
de notre correspondant

Le régime chinois a lancé, ces derniers jours, une campagne de propagande aux accents ultra-orthodoxes accablant le dalaï-lama des pires forfaitures et exaltant les bienfaits de la présence chinoise au Tibet. Célébrant à sa manière le quarantième anniversaire de l'écrasement du soulèvement de Lhassa de mars 1959 – Pékin préfère parler de l'introduction des « *réformes démocratiques* » et de l'« *abolition de l'esclavage* » –, la presse officielle a multiplié les attaques contre le chef tibétain avec une virulence qui semble hypothéquer tout espoir de reprise du dialogue à court terme au Tibet. « *Séparatiste* » allié aux « *forces antichinoises à travers le monde* », le dalaï-lama est présenté comme la « *principale source des troubles sociaux* » sur le Toit du monde.

Seule la presse destinée à un lectorat étranger (*China Daily*, les dépêches en anglais de l'agence Chine nouvelle) ou chinois vivant à l'étranger (l'édition outre-mer du *Quotidien du peuple*), s'emplit de tels morceaux choisis. Il s'agit d'adresser à l'opinion internationale un message sans équivoque : Pékin n'est prêt à aucune concession. La presse nationale, elle, est beaucoup plus discrète. Car soulever ostensiblement la question tibétaine ne serait pas du meilleur effet, les lecteurs chinois sachant par expérience que l'acuité des problèmes est proportionnelle à l'emphase des satisfecits dont se gratifient les dirigeants.

Dans son entreprise de dénigrement de la « clique » du dalaï-lama, la propagande de Pékin use d'un argumentaire éprouvé pour justifier la « *libération pacifique* » de la marche himalayenne de l'empire : la « *cruauté* » du féodalisme de la société tibétaine avant 1959, un ordre « *pire que le servage sous le Moyen Age européen* ».

L'agence Chine nouvelle s'est surpassée en citant le chef des archives du Tibet qui accuse le dalaï-lama – à l'époque un adolescent – d'avoir ordonné jusqu'à la fin des années 40 qu'on lui offre, pour ses anniversaires, des « *crânes humains, du sang humain frais et des peaux humaines ainsi que des organes* ». L'agence se répand également sur l'existence de « *marchés aux esclaves* ». Les féodaux y pratiquaient des punitions sanguinaires – « *yeux arrachés, langues, bras et jambes coupés* » – et transformaient les morceaux des corps ainsi dépecés en « *ustensiles ou en articles décoratifs* ».

L'agence publie aussi une série de portraits de ces damnés de la terre sauvés de la « barbarie » par le régime communiste. Un « *rêve tibétain* » qui se traduit par un taux de croissance supérieur à la moyenne nationale, une électrification accélérée, l'éducation généralisée, la médecine accessible à tous, l'élévation de l'espérance de vie de 36 ans à 65 ans. A en croire l'agence Chine nouvelle, la vie est aujourd'hui *si* idyllique au Tibet que, lorsque hommes d'affaires han et tibétains se rencontrent, ils discutent spontanément d'« *unité* » et d'« *amitié* ». L'agence sollicite aussi des cautions étrangères, tel cet homme d'affaire américain visitant Lhassa qui regrette que ses compatriotes ne soient pas « *plus ouverts d'esprit* » à propos des changements intervenus au Tibet.

CONTACTS SECRETS

Cette autoglorification assortie de réquisitoires d'une extrême violence contre le dalaï-lama signe-t-elle l'enterrement de tout espoir de dialogue ? A Dharamsala (Inde), le chef tibétain a affirmé mercredi qu'« *il n'y a pas d'autre solution réaliste* » que le « *dialogue* », tout en critiquant le « *manque de volonté politique et de courage* » des autorités chinoises. Celles-ci, a-t-il précisé, ont subitement mis un terme « *sans raison évidente* » à une période de dix-huit mois de « *contacts secrets* ».

La rupture est intervenue en novembre 1998, à la veille d'un voyage du dalaï-lama aux Etats-Unis où le chef tibétain devait prononcer un discours annoncé comme un geste de conciliation en direction de Pékin. Selon son propre entourage, il était alors prêt à reconnaître publiquement que le Tibet et Taïwan étaient partie intégrante de la Chine. La tentative d'ouverture a avorté à l'issue d'un cafouillage général mêlant l'intransigeance de Pékin, résolument hostile à la publicité entourant une telle déclaration – surtout sur le sol américain – et les divisions intestines au sein du camp tibétain. Depuis, le contact est rompu. Rien n'interdit de penser qu'il sera un jour rétabli mais, dans l'actuelle période de crispation générale des autorités chinoises, l'espoir est bien mince.

Frédéric Bobin

La Chine n'est pas pressée de ratifier les pactes de l'ONU

La Chine n'est pas prête à faire ratifier par son bras légiférant, l'Assemblée nationale populaire (ANP), les deux pactes de l'ONU sur les droits de l'homme qu'elle a signés. L'ANP « *trouve qu'il y a beaucoup de questions spécifiques qui nécessitent des études et des recherches supplémentaires* » avant une éventuelle ratification du pacte relatif aux droits sociaux, économiques et culturels (signé par la Chine en octobre 1997) et du pacte relatif aux droits civils et politiques (signé en 1998), a déclaré Qiao Xiaoyang, vice-président de la commission des lois de l'Assemblée, mercredi 10 mars. « *La ratification n'est pas un processus rapide* », a-t-il ajouté. Une équipe du Haut commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme est arrivée en Chine lundi pour discuter de la ratification de ces pactes.

Grève générale et état d'urgence en Equateur, en butte à une grave crise économique

LIMA
de notre correspondante

Le gouvernement équatorien a décrété l'état d'urgence pour mercredi 10 et jeudi 11 mars, afin de parer les conséquences d'une grève générale organisée par plusieurs mouvements sociaux pour protester contre la politique du gouvernement de Jamil Mahuad. Le ministre de l'intérieur, Vladimiro Alvarez, a déclaré que cette décision avait été prise après que « *certains milieux* » ont prédit des incidents violents à l'occasion de cette grève générale. Il a ajouté que l'état d'urgence pourrait être porté à soixante jours sur l'ensemble du territoire « *pour préserver la tranquillité des 12 millions d'Equatoriens, comme le prévoit la Constitution* ».

La grève générale fait suite à la fermeture pendant quarante-huit heures des établissements bancaires, décidée pour freiner le mouvement de panique financière déclenché, la semaine dernière, en réponse à des rumeurs annonçant la dissolution du Congrès et le gel des dépôts bancaires. Ouvriers, enseignants, étudiants et paysans protestent notamment contre des mesures prises en septembre 1998, dont la suppression des subventions aux prix de l'énergie, qui doit déboucher sur leur augmentation de 400 %.

Les grévistes ont fait savoir qu'ils ne cherchaient pas « *à déstabiliser le régime* », comme ce fut le cas le 5 février 1997, lorsque les émeutes entraînèrent la destitution du président populiste Abdala Bucaram, six mois seulement après son investiture. Néanmoins, ils réclament le départ du chef d'Etat qui reconnaît que le pays vit la crise économique la plus dramatique depuis soixante-dix ans.

M. Mahuad, qui devait annoncer dans la soirée de jeudi un « *plan alternatif économique intégral* », bute sur les mêmes écueils que ses prédécesseurs (MM. Alarcon, Bucaram et Duran) pour mettre en place un programme d'assainissement des finances et de modernisation de l'Etat. La dette extrêmement lourde du pays (environ 13 milliards de dollars) l'oblige à négocier avec le Fonds monétaire international (FMI) un accord au terme duquel il doit réduire de façon draconienne le déficit fiscal, qui a atteint 6 % du PIB.

Ni le mouvement populaire, ni les conservateurs, représentés au Congrès par le Parti social chrétien, ne sont prêts à accepter les mesures d'austérité prônées par le FMI et reprises par le gouvernement. Ils rejettent la suppression des aides sur le gaz et l'électricité, les privatisations et l'augmentation des impôts. Cette intransigeance du Congrès oblige le président Mahuad à une recomposition des alliances très complexe, en raison de la faiblesse de son parti, qui ne dispose que de 33 sièges sur les 61 de la chambre.

Nicole Bonnet

Quatre ans après, la secte Aum se reconstitue et prospère

KITAMIMAKI
de notre envoyé spécial

Dans la nuit, les projecteurs braqués sur la grande maison blanche au sommet du plateau donnent à la scène l'aspect d'un tournage de cinéma. La maison est entourée d'un fossé profond de 2 mètres et de barbelés. Deux groupes de cinq ou six personnes se chauffent près de grands feux. Dans une usine désaffectée voisine, d'autres surveillent les images de caméras vidéo disposées alentour. Des lances à incendie serpentent le long de la route, « *pour repousser les agresseurs* », nous dit-on. La maison en état de siège appartient à la secte Aum, responsable de l'attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo (douze morts et six mille intoxiqués) il y a quatre ans, le 14 mars 1995.

Lorsqu'en janvier les villageois de Kitamimaki, municipalité de la préfecture de Nagano (nord-ouest de Tokyo), ont compris que cette maison avait été achetée par Aum, ils se sont mobilisés pour empêcher les membres de la secte d'en prendre possession. Dans d'autres localités de la préfecture de Nagano où Aum a acquis du terrain ou des maisons, les villageois se mobilisent aussi. « *Nous sommes en train de coordonner les actions des municipalités de plusieurs préfectures afin de forcer le gouvernement à prendre des mesures pour stopper Aum* », nous dit Osamu Koyama, maire de Kitamimaki.

A la suite de l'attentat de 1995 et de la découverte de plusieurs meurtres commis par la secte, celle-ci a perdu son statut d'organisation religieuse (doté de privilèges fiscaux) mais n'a pas été dissoute comme organisation « *subversive* », les autorités craignant de faire un précédent. Si le gourou Asahara et une trentaine de membres de la secte sont en cours de jugement (certains ont été condamnés, l'un d'entre eux à la peine capitale), la secte n'en poursuit pas moins ses activités, recrute et, jusqu'à un certain point, prospère.

Selon la police, le nombre de ses membres serait repassé de 500 à 700. Ils vivent dans 34 établissements à Tokyo, Osaka et dans une douzaine de préfectures. La secte compterait 2 000 adeptes, qui recrutent dans les campus. Sur les 428 membres arrêtés en mars 1995, 268 ont été relâchés ; la moitié aurait rejoint la secte. Selon la police, ses magasins d'ordinateurs à Tokyo et Nagoya ont enregistré un chiffre d'affaires de 7 milliards de yens en 1998. Aum posséderait une dizaine de sociétés commerciales. La secte a réuni un total de 7 000 personnes en séminaires en 1998. Une dizaine d'adeptes seraient en train de préparer l'examen d'entrée au barreau afin de renouer avec Asahara, dont le procès risque de durer de longues années.

En vue de deux événements, une nouvelle « fin du monde » annoncée par Asahara pour septembre 1999 et la sortie de prison, peu après, de son propagandiste Fumihiko Joyu, la secte chercherait à reconstituer des lieux de vie en communauté.

MOUVEMENT DE CITOYENS

Nagano est une région montagneuse, propice à la méditation, où sont censés vivre des esprits. En outre, l'endroit se trouve à l'ouest de la prison d'Adachi, dans la banlieue de Tokyo, où le gourou est détenu. Dans la « géomancie » de la secte, celui-ci doit se trouver à l'est de ses croyants. Les habitants de Nagano sont d'autant plus inquiets qu'une ville de la préfecture, Matsumoto, fut déjà victime d'une attaque au sarin par la secte un an avant l'attentat de Tokyo.

Dans la préfecture voisine de Yamanashi, une autre municipalité, Kyosato, est aussi en émoi. Un mouvement de citoyens a construit un poste de garde à proximité de l'ancien Hotel Cadillac House, une extravagance datant de la période de la « bulle spéculative » de la fin des années 80. Organisé autour d'un Musée d'automobiles Cadillac – symboles du luxe des années 60 qui rouillent aujourd'hui dans la cour – l'hôtel a fait faillite, a été mis aux enchères en octobre et c'est un membre d'Aum qui s'en est porté acquéreur.

Non loin, un petit restaurant servant des bols de nouilles est tenu par des membres de la secte. Avec ses rideaux à carreaux et sa musique sirupeuse, il est tristement vide. Une serveuse furtive prend la commande et esquive les questions. Le restaurant est l'objet d'un ostracisme ouvert des habitants.

A Mimaniaiki et Kawakami, autres municipalités de Nagano, Aum vient d'acheter du terrain à construire. La population s'est immédiatement mobilisée et a fait stopper les travaux. A Kitamimaki, « *c'est la construction de palissades en aluminium de 4 mètres de hauteur qui a éveillé nos soupçons* », raconte le chef du mouvement des opposants à Aum, Masayoshi Mizushina. Puis, les villageois ont découvert dans la presse la photographie de l'homme qui avait acheté la maison : un ancien greffier du tribunal de Yokohama, vaguement conseiller juridique d'Aum. « *Le 6 janvier à l'aube, une vingtaine de membres de la secte sont arrivés en voiture pour entrer dans la maison. Les gardiens ont donné l'alerte et en une demi-heure 200 villageois étaient là et chassaient manu militari les intrus*, poursuit M. Mizushina. *On ne les laissera jamais entrer, sinon il sera impossible de les déloger* », conclut-il. Le « siège » se poursuivra jusqu'à ce qu'Aum accepte la proposition de la mairie de racheter la maison 10 % plus cher que la secte l'a acquise (110 millions de yens).

La journaliste Shoko Egawa, qui a suivi Aum depuis l'origine, estime qu'elle demeure un groupe imprévisible et potentiellement dangereux. La police partage cette opinion mais, pour l'instant, n'a rien à lui reprocher.

Philippe Pons

Manifestations à Gaza contre la justice et la police palestiniennes

Les troubles ont éclaté après la condamnation à mort d'un activiste islamiste

Deux Palestiniens ont été tués et des dizaines d'autres blessés, mercredi 10 mars, par la police palestinienne, lors de violentes manifestations dans la bande de Gaza. Les manifestants protestaient contre la condamnation à mort d'un activiste islamiste reconnu coupable du meurtre d'un policier.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

De violents affrontements, qui ont fait 2 morts et des dizaines de blessés ont opposé, mercredi 10 mars, dans le camp de réfugiés de Yabna, près de la ville de Rafah, au sud de la bande de Gaza, des membres de la police palestinienne et des manifestants qui protestaient contre le procès intenté à trois policiers, par ailleurs militants du Mouvement de la résistance islamique (Hamas). Le chef de la police palestinienne, Ghazi Jabali, a imputé la responsabilité des tirs à des soldats israéliens postés à un barrage. Israël a formellement démenti.

Les troubles ont éclaté à l'énoncé de la condamnation à mort de Raed El Attar, poursuivi pour avoir tué un policier. Ses deux complices, Mohamad Abou Chamala et Ossama Abou Taha, ont été respectivement condamnés à la détention à perpétuité et à quinze ans d'emprisonnement.

Les faits remontent au 1er février, lorsque les trois policiers, soupçonnés par la sécurité palestinienne d'appartenir clandestinement au Hamas et de préparer des attentats anti-israéliens, avaient ouvert le feu sur leurs collègues venus les arrêter. Un capitaine de la sécurité préventive palestinienne, Rifat Joudeh, avait été tué. Les trois policiers avaient pris la fuite, mais ils avaient été arrêtés quelques jours plus tard.

DEUX ADOLESCENTS TUÉS

Mercredi, des dizaines de manifestants se sont rassemblés en signe de soutien devant la maison du condamné, puis, criant des slogans hostiles au chef de l'Autorité palestinienne, se sont dirigés vers les locaux de la police, d'où sont partis, selon des témoins, les coups de feu qui ont coûté la vie à deux manifestants âgés de dix-sept ans.

Yasser Arafat a la délicate responsabilité de confirmer ou d'infirmer le verdict de mort. Depuis l'instauration du régime d'autonomie, en 1994, les tribunaux palestiniens ont prononcé vingt-quatre condamnations à mort, mais M. Arafat n'en a contresignées que trois. Dix-huit de ces peines *concernent des membres des différents services de sécurité palestiniens.*

La semaine dernière, un colonel de la police, Ahmad Abou Moustapha, condamné, au terme d'un procès expéditif, à quinze ans de détention pour le viol d'un mineur de six ans, mais à la peine capitale pour « *provocation contre le régime palestinien* », avait été passé par les armes deux heures seulement *après son procès, à la satisfaction* de la foule qui avait, cette fois, manifesté en faveur de l'exécution. En octobre 1998, deux policiers avaient été exécutés pour avoir tué deux de leurs collègues au cours d'une querelle de voisinage. Là aussi, la sentence avait été exécutée en un temps record, soulevant l'indignation des organisations de défense des droits de l'homme, mais à la satisfaction d'une grande partie de l'opinion palestinienne exaspérée par la criminalité, le comportement arrogant de la police et les difficultés de la vie dans une enclave surpeuplée, démunie et quasi hermétique.

Georges Marion

Un ancien ministre emprisonné au Liban pour malversations

Le gouvernement lance une opération « mains propres » contre le « gaspillage » de l'argent public, qui aurait coûté en huit ans plus de 4 milliards d'euros à l'Etat

BEYROUTH
de notre correspondant

Un ancien ministre en état d'arrestation avec son chauffeur, son acolyte-fournisseur et six hauts fonctionnaires, tous multimillion*naires en dollars : c'est du jamais* vu au Liban. Deux fois ministre du pétrole dans les précédents gouvernements, Chahé Barsoumian apprend à ses dépens que le vent *tourne peut-être et que les riches* et les puissants ne sont plus intouchables.

M. Barsoumian a été interpellé menottes aux poignets et a été amené, trois jours plus tard, pour comparaître devant le juge d'instruction qui l'a inculpé et écroué. Aucune voix ne s'est élevée pour le défendre, y compris au sein de la communauté arménienne dont il est membre, dans un pays où l'appartenance et la solidarité communautaires sont pourtant sacrées.

Les malversations de M. Barsoumian étaient notoires depuis longtemps à Beyrouth. Certes, l'enquête ne porte encore que sur *des « peccadilles » : la revente du* fuel d'une centrale électrique *– opération qualifiée par l'intéressé de « vidange résiduelle ».* Facturée à 7 dollars (6,4 euros), la tonne de fuel a été, en réalité, revendue 199 dollars (181 euros) : en tout, *2 millions de dollars (1,8 million* d'euros) de « bénéfices ».

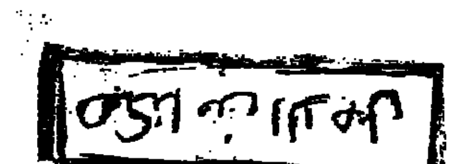
SECRET DE POLICHINELLE

Ce ne sont pas les seules mal*versations organisées au détriment* du Trésor public. Un député, Najah Wakim, qui s'est fait une spécialité des scandales, a publié un livre clouant au pilori l'ancien gouvernement de Rafic Hariri. Mis en cause, un autre ancien ministre, Elie Hobeika, a demandé la levée de l'immunité de M. Wakim, mais le Parlement n'a pas suivi.

L'actuel ministre des finances, Georges Corm, estime le « *gaspillage* » – dont la corruption est un élément dominant – à un total cumulé, en huit ans, depuis la fin de la guerre, de 4,5 milliards de dollars (4,1 milliards d'euros). Aussi, la question que chacun se pose à Beyrouth est de savoir si *l'opération « mains propres » ira* plus haut et ratissera plus large. Concernant M. Barsoumian, ses complicités « *supérieures* » sont un secret de polichinelle mais, pour l'heure, la justice n'en a pas fait état. Cela n'a pas empêché les *rumeurs selon lesquelles les fils de* l'ancien président de la République, Elias Hraoui, auraient quitté le pays à la suite de l'ouverture du dossier des dérivés pétro*liers – rumeurs que l'ancien ministre* des affaires étrangères, Farès Boueiz, gendre de M. Hraoui, a qualifié d'« *inepties* ».

Dans la foulée de cette affaire, d'autres ont été soulevées : l'une porte sur 57 000 sièges, destinés à l'équipement de la Cité sportive de Beyrouth, dont les prix ont fait plus que la culbute entre le fournisseur et l'adjudicateur du marché ; et une autre a révélé une mainmise illégale sur l'équipement d'une société britannique, au port de Beyrouth, dont l'ancien directeur a été interrogé par la justice.

Lucien George



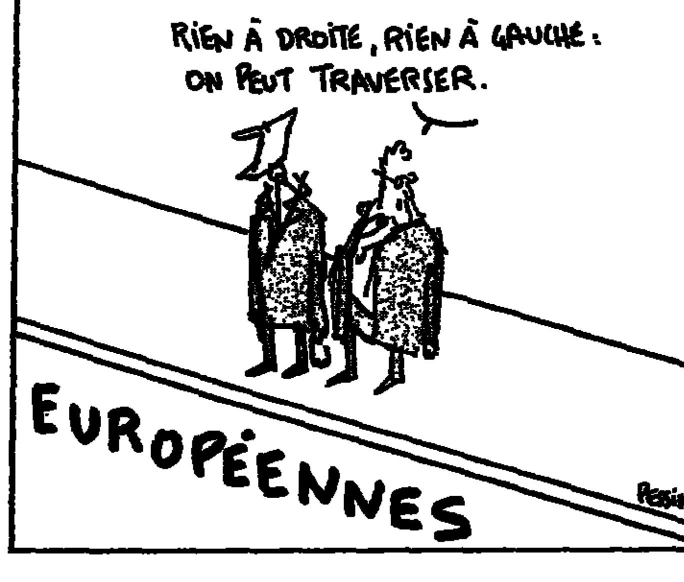
ÉLECTIONS EUROPÉENNES
Les accords passés par le PS avec le MDC, de Jean-Pierre Chevènement, et le PRG, que préside Jean-Michel Baylet, permettent à François Hollande, tête de liste, de se prévaloir de l'union des *« trois cinquièmes de la gauche plurielle »* aux élections européennes. Le PCF et les Verts, s'ils présentent des listes séparées, évitent de polémiquer. ● PHILIPPE SÉGUIN a achevé, jeudi 11 mars, une tournée de cinq jours en Guyane, Martinique et Guadeloupe. Le président du RPR y a rodé les arguments d'une campagne qu'il veut pédagogique *sur les mérites de l'Europe face, notamment, à la « superpuissance » américaine.* ● LA DISSIDENCE de Charles Pasqua provoque des déchirements dans sa fédération des Hauts-de-Seine. La secrétaire départementale, Isabelle Caullery, a donné sa démission.

Le PS fait régner l'ordre au sein de la gauche « plurielle »

Accord avec les « Citoyens » de Jean-Pierre Chevènement et les radicaux de gauche de Jean-Michel Baylet, « code de bonne conduite » avec les Verts et les communistes : les socialistes opposent la cohérence de la majorité à la concurrence qui règne parmi les listes de droite

ALORS que les trotskistes du Parti des travailleurs vont *« boycotter »* le scrutin européen du 13 juin, que les communistes orthodoxes ne présenteront pas de liste contre celle du PCF, et que seule la liste de Lutte ouvrière et de la Ligue communiste révolutionnaire conteste sur sa gauche la majorité, les *« trois cinquièmes de la gauche plurielle »* se sont rassemblés sous une bannière commune. Le souci de Lionel Jospin de préserver l'unité et la *« dynamique »* de sa coalition gouvernementale est donc à moitié exaucé. Si sa réforme du mode de scrutin européen, qui devait faciliter la constitution de listes communes de gauche dans huit grandes régions, a été rejetée par ses alliés, en juillet 1998, le premier ministre a évité le pire. Comme l'a dit François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, *« il y avait cinq listes en 1994. Il y en a trois aujourd'hui ». « Peut-être, aux prochaines élections, nous pourrons faire liste commune... »*, a-t-il ajouté.

M. Hollande s'efforcera de donner une unité de ton à la campagne et de faire appliquer *« un code de bonne conduite »*. En signant, le 10 mars, une déclaration commune avec le Parti radical de gauche, qui souligne *« leur attachement à la part fédérale de l'Union européenne »*, le premier secrétaire a assuré qu'il n'y a *« aucune contradiction »* entre le manifeste des socialistes européens et l'accord PS-MDC, qui relève que, *« pour le moment, la règle de l'unanimité doit être maintenue chaque fois qu'est en jeu un intérêt vital »* (*Le Monde* du 11 mars). Alors que l'accord PS-PRG fait référence à l'*« extension de la majorité qualifiée »*, M. Hollande a nié toute divergence entre *« le texte des socialistes européens, qui dit : "passage à la majorité qualifiée là où c'est souhaitable", le texte du MDC, qui reprend cette formule et qui y ajoute une règle très ancienne de la construction européenne qui date de 1966 – et qui n'est contestée par personne – et celui signé avec le PRG »*.



ULTIMES ARBITRAGES

La commission électorale du PS, présidée par Jean-Pierre Bel, chargé des élections au secrétariat national, devra encore se réunir trois fois avant de présenter une liste au bureau national du 23 mars. Auparavant, M. Hollande devra rendre les ultimes arbitrages. Mercredi 10 mars, une nouvelle séance d'éliminatoires a ramené le nombre de candidats à quatre-vingt-dix – environ cinquante hommes et quarante femmes –, sachant que, sur quatre-vingt-sept places, le PS doit en concéder dix-sept à ses alliés chevènementistes et radicaux. Sur les vingt-cinq éligibles, dont deux pour le MDC et deux pour le PRG, les socialistes doivent placer onze sortants sur seize. M. Hollande doit jouer avec plusieurs cartes de géographie : celles des sexes, des âges, des sensibilités et des régions, l'idée étant de constituer des binômes homme-femme pour les huit grandes régions prévues dans le projet de réforme du scrutin européen.

Pour l'heure, les fabiusiens sont traités équitablement : Alain Claeys est directeur de campagne, Pervenche Berès est juste derrière M. Hollande. Si le sortant François Bernardini, premier fédéral des Bouches-du-Rhône, a été prévenu de sa mise à l'écart, quatre amis de Laurent Fabius sont en bonne place parmi les nouveaux : René Souchon, Géraud Guibert, François Zimeray, maire de Petit-Quevilly (Seine-Maritime), et Gilles Savary, chef de file des socialistes bordelais. Les deux derniers ont de bonnes chances. Côté rocardiens, la situation est plus complexe : Michel Rocard aura la cinquième place, Bernard Poignant, maire de Quimper, tient la corde et Catherine Guy-Quint, pour la grande région Centre-Massif central, a ses chances. Mais les deux premiers se tiennent à l'écart du courant rocardien de l'Action pour le renouveau socialiste, animé par Alain Richard et Alain Bergounioux.

DIFFICULTÉS APLANIES

Si Henri Nallet, coauteur du manifeste des socialistes européens, devrait être dans les dix premiers, M. Hollande devrait privilégier le renouvellement de générations et l'équilibre régional. Adeline Hazan (Grand-Est), Isabelle Galesne (Grand-Ouest), Anne Fereira (Nord-Normandie), Harlem Désir (Ile-de-France), Laurence Demonet ou Bettina Laville pour le Grand-Est sont bien placés. D'autres personnalités restent dans la course, comme Anne-Catherine Franck, Michèle Sabban, Manuel Valls, ou même Jean Lapeyre, secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats.

Avec les communistes et les Verts, les difficultés semblent aplanies. Après Jean-Pierre Chevènement, qui a choisi de ne plus prendre Daniel Cohn-Bendit pour cible, M. Hollande observe que le PCF pourrait se retrouver dans le discours de M. Jospin sur l'Europe. M. Chevènement a expliqué que les élections du 13 juin n'avaient *« qu'un enjeu national »*. Au même moment, les Verts, qui attendaient du scrutin une révision des équilibres ministériels, changent de discours. Alors que M. Cohn-Bendit ne *« décolle » pas dans les sondages*, Dominique Voynet juge que *« l'élection européenne est un peu atypique »* et qu'*« un itinéraire s'observe dans la durée »* (*Le Monde* du 11 février). La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a repris la proposition de M. Hollande d'un « code de bonne conduite ». La leçon jospinienne a payé...

Ariane Chemin et Michel Noblecourt

De l'art d'éviter ceux dont on ne veut pas sur sa liste et de trouver ceux que l'on cherche

CERTAINS fayotent, d'autres bachotent. Alors qu'à droite les listes pour les élections européennes sont encore à l'état d'ébauches, à gauche, elles sont toutes bouclées, ou presque. Dans l'opposition, on dose encore les ingrédients nécessaires à leur composition, quand, dans la majorité, on pense déjà groupes parlementaires. A droite, on sélectionne encore ; à gauche, on est déjà sur la pelouse, avec dossards, tactique et stratégie. L'extrême gauche et les Verts ont même leur photo d'équipe, tandis que celle des communistes est prévue samedi 13 mars.

RÉCIT
Avoir des profs, c'est rusé ; Michel Deschamps, c'est le jackpot

● **De Milan au Salon de l'agriculture, le chemin de croix des « papabili ».** A droite, les boîtes aux lettres des partis débordent de candidatures spontanées : trois *cents au RPR, autant à l'UDF* – presque autant que les quatre cents du PS avant sélection. Les candidats les plus entreprenants ne se contentent pas des services de la poste. A l'UDF, on peut ainsi tenter de profiter de la dernière trouvaille de François Bayrou, qui, pour corriger sa réputation jacobine, a chargé les responsables des fédérations de « faire remonter » des noms.

Une fois que l'on s'est manifesté, il est recommandé de se rappeler régulièrement au bon souvenir des états-majors. Dans tous les partis, on a ainsi noté, depuis le début de l'année, la tendance irrépressible des impétrants à prendre la parole dans les débats internes. Les 1er et 2 mars, à Milan, au congrès du Parti des socialistes européens, de nombreux « papabili » peuplaient les rangs de la délégation française : Henri Nallet, Bernard Poignant, Michèle Sabban, Adeline Hazan, Alain Bergounioux, Pierre *Guidoni se pressaient autour de* Lionel Jospin, que ne quittait pas d'une semelle Manuel Valls, son conseiller en communication. Les plus obstinés savent qu'aucune occasion ne doit être négligée. En arrivant, le 4 mars, au stand de la FNSEA, au Salon de l'agriculture, Philippe Séguin a vu soudain surgir le professeur Christian Cabrol, député européen sortant, âgé de soixante-treize ans, bien connu dans le mouvement pour être candidat à toutes les candidatures.

● **Femmes, « débauchés », enseignants et autres petits plus.** Pour être choisi, encore faut-il entrer dans les épures des sélectionneurs. Chez Philippe Séguin, le partage est clair : 50 % des places iront au RPR, le reste se partageant entre Démocratie libérale, des représentants de la « société civile » et des UDF « débauchés ». Une des premières offensives de l'opération « débauchage » a eu lieu, le 8 mars, dans les colonnes du *Figaro*, où huit parlementaires UDF se sont astucieusement mêlés à quatre-vingts RPR et libéraux dans un appel *« pour une liste unique de l'opposition »*.

Il y a aussi ces « petits plus », ces « je-ne-sais-quoi » qui feront de vous le candidat que l'on cherche. Etre femme, par exemple. Pour compenser le tandem masculin Séguin-Madelin, le RPR et DL pourraient les faire suivre d'Anne-Marie Schaffner (RPR) et Françoise Grossetête (DL). Etre femme d'avenir, ensuite. Les gaullistes voudraient ainsi pousser, en vue de futures échéances, des candidates telles que Danièle Damin, adjointe au maire de Toulouse, ou Hélène Tanguy, maire du Guilvinec. Etre femme chiraquienne, comme Margie Sudre, qui représente en plus l'outre-mer, est de bon augure. On prête également au chef de l'Etat, qui suit de très près la composition de la liste RPR-DL, la volonté de « tester » Valérie Pécresse, conseillère à l'Elysée, chargée des études et de la prospective. Quand on est femme chevènementiste, on est 100 % gagnante : dans ce monde d'hommes, Béatrice Patrie et Catherine Coutard seront forcément sur la liste de François Hollande. On ignore encore, en revanche, si être une ex-« juppette » est un avantage : deux d'entre elles – *Françoise Hostalier (DL)* et Christine Chauvet (DL) – misent sur Philippe Séguin.

A gauche, le *nec plus ultra*, en ces temps troublés par les réformes de Claude Allègre, c'est d'accueillir sur sa liste des enseignants. Les listes non socialistes peinent moins à cet exercice que François Hollande. L'extrême gauche et les Verts ont chacun leur contingent, mais, à cet exercice académique, Robert Hue remporte la palme : le patron de la Fédération syndicale unitaire (FSU) sera sur sa liste. Avoir des profs, c'est rusé. Avoir Michel Deschamps, c'est le jackpot.

● **Parapheurs, meetings et jeux de chaises strasbourgeoises.** A gauche, on a déjà d'autres soucis en tête. Tout occupé à tenir sa place d'arbitre entre des radicaux fédéralistes et des citoyens souverainistes, François Hollande réfléchit à la manière de les neutraliser. Le premier *secrétaire du PS n'a pas pu empêcher* la signature solennelle, page par page et parapheur par parapheur, de deux accords programmatiques avec Jean-Michel Baylet et Jean-Pierre Chevènement, mais il souhaite bannir les chefs des tribunes de meeting, pour privilégier les candidats. *« Je serai très présent dans la campagne »*, assure tous les jours le ministre de l'intérieur. François Hollande, lui, pense que, pour parler d'immigration, mieux vaut Sami Naïr que Jean-Pierre Chevènement.

Autre casse-tête : les groupes auxquels adhéreront les élus à Strasbourg. Arlette Laguiller n'a qu'une crainte : que son colistier Alain Krivine rallie, une fois élu, les communistes de la Gauche unie européenne (GUE). Le PS a fait promettre à ses partenaires de siéger au groupe socialiste. Le MDC n'a pas fait de manières, mais les radicaux de gauche ergotent. *« Nous y serons apparentés »*, a promis Jean-Michel Baylet. Jean-Christophe Cambadélis, numéro deux du PS, l'a laissé dire, avant de glisser à son voisin : *« A Strasbourg, de toute façon, c'est impossible. »* Il faut bien garder des soucis pour le mois de juin.

Récit du service France

Philippe Séguin fait œuvre de pédagogie européenne pour la classe d'outre-mer

POINTE-À-PITRE (Guadeloupe)
de notre envoyé spécial

De l'Europe, première leçon. Philippe Séguin a profité d'un creux dans la campagne européenne pour effectuer une rapide *tournée, du 7 au 11 mars, là où,* précisément, l'Europe paraît la plus étrangère : les départements français d'Amérique, ceux de Guyane et des Antilles. Exercice type de cette première leçon, à propos du conflit en cours sur le marché de la banane : *« Si les départements d'outre-mer devaient un jour se retrouver seuls face aux Etats-Unis d'Amérique, cela pourrait se passer très mal »*, avertit M. Séguin, mercredi soir, en Guadeloupe.

La veille, en Martinique, le président du RPR avait déjà reconnu : *« La métropole, c'est déjà loin. Alors, moi qui viens vous parler de l'Europe, j'éprouve quelques scrupules et quelques craintes. Saurai-je vous convaincre ? »* C'est un fait : l'outre-mer vote peu. Lors du précédent scrutin européen, en 1994, les taux d'abstention des départements d'outre-mer avaient varié entre 76 % à la Réunion et plus de 85 % en Guadeloupe (contre 47 % dans la France entière). Mais du moins peut-on espérer que l'outre-mer se prononce majoritairement pour les listes qui lui paraîtraient les plus « légitimistes », soit qu'elles se réclament du gouvernement, comme celle que conduira le premier secrétaire du PS, François Hollande, soit qu'elles se situent sous le haut patronage du président de la République, comme cherche à le faire accroire M. Séguin en tant que chef de file de la liste d'union RPR-Démocratie libérale. En se refusant, comme il l'a dit, à *« faire campagne par correspondance »*, M. Séguin espère donc que, davantage encore que dans l'Hexagone, il pourra prendre le pas sur les autres chefs de file de la droite.

De ce point de vue, la machine RPR tourne toujours, le parcours fut sans faute : visite dès le premier jour, en Guyane, au centre hospitalier de Cayenne, dont il avait posé la première pierre en 1988, en tant que ministre des affaires sociales ; pèlerinage obligé à Kourou, au pied de la rampe de lancement de l'*« Europe que nous voulons »* ; dîner avec de jeunes sportifs dans la périphérie de Pointe-à-Pitre ; entretien avec des socioprofessionnels de Guyane ; promenades aux allures douloureuses dans ces *« quartiers indignes de la France »* que sont, depuis toujours, les bidonvilles qui enserrent Cayenne et Fort-de-France ; recueillement enfin auprès du grand homme que demeure Aimé Césaire, quitte ensuite à critiquer en toutes occasions l'action du Parti progressiste martiniquais (PPM), dont le vieil homme demeure le président.

« UNE CIBLE ET UN BOUCLIER »

Au cours de son séjour outremer, M. Séguin a très exactement suivi pas à pas les traces de la « maison Chirac », celles qu'avaient empruntées le président de la République en novembre 1997, et son ancien premier ministre Alain Juppé en avril 1996. Comme s'il s'agissait d'un examen de passage... Entre tous les responsables locaux du RPR – Léon Bertrand, député de Guyane, Lucette Michaux-Chevry, sénatrice de Guadeloupe –, le député de Martinique Pierre Petit a sans doute trouvé le mot juste en présentant, mardi, M. Séguin à la fois comme *« une cible et un bouclier »* : cible de l'opposition et bouclier du mouvement gaulliste.

A destination de l'opinion publique nationale, l'intéressé a, du reste, réaffirmé qu'*« il ne sert à rien de rejeter l'Europe en bloc »* ni de *« l'idéaliser »* au point d'en faire *« un clone des Etats-Unis d'Amérique »*. En plusieurs occasions, le candidat européen s'est permis de dénoncer cette *« superpuissance »* si proche dans les Caraïbes. *« Il faut se féliciter que le traité d'Amsterdam, qui n'a décidément pas que des défauts, consacre la renaissance des particularités des régions ultrapériphériques »*, a notamment affirmé le président du RPR.

Le candidat chiraquien a aussi exprimé ses réserves sur le concept d'*« égalité sociale »*, qui avait conduit Jacques Chirac, en 1995, à relever les minima sociaux dans les DOM au niveau de ceux de la métropole. M. Séguin reconnaît désormais que ce principe est en *« contradiction »* avec la recherche de la compétitivité économique des départements d'outremer dans leur environnement régional. Dès samedi, à Lille, le député des Vosges retrouvera ses habits de professeur lors de la première journée de formation des cadres du RPR sur l'Europe d'hier et de demain.

Jean-Louis Saux

Le RPR des Hauts-de-Seine déchiré

Isabelle Caullery, qui a succédé, en juillet 1998, à Charles Pasqua, à l'initiative de celui-ci, au poste de secrétaire départemental de la fédération RPR des Hauts-de-Seine, a adressé à Philippe Séguin, mercredi 10 mars, sa lettre de démission. Mme Caullery ne s'estime plus en mesure de préserver l'unité de la fédération, déchirée par la candidature de M. Pasqua aux élections européennes. *« J'ai cru que je n'aurais pas besoin de prendre parti, mais c'est devenu impossible »*, explique-t-elle, incapable de *« faire campagne contre M. Pasqua »*, mais soucieuse d'*« être loyale envers Philippe Séguin »*. En janvier, alors que le RPR menaçait d'exclure M. Pasqua, Mme Caullery avait quitté, en accord avec M. Séguin, l'équipe nationale du RPR. Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR et député des Hauts-de-Seine, réunira les secrétaires de circonscription lundi 15 mars.

Jacques Chirac met en garde Lionel Jospin sur la réforme du scrutin sénatorial

Le chef de l'Etat s'inquiète d'un projet que le premier ministre estime « raisonnable »

Le conseil des ministres a examiné, mercredi 10 mars, le projet de réforme du scrutin sénatorial, destiné à corriger la surreprésentation des zones rurales au Sénat. Jacques Chirac a souhaité que ce projet fasse l'objet d'une *« large concertation »* et prenne en compte les propositions de la droite sénatoriale, plus limitées que celles du gouvernement. Lionel Jospin a défendu une réforme *« positive et raisonnable »*.

« LE GOUVERNEMENT a adopté son texte. Il est logique que nous ayons adopté le nôtre avant que la discussion commence » : arguant de la *« cohérence »* de cette démarche, Henri de Raincourt (Républicains et Indépendants), président de l'intergroupe de la majorité sénatoriale, a indiqué au *Monde*, mercredi 10 mars, qu'il *« sollicitera »* l'inscription à l'ordre du jour du 29 avril – date de la prochaine séance réservée à un texte d'origine parlementaire – des deux propositions de loi visant à réformer le mode de scrutin sénatorial, qu'il a cosignées avec Josselin de Rohan, président du groupe RPR, et Jean Arthuis, président du groupe centriste (*Le Monde* du 17 février). Le 3 mars, la commission des lois du Sénat avait désigné Paul Girod (RDSE, Aisne) comme rapporteur sur ces deux textes, ainsi que sur sept autres propositions de loi sur le mode de scrutin, émanant des groupes socialistes et communistes.

Le conseil des ministres venait, mercredi, d'adopter le projet de réforme du scrutin sénatorial, qui sera examiné en première lecture au Sénat, à la mi-juin, pour être définitivement adopté avant les prochaines élections sénatoriales, en septembre 2001. Plus ambitieux que les propositions de la droite sénatoriale, il élargit le champ d'application du scrutin proportionnel aux départements comptant au moins trois sièges (contre cinq actuellement, et quatre dans les textes présentés par la droite), et atténue la surreprésentation des petites communes en accordant un « grand électeur » par tranche de cinq cents habitants. Le premier ministre a qualifié ce projet de *« positif et raisonnable »*, selon le ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, qui a annoncé le dépôt, en l'an 2000, d'un projet de loi organique pour réviser la répartition des sénateurs par département, en fonction des résultats du recensement en cours.

Au conseil des ministres, Jacques Chirac a réaffirmé son attachement au *« bicamérisme, qui permet d'ajouter à la représentation du peuple une représentation équilibrée du territoire »*. Il a exprimé la crainte que le projet gouvernemental *« ne permette plus d'assurer la juste représentation des bourgs et des villes moyennes qui jouent un rôle essentiel dans l'équilibre humain et social de notre pays »*. *« Compte tenu de l'importance des enjeux, et dans le souci d'un fonctionnement harmonieux de nos institutions, il serait sage et conforme à notre tradition républicaine de prévoir une large concertation prenant en compte les propositions de la Haute Assemblée »*, a conclu le chef de l'Etat.

FRACTURE « TERRITORIALE »

Le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR) a rappelé, de son côté, qu'il avait *« décidé de procéder à une consultation de tous les électeurs sénatoriaux »*, pour instaurer *« un large débat »* sur cette réforme. Dénonçant les *« effets pervers »* du projet gouvernemental, M. Poncelet reconnaît qu'il est *« nécessaire d'assurer une meilleure représentation du milieu urbain au sein du collège électoral des sénateurs »*, mais il ajoute que la solution retenue par le gouvernement est *« contestable »* et risque d'ajouter *« à la fracture sociale »* une fracture *« territoriale »*. Interrogé, jeudi matin, sur LCI, M. Vaillant a affirmé qu'il *« ne* [croit] *pas qu'il puisse y avoir de concessions »* du gouvenrement, tout en admettant que la *« discussion parlementaire »* peut aboutir à corriger *« des effets de seuil »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Un article pour étendre le concubinage aux homosexuels

PACS + CONCUBINAGE : le groupe socialiste du Sénat souhaite inscrire dans le code civil, en plus des dispositions sur le pacte civil de solidarité, un article sur l'union libre, définie comme la *« cohabitation stable et durable de deux personnes, quel que soit leur sexe »*. L'enjeu est important : il s'agit de faire échec à la jurisprudence de la Cour de cassation qui, jusqu'à présent, ne reconnaît le concubinage – et les droits qui y sont associés, comme le maintien dans le logement du partenaire survivant en cas de décès du concubin – que pour les couples hétérosexuels.

Les députés Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône) et Patrick Bloche (PS, Paris), auteurs de la proposition de loi sur le PACS, n'ont pas jugé utile de régler le cas du concubinage homosexuel, persuadés que, une fois la loi votée, la Cour de cassation serait amenée à évoluer. D'autres, à gauche, déplorent que le PACS ne règle pas le cas des couples homosexuels qui ne voudraient ou ne pourraient pas « pacser ». *« Nous reprendrons l'amendement des sénateurs socialistes à l'Assemblée »*, a déclaré M. Bloche, interrogé mercredi 10 mars. Après la discussion au Sénat, les 17 et le 18 mars, le PACS sera examiné en deuxième lecture par les députés dès le 30 mars.

Présentée en commission des lois, mercredi matin, la définition de Patrice Gélard (RPR) sur le concubinage – *« le fait pour deux personnes de vivre en couple sans être unies par les liens du mariage »* –, formule présentée comme alternative au pacte civil de solidarité, a déçu les sénateurs de gauche, rien n'étant dit sur le sexe des couples. *« Cela va sans dire que la définition s'étend aux couples homosexuels »*, assure le rapporteur de la commission des lois. Jacques Larché (RI), président de la commission des lois, a refusé de mettre au vote le sous-amendement présenté par le PS visant à compléter la définition du rapporteur par : *« quel que soit leur sexe »*. Furieux, socialistes et communistes ont quitté la séance. Le rapport de M. Gélard (*Le Monde* du 11 mars) a été approuvé par les seuls sénateurs de droite.

Jean-Jacques Hyest (UC, Seine-et-Marne) a assuré que les centristes voteront l'amendement PS. M. Gélard a précisé à son tour qu'il y donnera un *« avis favorable »*. Dès lors, le PACS pourra, certes, être rétabli par la gauche à l'Assemblée nationale, mais à quoi servira-t-il ?

Clarisse Fabre

Laurent Fabius de retour au « perchoir » et au PS

Relaxé dans l'affaire du sang contaminé, l'ancien chef du gouvernement est salué par tous et encouragé par quelques-uns

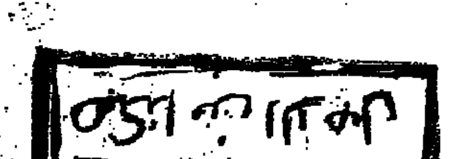
« CHERS COLLÈGUES, veuillez regagner vos places... » Après avoir passé cinq minutes, au « perchoir », à feuilleter quelques documents, Laurent Fabius ouvre, mercredi 10 mars, à 15 heures, la séance des questions au gouvernement. Installé avant la plupart des députés, le président de l'Assemblée nationale s'est assuré d'une certaine discrétion pour ces retrouvailles télévisées avec ses collègues, au lendemain de sa relaxe dans l'affaire du sang contaminé. Hormis quelques mots du premier ministre, Lionel Jospin, qui a *« salué »* brièvement son *« retour à ce perchoir »*, tout s'est fait par écrit : de nombreux mots, envoyés par des députés ou des ministres – le premier a été Jean-Claude Gayssot –, ont afflué, M. Fabius passant l'essentiel de son temps à rédiger des réponses manuscrites.

Dans le huis clos de la salle Colbert, où s'était réuni, en fin de matinée, le groupe socialiste, les retrouvailles avaient été plus démonstratives. *« Vous êtes des nôtres, et nous en sommes fiers »*, a lancé le président du groupe, Jean-Marc Ayrault, à l'adresse de M. Fabius et d'Edmond Hervé. Sous les applaudissements, l'ancien premier ministre a remercié chacun pour les *« signes de sympathie »* qui lui avaient été adressés, avant de réaffirmer sa solidarité avec l'ancien secrétaire d'Etat à la santé. Si la condamnation de M. Hervé – dont l'intervention, salle Colbert, a été saluée par une ovation – provoque l'indignation de nombre de ses amis politiques, la situation de M. Fabius, paradoxalement, ne laisse pas d'inquiéter certains de ses proches. Ceux-ci craignent que l'avalanche de critiques dont fait l'objet la Cour de justice de la République ne finisse par affaiblir considérablement la portée de son jugement, favorable au président de l'Assemblée.

Certains fabiusiens se bornent à constater que, du fait de la décision de la CJR, l'ancien premier ministre est en mesure de retrouver davantage d'influence. Dans un communiqué, Paul Quilès (Tarn) affirme ainsi que M. Fabius *« sort grandi de ce procès, dans lequel chacun a pu constater la dignité et la fermeté de son comportement face à l'adversité »*. *« Ce sont là*, conclut l'ancien ministre, *les marques indiscutables d'un véritable homme d'Etat. »* *« Laurent Fabius est réhabilité dans une affaire qui le minait depuis plusieurs années*, explique Serge Blisko (Paris). *Cela va lui permettre de parler avec une sérénité et une écoute retrouvées. Il aura davantage d'influence. »*

D'autres tempèrent cet optimisme. *« Un jugement moins ambigu lui aurait permis de sortir de là de manière plus honorable »*, estime Laurent Cathala (Val-de-Marne), car, en raison de la *« charge émotionnelle et irrationnelle dans cette affaire »*, les attendus favorables *« ne sont pas ce que les gens retiendront »*. Tout en soulignant que la décision de la Cour est *« le mieux qui puisse arriver »* au président de l'Assemblée, Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle) estime que, *« à partir du moment où l'on met le doigt dans l'engrenage de la justice, il n'y a pas moyen de s'en sortir »*. M. Fabius a-t-il retrouvé un avenir ?

J.-B. de M.



Bercy envisage de créer une direction des impôts spécialisée pour les grandes entreprises

Les centres de déclaration et de recouvrement seraient regroupés

La direction générale des impôts doit présenter aux syndicats, vendredi 12 mars, son projet visant à créer une direction des grandes entreprises, chargée des dossiers fiscaux des dix-sept mille sociétés et filiales les plus importantes. Alors qu'actuellement, la gestion des déclarations fiscales et du recouvrement des impôts est éparpillée dans des centres multiples, Bercy souhaite procéder à une simplification des procédures.

« LES STRATÉGIES fiscales, nationales et internationales » des groupes *« sont sans rapport avec les découpages administratifs traditionnels, fondés sur une approche trop strictement juridique qui est dépassée. Pour faire face à l'optimisation fiscale et à la fraude de haut niveau, l'administration doit optimiser son organisation interne, c'est à dire la réformer en profondeur »* : la direction générale des impôts (DGI) résume ainsi le projet qu'elle à mis à l'étude visant à créer une direction des grandes entreprises (DGE), exclusivement consacrée à la gestion des dossiers fiscaux des grandes entreprises. Elle en présentera le détail aux syndicats le 12 mars.

Aujourd'hui, une entreprise doit faire ses diverses déclarations et paiements à l'administration fiscale de sa circonsription. Qui plus est, elle a affaire à de nombreux interlocuteurs : pour la déclaration et le paiement de sa TVA, elle doit s'adresser à la recette de la DGI ; pour l'impôt sur les sociétés, elle doit faire sa déclaration au centre des impôts (réseau de la DGI) et le payer à la perception (réseau de la comptabilité publique) ; de même pour sa taxe professionnelle, en sachant que compte tenu de la spécialisation des postes comptables à la comptabilité publique, elle n'aura pas le même percepteur pour l'impôt sur les sociétés et la taxe professionnelle. Pour un groupe qui comporte plusieurs filiales, l'éclatement des interlocuteurs est démultiplié.

Pour les grandes entreprises, une telle organisation peut apparaître complexe. Pour l'Etat, elle est génératrice d'inefficacité. *« Face aux groupes composés de filiales multiples implantées sur l'ensemble du territoire mais jouissant d'une direction et d'une stratégie fiscale uniques, la DGI doit disposer de la même unité de vue, sauf à renoncer à assumer pleinement ses missions »*, écrit la DGI.

UN INTERLOCUTEUR UNIQUE

Car les grandes entreprises peuvent jouer de l'inadéquation entre l'organisation de l'administration fiscale et leur propre organisation. Pour ne citer qu'un exemple, elles peuvent faire des transferts de bénéfices entre filiales pour optimiser leurs reports déficitaires. Et, *« ces inconvénients ne sont pas compensés par une bonne circulation de l'information entre les services concernés de la DGI »*, constate la direction.

Un millier d'entreprises déclarent plus du tiers de l'impôt sur les sociétés et de la taxe professionnelle. *« L'enjeu fiscal et budgétaire majeur que représente la gestion des dossiers des grandes entreprises impose de remédier aux dysfonctionnements constatés dans ce domaine. Une meilleure réactivité de l'administration aux évolutions de l'entreprise conforterait les recettes fiscales »*, estime la DGI.

En conséquence, la direction propose la création d'une structure unique, la DGE, qui s'occuperait de l'assiette et du recouvrement pour les groupes réalisant un chiffre d'affaires hors taxe ou ayant un actif brut inscrit au bilan de plus de 4 milliards de francs (610 millions d'euros). Soit au total dix-sept mille entreprises, dont environ douze mille filiales. Quelque deux cents agents seraient affectés à cette nouvelle structure, qui serait localisée en Ile-de-France, où sont installées deux tiers des entreprises concernées.

Les grandes entreprises auraient à leur disposition un interlocuteur unique, spécialiste à la fois de la fiscalité des entreprises et du secteur professionnel. De la même manière, elles auraient un lieu unique de télédéclaration des principales déclarations professionnelles et de télépaiement des impôts pour le groupe. Leur serait ouvert un compte de trésorerie unique qui leur offrirait la possibilité de demander la compensation entre impôts dus et créances sur l'Etat, ou encore de consulter aisément leur compte.

De nombreux points restent à préciser. Notamment les textes législatifs, qui définissent les lieux d'imposition et de déclaration, devront être modifiés. Par ailleurs, la comptabilité publique souhaite que le recouvrement, dont elle est actuellement en charge, lui revienne dans cette nouvelle structure, ce qui n'est pas le souhait de la DGI. Le recouvrement des grandes entreprises n'est pas, toutefois, ce qui pose, aujourd'hui, le plus de problèmes. La DGI, dans son projet, prévoit d'ailleurs que seule une vingtaine d'agents y seraient affectés.

Si ces deux grandes directions de Bercy n'arrivaient pas à s'entendre sur ce point, qui n'est pas stratégique, cela augurerait mal du projet de réforme que promet Dominique Strauss-Kahn pour simplifier et moderniser le système de collecte des impôts en France.

Virginie Malingre

Le Sénat a adopté le projet de loi censé rapprocher administration et usagers

C'EST un texte consensuel que le Sénat a examiné, en première lecture, mercredi 10 mars : destiné à rendre l'administration plus proche de l'usager, il avait, pour un tiers, été préparé par la précédente majorité qui avait quasiment achevé son parcours parlementaire lorsque la dissolution est intervenue en 1997. Pourtant, le projet de loi *« relatif aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations »*, présenté par Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, n'a été adopté qu'avec les voix de la droite sénatoriale, le PS et le PC s'étant abstenus.

Les mesures prévues par Dominique Perben, ministre de la fonction publique d'Alain Juppé (*Le Monde* du 17 janvier 1997), n'ont guère subi de modifications. Toutefois, Jacques Pelletier (RDSE, Aisne), ancien médiateur de la République, a regretté que M. Zuccarelli n'ait pas réintroduit certaines dispositions visant à élargir la saisine du médiateur aux députés européens ainsi qu'aux présidents de conseils généraux et régionaux. A l'inverse, il a apprécié que le nouveau texte donne une existence légale aux délégués départementaux du médiateur qui, en 1998, ont traité... 88 % des dossiers.

Pour satisfaire le PS et le PC, qui craignaient que les « maisons des services publics », groupements d'intérêt public réunissant plusieurs administrations en un même lieu, ne favorisent l'embauche de personnel précaire, le texte de M. Zuccarelli stipulait que ces dernières sont dirigées par un fonctionnaire et disposent d'agents sous statut. Le rapporteur, Jean-Paul Amoudry (centriste, Haute-Savoie), a fait adopter un amendement rédactionnel qui, *« sans changer une virgule au fond »*, supprime la référence explicite aux agents sous statut : ce vote a suscité un avis défavorable de M. Zuccarelli ainsi que l'abstention de la gauche sur l'ensemble du texte.

M. Zuccarelli a présenté une vingtaine de dispositions nouvelles, destinées à améliorer la transparence administrative et financière des administrations. Le Sénat a supprimé leur article introductif, qui prévoyait un *« accès simple »* au droit sans définir cette notion, ainsi qu'un article imposant à l'exécutif un programme de codification, ce qui a été jugé, par la droite, contraire à la Constitution et relevant de l'*« affichage politique »*. M. Amoudry a rappelé qu'il appartient au gouvernement de poursuivre la codification, *« abandonnée depuis deux ans »*.

Rafaële Rivais

Jacques Chirac en visite en Haute-Loire

LE CHEF DE L'ETAT devait se rendre, jeudi 11 et vendredi 12 mars, en Haute-Loire, dont le conseil général est présidé par l'ancien ministre de la santé, Jacques Barrot (UDF). A l'occasion de ce déplacement, Jacques Chirac devait visiter un forum économique à Yssingeaux et dialoguer avec les participants, chefs d'entreprise et jeunes diplômés.

Après un déjeuner républicain au Puy-en-Velay avec les élus de la région Auvergne – en l'absence du président de l'assemblée régionale, Valéry Giscard d'Estaing –, le chef de l'État devait rencontrer des membres des « brigades vertes », chargés de l'entretien des bords de la Loire, puis visiter la cathédrale du Puy. La journée de vendredi est consacrée à un débat avec des médecins spécialisés dans les soins palliatifs au Puy, et à un déjeuner avec des agriculteurs à Brioude.

Lionel Jospin à la rescousse de Claude Allègre

CLAUDE ALLÈGRE, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, a présenté, mercredi 10 mars, devant le conseil des ministres, la réforme des lycées qu'il entend mettre en œuvre dans les prochains mois. Déjà approuvé par le conseil supérieur de l'éducation, le 4 mars, ce projet suscite en revanche l'opposition de plusieurs syndicats d'enseignants, qui appelent à des manifestations de protestation, la semaine prochaine.

Plusieurs membres du gouvernement ont tenu à manifester leur soutien à la réforme de M. Allègre. Il s'agit de Dominique Strauss-Kahn (économie), Jean-Claude Gayssot (équipement et transports), Marie-George Buffet (jeunesse et sports), Ségolène Royal (affaires scolaires), Catherine Trautmann (culture et communication), ainsi que Bernard Kouchner (santé). Lionel Jospin a clôt ces interventions en jugeant qu'il s'agit d'*« une réforme utile, indispensable et qui engage tout le gouvernement »*.

DÉPÊCHES

■ **TRAVAIL PRÉCAIRE : Martine Aubry, ministre de l'emploi, a pressé** les partenaires sociaux, mercredi 10 mars, lors d'une intervention à l'Assemblée nationale, de boucler *« rapidement »* les négociations sur les recours abusifs au travail précaire. *« Si nous n'avions pas dans les semaines qui viennent des engagements fermes, nous reprendrions notre projet* [de taxation], *qui a d'ailleurs déjà donné lieu à une concertation »*, a-t-elle conclu.

■ **AMSTERDAM : la commission des affaires étrangères du Sénat a adopté**, mercredi 10 mars, le projet de loi autorisant la ratification du traité d'Amsterdam, dans les mêmes termes que celui voté par les députés (*le Monde* du 5 mars). Son président, Xavier de Villepin (centriste), a estimé que l'article 2 présenté par le gouvernement répond *« aux préoccupations exprimées par la représentation nationale »*.

■ **CMU : Martine Aubry, ministre de la solidarité, a estimé**, mercredi 10 mars, qu'augmenter le seuil de 3 500 francs à 3 800 francs pour bénéficier de la couverture maladie universelle toucherait deux millions de personnes en plus des six millions déjà concernés. Auditionnée par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, la ministre a justifié l'impossibilité de cette mesure, réclamée par les associations et la gauche plurielle, par son coût, entre 2 et 3,5 milliards de francs (305 à à 533 millions d'euros). Le budget prévu de la CMU est de 9 milliards de francs (1,37 milliard d'euros).

■ ***COUR PÉNALE INTERNATIONALE : la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a présenté***, *mercredi 10 mars, en conseil des ministres*, le projet de loi constitutionnel autorisant la ratification du traité instituant la Cour pénale internationale. Selon le ministère chargé des relations avec le Parlement, ce texte devrait être présenté à l'Assemblée nationale *« début avril »*, et au Sénat *« début mai »*.

Le gouvernement souhaite un congrès sur la parité et le Conseil supérieur de la magistrature

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté, mercredi 10 mars, à l'unanimité, par un vote à main levée, le projet de loi constitutionnelle sur la parité hommes-femmes dans sa version votée, jeudi 4 mars, par le Sénat. Pour être définitivement adopté, ce texte devrait être ratifié par le Parlement, convoqué en congrès à Versailles par le président de la République. Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a indiqué, jeudi 11 mars, sur LCI, que *« le premier ministre demandera au président de la République de réunir un congrès pour procéder aux révisions qui peuvent être faites »*, en faisant explicitement référence au texte de révision constitutionnelle réformant le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), déjà voté à l'automne par les deux chambres. *« Il serait de bon aloi d'acter ces deux révisions »*, a-t-il conclu.

Par ailleurs, interrogé, mercredi, à l'Assemblée nationale sur les projets de révision de la loi électorale qu'implique l'introduction de la partié homme-femme en politique, Lionel Jospin a affirmé qu'il ne proposera pas, *« pendant cette législature, un projet de réforme du scrutin législatif intégrant la proportionnelle »*.

ÉDUCATION Les opérations de désamiantage du campus universitaire de Jussieu ont débuté, mercredi 10 mars. Mais le chantier, programmé jusqu'en 2003, risque d'être ralenti par les difficultés de réimplantation des activités d'enseignement et de recherche. ● LA LIMITATION éventuelle des inscriptions pour la prochaine année universitaire dans les universités Paris-VI et VII de Jussieu suscite le mécontentement des responsables. ● LE CENTRE CENSIER, principal site de l'université Paris-III, est à son tour mis en cause pour de graves défauts de sécurité et les difficultés de son désamiantage. ● LES ÉTUDIANTS en psychologie de Paris-VII, dont l'implantation à Jussieu a été jugée illégale, occupent les locaux de la présidence. ● UN RAPPORT prospectif contesté par les universitaires préconise un rééquilibrage au profit des universités de la périphérie.

Le désamiantage de Jussieu face aux difficultés de relogement des universités

Les travaux, qui ont commencé le 10 mars, sont officiellement programmés jusqu'en 2003. Mais leur réalisation suppose de résoudre le casse-tête de la réimplantation progressive des activités et de la mise aux normes de sécurité

DEPUIS quelques semaines, des filets de protection emballent la façade extérieure de la première barre du chantier de désamiantage du campus scientifique de Jussieu, à Paris. Cette installation n'est que le dernier avatar en date d'une opération qui n'en finit de réserver des surprises.

Alors que l'arrachage de l'amiante a commencé mercredi 10 mars, il a fallu mettre en place ce dispositif de sécurité pour éviter la chute éventuelle des plaques de marbre de Carrare ornant la structure métallique du bâtiment. Au passage, il est prévu de remplacer des centaines de ces plaques qui ont subi des déformations par manque d'entretien.

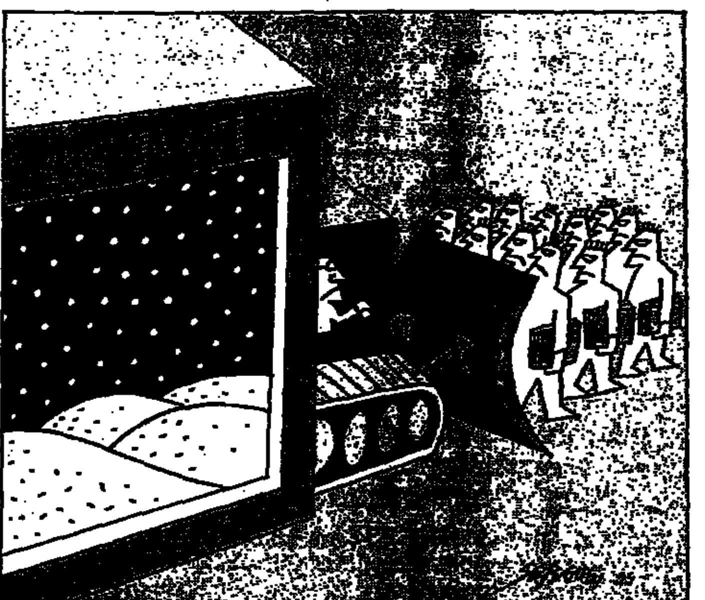
Confiants, les responsables de l'établissement public de Jussieu chargé de conduire ce vaste chantier portant sur 220 000 mètres carrés, puis de remettre le campus aux normes de sécurité, estiment que ces rajouts successifs ne devraient entraîner ni retard ni surcoût par rapport au programme prévu jusqu'en l'an 2 003.

Officiellement, telle est la date prévue pour la fin des opérations lors de la réunion des ministres concernés, le 1er décembre 1998 (*Le Monde* des 4 et daté 6-7 décembre). Le coût global de la rénovation du campus avait alors été estimé à 3,9 milliards de francs (595 millions d'euros), dont 487 millions de francs (74,2 millions d'euros) pour le seul désamiantage. La facture totale inclut la construction de 40 000 mètres carrés de laboratoires tranférés sur la ZAC Rive gauche. Ces hypothèses restent-elles réalistes ?

ACCUMULATION D'INCERTITUDES

« Nous avons pris les mesures qu'il fallait. Sur l'amiante, je me suis comporté en ministre, pas en scientifique », continue d'affirmer Claude Allègre, pourtant hostile au plan adopté en septembre 1996 par son prédécesseur, François Bayrou. Et d'ajouter : *« On ne peut pas techniquement accélérer le processus, sinon on risque de reproduire l'exemple du Berlaymont »*, l'immeuble bruxellois de l'Union européenne dont le désamiantage n'est toujours pas achevé, huit ans après son démarrage.

Le recteur de Paris, René Blanchet, s'est fixé un objectif essentiel, *« qu'il n'y ait pas d'arrêt du chantier »*. Pour l'heure, la programmation ne porte que sur un



ensemble de huit barres sur les trente-quatre que compte le *« gril »* de Jussieu, à l'échéance de l'an 2 000, voire de 2 001. Ensuite, une montée en charge progressive est prévue, à raison de quatre barres tous les six mois. Mais l'accumulation d'incertitudes compromet cette prévision optimiste.

La principale difficulté réside dans les capacités de relogement des activités d'enseignement et de recherche durant la période des travaux. Déjà, deux équipes d'informaticiens et de mécaniciens de Paris-VI ont été installées dans le 15e arrondissement. Avec six mois de retard, les unités de mathématiques, soit 1 000 personnes environ, devraient déménager durant l'été dans le 13e arrondissement.

Même avec l'installation de 2 000 mètres carrés de préfabriqués supplémentaires à Jussieu, la recherche de 70 000 mètres carrés de locaux tampons supplémentaires n'a pas abouti. Cette solution est d'autant plus indispensable que, selon un responsable de l'établissement public, *« il faut au minimum compter quatre ans de délais pour réaliser la moindre construction d'envergure sur la ZAC Rive gauche »*, où l'université Paris-VII espère emménager.

La récente publication par *Le Canard enchaîné* d'extraits alarmistes du rapport du cabinet d'études Casso sur les conditions actuelles de sécurité sur le campus de Jussieu n'a pas créé de *« sursaut »* pour accélérer le processus. *« Je ne crois pas qu'agiter le spectre du catastrophisme autour de Jussieu soit de nature à précipiter les décisions concernant les autres projets immobiliers »*, affirme Michel Delamar, président de Paris-VII.

Cette étude rédigée au printemps 97 a relevé de nombreuses infractions aux normes de protection contre l'incendie et le stockage des matières dangereuses. La résistance au feu des structures métalliques ne serait que de dix minutes – *« dans des conditions extrêmes d'un scénario correspondant au cumul de toutes les hypothèses les plus défavorables »*, précise l'établissement public – au lieu d'une heure trente, selon les normes. Des mesures d'urgence ont été prises et le rapport a servi à étayer les permis de construire liés aux futurs travaux de sécurité, incluant la création d'escaliers de secours.

« DES MOYENS DE SUBSTITUTION »

Dans la réalité, les autorités universitaires et académiques éprouvent les plus grandes difficultés à reloger les étudiants. Pour avoir réimplanté sur le campus 2 000 étudiants de psychologie, auparavant hébergés à Censier, le président de Paris-VII a été assigné par le Comité anti-amiante devant le tribunal administratif qui a invalidé cette décision *(lire ci-contre)*.

Aucune décision n'a été trouvée pour les centaines d'étudiants de langues étrangères appliquées (LEA) qui devraient quitter leurs locaux situés dans la prochaine barre à désamianter. Pis, selon M. Delamar, le ministère envisagerait de limiter, dès la prochaine rentrée, les inscriptions des étudiants de première année en sciences dans les deux universités de Paris-VI et Paris-VII en utilisant l'arme de la carte scolaire pour vider progressivement le campus au fil des ans.

« On n'y gagnerait que peu d'espace, mais cela risque de menacer des pans entiers de l'activité scientifique. Il revient à l'Etat de nous donner des moyens de substitution sans nous tuer au passage », ajoute M. Delamar, tandis que son collègue de Paris-VI, Jean Lemerle, a fait savoir qu'il ne se soumettrait pas à cette injonction.

« Devant un tribunal, la logique universitaire invoquée ne résiste guère face aux impératifs de santé publique et de sécurité », remarque de son côté Michel Parigot, du Comité anti-amiante de Jussieu. S'insurgeant à nouveau contre *« la course de lenteur »* imposée au chantier, il n'hésite pas à brandir *« le moyen de pression de la justice dans un dossier qui n'avance pas »*.

Déjà, treize informations judiciaires ont été ouvertes depuis le mois de décembre 1997 pour *« mise en danger d'autrui »*. Dans le contexte du procès du sang contaminé, le dossier amiante commence à inquiéter les autorités universitaires et ministérielles concernées depuis le début des années 70.

Michel Delberghe

2 000 étudiants de psycho sans domicile fixe

L'imbroglio est total. Depuis une décision du tribunal administratif de Paris du 22 février, les 2 000 étudiants en psychologie de Paris-VII sont déclarés *« occupants illégaux »* sur le campus de Jussieu après leur rapatriement du centre Censier en octobre 1998. Saisi par le comité anti-amiante, le tribunal a cassé, pour vice de forme, la convention de prêt des locaux *« tampons »* fournis par Paris-VI jusqu'au 1er avril, avant un déménagement prévu pour Ivry (Val-de-Marne).

Depuis, Paris-VI a décidé de ne plus donner suite à la convention, et l'installation à Ivry est loin d'être engagée. Conséquence : l'université Paris-VII ne dispose d'aucune solution de rechange. Les étudiants en appellent au recteur et au ministre de l'éducation pour obtenir un relogement *« de proximité »* décent. Lundi 8 mars, une cinquantaine d'entre eux ont envahi la salle du conseil d'administration de Paris-VII, qui devait se prononcer sur leur sort. Ils l'occupent depuis jour et nuit.

Travaux interrompus à Censier

APRÈS JUSSIEU, Censier ? A moins d'un kilomètre du campus scientifique en cours de réhabilitation, le site principal de l'université littéraire *« Sorbonne Nouvelle »* (Paris-III), rue de Santeuil dans le 5e arrondissement, pourrait bien devenir, à une échelle moindre, la prochaine *« bombe à retardement »* en matière de désamiantage. Construit en charpente métallique, ce bâtiment aux *« mille fenêtres »*, de 15 600 mètres carrés, qui accueille 10 000 à 12 000 étudiants, dont 8 000 aux *« heures de pointe »*, est entièrement floqué à l'amiante. La mise en place de coffrages de protection, au début des années 80, a toutefois évité une propagation des fibres. Selon des analyses récentes, la teneur de l'amiante dans l'air reste dans les normes officielles.

PITEUX ÉTAT

Des travaux ont néanmoins été entrepris, durant l'été 1998, dans une des gaines techniques passablement dégradée. Exemple classique d'un désamiantage effectué dans de mauvaises conditions ? Difficultés liées à la réalisation du chantier ? Le résultat s'est révélé désastreux. Le président de Paris-III, Jean-Louis Leutrat, a été contraint de reporter la réouverture du centre, ainsi que la rentrée universitaire. Deux mois plus tard, des traces de flocons fibreux suspects ont été retrouvées dans les parties traitées et mal dépoussiérées.

Cet « accident » connaît actuellement des prolongements judiciaires. A la demande de l'université, le tribunal de grande instance de Paris a nommé, en octobre 1998, un expert chargé de déterminer les responsabilités respectives. Il devrait également procéder à un examen approfondi du bâtiment, tant en matière d'amiante que de respect des normes de sécurité.

Sur ce point, le centre Censier est loin de répondre aux normes. En juillet 1997, la commission de sécurité de la Préfecture de police de Paris avait émis les plus expresses réserves sur son ouverture au public. Dans son rapport, elle considérait que *« la situation n'est pas admissible et met en danger la sécurité du public et des personnels »* et recommandait, notamment, de diminuer de moitié l'effectif d'étudiants et d'enseignants présents au même moment, soit moins de 5 000 personnes. Par ailleurs, elle préconisait la réalisation de travaux nécessitant un désamiantage préalable. L'urgence se justifie d'autant plus que *« les 1 000 fenêtres »* de Censier sont en piteux état.

Le départ des quelque 2 000 étudiants de psychologie de Paris-VII, transférés à Jussieu *(lire ci-contre)* a certes desserré l'étau. L'état actuel du bâtiment tiendra-t-il suffisamment d'années avant une éventuelle implantation sur la ZAC Rive-gauche ou dans les locaux libérés par Paris-VII du côté de Jussieu ? Sans préjuger de l'avenir de ce centre, de sa rénovation, évaluée au bas mot à 140 millions de francs (21,35 millions d'euros), voire de sa destruction, tous les travaux programmés en matière de sécurité et de désamiantage ont été interrompus.

M. De.

Le rapport Payan prévoit de restructurer l'espace universitaire francilien

C'ÉTAIT un déjeuner de travail *« privé »* sans autre objet qu'un échanges de vues et d'informations. A la Sorbonne, vendredi 5 mars, Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, souhaitait entendre les présidents des huit universités parisiennes sur leurs projets d'association et leurs plans immobiliers. En fait, c'est lui qui s'est longuement exprimé sur les orientations du schéma des universités du troisième millénaire (U3M). Sujet sensible dont la préparation est plutôt mal engagée.

Les présidents parisiens et leurs neuf collègues franciliens ont mal accueilli les hypothèses formulées par Jean-Jacques Payan, rapporteur du comité stratégique régional pour U3M. Dans un document confidentiel du mois de février, l'ancien directeur des enseignements supérieurs et de la recherche avance des propositions fleurant la provocation. Depuis, Claude Allègre et le recteur de l'académie de Paris, René Blanchet, s'emploient à déminer le terrain en relativisant l'impact de ce rapport sur le schéma régional élaboré d'ici à la fin du mois de juin.

Ignorant les projets des établissements, M. Payan s'est livré à un exercice de prospective *« pour structurer l'espace universitaire francilien »* à l'horizon 2015. Il s'est appuyé sur la carte des transports et des déplacements. Parallèlement, il a analysé les perspectives démographiques des effectifs d'étudiants et d'enseignants qui lui ont servi de support pour un *« rééquilibrage »* des activités d'enseignement et de recherche entre Paris et sa périphérie. Selon M. Payan, il conviendrait de profiter des vagues massives de départs à la retraite des enseignants-chercheurs en poste dans la capitale pour *« redéployer »* les emplois au profit des universités nouvelles.

DIX PÔLES STRATÉGIQUES

Au final, M. Payan propose une réorganisation de la carte universitaire autour de dix *« pôles stratégiques »*. Pour Paris, l'hypothèse d'un nouvel établissement sur la ZAC Rive gauche, près de la Bibliothèque de France, est confirmée. Mais cette *« nouvelle Sorbonne »* resterait à dominante littéraire et sciences humaines. Parallèlement, M. Payan préconise l'implantation d'un site *« scientifique et technologique »* à La Villette, avec des laboratoires de Paris-VII, de l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers, en liaison avec les universités de Paris-Nord (Villetaneuse) et de Saint-Denis.

La carte universitaire redessinée prévoit également un pôle scientifique à l'ouest de Paris, du côté d'Issy-les-Moulineaux et de Boulogne-Billancourt, sur les terrains de l'île Seguin. Au passage, il suggère d'installer à Evry, et non à Orsay, le laboratoire Soleil, grand instrument scientifique dont la construction n'est pas encore décidée.

A peine dévoilées, ces propositions ont soulevé un tollé parmi les universitaires, que Claude Allègre voulait rassurer. En clair, le rapport Payan est déjà enterré avant d'avoir été rendu public. Mais le ministre s'est bien gardé de confirmer les contre-propositions de l'Association des universités parisiennes. Dès lors, les incertitudes demeurent. Outre le réaménagement de Jussieu, l'ampleur des hypothèses financières pour l'Ile-de-France commence à susciter l'inquiétude des autres régions françaises, qui n'entendent pas se sacrifier au profit d'un recentrage sur la capitale.

M. De.

« Vache folle » : l'interdiction des farines animales n'a pas été respectée entre 1990 et 1996

Selon Jean Glavany, ministre de l'agriculture, l'épidémie bovine ne sera pas éradiquée avant la fin 2001

Lors d'une conférence de presse organisée mercredi 10 mars, Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche, a annoncé que l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ne serait pas éradiquée en France avant la fin 2 001. Le ministre a reconnu que l'interdiction des farines animales décidée en 1990 n'avait pas été pleinement respectée, ce qui explique la persistance des cas d'ESB.

CHAQUE lundi matin ou presque, depuis le début de cette année, le ministère de l'agriculture et de la pêche publie un communiqué de presse laconique indiquant qu'un nouveau cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou *maladie de la « vache folle »*) vient d'être officiellement recensé dans un troupeau français. Et, comme la réglementation l'impose, on apprend a posteriori que tous les bovins de ce troupeau ont été abattus puis incinérés, les propriétaires étant, pour leur part, dûment indemnisés. On découvre aussi que la quasi-totalité de ces nouveaux cas d'ESB concerne des bovins nés après 1990, année de l'interdiction des farines animales de viande et d'os, *vecteurs présumés de l'agent* infectieux de cette nouvelle maladie.

Conscient de l'inquiétude née de ces observations et sollicité depuis peu sur ce thème par les médias, Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche, a souhaité, mercredi 10 mars, entouré des différents responsables des principaux services ministériels, faire œuvre de pédagogie et de transparence. A cette occasion il a rendu public le dernier avis en date du comité interministériel des experts des maladies à prions, présidé par le docteur Dominique Dormont (service de neurovirologie, Commissariat à l'énergie atomique). Ce comité avait été *saisi il y a un an déjà, par la direction* générale de l'alimentation, de la question des cas d'ESB observés chez les animaux nés en France après 1990. Les membres de ce comité avaient pu, tout récemment, prendre connaissance des dernières informations issues des réseaux nationaux d'épidémio-surveillance ainsi que de deux investigations conduites par la brigade nationale d'enquête vétérinaire.

« AUGMENTATION DES CAS »

Dans son avis, daté du 23 février, le docteur Dormont tient pour hypothèse la plus vraisemblable celle selon laquelle la contamination des bovins dits NAIF (Nés Après l'Interdiction des Farines) résulte de l'utilisation dans l'alimentation de ces animaux des farines de viande et d'os potentiellement infectées par les prions pathologiques, responsables de l'ESB et chez l'homme, de la nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Un arrêté en date du 24 juillet 1990 interdisait une telle utilisation. Le docteur Dormont estime d'autre part que l'analyse *démographique des cas* français de bovins NAIF *« permet de prédire leur augmentation sensible au cours des trois prochaines années »*. Cette prévision se fonde notamment sur la durée moyenne d'incubation de la maladie, estimée à 5 ans, et sur le fait qu'en 1996, la réglementation concernant les farines animales est devenue moins laxiste.

Rejoignant les experts dans leurs conclusions, M. Glavany *a ainsi an*noncé que l'épidémie d'ESB ne se*rait pas éradiquée en France avant* la fin de l'année 2 001. Le ministre de l'agriculture s'est toutefois refusé à donner une estimation du nombre de cas attendus. Comment comprendre que la réglementation sur l'utilisation des farines animales n'ait pas, de 1990 à 1996, été pleinement respectée ? On se refuse, au ministère de l'agriculture, à accuser tel ou tel acteur de la chaîne de fabrication ou d'utilisation de ces farines, et on préfère évoquer des incidents ou des erreurs. Il n'en est pas moins vrai que certaines des in*formations recueillies au cours des* investigations conduites par la brigade nationale d'enquête vétérinaire ont été transmises à la justice et que quatre informations judiciaires ont été ouvertes.

M. Glavany a, par ailleurs, une nouvelle fois dénoncé le caractère hétérogène, au sein des pays de l'Union européenne, des mesures de surveillance épidémiologique de l'ESB et des pratiques industrielles concernant la fabrication des fa*rines animales. Certains pays*, l'Allemagne notamment, se refusent à mettre en œuvre les recommandations des experts scientifiques européens et faute d'une majorité suffisante au sein des Quinze, la Commission ne peut les y contraindre.

Jean-Yves Nau

Confirmation de l'efficacité du vaccin contre l'hépatite B

Après en avoir suspendu les campagnes en milieu scolaire, Bernard Kouchner réaffirme son attachement à cette vaccination

« IL N'EST PAS POSSIBLE à ce jour de conclure à une éventuelle responsabilité de la vaccination dans la survenue de quelques accidents neurologiques notifiés dans les suites de la vaccination hépatite B chez les enfants de 7 à 15 ans. Cependant, le risque, s'il existe, est très inférieur aux bénéfices de la vaccination. » C'est la conclusion de l'étude menée par Daniel Lévy-Bruhl et ses collègues (Réseau national de santé publique – RNSP) publiée dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire daté du 2 mars 1999.

En France, 187 cas de première poussée de sclérose en plaques ont été notifiés à l'Agence du médicament parmi les 22 313 000 per*sonnes vaccinées contre* l'hépatite virale de type B entre 1990 et 1997. Au niveau individuel, le risque d'une première poussée de sclérose en plaques peut certes excéder le risque lié à l'infection par le virus de l'hépatite B (VHB) mais aux yeux des experts du RNSP, il n'y a pas de doute : *« Du point de vue de la collectivité, les bénéfices de la vaccination hépatite B apparaissent supérieurs au risque potentiel de la vaccination, même pour le niveau d'incidence de l'infection par le VHB de 1996* [le plus bas depuis la campagne en milieu scolaire]. *Quel que soit le scénario considéré, le risque reste inférieur aux bénéfices cumulés de la vaccination jusqu'à l'âge de 30 ans. »*

Les experts du RNSP rappellent que, dans l'hypothèse la plus favorable, la vaccination permet d'éviter 29 hépatites fulminantes (entraînant une insuffisance hépatique aiguë) et 147 cirrhoses (inflammation hépatique chronique) ou hépatocarcinomes (cancers du foie) pour un risque de survenue d'un ou deux accidents neurologiques. Selon le scénario le moins favorable, elle prévient 3 hépatites fulminantes et 12 cirrhoses ou hépatocarcinomes face au même risque neurologique.

PRINCIPE DE PRÉCAUTION

Les médecins du RNSP insistent sur l'importance de *« maintenir des niveaux très élevés de couverture vaccinale chez les préadolescents, notamment à travers la promotion de la vaccination hépatite B en médecine générale. » « A moins*, écrivent-ils, *de remettre en cause l'objectif, qui s'inscrit dans une perspective mondiale, de contrôle, voire d'élimination de l'hépatite B en France. »*

La publication de cette étude intervient plus de cinq mois après l'annonce, le 1er octobre 1998, par le secrétaire d'État à la santé, Bernard Kouchner, de la suspension des campagnes de vaccinations scolaires. Une décision prise au nom du principe de précaution, mais qui a produit des effets malencontreux. Comme le craignaient les milieux médicaux, on a assisté à une perte de confiance globale de la population à l'égard de ce vaccin (*Le Monde* du 9 janvier 1999).

Le secrétaire d'état à la santé réaffirme cependant son attachement à cette vaccination. Pour inverser la tendance, il attend beaucoup de deux études, qui devraient être disponibles au mois d'avril. L'une, conduite par le professeur Lucien Abenhaïm (Université McGill, Montréal), porte sur l'éventuelle association entre vaccinations et maladies auto-immunes ; l'autre, menée par Annick Alpérovitch (Inserm, unité 360), recherche un lien possible entre vaccination contre l'hépatite B et sclérose en plaques.

Paul Benkimoun

Les médecins diplômés à l'étranger veulent intégrer le corps médical

LE DOSSIER des médecins à di*plôme étranger se complique*. Le statut de praticien adjoint contractuel (PAC), créé par une loi du 4 février 1995 en vue de régulariser la situation des quelque 8 000 praticiens diplômés en dehors des pays de l'Union européenne - soit environ un quart des effectifs du service public hospitalier -, se révèle aujourd'hui être davantage un outil d'exclusion que d'intégration.

Une journée d'action a été organisée à Paris, mercredi 10 mars, à l'appel de quatre associations représentant ces médecins et de l'Union fédérale des médecins ingénieurs cadres et techniciens de la CGT, sous l'égide de la Ligue des droits de l'homme (LDH) et avec le soutien de la Commission pour l'égalité des droits de tous les médecins exerçant en France (qui réunit notamment la LDH, la Cimade, le Gisti, Médecins du monde et Médecins sans frontières).

Les manifestants ont déposé, en fin d'après-midi, 280 dossiers de demandes d'inscription au conseil national de l'ordre des médecins. Dénonçant un *« déni de droit »*, ils déplorent que le diplôme de PAC ne soit reconnu *« que dans l'enceinte de l'hôpital »* et que l'inscription des titulaires du PAC au conseil de l'ordre se fasse *« sous une rubrique spécifique »*. Joëlle Brunerie-Kauffmann, vice-présidente de la LDH, se demande *« qui va accepter de faire le sale boulot ? »* tandis que le docteur Amine Benyamina, porte-parole du collectif Metek, dénonce *« l'organisation légale d'un prolétariat médical à l'hôpital »*.

Contacté par *Le Monde* mercredi soir, le professeur Bernard Glorion, président du conseil national de l'ordre des médecins, se dit *« favorable à l'inscription des PAC au tableau général de l'ordre »* et assure *« avoir fait des démarches en ce sens auprès du secrétariat d'Etat à la santé »*. Un *« groupe de travail »* va être installé au sein du conseil, qui effectuera *« l'inventaire de toutes les situations »*.

Au total, après trois sessions d'épreuves nationales d'aptitude organisées en 1996, 1997 et 1998, 3 165 candidats ont décroché le PAC. Une nouvelle session est prévue avant la fin de l'année. Les médecins ayant échoué trois fois au concours se retrouvent dans leur situation antérieure, avec des statuts précaires d'assistant ou d'attaché associé.

Leur seule possibilité reste de demander une autorisation d'exercer la médecine en France dans le secteur libéral, procédure souvent longue et qui suppose de passer un examen écrit et oral. Les lauréats eux-mêmes sont pénalisés : de nombreux PAC restent à ce jour sans affectation et, lorsqu'ils ont un poste, ils touchent des salaires inférieurs de plus de 40 % à ceux des praticiens hospitaliers (PH) de premier niveau.

« CONTRÔLE DE COMPÉTENCES »

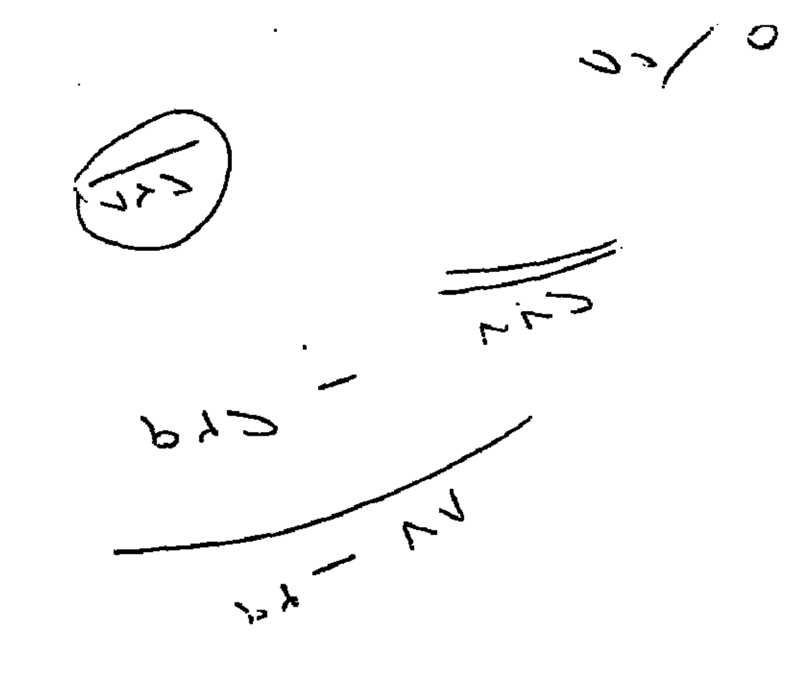
Le secrétariat d'Etat à la santé et à l'action sociale a récemment assoupli les conditions de présentation au concours et, cette année, 400 médecins à diplôme étranger ont bénéficé d'une autorisation d'exercice.

Les services de Bernard Kouchner s'apprêtent en outre à publier *un décret révisant* les écarts de salaires constatés entre PAC et PH.

Enfin, un projet de loi portant diverses mesures d'ordre social devrait être débattu au Parlement avant l'été, qui prévoit l'organisation de trois nouvelles séries d'épreuves d'ici à 2001 mais interdit, à partir de 2002, tout recrutement de médecin diplômé hors de l'Union. Dans l'entourage de Bernard Kouchner, on *explique qu'il* s'agit d'effectuer *« une régularisation sous couvert d'un contrôle de compétences »*, avec, à terme, l'idée de *« ne pas maintenir les PAC dans ce statut afin d'éviter la création d'une filière-ghetto »*.

Laurence Folléa

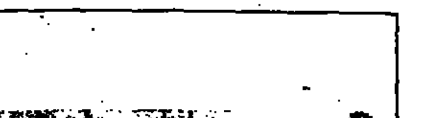




...onfirmation de l'efficacité ...vaccin contre l'hépatite

Après en avoir suspendu ... milieu scolaire, Be... son attachement à cette vaccination

Les médecins dip... veulent intégr...



Six Libyens condamnés à la réclusion à perpétuité par contumace pour l'attentat du DC10 d'UTA

La cour d'assises de Paris a suivi les réquisitions de l'avocat général

Six agents libyens ont été condamné par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité, mercredi 10 mars, par la cour d'assises de Paris, pour avoir organisé l'attentat du DC 10 d'UTA en 1989. La cour a suivi les réquisitions de l'avocat général, qui avait estimé que le régime du général Kadhafi était à l'origine de l'attentat. En l'absence des accusés, leurs motivations sont restées obscures.

LA COUR D'ASSISES de Paris a condamné, mercredi 10 mars, par contumace, à la réclusion criminelle à perpétuité Abdallah Elazragh, Ibrahim Naeli, Arbas Musbah, Abdallah Senoussi, Abdelsalam Issa Shibani, Abdlesalam Hammouda, les six agents libyens accusés d'être les auteurs de l'attentat contre le DC 10 d'UTA, qui avait provoqué la mort de 170 personnes au dessus du Ténéré, le 19 septembre 1989.

La cour, composée de sept magistrats professionnels, a suivi les réquisitions de l'avocat général, Gino Necchi, pour qui il ne fait aucun doute que la Libye a organisé l'attentat. Reprenant l'enquête du juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, Gino Necchi a soulevé deux hypothèses pour expliquer le mobile de l'attentat : une volonté d'éliminer un opposant libyen qui aurait dû être à bord de l'avion (mais celui-ci avait également réservé une place sur plusieurs autres vols), ou un acte de rétorsion visant la France et sa politique en Afrique.

Mᵉ Francis Szpiner, avocat de SOS-Attentat, qui regroupe les familles de 77 des 170 victimes, avait auparavant décrit cet *« échantillon d'humanité »* qui se trouvait à bord de l'avion : un étudiant à l'Ecole nationale d'agronomie qui faisait un stage pour l'amélioration des semences, un ingénieur qui avait équipé des villages en énergie solaire, un autre qui avait construit des routes en Ethiopie, trois garçons de la banlieue parisienne qui avaient développé un projet humanitaire et acheté un lopin de terre, une infirmière psychiatrique qui exerçait bénévolement au Tchad.

AUCUNE AUDITION

Mᵉ Szpiner parla de ce père *« mort de chagrin »* après la disparition de sa fille. Lut la lettre de M. Mana, qui a perdu sa femme et ses quatre enfants âgés de 7, 11, 12 et 14 ans dans l'attentat : *« J'ai encore en mémoire les bols des enfants sur la table, les chambres pas rangées, les dessins d'anniversaire... »*, écrit-il. Pour l'avocat, *« le régime libyen ne supportait pas la présence française en Afrique car elle était un obstacle à l'expansionnisme débridé du régime du colonel Kadhafi »*. S'appuyant sur l'enquête du juge Bruguière, la Libye a, selon Mᵉ Szpiner, *« signé »* cet attentat, même si elle a laissé croire qu'il avait été commis par des opposants au régime de Tripoli.

Il reste qu'un certain malaise subsiste à l'issue de ce procès. Conformément à la procédure de contumace, la cour d'assises spéciale n'a procédé à aucune audition, ni à aucun débat.

Outre l'absence des accusés, celle du témoin numéro un, Bernard Yanga, l'ami d'Appolinaire Mantagany qui est monté à bord de l'avion avec la valise piégée, n'a pas permis d'en savoir davantage sur les motivations des auteurs de l'attentat.

Seul Mᵉ Patrice Rambouville-Nicolle, représentant trois familles de victimes britanniques, a exprimé des réserves : *« La question se pose de savoir si tout a été fait pour que les accusés soient présents. Est-ce que la France a exercé des pressions suffisantes ? Le juge Bruguière n'a pas reçu le soutien qu'il était en droit d'attendre »*, a-t-il estimé.

Dans une lettre envoyée en mars 1996 au président Jacques Chirac, le colonel Kadhafi avait déclaré que son pays remplirait ses obligations en cas de condamnation, sans préciser le sens de cet engagement. Parmi les condamnés figure le beau-frère du chef d'Etat libyen, Abdallah Senoussi, considéré comme le numéro deux des services secrets à Tripoli. L'avocat général Gino Necchi a tenté de balayer le scepticisme que pourrait susciter cette procédure par contumace : *« Cet arrêt ne perdra pas toute sa force et sa vigueur parce qu'il faut que la communauté internationale comprenne que notre pays est bien décidé à faire rendre justice. »* Mᵉ Szpiner a évoqué de son côté certains retournements de l'histoire – la chute du mur de Berlin, l'interpellation à Londres d'Augusto Pinochet, la condamnation du terroriste Carlos – pour espérer : *« Qui sait si le régime libyen pourra se maintenir longtemps ? »*

Dominique Le Guilledoux

Une directrice d'école condamnée après un accident scolaire

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE BASTIA A CONDAMNÉ, mercredi 10 mars, une ancienne directrice d'école maternelle de Calvi poursuivie après l'accident d'un enfant dans la cour de l'école. Aujourd'hui à la retraite, Marguerite Blin a été dispensée de peine en raison de ses états de service. L'accident s'était produit le 27 janvier 1997, alors que le petit Kari, âgé de quatre ans, s'amusait sur les équipements de jeu de la cour. Lors d'une chute, il s'était fracturé le fémur. Mᵐᵉ Blin n'était pas présente au moment de l'accident, mais quatre membres du personnel assuraient la surveillance de la récréation.
Selon Mᵉ Josette Casabianca-Croce, avocate de Mᵐᵉ Blin, *« on glisse vers une responsabilité illimitée des membres de l'enseignement public »*. Les syndicats d'enseignants de Corse ont estimé le jugement *« injuste et démesuré »*. *« Cela crée un précédent et pose le problème de la responsabilité des directeurs d'école, qui n'est pas à ce jour assez clairement définie »*, ont-ils affirmé dans un communiqué.

Quatre mois de prison pour le nationaliste corse François Santoni

LE DIRIGEANT NATIONALISTE CORSE FRANÇOIS SANTONI, ancien secrétaire national de la principale organisation A Cuncolta, a été condamné, mercredi 10 mars, à douze mois de prison, dont quatre mois ferme, pour détention illégale d'arme et de munitions par la cour d'appel de Bastia (Haute-Corse). En septembre 1994, les gendarmes l'avaient surpris alors qu'il s'exerçait au tir avec un 357 Magnum pour lequel il n'avait pas d'autorisation. Une centaine de munitions avaient été trouvées en sa possession.
Lors de l'audience devant la cour d'appel, le 24 février, son avocat, Mᵉ Pascal Garbarini, avait indiqué que la condamnation de son client, le 9 décembre 1994, à six mois de prison dont cinq avec sursis par le tribunal de grande instance d'Ajaccio était couverte par la loi d'amnistie de 1995. Le parquet général a réfuté ces arguments en affirmant que si M. Santoni pouvait bénéficier de cette loi, il n'avait pas respecté les règles procédurales de l'amnistie. Le conseil de M. Santoni a formé, mercredi 10 mars, un pourvoi en cassation.

Les parents attendent des réformes mais jugent les enseignants compétents

LES PARENTS D'ÉLÈVES FONT PLUTÔT CONFIANCE aux enseignants mais ils sont assez critiques sur l'organisation du système éducatif. C'est ce qui ressort d'un sondage effectué par le CSA pour France 3 et *Libération*, publié jeudi 11 mars. Sur les 1 126 personnes interrogées, 43 % font *« tout à fait »* confiance aux enseignants pour assurer l'éducation de leurs enfants, 39 % *« plutôt confiance »* et 84 % les jugent *« compétents dans leur discipline »*. Sur le sujet sensible du temps de travail des maîtres, les parents sont relativement indulgents : 27 % seulement estiment qu'ils *« ne travaillent pas assez »*, même si 45 % jugent qu'*« ils sont trop souvent absents »*.
Les trois quarts des parents interrogés voudraient que les enseignants fassent moins de cours collectifs et plus de soutien individuel, et 64 % qu'ils consacrent le samedi matin au dialogue avec les parents. Enfin, ils ne verraient pas d'un si mauvais oeil que l'on calcule la rémunération des professeurs à partir du taux de réussite aux examens (43 %), en privilégiant le fait d'enseigner en zone difficile (42 %) ou en fonction du temps consacré au soutien scolaire en dehors des cours (37 %).

DÉPÊCHES

■ *JUSTICE* : **la cour d'appel de Paris a décidé, mercredi 10 mars, que Bernard Tapie ne retournerait pas en prison pour purger la** peine de dix-huit mois de prison, dont six ferme, qui lui a été infligée le 4 juin 1997 pour fraude fiscale dans la gestion de son yacht *Le Phocéa*. La cour a en effet accepté sa demande de confondre cette peine avec celle de deux ans de prison, dont huit ferme, prononcée par la cour d'appel de Douai le 28 novembre 1995, pour corruption dans l'affaire du mach VA-OM en 1993. Bernard Tapie avait alors été incarcéré, du 3 février au 13 avril 1997.

■ **SANG CONTAMINÉ : le député RPR Patrick Ollier, juge à la Cour de justice de la République, a demandé, mercredi 10 mars, l'ouverture d'une enquête sur les fuites** concernant le délibéré du procès de l'affaire du sang contaminé. *« Des fuites ont été organisées qui ont permis ensuite d'organiser le procès de la Cour »*, a protesté M. Ollier dans les couloirs de l'Assemblée nationale.

■ **MNEF : la liste Changer la MNEF de Pouria Amirshahi, ancien président de l'UNEF-ID, est arrivée en tête des élections** à la Mutuelle nationale des étudiants de France, auxquelles ont participé 32 843 adhérents, soit une participation de 15,5 %. Avec 40 % des voix, cette liste d'union UNEF-ID et UNEF devance celle de Franck Hertzberg, composée d'administrateurs sortants (33 % des suffrages) et SOS-Remboursements de Mathieu Lapprand, président de la section de Lyon. Le nouveau conseil d'administration de la MNEF devrait être installé avant la fin mars.

■ **ÉDUCATION : Lionel Jospin a apporté, mercredi 10 mars, en conseil des ministres, un soutien appuyé à Claude Allègre et à sa** réforme des lycées. *« C'est une réforme utile, indispensable et qui engage tout le gouvernement »*, a déclaré le premier ministre après une communication du ministre de l'éducation nationale sur ce dossier. Plusieurs syndicats et collectifs d'enseignants organisent, samedi 20 mars, une manifestation nationale contre les réformes de Claude Allègre.

■ **Les victimes de violences en milieu scolaire** – élèves, enseignants et personnels d'encadrement – vont désormais bénéficier d'une structure d'aide et de suivi. Le ministère de l'éducation nationale a signé, mardi 9 mars, une convention avec l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation, qui pourra être saisi à la demande du chef d'établissement.

■ **MONTAGNE : la mairie de Pralognan a adressé une facture de 115 000 francs, mercredi 10 mars, aux trois randonneurs** perdus à la mi-février dans le massif de la Vanoise (Savoie) pour le remboursement des sept heures de vol de trois hélicoptères privés utilisés pendant les secours. Après leur sauvetage, les trois randonneurs de la Vanoise avaient vendu à *Paris-Match* les photos et le récit de leur aventure pour 350 000 francs.

■ **SANTÉ : l'Agence du médicament a décidé, jeudi 11 mars, le retrait du marché d'une dizaine d'appareils** de mesure de glycémie. Ces modèles de lecteurs, qui permettent aux quelque 350 000 diabétiques en France de surveiller leur taux de sucre dans le sang, n'offrent pas la précision souhaitable. Leur remplacement *« ne présente pas de caractère d'urgence et devra intervenir au cours des six prochains mois »*, précise l'agence, qui a mis en place un numéro vert (0-800-150-160).

■ **Un lot de fromages de type saint-félicien, de marque Tradition, a été retiré de la vente**, mercredi 10 mars, en raison de la présence d'une faible contamination par *Listeria monocytogenes*. Le secrétariat d'Etat à la santé recommande aux consommateurs qui détiendraient des fromages commercialisés avant le retrait par les établissements L'Etoile du Vercors sous le numéro de lot « 043 » de ne pas les consommer.





Un rapport souligne l'« intensité des dommages de l'agriculture »

Une étude du ministère de l'environnement dresse un bilan de toutes les atteintes sur les milieux et préconise de taxer les pratiques agricoles polluantes

ON SAVAIT l'agriculture intensive nocive pour l'environnement. Mais les études, parcellaires, se succédaient sans vision globale. C'est chose faite avec le rapport « Agriculture, monde rural et environnement », rédigé par la cellule prospective et stratégie du ministère de l'environnement. Présenté mardi 9 mars, conjointement par le ministère de l'environnement et celui de l'agriculture, à l'occasion de l'installation du comité de pilotage du schéma collectif des espaces naturels et ruraux prévu par la loi d'orientation pour l'aménagement durable du territoire, ce volumineux document (589 pages) établi après trois ans de réflexion et de consultations dresse un bilan exhaustif peu complaisant des conséquences sur l'environnement des pratiques agricoles.

Premier constat, la prise en compte des pollutions d'origine agricole est encore récente en France. Jusque dans les années 80, produire toujours davantage et fabriquer de meilleurs produits demeurait l'unique justification sociale assignée à l'agriculteur. Cette « *mission productiviste* » a ainsi bénéficié d'aides financières importantes. Mais elle n'est pas sans conséquences pour l'environnement : « *Les dommages causés dans certaines zones par les vingt dernières années demanderont plusieurs décennies pour être réparés* », souligne le rapport, qui égrène la liste des « *nombreux points noirs* » de l'agriculture.

« *Premier consommateur national d'eau, premier émetteur de pollution azotée, deuxième pour le phosphore* », la production agricole accumule les stigmates de gros pollueur. Le quart des nappes phréatiques dépassent 40 milligrammes de nitrates par litre d'eau ; les trois quarts des ressources en eaux douces bretonnes ont un taux de pesticides trop élevé. Or une eau de qualité a un prix : le coût direct de la pollution aux nitrates est estimé à « *2 600 francs par ménage* ».

RÉDUIRE LES POLLUTIONS

Concernant les sols, l'utilisation massive de produits toxiques a entraîné un durcissement et la baisse de leur fertilité. L'accumulation des métaux lourds menace certaines terres – notamment les vignobles – de toxicité « *à un horizon de dix à soixante-dix ans* ». Quant à l'impact sur la biodiversité, « *le bilan global des trente dernières années n'est pas bon* », souligne le rapport. Sur 109 espèces animales considérées comme menacées, une quarantaine le sont par certaines pratiques agricoles. Les espèces domestiques et cultivées se sont dramatiquement réduites : trois races bovines représentent 98 % du cheptel, et une seule variété de pomme – la golden – fait les trois quarts de l'offre marchande.

Devant cette dégradation généralisée de l'espace rural, la perception qu'a l'opinion publique française de son agriculture a changé. « *Les impacts de certaines pratiques agricoles sur l'environnement ont atteint des niveaux que les citoyens n'acceptent plus* », écrivent ainsi les rapporteurs, qui jugent urgent de « *réconcilier l'agriculture et son environnement* ». Pour cela, ils reprennent des recommandations défendues par les écologistes.

Première urgence, réduire les pollutions. Le rapport propose que l'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires soit « *fortement taxée au prorata des quantités acquises* » par les producteurs. Le produit de cette « *taxe régionale* » serait ensuite reversé aux exploitations ayant des pratiques « *sobres* ». Dans la même logique d'application du principe « pollueur-payeur », le rapport préconise la mise en place de quotas d'eau et la facturation de son utilisation « *selon l'état des ressources* ». Les compteurs d'eau doivent donc être généralisés et les pompages illégaux « *ne doivent plus donner lieu à prime pour irrigation* ». Enfin, ils demandent aux pouvoirs publics de faire appliquer aux gros éleveurs la réglementation sur les installations classées afin qu'ils réduisent leurs effluents.

Les auteurs souhaitent aussi que les bonnes pratiques agricoles soient encouragées, par les prix mais aussi par les subventions. Ainsi, les labels valorisant un ancrage de terroir devraient désormais intégrer une exigence environnementale. D'autre part, à l'image de ce qui se pratique dans les parcs naturels régionaux, les collectivités locales doivent inciter, notamment dans les zones sensibles mais aussi dans les pays, les agriculteurs à fonder une « *charte de territoire* » : par ce contrat collectif, ces derniers s'engageraient à adopter des modes de culture plus écologiques. Ce type de contractualisation, prévu au niveau individuel par la loi d'orientation agricole, ne pourra être efficace que s'il conditionne « *une large part des soutiens publics* », estime le rapport. Selon les rapporteurs, la France doit ainsi anticiper une évolution qu'ils jugent inéluctable au niveau européen avec les négociations de la PAC.

Adoubé à la fois par le ministère de l'agriculture et celui de l'environnement, ce rapport bénéficie d'un consensus inhabituel. Reste à Dominique Voynet à convaincre le gouvernement qu'il est temps de ne pas se contenter de ce constat.

Sylvia Zappi

Les producteurs alsaciens de maïs refusent de payer l'eau d'irrigation

STRASBOURG
de notre correspondant régional

De toujours, les maïsiculteurs alsaciens ne payent pas l'eau qu'ils utilisent pour arroser leurs 50 000 hectares d'exploitations. Ils pompent ainsi 35 millions de m^3 d'eau chaque année dans la nappe phréatique d'Alsace, la plus importante d'Europe (30 milliards de m^3). L'irrigation massive a permis, en deux décennies, de transformer des zones agricoles pauvres (notamment de la plaine de la Harth) en cultures prospères. Or les redevances créées par la loi de 1964 s'appliquent à tous les prélèvements et rejets d'eau, quelle que soit la nature des actes qui les autorisent.

Les années passent sans que la législation en vigueur ne s'applique aux Alsaciens. Jusqu'en 1995, année où la Cour des comptes épingle l'agence de l'eau Rhin-Meuse de Metz et la somme d'instaurer une taxe. Après plusieurs réunions de concertation avec les agriculteurs, l'administration messine fixe la redevance annuelle à 13,77 francs par hectare, contre 70 à 100 francs dans les autres régions maïsicoles. Malgré ce prélèvement symbolique (son produit total avoisinerait 800 000 francs par an), les producteurs de maïs rejettent la proposition, en menant quelques opérations « coups de poing ».

Les maïsiculteurs en font une question de principe : pour eux, les droits à tirer l'eau leur ont été octroyés à l'occasion des concessions accordées à EDF en 1959 sur les ouvrages hydroélectriques construits sur le grand canal d'Alsace. Ils ajoutent qu'ils n'ont jamais bénéficié du concours de l'agence de Metz pour financer les travaux ou ouvrages destinés à lutter contre la pollution : protection des captages, bouchage des puits abandonnés, électrification des pompages. Sûrs du bien-fondé de leur position, les producteurs bas-rhinois et haut-rhinois ont déposé un recours auprès du tribunal administratif de Strasbourg qui, se jugeant incompétent, a transmis le dossier au Conseil d'Etat – lequel ne statuera pas avant deux ou trois ans.

En attendant, les maïsiculteurs refusent la facture individuelle. Pour contourner leur entêtement, il avait été imaginé la création d'une entité juridique qui paierait la redevance pour l'ensemble des utilisateurs. En contre-partie, il était demandé à l'agence Rhin-Meuse de contribuer au financement de l'amélioration du réseau d'irrigation. Mais les discussions sont dans l'impasse depuis novembre 1988. L'administration va adresser aux exploitants des déclarations afin d'évaluer les consommations individuelles, tout en soulignant qu'elle restait disposée à un compromis.

Marcel Scotto

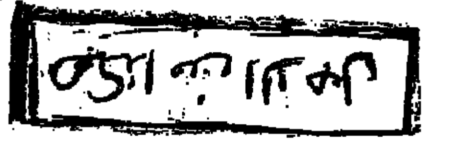
DÉPÊCHES

■ **CHASSE : le gouvernement français vient de prendre** une mesure de protection pour 83 espèces d'oiseaux jusqu'ici chassés dans l'Hexagone, par un arrêté publié au *Journal officiel* du 7 mars. Parmi ces espèces figure le bruant ortolan : la chasse de ce volatile valait à la France une condamnation en 1988 par la Cour européenne de justice et deux condamnations par le Conseil d'Etat pour non-respect de la directive Oiseaux de 1979 (*Le Monde* du 26 décembre 1998). Le gouvernement était sous la menace d'une seconde sanction, depuis que la Commission avait à nouveau saisi la CEJ avec une demande d'astreinte de 700 000 francs par jour.

■ **ÎLE-DE-FRANCE : la ministre de l'aménagement du territoire** et de l'environnement, Dominique Voynet, estime que le projet d'usine d'incinération de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) doit être abandonné. « *J'ai constaté que ce projet était surdimensionné, même s'il existe des besoins en incinération dans les quatre à cinq ans à venir pour la région parisienne* », a indiqué la ministre, mardi 9 mars, à l'Assemblée nationale.

■ **LIMOUSIN : la société des mines de Jouac (groupe Cogema)**, dernière exploitation uranifère en activité en Limousin, aux confins de la Haute-Vienne, de la Creuse et de l'Indre, cessera l'extraction au premier semestre 2001, et fermera ses portes début 2002. Cent cinquante et un emplois seront supprimés. Dans les années 70, ce site a employé plus de deux mille salariés. 40 % de la production uranifère européenne est sortie des mines limousines. – *(Corresp.)*

■ **ARDENNES : une nouvelle réserve naturelle, dite « *de la pointe du Givet* »**, vient d'être créée dans les Ardennes, par décret paru au *Journal officiel* du 5 mars. Englobant des sites appartenant au ministère de la défense, elle regroupe des terrains des communes de Charnois, Chooz, Foisches, Fromelennes, Givet et Rancennes.



HORIZONS

ENQUÊTE

Quand Sagan jouait les Mata-Hari



FRANCIS GIACOBETTI/TURNER & TURNER

La romancière avait été sollicitée par l'homme d'affaires André Guelfi pour user de son influence auprès de François Mitterrand et permettre la négociation d'un contrat d'exploration pétrolière d'Elf en Ouzbékistan. Les commissions promises suscitent la polémique et intéressent la justice

« JE n'ai jamais voulu écrire l'histoire de ma vie. D'abord parce qu'elle concerne, heureusement, beaucoup de gens vivants, et ensuite parce que ma mémoire est devenue complètement défaillante : il me manque cinq ans par-ci, cinq ans par-là, qui feraient croire à des secrets ou à des cachotteries également inexistants... » Ainsi commence le dernier livre de Françoise Sagan, *Derrière l'épaule* (Plon, 1998). La lecture de ces mots la fait sourire – comme tout le reste, d'ailleurs. Elle ne fuit pas les questions, mais prévient d'emblée qu'elle ne saura pas y répondre. Ou mal. Elle est lucide, un rien désabusée, telle qu'on l'imagine. Ce n'est plus le « *charmant petit monstre* » croqué par François Mauriac, mais une femme de soixante-trois ans au corps décharné, usée par la vie et la douleur, qui feint l'insouciance en se moquant d'elle-même mais qui enrage, au fond, d'être mêlée à une intrigue indigne d'elle : un scandale inabouti, comme on le dirait d'un mauvais roman.

C'est une affaire d'argent, de pétrole et de politique, de commissions promises et d'amitiés trahies, de maison qui s'écroule et de millions qui s'envolent. Une histoire « *assommante* » dont elle peut tenter de se souvenir, pour passer le temps. Depuis plus d'un mois, elle se morfond dans une clinique trop calme, entre Paris et Normandie, où elle se remet d'une opération de la hanche. « *Ici*, soupire-t-elle, *même un faux numéro, c'est divertissant.* »

Elle raconte. Tout a commencé par l'irruption d'une inspectrice des impôts. « *Elle a tout épluché. C'était embrouillé au possible.* » Les recherches portent sur un versement de 4 millions de francs en provenance de Lausanne, crédité sur son compte en 1994. Explications confuses – « *Je n'ai jamais rien entendu aux questions financières* » –, redressement et soucis en perspective. « *Je n'ai jamais eu un sou devant moi. Je passe ma vie à payer des agios.* » L'ordonnateur du virement est l'homme d'affaires André Guelfi, septuagénaire alerte et brasseur de milliards, qui pilote lui-même son jet, se flatte d'être reçu en « *chef d'Etat* » dans les anciennes Républiques soviétiques, et a connu la célébrité au printemps 1997... en allant en prison. Soupçonné de complicité dans les détournements commis au préjudice d'Elf-Aquitaine, il a passé trente-six jours en cellule. Depuis, ses « *confidences* » sur l'affaire Elf ont empli les journaux, avant de nourrir une récente et désinvolte autobiographie (*L'Original*, Robert Laffont), dans laquelle son « *amie* » romancière n'est pas épargnée.

Elle grimace, avale les syllabes mais ne mâche pas ses mots : « *Celui-là, j'aurais voulu ne jamais le rencontrer.* » Puis poursuit : « *Il parlait sans arrêt, en faisant de grands gestes. Il disait m'avoir appris à conduire, trente ans plus tôt, à Montlhéry, quand il était pilote de course. Il était ravi de me retrouver, voulait me remercier – je n'ai pas bien compris pourquoi. Je ne me souvenais pas de lui, mais je ne voulais pas le gêner...* » Ces « retrouvailles », c'est le confident et ami de Françoise Sagan, Marc Francelet, qui les a organisées. Un autre personnage peu ordinaire, charmeur et malicieux, photoreporter reconverti dans le business, chasseur de scoops, ami des stars et collectionneur d'ennuis – judiciaires en particulier. Il a mauvaise réputation ? Sagan ne l'en aime que davantage. Plaidant sa cause dans *Libération*, en 1986, elle a eu ce mot tendre et drôle : « *S'il a fait du mal à une mouche, qu'elle se présente !* » Francelet et Guelfi se sont connus dans les années 70, dans l'entourage de Jean-Paul Belmondo. En 1992, « *Dédé* » se rappelle au souvenir de « *Marc* » parce qu'il espère l'aide de « *Françoise* ».

Guelfi négocie alors l'entrée du groupe Elf en Ouzbékistan, jeune Etat d'Asie centrale dont le sol regorge de richesses. Seul obstacle : le président ouzbek, Islam Karimov, ancien dignitaire communiste aux façons autoritaires, n'a pas la faveur du Quai d'Orsay. « *Guelfi disait qu'une petite introduction à l'Elysée suffirait pour que la France puisse mettre la main sur ces trésors* », raconte Françoise Sagan. Or l'amitié de François Mitterrand pour la romancière est notoire. Elle pourrait donc jouer les messagers. « *Il nous a promis des commissions pour tout le monde*, poursuit-elle. *Je lui ai dit : les commissions, c'est pas honnête ! Il m'a répondu : bien sûr que si, puisque c'est Karimov qui paie !* » Elle jure n'y avoir pas vraiment cru. Mais elle se lance dans la partie, grisée de prendre part à l'un des rares jeux d'argent qui lui soit encore inconnu. Ou comme elle aurait mis le pied dans une mare aux crocodiles : non par mégarde, mais peut-être par goût du danger.

Le 9 septembre 1992, elle fait porter à François Mitterrand une lettre du président Karimov. Dans le message qui l'accompagne, Guelfi se recommande de « [son] *amie Françoise Sagan* », se dit « *en contact* » avec Loïk Le Floch-Prigent, le PDG d'Elf. « *Je pense, Monsieur le Président*, écrit-il, sans complexe, *qu'il faudrait que vous lui demandiez d'intervenir dans ce pays* [l'Ouzbékistan] *d'urgence...* » Quelques jours plus tard, l'intermédiaire est reçu par le conseiller diplomatique de l'Elysée, Jean Levy. Le 30 septembre, ce dernier transmet à Françoise Sagan les « *remerciements* » du président. « *J'ai eu l'occasion de rencontrer le président d'Elf-Aquitaine*, ajoute-t-il. [Il] *m'a semblé intéressé par les informations contenues dans le message de M. Guelfi.* »

MUNI du feu vert de l'Elysée, l'intermédiaire est accueilli en héros en Ouzbékistan. Début 1993, lorsque le PDG d'Elf se rend à Tachkent, la capitale, le *président Karimov* lui présente Guelfi comme un partenaire « *incontournable* ». Le 12 février, Elf obtient un permis d'exploration dans le nord du pays. Lorsque la presse française l'annonce, Françoise Sagan écrit, rageuse, le 2 mars 1993, à son « *cher André* » : « *J'ai été très fière que le président me prenne au sérieux et du coup ton projet. (...) Ne crois-tu pas que nous devrions concrétiser au plus vite les suites de cette réussite ? Je te vois encore me disant : "Je peux te promettre que si ce contrat se signe avec l'Ouzbékistan ni toi ni Marc n'aurez plus jamais de soucis d'argent"...* »

Guelfi lui répond le jour même. Dans une lettre manuscrite, il explique qu'il a bien « *imposé un protocole d'accord avec Elf* », mais que, « *pour signer le contrat, Karimov* [lui] *a fait promettre de le faire inviter par le président de la République française* ». Suit cet engagement : « *Dès que ce sera concrétisé, je suis d'accord de partager avec toi – déduction faite de mes frais.* » Dans les jours suivants, le Mystère 900 de l'intermédiaire décolle vers Tachkent. A son bord, une petite troupe de journalistes parisiens, choisis par Marc Francelet pour « *améliorer l'image de l'Ouzbékistan* ». Tous publieront, à leur retour, d'épiques récits de cette conquête de l'Est pétrolier. Un « *travail de lobbying* » que Francelet facturera – à Guelfi – 1,5 million de francs.

En avril 1993, un déjeuner est organisé chez Françoise Sagan, en présence de Guelfi et du conseiller de l'Elysée, Jean Levy. La droite vient de remporter les élections législatives. Il se murmure que le PDG d'Elf pourrait être remplacé. Affolé, Guelfi insiste sur « *les risques économiques énormes que cela ferait courir* » et va jusqu'à écrire, le 29 avril, au collaborateur du chef de l'Etat, qu'il serait « *capital* » que M. Le Floch-Prigent « *soit maintenu* ». Un mois plus tard, lorsqu'un ministre ouzbek, porteur d'un message destiné à François Mitterrand, se désespère d'obtenir une audience, l'auteur de *Bonjour tristesse* est à nouveau sollicitée. Le 27 mai, elle écrit au chef de l'Etat : « *Repartir sans vous voir correspondrait à une humiliation, peut-être même à une rupture de ce superbe contrat. (...) J'ignore si vous êtes au courant, et à tout hasard, je prends le risque de vous déranger.* » Le ministre sera reçu à l'Elysée.

Six ans après, elle raconte cette période avec un joyeux dépit. « *Guelfi et Francelet étaient comme des fous. Ils disaient que, bientôt, le pétrole coulerait à flots, qu'on achèterait des terrains, des chevaux...* » Guelfi est aux petits soins avec elle. Il lui offre un fauteuil pour soulager son mal de dos, consent à payer les réparations de sa maison en Normandie, qui « *menace de s'écrouler* ». L'appelle-t-elle au secours pour payer ses arriérés d'impôts ? Elle ne jurerait pas le contraire. « *Je ne comprenais rien à ce qui se passait. Les travaux, les impôts... On m'a fait signer des tas de petits bouts de papier auxquels je n'ai rien compris.* »

Son aide, en tout cas, n'a pas de prix. Guelfi a plusieurs fois tenté, en juillet 1993, de se faire recevoir par François Mitterrand, mais toujours en vain. Seule la romancière elle-même peut accéder au président. Le 26 juillet, elle le reçoit à déjeuner dans son appartement de la rue de l'Université. Francelet se joint à eux. « *Mitterrand était un homme charmant, très amusant*, raconte-t-elle avec tendresse. *Nous parlions des gens, de l'amour, de l'histoire.* » Ce jour-là, l'Ouzbékistan est aussi au menu. Le président évoque son périple, après guerre, sur la « *Route de la soie* », la beauté de Samarcande. « *Pour une fois, Francelet était tout timide. J'ai parlé de Karimov, du pétrole... Mitterrand m'a coupée : "Françoise, je vous aime bien en espiègle Lili, mais pas en Mata-Hari".* » Francelet précise néanmoins que le président, assis près de lui dans un canapé, profita d'une brève absence de leur hôte pour le questionner : « *Il m'a serré la cuisse en murmurant : "J'espère que dans cette affaire Françoise est bien protégée..."* » Sans relever l'ambiguïté du propos, il dit avoir répondu : « *Monsieur le Président, la moitié de la commission est pour elle.* » « *Pour moi, c'était clair*, conclut-il. *Mitterrand était malade. Il se savait perdu. Il a vu l'occasion d'assurer à Sagan une retraite décente.* »

> Françoise SAGAN
> [redacted] rue de l'Université
> 75007 PARIS
>
> Monsieur le Président de la République
> Monsieur François MITTERRAND
> Palais de l'Elysée
>
> PARIS, le 7 Septembre 1993
>
> Monsieur le Président,
>
> Cher François MITTERRAND,
>
> J'ai attendu en vain tout l'été, le nez levé vers les nuages, l'hélicoptère qui devait vous amener visiter mon beau logis de Normandie... Hélas ...
>
> Mais ce sont des reproches que je tiens à vous faire de vive-voix. Si je vous écris aujourd'hui, c'est que j'ai trouvé chez moi en rentrant, toute une clique d'hommes d'affaires en larmes, parmi lesquels mon ami Marc FRANCELET que vous avez rencontré ici la dernière fois et que vous avez d'ailleurs totalement séduit. Lui s'arrache les cheveux aussi car le nommé KARIMOV ténébreux et jaloux a juré aux gens de C.G.F. de l'Aérospatiale, etc... que tous les contrats prévus avec eux, seraient annulés de facto si vous le survolez pour aller voir le Tsar du KAZAKHSTAN, sans qu'il ait même une date quelconque pour une éventuelle rencontre. "Moi qui ai tout offert à la FRANCE" dit-il plaintivement. Et il me paraît en effet qu'après ces deux ans de manoeuvres il serait dommage que ce soit Helmut KOHL ou les américains, tout prêts à s'y précipiter, qui recueillent les fruits industriels de tous ces efforts.
>
> Voici le message fait. Si vous ne lui donnez pas avant le 16 Septembre une promesse de rendez-vous "l'espoir d'une visite, reviendrez-vous au rendez-vous", comme chantait Jean SABLON, les larmes couleront de plus belle sur mes tapis.
>
> Je vous prie de croire à mon amitié et mes excuses pour cette ultime missive à la MATA-HARI.
>
> Françoise Sagan
>
> Françoise SAGAN

Le 4 août 1993, Loïk Le Floch-Prigent quitte la présidence d'Elf. Les contrats vont-ils s'envoler ? Le 7 septembre, Sagan reprend sa plume pour supplier le président, dans une « *ultime missive à la Mata-Hari* », d'ajouter une étape à Tachkent dans son prochain voyage au Kazakhstan *(lire ci-dessus le fac-similé de la lettre)*. De son côté, Guelfi active ses contacts dans l'entourage de Charles Pasqua, décroche un rendez-vous avec Nicolas Bazire, le directeur du cabinet d'Edouard Balladur, alors premier ministre. Bientôt, la nouvelle est annoncée : Karimov sera reçu à Paris le 27 octobre. Est-ce l'approche du but, la perspective des profits tant convoités ? Le trio, soudain, se déchire : Francelet et Sagan réclament de l'argent à Guelfi, qui les menace d'une plainte, dénonce le chantage et les « *menaces de mort* » dont il serait l'objet. « *J'espère que tu ne penses pas te soustraire si aisément à tes obligations* », lui répond Sagan. Par écrit, bien sûr : la femme de lettres ne croit plus aux hommes de parole.

LE soir de la réception du chef d'Etat ouzbek à l'Elysée, elle fait enfin la connaissance d'Islam Karimov. « *Il ne savait même pas qui j'étais !* », marmonne-t-elle. François Mitterrand, délicat, intervient pour vanter ses qualités littéraires et... souligner ses autres mérites. « *Le président de la République a bien voulu vous signaler les efforts que j'avais faits depuis deux ans pour l'heureuse conclusion des accords franco-ouzbékistanais récents* », résumera-t-elle peu après, dans une lettre au président Karimov, ajoutant sans ambages : « *M. Guelfi m'avait promis que mes différentes démarches seraient récompensées par vos soins et par son intermédiaire, aussi bien matériellement que moralement* »...

La démarche est restée infructueuse. En 1994, Elf a abandonné ses projets ouzbeks. « *Un soir*, raconte-t-elle, *j'ai dîné avec Mitterrand. Un peu confuse, je lui ai dit : "Je ne suis plus très sûre qu'il y ait du pétrole là-bas". Vous savez ce qu'il m'a dit ? : "Chère Françoise, vous ne croyez tout de même pas que je comptais sur vous pour approvisionner la France en pétrole !"* » Cartes et graphiques en main, Loïk Le Floch-Prigent martèle, lui, que les gisements étaient riches. Dépité, Guelfi jure n'avoir « *pas touché un centime dans cette affaire* », réclame à Elf le remboursement de ses frais, et dit avoir versé, au total et « *par amitié* », quelque 10 millions de francs – dont une partie en espèces – à Sagan et Francelet. Ce dernier a déposé plainte contre le livre de Guelfi. Et Sagan ? Elle ne l'a pas lu. Le fisc lui réclame toujours de l'argent. Elle a vendu sa demeure normande. Saisie par les juges de l'affaire Elf, la brigade financière s'est lancée à son tour sur la piste ouzbèque. « *Je me demande ce que le passé nous réserve* », a écrit Françoise Sagan. C'était dans l'un de ses romans, paru en 1991 : *Les Faux-fuyants*.

Hervé Gattegno

s Mata-Hari



sollicitée
Guelfi pour user
nçois Mitterrand
d'un contrat
en Ouzbekistan.
es suscitent
ent la justice

Football : socialisons les bénéfices

par Patrick Bayeux, Joseph Carles, Serge Regourd

A en croire les récents reportages et articles sur le sujet, le football serait menacé par un krach financier dont la cause principale serait l'inflation des salaires. Le scénario est implacable : le football est une activité de spectacle qui réalise une audience supérieure à nombre d'autres investissements. Dès lors, les droits de télévision connaissent une inflation qui semble sans limite. Les clubs les plus riches se partagent cette manne financière qui leur permet de se payer les meilleurs joueurs et de figurer ainsi dans l'élite européenne. Se créerait ainsi un football à deux vitesses : celui des clubs européens nantis soutenus par le marché boursier et le football des gueux dont les clubs ne pourraient se disputer que les places d'honneur dans les championnats nationaux.

Pour participer au partage de ce nouveau trésor, les clubs français devraient donc pouvoir bénéficier de moyens comparables à ceux de leurs concurrents, moyens que seul le marché boursier serait capable de leur procurer. Telle est la démonstration des tenants de la cotation des clubs de football français en Bourse.

En réalité, sous l'angle financier, le problème principal des clubs français sportifs professionnels est aujourd'hui de ne pas pouvoir verser de dividendes à leurs actionnaires et non de faire appel au marché boursier. L'actuelle loi sur la promotion et l'organisation du sport en France (loi du 16 juillet 1984 modifiée) dispose que les clubs professionnels doivent prendre la forme d'une société à objet sportif (ou d'une société d'économie mixte sportive locale), société de droit commun mais caractérisée par l'interdiction de distribuer les bénéfices.

Comment pourrait-il en être autrement dans un pays où la grande majorité des clubs sportifs professionnels de football (mais c'est également vrai dans d'autres disciplines) bénéficient de subventions des collectivités locales ? Il convient donc de modifier la loi, mais assurément pas dans n'importe quelles conditions.

Il faut permettre aux clubs sportifs de partager les dividendes, c'est-à-dire de revêtir la forme de sociétés anonymes de droit commun sans risquer les dérives boursières

Les dividendes devraient pouvoir être versés aux actionnaires de clubs à condition que lesdits clubs ne perçoivent pas de subventions publiques, à défaut de quoi l'argent public servirait à rémunérer des placements financiers. Un tel système se caractériserait alors par une insupportable logique de privatisation des ressources publiques et de socialisation des déficits privés.

Entre une situation actuellement pénalisante pour les investisseurs et la libéralisation complète du système par l'accès au marché financier, il existe une solution alternative : permettre aux clubs sportifs de partager les dividendes, c'est-à-dire de revêtir la forme de sociétés anonymes de droit commun sans risquer les dérives boursières. Le marché s'intéresse aux clubs sportifs lorsqu'ils sont au rendez-vous, mais qu'en sera-t-il lorsque les résultats feront défaut ? Le sport obéit à des ressorts qui lui sont propres, et les scores ne dépendent pas uniquement des moyens investis, mais d'une alchimie entre joueurs, entraîneurs, dirigeants, spectateurs. Il ne suffit pas d'investir dans un club de football pour que tout aille pour le mieux. Les actuels résultats de la Coupe de France et le risque de descente aux enfers du PSG, pourtant doté du plus gros budget de division 1, rappellent opportunément que la logique sportive reprend parfois ses droits. Le problème du football professionnel ne peut donc, assurément, se confondre avec un problème de cotation en Bourse.

Il est absurde de focaliser le débat autour de quelques clubs qui affichent une santé financière éclatante sur le marché boursier lorsqu'on sait que, tout cumulé, les clubs professionnels anglais, italiens et espagnols affichent un résultat global déficitaire. La bonne santé financière des clubs sportifs français n'est pas le fruit du hasard.

Le football et le sport en général constituent des activités à risque. Les bonnes performances ne dépendent pas seulement d'une étude de marché, d'une campagne de communication, d'une analyse concurrentielle ou d'un positionnement stratégique. Le résultat dépend aussi d'un poteau rentrant, d'un pied qui traîne dans une surface de réparation, d'une hésitation de l'homme en noir. Jouer le foot en Bourse, c'est jouer deux fois, mais c'est également prendre deux fois plus de risques. Madame la Ministre, tenez ferme sur votre position de refus de cotation. Il y va de la stabilité financière des clubs professionnels.

L'un des problèmes majeurs du football, à l'échelle européenne, est à l'inverse la non-maîtrise par les pouvoirs sportifs eux-mêmes de la masse financière apportée par les droits de diffusion à la télévision. Car c'est bien la télévision et la multidiffusion planétaire des images du spectacle sportif qui font exploser les budgets des clubs sportifs et non le prix des places dans les stades !

L'inflation des droits de diffusion n'est pas en soi condamnable, à condition qu'elle profite à l'ensemble du mouvement sportif. Que se passe-t-il aujourd'hui ? Le prochain champion d'Europe se verra remettre au soir de la finale un chèque de 220 à 230 millions de francs (33,5 à 35 millions d'euros). La spirale financière est en route : seuls les plus gros clubs pourront suivre et recruter les meilleurs joueurs. Le pouvoir sportif doit pouvoir endiguer cette évolution. Ne le fait-il pas à l'échelle planétaire lorsqu'il s'agit d'organiser la Coupe du monde ? N'est-ce-pas la FIFA qui négocie les droits de télévision pour cette compétition et qui décide de la répartition des bénéfices ?

Après avoir repoussé la « superligue » en agitant la menace de la sélection nationale des joueurs, le pouvoir sportif doit aujourd'hui s'imposer pour négocier les droits de télévision et mettre en place un système de péréquation afin que tous les clubs puissent profiter de cet argent, selon le modèle qui permet de financer par exemple le cinéma français à partir de la « réinjection » dans la production des revenus tirés de la diffusion.

Le sport dans le monde repose sur cette particularité d'être organisé sous forme de monopole. Il n'existe qu'une seule Fédération internationale de football, une seule Fédération internationale de tennis, un seul Comité international olympique. Et c'est bien ainsi lorsqu'on compare avec le manque de lisibilité d'une discipline régie dans une logique concurrentielle (la boxe). Ce monopole est aujourd'hui une opportunité : celle de pouvoir négocier en direct avec les puissances financières prêtes à investir des sommes colossales dans le sport.

La « marchandisation » et la « financiérisation » outrancière du milieu sportif, aujourd'hui guidées par des appétits mercantiles insatiables, pourraient produire des effets de captation et de dénaturation aux conséquences sociales dramatiques dans des communautés humaines déjà malmenées par la détérioration constante de « l'espace public ».

Patrick Bayeux *est maître de conférences associé à l'UFRS-TAPS de Toulouse*

Joseph Carles *et* **Serge Regourd** *sont respectivement maître de conférences et professeur à l'université des sciences sociales de Toulouse.*

Le Conseil de l'Europe et l'affaire Öcalan

par Daniel Tarschys

LE Conseil de l'Europe a été pris dans le tourbillon de l'affaire Öcalan depuis l'arrestation de ce dernier, à Rome, en novembre 1998. Tandis que les initiatives autour et au sein de l'Organisation se multiplient et que les attentes se font plus pressantes, son rôle et la mesure de son influence ne cessent d'être remis en question. Les uns l'accusent d'avoir ignoré depuis longtemps des violations flagrantes des droits de l'homme en Turquie et de ne pas se mobiliser suffisamment pour remplir sa mission de gardien des valeurs fondamentales de la société européenne. Les autres l'accusent d'ingérence dans les affaires intérieures turques. On reproche à l'Europe en général, et au Conseil de l'Europe en particulier, d'ignorer les crimes commis, de ne pas s'engager dans la lutte contre le terrorisme et maintenant, qui plus est, de donner des leçons assez sélectives en matière de droits de l'homme lorsque le responsable principal a été arrêté.

Avant de juger à quel point de telles critiques peuvent être fondées, il faut se rappeler que le Conseil de l'Europe agit à travers des structures et des moyens différents. Au sein de l'Assemblée parlementaire, la situation en Turquie est débattue régulièrement dans un esprit critique constructif, avec la participation de parlementaires turcs d'appartenance politique différente. L'affaire Öcalan a déjà suscité une vive attention à l'Assemblée, dont le bureau a décidé d'être présent au procès et d'y consacrer un débat d'actualité lors de la commission permanente qui se réunira à Rome le 31 mars prochain.

Les Turcs sont des Européens à part entière et doivent être reconnus comme tels

La Cour européenne des droits de l'homme, qui examine les requêtes individuelles dirigées contre les quarante pays membres de l'Organisation, s'est souvent penchée sur des plaintes contre la Turquie. Dans l'affaire Öcalan, la cour a demandé et reçu des éclaircissements d'Ankara à la suite d'une requête déposée par ses avocats. Elle a sommé les autorités turques de respecter pleinement les principes de la Convention européenne des droits de l'homme, en soulignant ses réserves concernant l'utilisation des tribunaux d'exception.

Le comité de prévention de la torture du Conseil de l'Europe (CPT) a élaboré plusieurs rapports sur les conditions de détention en Turquie. Dans le contexte d'une visite récente dans ce pays, un groupe de membres et d'experts de ce comité s'est rendu à la prison de l'île d'Imrali où il a pu s'entretenir, sans témoin, avec Abdullah Öcalan.

Ce grand intérêt porté aux affaires turques en général, et au cas Öcalan en particulier, constitue-t-il une ingérence dans les affaires intérieures d'un pays souverain ? Il y a sans doute une grande sensibilité à cet égard en Turquie, et l'on qualifie souvent les Européens d'hypocrites dans leur approche des questions des droits de l'homme, considérée comme partiale et mal ciblée.

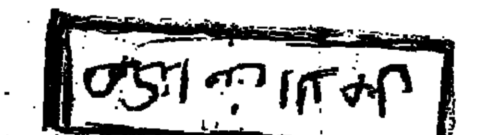
Je n'accepte pas ce point de vue ni même la distinction entre Turcs et Européens. Les Turcs sont des Européens à part entière et doivent être reconnus comme tels. Comme d'autres pays membres du Conseil de l'Europe, la Turquie s'est engagée à respecter et à défendre la démocratie, la primauté du droit et les droits de l'homme. Lorsqu'il s'agit de démocratie et de droits de l'homme, il n'y a donc plus « d'affaires intérieures » ni d'étrangers en Europe.

La Turquie a un patrimoine culturel des plus riches. Elle a accompli des progrès économiques énormes depuis la création de la République, il y a soixante-quinze ans. Certes, elle a raison d'en être fière. Mais elle demeure aussi un pays confronté à de graves problèmes et s'inquiète pour sa cohésion et son intégrité nationale. La tentation d'un auto-isolement introverti est toujours présente, mais je suis convaincu que le pays choisira de retenir et développer davantage une stratégie européenne qui s'appuie sur nos valeurs et nos expériences communes.

Combien de souffrances et de conflits inutiles pourrions-nous éviter, si tout le monde acceptait que la multiplicité et le chevauchement d'identités n'ont rien d'exceptionnel dans l'Europe d'aujourd'hui ? C'est bien sur cette base que la plupart des pays européens ont su réconcilier les aspirations de régions différentes ou de minorités avec l'intérêt de la cohésion nationale.

Si le choix des solutions pour atteindre ce but ne peut appartenir qu'au pays concerné, il n'est pas sans importance que celui-ci ait à sa disposition tout un répertoire d'acquis européens qui ont déjà fait leurs preuves. En outre, chaque pays est tenu par des obligations et soumis au contrôle des institutions communes pour la défense des droits de l'homme. C'est également au travers de ce prisme qu'il faut mesurer la contribution réelle et potentielle du Conseil de l'Europe à l'affaire Öcalan, dans son contexte le plus étendu.

Daniel Tarschys *est secrétaire général du Conseil de l'Europe.*



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'Europe rose et la Turquie

NÉCESSITÉS de la Realpolitik ou sens des responsabilités plus aigu ? Qu'importe : en Europe de l'Ouest, quand ils arrivent au pouvoir, les socialistes ou sociaux-démocrates poursuivent en général la même politique étrangère que leurs prédécesseurs conservateurs – à très peu de chose près. C'est une situation que l'on s'abstiendra de juger d'un trait de plume, parce qu'elle ne relève pas d'une approche simpliste. Mais on l'accepterait plus facilement si ces mêmes partis de gauche ne venaient au pouvoir en clamant haut et fort qu'ils y mèneront une « diplomatie plus morale », soucieuse des droits de l'homme et de la mémoire des peuples. C'est donc à cette aune-là que l'on est en droit de les juger. A cette aune-là qu'on peut les taxer d'hypocrisie chronique. Et à cette aune-là qu'il faut apprécier ce qui s'est passé, mercredi 10 mars, au Parlement français.

Par la voix de son porte-parole, Daniel Vaillant, le gouvernement a indiqué à l'Assemblée nationale son refus d'inscrire à l'ordre du jour du Sénat la proposition de loi reconnaissant le génocide arménien de 1915 par les forces turques. L'Assemblée avait adopté ce texte à l'unanimité en première lecture le 29 mai 1998. Ce vote avait immédiatement entraîné des représailles contre la France de la part du gouvernement turc.

Très précisément, Ankara avait rayé la candidature du groupe franco-allemand Eurocopter d'un appel d'offres international lancé pour équiper l'armée turque de 145 nouveaux hélicoptères de combat. Cela laissait le champ libre aux constructeurs américains. Cela menaçait sans doute, en Allemagne et en France, l'emploi de centaines, sinon de milliers de personnes. Or le gouvernement turc vient de réintroduire l'hélicoptère Tigre franco-allemand sur sa liste des candidats. Il l'a fait à la fois pour peser sur les prix des Américains, en aiguisant la concurrence, et parce qu'Eurocopter offre des conditions de coproduction qui intéressent les Turcs.

Mais on ne s'interdira pas de penser, et de regretter amèrement, que la déclaration de M. Vaillant n'est pas, non plus, étrangère au revirement turc... On la jugera d'autant plus sévèrement que les arguments avancés par le ministre sont proprement ahurissants : en s'abstenant d'inscrire à l'ordre du jour la proposition de loi sur le génocide arménien, le gouvernement, a-t-il déclaré, *« entend participer à la réconciliation entre les peuples et les Etats de la région »*. Soyons clairs : les hélicoptères en question serviront à la guerre que l'armée d'Ankara mène contre les Kurdes (les ancêtres desquels, cruelle ironie de l'affaire, ont largement participé au massacre des Arméniens de 1915...).

On a envie de dire à M. Vaillant qu'il eût mieux fait de se taire, parce que la Turquie n'en demandait pas tant. Elle peut, d'ailleurs, à peu près tout se permettre. Pas plus sur la question de la reconnaissance du génocide arménien que sur celle de la répression actuelle contre les Kurdes, l'Europe « rose », celle de la majorité social-démocrate, n'entend refuser quoi que ce soit à Ankara.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : *Jean-Marie Colombani* ; *Dominique Alduy, directeur général* ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : *Alain Fourment*
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le succès de l'emprunt 5 %

M. MAURICE PETSCHE, ministre des finances et des affaires économiques, a fait connaître les résultats définitifs de l'emprunt 5 %. Le montant des souscriptions s'élève à 297 milliards de francs, dont 108 en argent frais, 44 en bons du Trésor et 145 en rentes anciennes convertibles. Le gouvernement espérait obtenir de l'emprunt 100 milliards d'argent frais : le succès enregistré est incontestable et il n'est pas un Français qui ne s'en réjouisse.

Certes l'effort demandé aux souscripteurs était modeste si l'on se rappelle que l'emprunt de la Libération, émis à la fin de 1944, rapporta 137 milliards d'argent frais, à une époque où le niveau des prix était sept fois moins élevé qu'aujourd'hui. Mais à ce moment les disponibilités du public étaient beaucoup plus importantes que maintenant : les trésoreries sont en effet extrêmement serrées du fait qu'en quatre ans la hausse des prix a été proportionnellement quatre fois plus forte que l'accroissement de la circulation.

Les modalités de l'emprunt, qui ont consisté à intéresser à l'émission les porteurs d'anciennes rentes 3 et 3,5 % et d'obligations amortissables, ont donc été extrêmement ingénieuses et probablement décisives. Il semble que le succès de l'emprunt soit plus important encore sur le plan moral que sur le plan matériel. La preuve est faite que le crédit public peut ressusciter. A cet égard, l'heureuse clôture de l'émission et la baisse progressive de l'or authentifient l'importance du redressement monétaire, financier et économique réalisé après un effort de trois ans.

René Courtin
(12 mars 1949.)

Iran : la nouvelle victoire des réformateurs

LES IRANIENS viennent de vivre une première : ils ont élu leurs conseils municipaux pour la première fois depuis le début du siècle, alors même que la Constitution de 1906 prévoyait déjà un tel scrutin et celle de la République islamique aussi... Le mérite de l'organisation de ces élections revient au président réformateur, Mohamad Khatami (actuellement en visite en Italie et qui sera en avril à Paris) ; les résultats définitifs de la consultation, organisée vendredi 26 février, montrent que les Iraniens lui ont renvoyé l'ascenseur.

Les coups tordus des adversaires politiques conservateurs du président, qui ont tout fait pour empêcher un tel succès, auront, la plupart du temps, été vains. Les Iraniens ont bel et bien élu leurs conseillers municipaux, qui à leur tour devront désigner les maires, lesquels étaient, jusqu'à présent, nommés par le gouvernement. Deuxième victoire : d'après les chiffres quasi définitifs publiés par le ministère de l'intérieur, les amis de M. Khatami sont en tête, sans surprise à Téhéran et Ispahan, mais aussi à Machad et Chiraz, villes pourtant réputées conservatrices. Idem pour de nombreuses villes et localités à travers le pays. Les femmes, dont la pugnacité est à l'origine de bien des changements dans ce pays, s'en sortent la tête haute – elles étaient 4 000 à concourir sur un total de près de 300 000 candidats.

Bref, le président iranien continue, près de deux ans après son élection surprise, de surfer sur la vague d'une popularité à laquelle les ruades de ses adversaires apportent une valeur ajoutée parfois excessive. Ce scrutin municipal a un double mérite : il va permettre aux Iraniens d'apprendre, à l'échelon local, l'exercice de la démocratie, dans un pays où une telle culture n'a jamais existé. Par ailleurs, il ouvre le débat public – confiné depuis vingt ans aux grands principes identitaires, aux valeurs morales islamiques, à la distinction entre le bien et le mal, etc. – en l'élargissant aux problèmes quotidiens concrets et souvent spécifiquement régionaux.

Côté face, une telle ouverture devrait favoriser le développement de l'Iran. L'envers de la médaille est le risque de voir s'exacerber les régionalismes dans un pays pluriethnique. C'est peut-être pour prévenir ce risque que des garde-fous ont été érigés : la décentralisation sera limitée, le ministère de l'intérieur à Téhéran gardant la haute main sur les municipalités par le biais des gouverneurs de province.

EFFET BOOMERANG

Après son accession à la présidence, M. Khatami avait pris soin de faire le ménage au sein du corps des gouverneurs, fonctionnaires-clés pour l'administration des provinces et l'organisation des différents scrutins. Ce nettoyage avait suscité une colère telle des conservateurs qu'ils avaient obtenu la destitution du ministre de l'intérieur, Abdollah Nouri – lequel, ironie de l'histoire, sera sans doute le prochain maire de Téhéran en lieu et place d'un autre maire brisé par les conservateurs, le désormais célèbre Gholamhossein Karbastchi.

Les gouverneurs appartiennent aujourd'hui à la mouvance présidentielle. Mais les représentants d'Ali Khamenei, le Guide de la République islamique, en gros le camp conservateur, doublent partout les structures institutionnelles. Ils demeureront en place et pourraient entraver le fonctionnement de tout le système. Le président n'a pas le pouvoir de les chasser, si tant est qu'il en ait l'intention. Il a, jusqu'à maintenant, toujours respecté la principale règle du jeu politique en Iran : ne pas toucher à la fonction du Guide et à ses attributions.

Les adversaires du président ont tout essayé pour empêcher ces élections. Ils ont d'abord demandé le report du scrutin, sous le prétexte de ne pas saturer les électeurs : les Iraniens sont déjà allés aux urnes au printemps 1997 pour choisir un président et ils éliront au printemps 2000 leurs députés. M. Khatami a tenu bon. Les conservateurs ont alors contesté certaines candidatures, notamment celles de proches du président. Sans succès : ces candidatures furent finalement acceptées. Des membres du Mouvement de la libération de l'Iran de l'ancien premier ministre Mehdi Bazargan, formation de l'opposition tolérée mais jamais légalisée et qui n'avait donc jamais été autorisée à concourir, ont même été admis à entrer en lice à Téhérart.

Les conservateurs ayant montré depuis deux ans qu'ils n'étaient pas près de jeter l'éponge face au président, les élections municipales étaient devenues depuis le début de l'année la seule grille de lecture politique en Iran : pour les amis de M. Khatami, les résultats sont de bon augure pour les prochaines législatives. Ils devraient préfigurer, estiment-ils, l'issue de ces élections générales de l'an 2000 et leur permettre ainsi de devenir la future majorité parlementaire. Pareil résultat leur donnerait les coudées plus franches pour agir. La courte majorité dont disposent aujourd'hui les conservateurs à l'Assemblée est une arme dont ils se servent systématiquement contre M. Khatami.

Mais cette arme a eu un effet boomerang : elle a plus renforcé qu'usé la popularité de M. Khatami, à mi-mandat de son parcours présidentiel. Il reste que le camp réformateur, au fur et à mesure qu'il perdra son statut de « victime » des factions les plus obtuses du régime, situation qui le valorise aux yeux des Iraniens, devra montrer ce qu'il est concrètement disposé à faire. C'est cela que jugeront les Iraniens.

Mouna Naïm

Les gens *par Kerleroux*

JE COMPTE BIEN DEVENIR UN TOP MODEL D'INTÉGRATION

Le populisme alpin, phénomène transnational

Suite de la première page

Cette hypothèse devient vraisemblable si les partis traditionnels, socialistes et chrétiens-démocrates qui gouvernent ensemble depuis plus d'une décennie, ne parviennent pas à trouver les thèmes mobilisateurs et les personnalités susceptibles de faire obstacle à l'ascension du démagogue de Carinthie. La Slovénie, la plus orientale des Républiques alpines, est pour l'instant épargnée par ce phénomène en raison de son histoire récente : l'europhilie de ses dirigeants et de son opinion publique est liée au désir collectif de tirer un trait définitif sur le passé yougoslave et balkanique d'une nation qui se proclame aujourd'hui fièrement l'héritière de la tradition habsbourgeoise.

Il serait inadéquat d'estimer, au prétexte que Hitler et nombre de hauts dignitaires nazis furent d'origine autrichienne ou bavaroise, que l'on assiste là à la répétition d'une histoire déjà vécue sous la forme d'une avalanche brune déferlant des Alpes sur l'Europe. L'émergence, à l'aube du XXI[e] siècle, d'un populisme alpin, transversal aux Etats, aux langues et aux cultures dont relèvent les populations concernées, mérite d'être analysée comme un phénomène global et singulier qui plonge ses racines dans les caractères communs de l'histoire politique, économique, sociale et religieuse de cet ensemble. Contrairement au terreau qui vit prospérer, dans la première moitié du siècle, les idéologies fascistes et national-socialistes, les métropoles industrielles frappées par le chômage de masse touchant des ruraux déracinés, ce nouveau populisme se développe chez les nantis.

Il fleurit dans les vallées « high-tech » de Haute-Savoie, sur les bords luxueux des lacs bavarois, dans les riches contrées touristiques de la Suisse profonde, dans des régions où la richesse produite et le niveau de l'emploi sont notablement supérieurs à ceux de la plupart des autres régions des pays concernés. Il s'exprime moins dans les élites politiques et économiques traditionnelles de ces régions, largement acquises à l'idée européenne et fortement liées à la famille démocrate-chrétienne, que parmi les « bénéficiaires secondaires » de ce boom économique alpin. Les « savoisiens » français, les « blochéristes » suisses ou les partisans de Jörg Haider se recrutent pour une bonne part parmi les petits patrons et les ouvriers bien payés des PME performantes ou du secteur touristique prospère fondé sur l'or blanc d'un tourisme hivernal de masse.

C'est l'expression de la révolte de ces fils de paysans devenus petits entrepreneurs à la force du poignet, qui n'attendent d'autre solidarité que celle du milieu proche, ne voyant dans la redistribution à une échelle plus vaste, celle de l'Etat-nation ou du continent européen, qu'une ponction indue sur leur travail. La faiblesse structurelle de la gauche dans ces régions, résultat de sa diabolisation depuis le XIX[e] siècle par un clergé catholique fer de lance de la Contre-Réforme et de l'industrialisation tardive de montagnes passées sans transition de l'économie de subsistance à l'inscription dans une économie globale, a ouvert un espace aux contestataires de droite de l'ordre établi.

DISCOURS CARRÉ

Si l'on s'oppose au système politique népotiste, clientéliste et patriarcal dominant dans ces régions, incarné par des dynasties démocrates-chrétiennes se partageant de père en fils honneurs et prébendes, on tend l'oreille à ce discours carré, qui fleure bon les alpages et donne des solutions simples à des problèmes compliqués.

Le poids relatif de cette configuration politique dans les nations qu'elle concerne est d'autant plus grand que l'« espace alpin » est plus important dans l'ensemble. Son effet peut être limité, relativement, dans des Etats comme la France, l'Italie ou l'Allemagne, qui présentent une grande diversité de traditions socio-politiques, alors qu'il devient déterminant dans des pays comme l'Autriche ou la Suisse. En France, cela éclaire la trajectoire d'un Charles Millon, soutenu dans son alliance avec le Front national par des notables savoyards menacés dans leur fief par la montée du populisme alpin.

En l'occurrence, la responsabilité de contrer ces mouvements rétrogrades, d'expliquer encore et toujours que le repli sur sa montagne est une illusion dangereuse ne revient pas au premier chef à la gauche. L'influence de celle-ci se limite aux rares îlots d'ancienne industrialisation de ces régions, et elle présente, aux yeux de nombreux habitants des sommets soumis aux aléas de la météorologie, la tare de défendre les intérêts de fonctionnaires assurés du lendemain. En revanche, le centre-droit démocrate-chrétien porte une lourde responsabilité dans l'évolution des choses. Parti dominant dans toutes ces régions, ayant longtemps su allier sa dimension personnaliste et sociale avec les exigences de la modernisation économique de cet espace alpin, il est tenté aujourd'hui de pactiser avec le diable. Et de perdre, en plus du pouvoir, son âme.

Luc Rosenzweig

RECTIFICATIFS

FRONT NATIONAL

Contrairement à ce que nous avons indiqué, sur la foi d'un agenda communiqué par le service de presse du Front national (*Le Monde* du 13 février), le dîner patriotique de M. Le Pen, prévu le 21 février à Rouen, n'a pas été annulé, mais reporté au 12 mars.

TOUR ET ABBAYE

Contrairement à ce que nous indiquions sur la « campagne européenne d'Alain Bocquet » (*Le Monde* daté 28 février-1[er] mars), si la tour de Saint-Amand-les-Eaux est bien un vestige du XVII[e], l'abbaye, elle, a été fondée au VII[e] siècle.

PRÉCISIONS

MUSÉE CHARLES-DE-GAULLE

Contestant tout *« flagrant délit de dissimulation »* et toute idée de tromper les visiteurs quant à l'origine de la DS exposée à la Maison natale du général de Gaulle, à Lille (*Le Monde* daté 7-8 mars), Michel Debray, président de l'Institut Charles-de-Gaulle, tient à souligner qu'aucun doute n'est laissé sur la nature exacte de la voiture exposée, puisqu'une notice à l'attention des visiteurs précise : *« Véhicule offert à l'Institut Charles-de-Gaulle par la famille du général Robert Pol Dupuy, commandant militaire du palais de l'Elysée 1959-1963, reconstitué gracieusement par la société Citroën. Les pièces atteintes par les tirs ayant été remplacées à l'époque, les points d'impact des projectiles sont figurés par des croix blanches. »*

ORPHELINATS RUSSES

A la suite de notre article du 27 février sur la situation des orphelinats russes accueillant des enfants handicapés, l'agence Capa nous demande de préciser que figuraient dans le reportage diffusé par la chaîne de télévision russe NTV des extraits d'une enquête effectuée en caméra cachée, en 1996, par les journalistes Manon Loizeau et Jean-Baptiste Rivoire, de l'agence Capa, pour le compte de l'émission « Envoyé spécial » de France 2.



victoire des réformateurs

(Publicité)

{ *Les faits* : qui dit e-business dit transactions. Chaque jour, des milliards de transactions s'effectuent sur des serveurs IBM. }

Sur le Web, tout dépend du serveur.

Internet est bien plus qu'un moyen d'éditer et diffuser de l'information au plus grand nombre. C'est devenu le circuit par lequel s'échangent les milliards de données et de transactions qui constituent les affaires.

Les universités offrent aux étudiants la possibilité de préparer leurs diplômes en ligne. Les entreprises permettent à leurs clients de suivre l'acheminement de leurs colis sur leur ordinateur, de chez eux ou du bureau. Certaines sociétés mettent toute leur chaîne d'approvisionnement sur le Web.

Et sur le Web, tout dépend du serveur. *La facilité avec laquelle vos clients vous trouvent. La manière dont se déroule l'opération lorsqu'ils vous ont trouvé. La sécurité des transactions. L'intégrité de vos données.* Dans le monde de l'e-business, vous valez ce que vaut votre serveur.

Ils sont pourtant bien discrets, ces serveurs. Ils travaillent en silence au sous-sol de votre siège social, dans un local sans fenêtre ou relégués au bout du couloir, juste à côté de l'ascenseur. La plupart de vos collaborateurs ne les voient jamais.

Mais tout comme la généralisation d'ordinateurs personnels abordables a transformé la vie au bureau, une nouvelle génération de serveurs rapides et puissants est en train de transformer le monde des affaires.

L'e-business, c'est connecter le système d'information de votre entreprise directement à ceux qui sont votre raison d'être – clients, collaborateurs, vendeurs, fournisseurs – *à travers des réseaux* Intranet et Extranet et sur le Web. Les gens, les équipes collaborent plus étroitement, plus efficacement. Même s'ils ne sont jamais amenés *à se rencontrer*.



Lotus Domino tourne sur tous les serveurs IBM, des Netfinity aux S/390. *Sur nos serveurs AS/400, RS/6000* et S/390, plus de 20 000 utilisateurs d'e-mail peuvent utiliser Lotus Domino simultanément.

Les serveurs sont primordiaux.

Dans ce nouveau monde fondé sur les transactions, le choix de votre serveur est vital. *Un serveur qui n'est pas sûr peut, à tout moment, ruiner la confiance que vos clients ont en vous et en votre entreprise en ligne.*

Un serveur incapable d'évoluer alors que le trafic augmente peut vous faire perdre des clients.

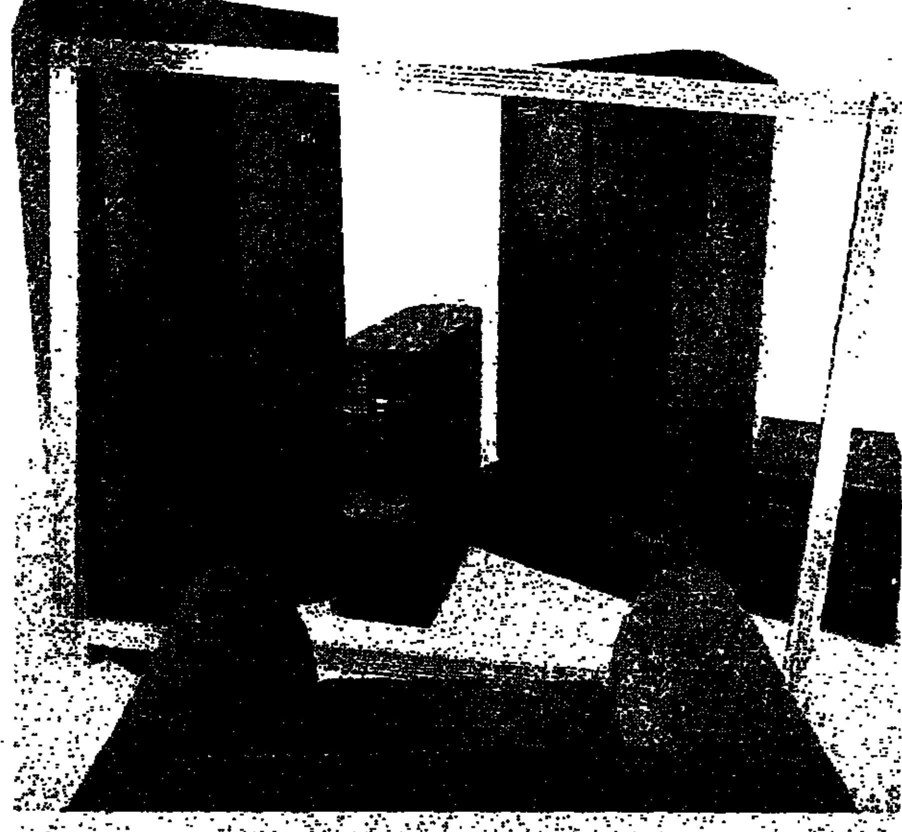
Aujourd'hui, des serveurs puissants sont aussi peu coûteux que l'était un PC basique il y a seulement quelques années. Mais ce que vous mettez en jeu quand vous les choisissez est bien différent et autrement plus complexe.

Pour quel système d'exploitation opter si vous démarrez votre activité et comptez bien vous développer rapidement ?

Quel serveur accompagnera au mieux votre croissance ?

Le serveur du département des Ressources Humaines d'une multinationale est-il vraiment le meilleur pour une petite société de transport ?

Nous pouvons vous aider à répondre à ces questions. Simplement parce que depuis des dizaines d'années, nous avons trouvé des solutions pour des milliers d'entreprises.



IBM propose toute une gamme de serveurs pour l'e-business. Elle comprend les très abordables serveurs Windows NT,* les serveurs UNIX, les serveurs intermédiaires et les grands serveurs d'entreprise. Tous les serveurs IBM sont prêts pour le passage à l'an 2000**.



IBM, le plus grand fabricant de serveurs au monde.

Selon IDC*, IBM est la plus importante entreprise du monde pour les serveurs. Nous construisons et installons plus de serveurs que quiconque (serveurs sous Windows NT* ou UNIX, serveurs intermédiaires ou grands serveurs d'entreprise).

Le serveur universel convenant à toutes les activités n'existe pas. Il en est de même des systèmes d'exploitation. Les solutions sont nombreuses, toutes ont leurs avantages et leurs limites. Et ceux qui prétendent le contraire ont sûrement de bonnes raisons de ne pas vous donner le choix.

* Selon une étude d'IDC sur les serveurs et le stockage de données (Preparing for I-Commerce : A Study of Internet Server and Storage Opportunities), 633 826 serveurs ont été livrés en 1998 (chiffres d'IDC du 2e trimestre 98). Tous les chiffres mentionnés proviennent de sources professionnelles et de clients. IBM et les noms de produits IBM mentionnés sont des marques déposées de International Business Machines Corporation aux Etats-Unis et/ou dans d'autres pays. Lotus, Domino et Domino Intranet Starter Pack sont des marques déposées de Lotus Development Corporation. ** Pour plus d'informations sur la compatibilité avec l'euro et le passage à l'an 2000, y compris les définitions, rendez-nous visite sur www.ibm.com/euro et www.ibm.com/year2000. Les logos Intel Inside et Pentium sont des marques déposées et Pentium II Xeon est une marque de Intel Corporation.

{ *Les faits :* 99,999 % de fiabilité - c'est 5 minutes de temps mort par an. 97 % de fiabilité, c'est une perte de 263 heures par an. }

Sur le Web, si le serveur lâche, c'est le niveau de service aux clients qui chute.

La promesse de base du Web et de l'e-business, c'est de vous permettre de toucher instantanément des milliers de gens, partout, tout le temps. Pensez-y : alors que vous, vous allez vous coucher, des millions de gens dans le monde sont en train de se lever. Qui peut encore douter de l'intérêt d'être "ouvert" 24h/24, 7 jours sur 7, 365 jours par an ?

intel inside pentium® II xeon™ processor

Tous les serveurs Netfinity sont basés sur des processeurs Pentium. L'IBM Netfinity 7000 M10 tourne avec le nouveau processeur Pentium® II Xeon™, qui lui confère les meilleures performances de sa catégorie.

Haute disponibilité.

La fiabilité est l'un des fondements d'IBM.

Nos serveurs les plus récents et les plus abordables, les Netfinity à technologie Intel®, sont en train d'imposer quelques-uns des standards les plus impressionnants en matière de fiabilité et de disponibilité dans l'environnement Windows NT®. Notre Netfinity 3000 permet aux plus petites entreprises d'offrir à leurs clients un accès 24h/24 à leur catalogue, leurs articles disponibles et leurs informations.

Le RS/6000, la plate-forme UNIX ultra-évolutive d'IBM, héberge quelques-uns des sites e-business les plus appréciés et les plus visités.

Les capacités éprouvées de l'AS/400, avec la possibilité qu'il offre de faire tourner Java et NT®, en ont fait un des serveurs intermédiaires les plus utilisés.

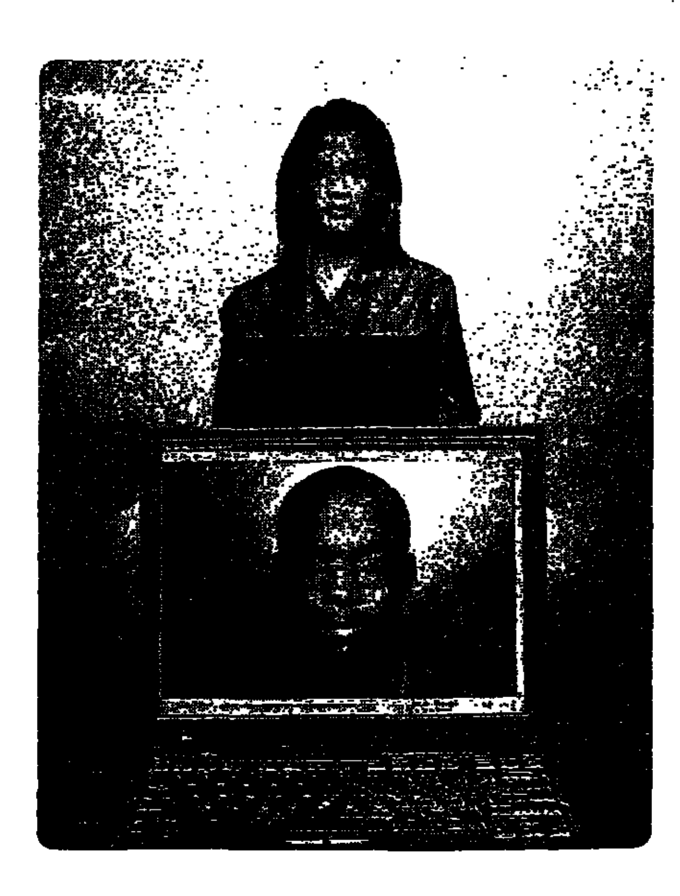


L'IBM RS/6000 SP, basé sur UNIX, héberge certains des sites les plus visités de l'histoire – il animait notamment le site des Jeux Olympiques d'hiver de Nagano : 634 716 480 visiteurs en 16 jours.

Les "Cinq Neuf".

Un certain nombre de constructeurs mettent en avant leur stratégie à long terme pour arriver aux "Cinq Neuf" (99,999 % de disponibilité). IBM a déjà atteint cet objectif.

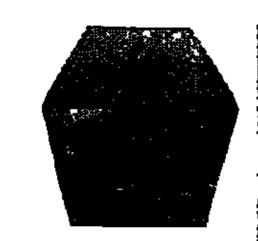
Notre tout nouveau S/390, le serveur d'entreprise G5, avec sa technologie Parallel Sysplex, offre à votre entreprise ce qui se rapproche le plus du traitement continu. Sa conception n'autorise pas plus de 5 minutes par an de temps mort, planifié ou non. De nombreuses sociétés, pour lesquelles le service aux clients est primordial, ont fait du S/390 l'élément central de leur stratégie e-business.



Sur le Web, si le serveur n'est pas sûr, c'est la confiance des clients qui en souffre.

La sécurité est un enjeu crucial pour ceux qui ont la charge de maintenir vos systèmes en activité et de protéger vos données.

IBM a passé plus de trois décennies à sécuriser les réseaux d'entreprise du monde entier. Dès la conception de chaque serveur IBM, la sécurité est là. Ce n'est pas un élément auquel on pense après. Ou que l'on achète à un fournisseur extérieur.



Chaque serveur Netfinity est assorti d'une garantie de 3 ans sur site, de l'assistance IBM Start-Up pendant 90 jours et d'une solution Lotus Domino gratuite. Des offres de financement attractives vous sont proposées sur toute la gamme.

Des serveurs puissants qui résistent aux intrus.

Les données concernant vos clients sont importantes. Surtout pour eux. Si vous traitez des affaires par e-business, protéger les données est une obligation. Elles sont en effet hébergées par vos serveurs. C'est pourquoi il vous faut des serveurs conçus pour empêcher les intrus d'entrer et d'avoir accès aux informations. Les serveurs IBM sont le cauchemar des pirates.

Ils peuvent être configurés selon des degrés de sécurité variables, allant des mots de passe à l'identification par cartes à puce. Vous déterminez très précisément qui est invité à entrer sur vos réseaux et qui reste à la porte.

Grâce aux puissantes fonctions d'encryptage IBM (disponibles sur tous nos serveurs), les entreprises abordent l'e-business avec le minimum de risques d'être exposées ou d'exposer leurs clients à des intrusions.

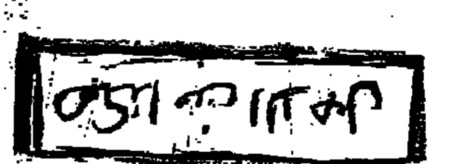
Les logiciels e-business d'IBM tels que Net.Commerce, qui fait partie de la famille WebSphere, permettent pratiquement à toute entreprise de développer son activité sur Internet en préservant ses informations privées.

Certaines des plus importantes compagnies aériennes ont ainsi rendu leurs systèmes de réservation accessibles aux voyageurs. Ils peuvent réserver leurs vols et acheter leurs billets directement à partir de la base de données des compagnies. Pour ces dernières, cela représente maintenant un volume d'affaires appréciable.

La sécurité des solutions IBM apporte à ceux qui gèrent un réseau un confort inégalable. La certitude de bénéficier de la protection la plus complète qui existe aujourd'hui quand ils mènent leurs affaires sur un réseau, sur un Extranet ou sur le Web.

Pour en savoir plus, tournez la page.





Sur le Web, si le serveur n'est pas évolutif, c'est l'activité qui stagne.



En créant un show-room ouvert 24h/24, Vespa peut toucher des millions de clients qu'il ne pourrait atteindre autrement. Grâce à une solution IBM intégrant Lotus Notes.

Quand le site Web d'une entreprise devient la première source d'interaction entre elle et ses clients, la croissance de l'e-business et l'évolutivité des solutions mises en œuvre sont cruciales.

L'évolutivité est la capacité de grandir jusqu'à servir des millions *d'utilisateurs pour un coût raisonnable.*

Il y a des années qu'IBM a pris en compte ces enjeux. De même qu'ils intègrent dès le départ la disponibilité et la sécurité, les serveurs IBM sont conçus pour faire face aux croissances les plus spectaculaires. La croissance, c'est la raison d'être des serveurs IBM. C'est aussi celle de votre activité. C'est en tout cas celle de l'e-business.



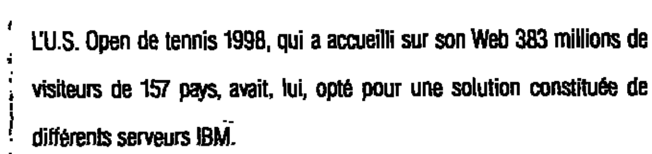
IBM permet à France Starter, un fournisseur de produits gastronomiques du Sud-Ouest de la France, de distribuer ses produits dans le monde entier.

Des sites Web hautement évolutifs.

Jusqu'où ira l'e-business ? Personne ne peut le dire aujourd'hui. Mais nombre d'entreprises misent sur une croissance exponentielle et s'y préparent.

Si l'une des plus importantes sociétés européennes de vente par correspondance a choisi le S/390 pour héberger son site Web, c'est pour son évolutivité. Avec son extraordinaire échelle de puissance, la gamme S/390 offre un potentiel de croissance virtuellement illimité, tout en garantissant les niveaux de sécurité élevés qu'exigent les commerçants en ligne, les banques et tous les acteurs du commerce électronique.

Le site Web des Jeux Olympiques d'hiver de Nagano, qui reçut 634 716 480 visites en 16 jours, était animé par un RS/6000, une plate-forme connue pour avoir hébergé quelques-uns des sites Web les plus visités de l'histoire.



L'U.S. Open de tennis 1998, qui a accueilli sur son Web 383 millions de visiteurs de 157 pays, avait, lui, opté pour une solution constituée de différents serveurs IBM.



La Redoute utilise Net.Commerce d'IBM pour vendre en ligne la totalité de sa gamme de produits, avec des transactions totalement sécurisées.

Quant au tournoi de golf PGA Tour en 1998 (www.pgatour.com) il a pu, grâce aux serveurs IBM, afficher 200 millions de pages, tenir sa boutique électronique et alimenter les internautes en résultats, infos et anecdotes.

Chacun des serveurs IBM, du plus petit Netfinity au S/390, peut relever les défis du trafic, du volume et de la croissance qu'impose l'e-business.

Des questions ?

Sur quelles solutions e-business souhaitez-vous avoir plus d'informations ?

- Comment installer un site Web.
- Comment mieux vendre des produits et services sur le Web.
- Comment rendre ma chaîne d'approvisionnement plus efficace et mettre plus vite les produits sur le marché.
- Comment utiliser le Web pour conquérir de nouveaux marchés.
- Comment mettre en ligne les principales composantes de mon activité *(appels d'offre, devis, ressources humaines, etc).*

De quoi pensez-vous avoir besoin pour atteindre vos objectifs e-business ?

- De conseils stratégiques *(comment utiliser l'e-business pour aider mon entreprise ?).*
- De conseils technologiques *(comment associer les nouvelles technologies à mes systèmes actuels en conciliant efficacité et coûts ?).*
- D'expertise sur la façon dont l'e-business s'applique dans mon domaine d'activité.
- D'aide pour intégrer mes réseaux et faire en sorte qu'ils fonctionnent en synergie.
- De serveurs de haute capacité capables de gérer des millions de connexions/jour, et de traiter parallèlement des transactions complexes.
- D'aide pour développer des applications sur mesure, Intranet et Extranet.
- De conseils sur la sécurité *(comment protéger mon système d'information tout en fournissant la bonne information à ceux qui en ont besoin ?)*
- De conseils sur la façon dont l'e-business peut aider de petites entreprises à devenir grandes.

e-business

{ *Les faits :* l'e-business, ce n'est pas simplement acheter des livres sur le Web. Le "business-to-business" représente 60 % du commerce en ligne. }



IBM Global Services compte plus de 100 000 collaborateurs à travers 160 pays. Ils accompagnent des milliers d'entreprises dans leur développement e-business.

Sur le Web, il vous faut des gens d'expérience.

Connecter au Web les systèmes dont vous disposez demande une parfaite connaissance de technologies complexes et souvent très compartimentées. Et là, l'expertise et la longue expérience d'IBM dans l'intégration d'architectures multiples, de logiciels et de systèmes d'exploitation peuvent vous apporter beaucoup.

Mieux que n'importe quelle autre société, nous maîtrisons des environnements hétérogènes mêlant Windows NT*, UNIX, serveurs intermédiaires et grands serveurs d'entreprise.

IBM Global Services et les milliers de Partenaires Commerciaux dans le monde vous aident à définir, concevoir, planifier, mettre en œuvre et faire fonctionner votre solution e-business.

Et IBM Global Financing vous propose tout un choix de formules de financement en fonction de vos besoins et de vos contraintes.

La plupart des entreprises, quelle que soit leur taille, qu'IBM a aidées à devenir des entreprises en ligne, n'auraient jamais pensé pouvoir y arriver aussi rapidement. Pour des PME, quelques *semaines ont suffi.*

Et il ne nous a fallu que quelques petits mois pour que de très grandes sociétés deviennent, elles aussi, des entreprises en ligne à part entière.

Pour en savoir plus, appelez-nous au **0 801 TEL IBM** (0 801 835 426) ou mieux, connectez-vous à www.ibm.com/servers/ebusiness/fr (vous trouverez dans la partie gauche de cette page quelques-uns des sujets sur lesquels nous pouvons vous être utiles).

Notre site Web vous donnera toutes les informations qui vous aideront à transformer vos affaires en affaires en ligne ou à rendre plus efficace et plus rentable votre activité e-business actuelle.

www.ibm.com/servers/ebusiness/fr



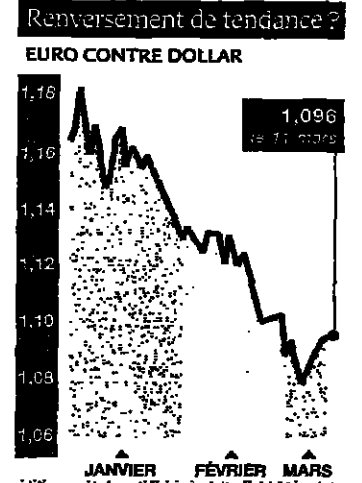
MARCHÉS Après deux mois de baisse ininterrompue, l'euro est parvenu à se redresser face au dollar. Il s'inscrivait, jeudi matin 11 mars, à 1,0970 dollar, après être tombé jusqu'à 1,0780 dollar, vendredi 5 mars. ● LES ANALYSTES attribuent cette reprise aux déclarations du président de la Bundesbank Hans Tietmeyer. Celui-ci a *affirmé qu'il n'était « pas intéressé »* par un affaiblissement continu de l'euro par rapport au dollar. ● MALGRÉ L'ARRIVÉE de l'euro et la création de la Banque *centrale européenne, M. Tietmeyer* demeure une personnalité très influente sur les marchés financiers. Ses propos tendent aussi à indiquer que les positions sont nuancées, au *sein même de la BCE, sur la question* du taux de change. ● LES EXPERTS estiment toutefois que le mouvement de remontée de l'euro restera limité en l'absence de signes d'accélération de la croissance en Europe.

Les déclarations du président de la Bundesbank font remonter l'euro

Malgré la naissance de la monnaie unique, Hans Tietmeyer conserve une influence considérable sur les marchés financiers. Les dirigeants politiques européens restent silencieux sur la question du taux de change

APRÈS DEUX MOIS de baisse ininterrompue (– 9 %), *l'euro est* parvenu à se redresser face au dollar. Il s'inscrivait, jeudi matin 11 mars, à 1,0970 dollar, après être tombé à un plus bas niveau de 1,0780 dollar vendredi 5 mars. Cette remontée peut sembler paradoxale compte tenu de l'absence de changement dans l'environnement économique mondial : aucun signe de décélération de la croissance n'est apparu aux Etats-Unis au cours des derniers jours, aucune marque d'accélération n'a été décelée en Europe. Le décalage conjoncturel entre les deux continents, favorable au dollar et pénalisant pour la monnaie européenne, ne s'est pas atténué.

Les experts attribuent la reprise de l'euro aux déclarations faites en début de semaine par le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer. Même si l'euro est censé *avoir mis fin à la toute-puissance* monétaire de l'Allemagne, même s'il n'est plus, au même rang que les autres, qu'un des dix-sept membres du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE), M. Tietmeyer n'en garde pas moins une grande influence sur les marchés financiers internationaux. Ses quelques commentaires, lundi 8 mars, sur la parité de l'euro ont suffi à renverser, au moins provisoirement, la tendance sur le marché des changes. M. Tietmeyer a affirmé qu'il n'était *« pas intéressé »* par un affaiblissement continu de l'euro par rapport au dollar, estimant que la politique monétaire européenne n'avait *« pas plus d'intérêt à un euro excessivement faible qu'à un euro excessivement fort »*.



Les propos du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, hostiles à un nouvel affaiblissement de l'euro ont arrêté le mouvement de baisse de la monnaie européenne.

Ces déclarations ont pris les investisseurs à contrepied. Quelques jours plus tôt, ces derniers avaient entendu plusieurs membres de la BCE sinon se féliciter du moins *s'accommoder de la baisse de l'euro*. Son président, Wim Duisenberg, avait lui-même expliqué que le recul de la devise européenne n'était pas *« un sujet d'inquiétude »* et ajouté que la force affichée par l'euro au moment de son lancement était plus *« l'exception que la règle »*. La faiblesse relative de l'euro face au dollar n'est *« pas malvenue »*, avait renchéri Tommaso Padoa-Schioppa, membre du directoire de la BCE. Ces propos avaient été interprétés comme une preuve de l'indifférence de la banque centrale à l'égard de la baisse de l'euro : ils avaient été perçus, par les opérateurs, comme une incitation et une autorisation à vendre la monnaie européenne.

« Il n'y a pas de différence sur le fond, mais dans la forme, car les personnalités qui s'expriment n'ont pas le même caractère », tient à minimiser un expert monétaire européen. *« Et M. Tietmeyer a plus l'habitude que M. Duisenberg de parler aux marchés »*, ajoute-t-il. Selon les analystes, toutefois, les commentaires de M. Tietmeyer démontrent que les positions sont nuancées, au sein même de la BCE, sur le taux de change.

D'un côté, les « colombes » estiment que le recul de la monnaie européenne n'est pas tragique. Au contraire, celui-ci représente un stimulant monétaire efficace pour les exportations des entreprises du Vieux Continent, et notamment allemandes, qui ont été sévèrement touchées par la crise asiatique. Cette attitude souple ne serait pas sans rappeler celle suivie par les Etats-Unis et connue sous le nom de *« benign neglect »* (douce négligence). Washington ne fait pas du niveau du dollar une priorité de sa politique monétaire.

Cette tolérance et cette insouciance s'opposent au point de vue exprimé par le président de la Bundesbank. Pour M. Tietmeyer, qui incarne le camp des « faucons », défendre la valeur d'une monnaie, c'est assurer la crédibilité de l'euro et garantir le pouvoir d'achat des citoyens européens. Cette intransigeance est celle, historique, des autorités monétaires allemandes. Pour elles, la force du deutschemark a toujours représenté un atout et non un handicap pour l'économie. Non seulement une monnaie forte préserve la valeur du patrimoine de la nation mais elle permet en outre de garantir le faible niveau des taux d'intérêt. L'introduction de l'euro n'a pas modifié la vision monétaire allemande.

Selon les analystes, l'influence de M. Tietmeyer sur les marchés s'explique d'autant mieux qu'aux yeux des opérateurs le président de la Bundesbank conserverait une grand emprise sur ses collègues de la BCE. Avec le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, M. Tietmeyer continuerait de fait à téléguider la politique monétaire dans l'Euroland.

L'impact des propos tenus par le président de la Bundesbank a été accru par le flottement du pouvoir politique sur le taux de change. Selon le traité de Maastricht, c'est pourtant à lui, et non à la BCE, qu'il revient de déterminer le niveau souhaitable de l'euro. Mais le ministre allemand des finances, Oskar Lafontaine, président en exercice de l'Euro-11 et donc, à ce titre, porte-parole officiel de l'euro, s'est montré très discret sur le sujet de la parité. Il a préféré *critiquer la politique de taux suivie par* la BCE et promouvoir son projet, finalement abandonné, d'instaurer des zones cibles. De son côté, si le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a affirmé qu'il est *« sur le moyen terme, sans ambiguïté, pour un euro fort »*, il s'est montré moins précis sur l'évolution actuelle. *« Nous avons, grosso modo, une situation qui est équilibrée. Il y aura toujours, à 5 % ou 10 % près, des fluctuations dans les deux sens »*, a poursuivi le ministre.

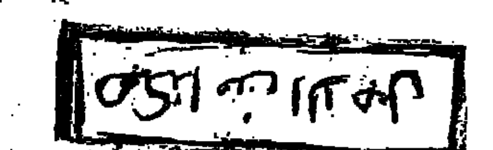
Les analystes restent, dans l'ensemble, extrêmement réservés sur la capacité de l'euro à confirmer son redressement au cours des prochaines semaines. L'environnement économique demeure favorable au dollar, notent-ils, de même que les anticipations sur les taux d'intérêt. Enfin, de nouvelles déclarations de M. Tietmeyer hostiles à un euro faible pourraient finir par déboucher sur un conflit avec les dirigeants politiques européens, conflit de nature à augmenter la défiance des investisseurs internationaux à l'égard de l'euro.

Pierre-Antoine Delhommais

Bonn abandonne son projet de zones cibles

L'Allemagne n'est pas partisane de la création de *« zones cibles »* pour limiter les fluctuations des monnaies, leur préférant une plus grande coopération afin d'assurer la stabilité des parités de change, selon un document publié mercredi 10 mars par le ministère allemand des finances. *« Le gouvernement fédéral ne vise pas à mettre en œuvre un concept de zones cibles »*, explique le ministère dans une réponse écrite aux questions de parlementaires d'opposition. *« Au lieu de cela le gouvernement fait tout son possible pour renforcer la coopération entre les grandes puissances économiques afin de favoriser la stabilité du système financier international »*, ajoute le texte.

Le ministre des finances, Oskar Lafontaine, s'était pourtant fait l'avocat des zones cibles après l'arrivée au pouvoir des sociaux-démocrates en Allemagne, à l'automne 1998. Mais l'hostilité de Washington et les réticences de Paris ont fini par décider Bonn à abandonner son projet.



Renault reste seul en lice pour reprendre Nissan

DaimlerChrysler a annoncé la rupture de ses négociations avec le constructeur automobile japonais. La firme française pourrait acquérir entre 33 % et 40 % de son homologue nipponne

Le groupe germano américain DaimlerChrysler a annoncé, mercredi 10 mars qu'il interrompait ses pourparlers avec Nissan à propos d'une prise de participation dans le constructeur automobile japonais. *« L'intégration de Daimler et de Chrysler est pour nous prioritaire »*, a déclaré Jürgen Schrempp, co-président de DaimlerChrysler. En outre, l'endettement considérable du constructeur japonais aurait fait reculer le groupe germano-américain. Cette décision laisse désormais la voie *libre à Renault, seul candidat officiel* à une prise de participation dans Nissan. *Même si le rapprochement* constitue une opportunité réelle pour Renault, le PDG du groupe français préfère rester *prudent, confirmant que les discussions* se poursuivaient avec Nissan. Une décision devrait être prise d'ici le 31 mars, date de la clôture de l'exercice fiscal de Nissan. Renault poursuit *parallèlement* des négociations sur les 35 heures. La direction a proposé, mardi 9 mars, 5 000 embauches sur cinq ans.

CONTRE toute attente, DaimlerChrysler *a jeté l'éponge face à* Nissan. A l'issue d'une ultime rencontre avec Yoshikazu Hanawa, patron du constructeur japonais, Jürgen Schrempp, co-président de DaimlerChrysler a interrompu mercredi 10 mars les pourparlers engagés depuis trois mois.

Le groupe germano-américain n'est plus candidat à une prise de participation dans Nissan Motor et se désintéresse aussi de sa filiale dans les véhicules utilitaires, Nissan Diesel, même si les deux groupes vont poursuivre leurs coopération dans ce domaine. Le développement en commun d'un petit camion de 3 à 9 tonnes à partir de 2002 est toujours prévu. *Cette décision laisse désormais la* voie libre à Renault, seul candidat officiel à une prise de participation dans Nissan. Louis Schweitzer, le PDG de Renault, a immédiatement réagi prudemment. *« Nous avons déclaré que nous étions intéressés par une prise de participation dans Nissan. Nous poursuivons nos discussions. Mais nous n'avons pas remis d'offre à ce stade »*, a-t-il affirmé mercredi 10 mars au Salon de l'automobile de Genève.

De son côté, Jürgen Schrempp a commenté sa décision en affirmant que *« l'intégration de Daimler et de Chrysler est pour nous prioritaire »* depuis la fusion survenue l'année dernière. Le groupe a dû *« admettre que les possibilités offertes par une relation étroite avec Nissan ne sont pas accessibles si facilement et si rapidement que nous l'avions attendu tout d'abord »*. Au siège du constructeur, à Stuttgart, on indique qu'il était très difficile d'évaluer les risques et les potentialités d'une telle opération. L'endettement considérable du constructeur japonais aurait en particulier fait réfléchir les dirigeants germano-américains.

Alors que le groupe compte toujours réaliser à terme le quart de son chiffre d'affaires en Asie, ses dirigeants ont « choisi une logique financière, plutôt que de suivre les arguments stratégiques d'une implantation dans cette partie du monde », indique Klaus-Jürgen Melzner, analyste automobile à la Deutsche Bank. *« Les Américains sont obnubilés par le cash flow. C'est moins essentiel en Europe. Daimler tout seul se serait probablement lancé dans l'aventure »*, estime un banquier japonais.

La dette de Nissan est estimée entre 2 500 et 4 500 milliards de yens (19 et 34 milliards d'euros). Non seulement, Nissan ne génère pas de profits (ses ventes au Japon ont chuté de 16 % en février par rapport à l'année précédente), mais le constructeur fait partie d'un des *keiretsu* les plus malmenés par la récession, le groupe Fuyo, centré autour de la banque Fuji, dont le bilan est loin d'être le plus sain des grandes banques commerciales. Du coup Nissan est dans le collimateur des agences de notation financière. Ainsi Moody's Investors Service *a indiqué jeudi* 11 mars qu'elle abaissait la note de Nissan Motor, reléguant ainsi ses obligations parmi les « junk bonds » (valeurs hautement spéculatives), après l'échec des négociations menées avec DaimlerChrysler. *Dans la foulée, la Bourse* de Tokyo a vivement réagi, l'action Nissan Motor a fortement baissé jeudi, perdant 11,91 %.

UNE SOMME ABORDABLE

La situation financière calamiteuse de Nissan a donc de quoi effrayer. Dans ces conditions, le constructeur japonais reste-t-il une bonne opportunité pour Renault, qui reste désormais seul en course ? *Premier élément de réponse* : si le constructeur japonais n'était pas en difficulté, il serait hors de question pour Renault de s'offrir une participation dans Nissan. La dette du japonnais est prise en compte dans sa valorisation actuelle. Si l'on reprend les estimations avancées par l'agence japonaise Jiji, selon laquelle Renault prendrait une participation de 33,4 % du capital, le constructeur français aurait à débourser 17 milliards de francs environ. Une somme importante, mais qui reste abordable pour Renault qui vient d'annoncer 8,4 milliards de francs de bénéfices et qui dispose d'une trésorerie conséquente.

Ensuite la mauvaise santé financière de Nissan ne doit pas faire oublier ses atouts intrinsèques. *« Sur le plan industriel, le constructeur japonais dispose d'une qualité et d'une fiabilité comparables à celles de Toyota, qui reste parmi les meilleurs du monde*, analyse un expert ; *de plus la productivité de ses usines est l'une des plus élevées avec 120 voitures produites par salarié contre la moitié pour les constructeurs européens. »*

PROFONDE RÉORGANISATION

Enfin, sur le plan géographique, la complémentarité entre les deux groupes est exemplaire. Le japonais est très présent sur l'Asie – notamment au Japon, à Taïwan et en Thaïlande – et les Etats-Unis, deux zones où Renault est quasiment absent. En revanche le constructeur français bénéficie de bonnes positions en Europe et en Amérique latine, qui restent les points faibles de Nissan.

Cette complémentarité géographique pourrait, selon certains experts, se concrétiser par la fabrication de petites voitures sur des plates-formes communes en Europe et au Japon. Cette orientation n'irait pas sans une profonde réorganisation, comme le rappelle un observateur, Nissan compte actuellement 27 plates-formes alors que Renault, dans le cadre de son plan de rationalisation, ne devrait plus en compter que trois à terme.

Enfin le rapprochement se révélerait également très pertinent en termes de gamme de voiture. Ainsi Renault lorgne sur les 4 X 4 et les pick-up de Nissan, secteur où *la firme* au losange est pour le moment absente.

L'opportunité est donc alléchante. Mais après le retrait de DaimlerChrysler, on ne veut pas crier victoire trop vite du côté de Renault, alors qu'on se situe dans la dernière ligne droite des négociations. Une décision devrait être prise d'ici au *31 mars*, date de la clôture de l'exercice fiscal de Nissan.

Stéphane Lauer, Brice Pedroletti (à Tokyo) et Philippe Ricard

Deux constructeurs complémentaires

• RENAULT •

RÉSULTAT NET en millions d'euros

1994	95	96	97	98
560	330	-800	830	1 350

RÉPARTITION DES VENTES en volume

FRANCE 34% ; EUROPE OCCIDENTALE 50,5% ; AUTRES 15,5%

Source : Renault (1998)

total des ventes de Renault 2 128 558 véhicules

• NISSAN •

RÉSULTAT NET en millions d'euros

1994	95	96	97	98
-660	-1 260	-670	589	-106

RÉPARTITION DES VENTES en volume

JAPON 42,1% ; AMÉRIQUE DU NORD 29,8% ; EUROPE 16,7% ; AUTRES 11,4%

Source : Nissan (exerc. fiscal clos au 31 mars 1998)

total des ventes de Nissan 2 367 878 véhicules

Renault VI s'intéresse à Nissan Diesel

Alors que DaimlerChrysler voulait en priorité reprendre Nissan Diesel, la filiale camions du groupe japonais, chez Renault, Louis Schweitzer confiait récemment qu'il était intéressé, lui, par les voitures de Nissan. *« C'est une négociation de groupe à groupe. Si elle aboutit à un accord, Renault VI ne pourra pas ne pas regarder la filiale Nissan Diesel »*, a cependant précisé Patrick Faure, le PDG de Renault Véhicules Industriels, mercredi 10 mars, tout en soulignant que Renault VI n'était pas associé aux discussions en cours.

***Nissan Diesel est le douzième constructeur mondial de camions,* dont il avait construit 47 500 unités (de plus de 5 tonnes) en 1997.**

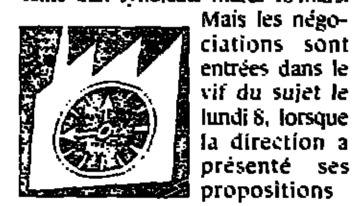
Les implantations de Renault (hors UE)

- **Turquie** : une usine à Bursa ; production : 160 000 voitures en 1999.
- **Brésil** : une usine à Curitiba ; *production* : 120 000 voitures en 2001.
- **Argentine** : une *usine à* Cordoba ; production : 120 000 voitures en 2001.
- **Roumanie** (projet) : reprise du constructeur local Dacia ; objectif : *100 000 voitures.*
- **Chine** (projet) : joint-venture avec Beijing Automotive (Pékin) ; objectif : 40 000 voitures.
- **Taïwan** (projet) : joint-venture avec Formosa Plastic ; *objectif* : 30 000 voitures.
- **Russie** (projet) : joint-venture avec Moskvitch (Moscou) ; objectif : 120 000 voitures.

(Source : *L'Usine nouvelle*)

Après PSA, Renault sur la voie d'un accord sur le temps de travail

OUVERTES le 2 février, les négociations sur les 35 heures chez Renault doivent se terminer jeudi 25 *mars. La direction remettra un* texte aux syndicats mardi 16 mars. Mais les négociations sont entrées dans le vif du sujet le lundi 8, lorsque la direction a présenté ses propositions *concernant* l'évolution des effectifs. Chez Renault, la négociation concerne les 44 000 salariés de la maison-mère. D'importantes filiales comme *l'usine de Maubeuge en sont* exclues. Chez Peugeot-Citroën, les négociations concernaient 92 000 salariés.



35 HEURES

Sur les 44 000 salariés, Renault *propose de faire partir en préretraite* 9 600 salariés de plus de cinquante-sept ans, voire dans certains cas de plus de cinquante-cinq ans, alors que PSA propose de faire partir 12 500 personnes. *Rapportés aux* effectifs concernés, les départs sont donc plus nombreux chez Renault où la pyramide des âges est encore *plus déséquilibrée. En contrepartie*, Renault propose d'embaucher 3 300 personnes, contre 4 200 chez PSA. Dans les deux cas, une embauche compense donc environ trois départs.

Par ailleurs, Renault propose d'embaucher 1 700 jeunes en raison des 35 heures. La réduction du temps de travail amènera PSA à recruter 3 000 personnes. *Mais, en raison* de l'augmentation de l'activité, Peugeot-Citroën prévoit également d'embaucher 1 500 personnes, ce que n'envisage pas Renault. *Globalement PSA devrait donc recruter* 8 700 personnes et Renault, dans le périmètre concerné, 5 000.

NEUF JOURS DE CONGÉS

Le groupe de Louis Schweitzer estime que l'extension de l'accord à l'ensemble de sa branche automobile, soit 56 800 personnes, l'amènera à recruter 6 400 jeunes sur cinq ans. *Pour sa direction, l'effort de* productivité doit être de 7 % par an. La croissance attendue du marché européen étant de 2 % en moyenne, *la baisse annuelle des effectifs doit* être de 5 %.

Autre aspect important de la négociation : l'organisation du travail. Comme PSA, la direction de Re*nault a calculé le temps de travail en* excluant certaines pauses (vingt minutes par jour). Le temps de travail effectif des salariés postés est d'ores et déjà de 36 h 30. Pour parvenir *aux 35 heures en moyenne* annuelle, Renault envisage d'accorder neuf jours de congés supplémentaires aux ouvriers et techniciens. Mais PSA ayant accordé onze jours, les syndicats se disent convaincus que la proposition de la direction sera *« améliorée »*. Chez les deux constructeurs, une partie de ce temps libéré sera consacré à la for*mation. Chez PSA, les cadres* devront lui consacrer quatre des onze jours. Chez Renault, les cadres auraient droit à huit jours de congés ainsi qu'à six jours consacrés à la *formation.*

Comme chez PSA, un des points difficiles de la négociation concerne le travail le samedi. Actuellement, cette question fait l'objet de plusieurs accords d'établissement. L'accord doit-il ou non évoquer cette question au niveau central ? Le débat ne semble pas encore tranché. Les points à éclaircir restent nombreux. Néanmoins, FO, deuxième syndicat, semble optimiste. Même si le travail le samedi, les horaires des cadres au forfait et la référence à l'accord signé en juillet 1998 dans la métallurgie constituent trois points d'achoppement. *La CFDT, troisième syndicat,* semble, elle, plus divisée. Si certains de ses responsables reconnaissent qu'un effort a été fait sur l'emploi, d'autres estiment que ceux-ci *restent insuffisants* pour s'orienter vers une signature.

Frédéric Lemaitre

Telecom Italia organise sa riposte à l'offensive boursière d'Olivetti

ROME
de notre correspondant

Pratiquement trois semaines *après le lancement de l'offensive* boursière d'Olivetti contre Telecom Italia, le conseil d'administration de l'ancien monopole public a mis au point, mercredi 10 mars, sa *contre-attaque. A l'issue de plus de* cinq heures de réunion, le plan de Franco Bernabè, l'administrateur délégué, a été approuvé. Il se compose de trois actions destinées à renchérir le coût de l'offre publique d'achat (OPA) que se propose de lancer Olivetti sur 100 % du capital de Telecom.

D'abord, Telecom Italia propose aux actionnaires de TIM, sa filiale de téléphonie mobile contrôlée à 60 %, d'échanger les 40 % de titres dispersés en Bourse contre des actions Telecom Italia, sur la base de cinq pour quatre *si elles* sont ordinaires, et de neuf pour vingt si elles sont d'épargne. Cette offre publique d'échange (OPE) devrait être lancée dix jours après une assemblée générale extraordinaire destinée à approuver les décisions prises mercredi. Celle-ci pourrait être convoquée pour le 12 avril.

La prise de contrôle total de TIM *par Telecom Italia lui permettrait* d'augmenter d'environ 40 % le coût de l'OPA, initialement chiffrée à 52,5 milliards d'euros. Elle aurait pour avantage annexe de permettre l'intégration du téléphone fixe et du téléphone mobile, et de contrer ainsi la concurrence du troisième opérateur, Wind, qui s'est lancé depuis le 1er mars sur le marché italien suivant cette formule (*Le Monde* du 2 mars).

Deuxième volet de la contre-attaque : la distribution, pour tous les détenteurs d'actions ordinaires et d'épargne de Telecom Italia, d'un bon de conversion qui serait *assimilable à un droit d'option* pour une augmentation de capital, négociable en Bourse pendant cinq jours. Il serait ainsi offert gratuitement 10 actions ordinaires en échange de 34 bons de conversion présentés conjointement à 10 ac*tions d'épargne. Cette opération* durerait une semaine et permettrait d'augmenter la capitalisation de l'entreprise par la transformation des actions d'épargne en actions ordinaires.

Trois actions sont destinées à renchérir le coût de l'OPA d'Olivetti

Dernière offensive : une opération de rachat d'actions, pouvant représenter jusqu'à 10 % du capital, à un prix de 15 € par action alors que le montant de l'OPA a été fixé à 10 €euros. Ce rachat serait financé *par l'émission d'un prêt d'environ* 10 milliards d'euros. Les conseillers de Telecom Italia, à savoir JP Morgan, IMI et Crédit suisse First Boston, auraient déjà trouvé les bailleurs de fonds. L'opération favoriserait une *hausse du cours* du titre Telecom Italia, rendant encore plus chère l'OPA.

Il a été calculé qu'au total, la capitalisation de Telecom Italia passerait de 52,5 milliards d'euros à 87 milliards, soit une hausse de 70 %. Il faut cependant que la Consob (Commission des opérations en Bourse) donne son accord *sur la légalité de ces opérations.* Avant qu'elles ne soient officiellement connues, Roberto Colaninno, patron d'Olivetti, a présenté à la Consob une requête en vue de bloquer par anticipation les initiatives supposées de Franco Bernabè, au *motif que celles-ci* seraient contraires aux règles du marché. Il est vrai que la presse avait quelque peu éventé la stratégie de Telecom Italia, ce qui a d'ailleurs motivé une plainte de cette société auprès du procureur de la République de Rome.

Il faudra également que l'assemblée générale extraordinaire valide les décisions du conseil d'administration. 30 % de ses actionnaires doivent approuver cette opération, comme l'exige la réglementation en matière d'OPA. Il reste donc encore du chemin à faire avant que ne s'achève cette vaste partie d'échecs où tous les coups seront calculés avant d'être portés. Il n'est pas non plus exclu que Franco Ber*nabè dépose un recours devant le* tribunal administratif à la suite du feu vert donné, le 27 février, par la Consob à l'OPA après l'avoir rejetée une semaine auparavant.

En ce qui concerne le plan industriel qui devrait accompagner la contre-offensive, les détails n'ont pas encore été communiqués. Toutes les participations dans les sociétés jugées non stratégiques seraient cédées et le patrimoine immobilier considéré comme non stratégique pour l'entreprise sera confié à une nouvelle société. Il est *d'autre part prévu, d'ici à 2002,* une réduction des tarifs pouvant aller jusqu'à 50 %, notamment en ce qui concerne les communications internationales. Enfin, le conseil *d'administration a examiné le bilan* de l'année 1998 qui, selon les premières indiscrétions, se traduirait par une chiffre d'affaires en progression de 8 % et une augmentation des bénéfices de 40 %, soit 1,9 milliard d'euros. Cette bonne *santé sera-t-elle suffisante pour* convaincre les marchés financiers et les actionnaires que Telecom Italia est une proie trop belle pour être engloutie et doit continuer *seule son chemin ? La réponse ne* sera pas connue avant de longues semaines. D'ici là, les surprises ne sont pas exclues.

Michel Bôle-Richard

L'offensive de la BNP plonge le monde bancaire dans la confusion

Le ministère de l'économie et des finances et la Banque de France affirment « examiner avec attention les conséquences » de l'opération menée à l'encontre de SG-Paribas. Les syndicats font part de leurs inquiétudes

Le raid surprise lancé par la BNP sur la Société générale et Paribas apporte beaucoup plus d'interrogations au monde bancaire que de réponses. Le ministère de l'économie et des finances et la *Banque de France* ont publié, mercredi 10 mars, un communiqué commun, ce qui constitue une *première*. Les deux autorités vont *« examiner avec attention les conséquences »* de cette opération *« au regard du bon fonctionnement du système bancaire et financier français »*. Les syndicats ont fait part de leurs vives inquiétudes. Ce projet de fusion risquerait *« d'avoir des répercussions extrêmement graves sur l'avenir du réseau BNP et SG ainsi que sur l'emploi de milliers de salariés »*, a noté la fédération CGT des banques. Le Conseil des marchés financiers (CMF) devra se prononcer dans un délai de cinq jours de Bourse sur la recevabilité de l'offre de la BNP.

RÉUSSIRA, réussira pas ? C'est la question que se posent tous les milieux d'affaires, bluffés par l'audace de Michel Pébereau, le président de la BNP, et par sa *« proposition publique de fusion à trois »*, avec la Société générale et Paribas. L'interrogation, comme l'offre, est double et interactive. La BNP va-t-elle réussir son opération de marché et, surtout, est-il possible de réussir une fusion à trois, sans entente, pour former un grand groupe bancaire ?

La réponse dépendra des actionnaires des deux banques cibles et de ceux de la BNP. Elle dépendra surtout de la capacité des dirigeants des trois maisons à trouver un terrain d'entente. Rien n'est moins sûr. *« Michel Pébereau a mis un pistolet armé sur la tempe de Daniel Bouton et d'André Lévy-Lang*, commentait hier un observateur, *on se demande maintenant comment il peut pacifier la situation et désarmer le combat »*. Le PDG de la BNP, qui récuse absolument cette présentation de sa double offre, mise sur la force de conviction de son projet industriel pour que ni M. Bouton, ni M. Lévy-Lang, ni leurs conseils d'administration respectifs n'interprètent mal son initiative.

La réponse ne se fera pas attendre très longtemps. Les deux banques cibles de la BNP ont toutes deux pris des conseils pour les éclairer sur l'attitude et les ripostes possibles, la Société générale travaillant avec Morgan Stanley et Paribas avec Rothschild et Cie, et elles vont consulter les représentants de leurs actionnaires. Le conseil de surveillance de Paribas est convoqué jeudi 11 mars à 18 h 30, et le conseil d'administration de la Société générale vendredi 12 mars, à 8 h 30. Après une première réaction à chaud des directions des deux banques, qui ont dénoncé l'offre comme inamicale et aventureuse, une position plus ferme devrait être connue vendredi en fin d'après-midi.

La BNP estime qu'il est difficile de monter simplement une riposte à son projet. Le nouvel ensemble est tellement gigantesque et une fusion à trois tellement difficile à mettre en œuvre qu'une banque étrangère – seule alternative possible – réfléchirait à deux fois avant de se lancer en chevalier blanc. *« Pour faire une offre en titres, il faut être sûr que la monnaie d'échange, c'est-à-dire son cours de Bourse va tenir »*, constate un banquier d'affaires : *« Pour payer en monnaie sonnante et trébuchante, au moins en partie, ce qu'apprécient souvent les actionnaires, il faut pouvoir mobiliser des montants gigantesques, ce qui risque de détériorer les ratios de fonds propres du chevalier blanc potentiel »*.

Les offres gigognes compliquent également la tactique : toute personne qui veut acheter la Société générale doit respecter l'engagement irrévocable pris vis-à-vis des actionnaires de Paribas. Toute personne qui voudrait acheter la BNP devra aussi tenir les engagements qu'elle a pris cette fois vis-à-vis de la Société générale et de Paribas. Et pour acheter Paribas, il faut surenchérir sur une prime assez élevée. C'est d'ailleurs précisément parce que la date limite pour déposer une surenchère à l'offre Société générale tombait le 10 mars que la BNP a déposé ses offres le 9 mars. Le calendrier est désormais totalement bouleversé par les nouvelles offres.

Sûre de son projet – et de la faible probabilité de lui trouver une meilleure alternative – la BNP n'offre pas une forte prime aux actionnaires de la Société générale. C'est aussi, affirme-t-elle, une manière de montrer qu'elle veut être amicale : les offres concertées offrent en général une prime moins élevée que les opérations hostiles. Mais, déjà, certains actionnaires le déplorent. Ils auraient au moins souhaité que la BNP l'assortisse de certificats de valeur garantie, ces CVG apparus notamment au moment de l'offre publique d'achat d'AXA sur l'UAP, qui donnent une garantie de prix différée aux actionnaires qui font confiance à l'acheteur.

● **Les syndicats n'ont pas manqué de faire part de leurs vives inquiétudes.** Ce projet de fusion risquerait *« d'avoir des répercussions extrêmement graves sur l'avenir du réseau BNP et SG ainsi que sur l'emploi de milliers de salariés »*, a noté mercredi 10 mars la fédération CGT des banques. Même si Michel Pébereau a assuré que ce projet n'entraînerait pas de licenciements collectifs en France, les réductions d'effectifs sont inévitables, mais elles se feront *« par des départs naturels ou volontaires, et le recours au temps partiel »*, affirme la BNP.

Il n'empêche, ce projet *« n'a pas de logique industrielle ou commerciale propre »* et ne *« répond manifestement plus à la logique des marchés qui attendent une restructuration sauvage des réseaux de banques de détail en France, au seul bénéfice de l'actionnaire »*, ont indiqué les cinq syndicats de la Société générale dans une déclaration commune. Ils *« considèrent que l'emploi ne doit pas être sacrifié à l'exigence des fonds de pensions nord-américains ou des marchés en général »*. *« Ça va être un jeu de massacre »*, résumait, de son côté, FO-Paribas. Le SNB-CGC a affirmé que cette initiative aurait *« des conséquences sociales préjudiciables »*. Les syndicats de la BNP sont, quant à eux, plus réservés.

● **Preuve de l'ampleur de l'opération, le ministère de l'économie et des finances et la Banque de France** ont publié, mercredi *10 mars, un communiqué commun*, une première ! Les deux autorités vont *« examiner avec attention les conséquences »* de cette opération *« au regard du bon fonctionnement du système bancaire et financier français »*. *« Les pouvoirs publics souhaitent que tous les acteurs concernés privilégient les solutions les plus respectueuses du bon fonctionnement de la place, des intérêts industriels et sociaux ainsi que de l'intérêt national »*, indiquent le ministère et la Banque de France. Les pouvoirs publics craignent qu'un établissement étranger ne finisse par mettre la main sur le secteur financier français.

● **Quel est le calendrier ?** L'offre de la BNP doit recevoir le feu vert du Conseil des marchés financiers (CMF) et de la Commission des opérations de Bourse (COB). Le CMF dipose de cinq jours de Bourse, soit jusqu'à mardi soir 16 mars, pour se prononcer sur la recevabilité des deux offres de la BNP. L'ouverture des offres ne pourra effectivement démarrer qu'après publication des notes d'information de la BNP, visées par la COB, et l'accord du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI), qui dépend de la Banque de France. Les cibles devront ensuite publier des notes d'information « en réponse ». Ce n'est qu'après que les offres de la BNP peuvent démarrer. La durée totale des offres dure 25 jours de Bourse et ne peut dépasser 35 jours. Elles sont irrévocables, sauf si un nouvel arrivant dépose une offre sur l'un des acteurs qui changerait la donne.

● **L'agence de notation** Standard & Poor's a mis sous surveillance avec *« implication indéterminée »* les notes de la BNP et de ses filiales. Fitch IBCA a, de son côté, placé les notes de la banque *« sous surveillance avec implication négative »*.

● **Le Congrès juif mondial** (CJM) a fait part de son opposition au projet de fusion SBP, sans grande surprise. *« Il ne fait aucun doute que nous nous opposerions vigoureusement à la fusion dans les circonstances actuelles, compte tenu de l'attitude non coopérative des banques françaises »*, sur la question des avoirs juifs, a indiqué le CJM. Plusieurs banques françaises poursuivies aux Etats-Unis par des rescapés de l'Holocauste ou leurs ayants droit, dont la BNP, SG et Paribas, ont réaffirmé leur *« engagement à régler ce dossier le plus rapidement »*, mais elles veulent que ce soit fait *« en France et avec la communauté juive française »*. Le CJM, qui a mené un combat victorieux contre les banques suisses et allemandes, ne peut techiquement interdire cette fusion, mais son avis pèse lourd dans les décisions des autorités financières de l'Etat et de la ville de New York, qui, elles, ont le pouvoir de boycotter les banques françaises outre-Atlantique.

Sophie Fay et Pascale Santi

Une réaction mesurée des marchés boursiers

APRÈS AVOIR, sans succès, tenté auprès du gouvernement et de plusieurs banquiers de marier sa banque à d'autres établissements, Michel Pébereau, le président de la BNP, s'en remet au marché pour juger du bien-fondé du rapprochement de son établissement avec SG Paribas. Va t-il gagner son pari ? Jeudi 11 mars, lors de la reprise des cotations, l'action BNP s'appréciait de 0,77 % tandis que celle de la Société générale grimpait de 10,65 %, et le titre Paribas bondissait de 15,18 %.

Incrédules à l'arrivée, les analystes sont sortis de la réunion de présentation de l'opération faite mercredi matin par Michel Pébereau avec un a priori plutôt favorable. La tonalité était la même à l'étranger. *« C'est très positif pour la BNP ; cela en fait un acteur majeur sur la scène européenne et la positionne favorablement pour se faire une place importante en Amérique du Nord »*, a jugé Keith Stock, consultant en gestion à New York. *« En France, il n'y avait pas de groupe de dimension réellement globale en Europe du type de la Deutsche Bank. Grâce cette combinaison à trois avec AXA derrière, on aura la première banque française de taille réllement mondiale »*, s'est félicité Mamoru Takahashi, de la banque Fuji au Japon.

Mais les analystes notent quelques éléments d'incohérence dans le projet de M. Pébereau. *« Si le projet industriel de la BNP paraît pertinent sur le papier, cette opération, par son caractère hostile, manque d'une dimension manageriale, ce qui n'était pas le cas lors de la présentation du mariage entre la Société générale et la Banque Paribas »*, note Robert Boublil, de la société de Bourse Wargny. Surtout, les analystes se demandent ce que fera la BNP si elle n'obtient que le contrôle de Paribas, et pas celui de la Société générale. Il est loin d'être certain que les deux offres soient simultanément acceptées par les actionnaires. Globalement, les analystes jugent *« correct »* le prix proposé pour Paribas *mais « modeste »* l'offre faite sur la Société générale.

Ce manque de « générosité » pourrait faciliter la surenchère d'un établissement étranger malgré l'obligation, pour celui-ci, de faire une offre sur les trois titres. Une chose est sûre, la restructuration du secteur bancaire français a bénéficié à l'ensemble des valeurs de secteur sur le Vieux Continent. L'action de la Dresdner Bank, présente au capital de la BNP et liée avec la banque par des accords de coopération, s'est envolée de 5,48 %.

Joël Morio avec Brice Pedroletti à Tokyo et Patrice de Beer à New York

Lionel Jospin accepte sans états d'âme la fin du « capitalisme de papa »

TOUS CEUX qui ont approché Lionel Jospin le savent : s'il y a bien une chose qu'il n'aime pas, c'est qu'on lui reproche de ne pas honorer ses engagements. Lui fait-on

ANALYSE

Le gouvernement peut faire valoir qu'il agit dans l'intérêt de l'économie

grief d'avoir manqué à sa parole dans le cas de Renault-Vilvorde, dont la fermeture avait été vivement critiquée par la gauche, ou dans celui de France Télécom, dont le capital devait rester à 100 % public, aussitôt il s'insurge. Réflexe compréhensible : il a si souvent brocardé Jacques Chirac pour avoir fait l'exact contraire de ce qu'il avait annoncé qu'il cherche naturellement à préserver son image, celle d'un premier ministre qui *« dit ce qu'il fait et fait ce qu'il dit »*.

Au risque de susciter le courroux jospinien, faut-il malgré tout instruire ce procès en engagements bafoués ? Faut-il prendre un malin plaisir à rappeler que M. Jospin s'était prononcé, avant les législatives, contre toute ouverture de capital – il avait même rappelé à l'ordre François Hollande sur le sujet – et qu'il privatise maintenant plus vite que tous ses prédécesseurs ? L'offensive surprise que la BNP vient de lancer sur la Société générale et Paribas souligne que la vraie question à laquelle la gauche est confrontée doit être formulée différemment : alors que le capitalisme français est engagé depuis peu dans une des mutations les plus profondes de son histoire récente, les dirigeants socialistes ont-ils une stratégie pour y faire face ?

De prime abord, la réponse ne fait guère de doute : en dépit des « conventions » organisées par le PS en 1996, sur l'économie ou sur la mondialisation, c'est non. Si, jusqu'en 1997, les socialistes promettent qu'ils ne conduiront aucune privatisation, serait-elle partielle, s'ils assurent qu'ils vont défendre bec et ongles les services publics contre les assauts du marché, c'est parce qu'ils n'ont pas une claire conscience de l'onde de choc qui est en train d'atteindre le capitalisme français.

Qui d'ailleurs peut se vanter d'avoir senti venir la bourrasque ? Par commodité, on dit souvent que le milieu des années 80 est une époque charnière pour l'économie française. Avec les mesures de déréglementation et les premières privatisations rampantes conduites par la gauche à partir de 1984, puis les privatisations à vive allure impulsées par la droite à partir de 1986, l'ouverture du capitalisme français aux grands vents de la concurrence paraît de l'histoire ancienne.

Pourtant, c'est faux. Au gré des alternances, les privatisations se sont, certes, accélérées. Mais, avec le système des groupes d'actionnaires stables des « privatisées », connus sous le sobriquet de « noyaux durs », avec le réseau de participations croisées que les grands patrons français ont tissé entre eux, sans parler du réseau tentaculaire de la Caisse des dépôts, le capitalisme français est encore resté ce qu'il avait toujours été : autoprotégé. Dans ce système-là, il n'y a ni OPA ni attaque inamicale, en dehors de celle ourdie – dans le cas de la Société générale, en 1989 – par le ministère des finances lui-même.

PROMESSES INCONSIDÉRÉES

Alors, de quand date le basculement ? Il est, en réalité, très récent. A partir des années 1994-1995, tout s'accélère : les « noyaux durs » explosent ; les grands groupes industriels et financiers commencent à dénouer leurs participations croisées ; longtemps absents de la Bourse de Paris, les investisseurs étrangers font soudainement monter leurs participations dans le capital des firmes françaises ; de leur côté, les grands patrons se convertissent aux commandements du « gouvernement d'entreprise »... Bref, quand M. Jospin s'installe à Matignon, le capitalisme français est en pleine effervescence.

Le premier ministre a-t-il conscience que les règles du jeu sont en passe d'être totalement modifiées ? Mesure-t-il qu'il ne peut sommer Renault de ne pas fermer Vilvorde sans faire fuir les étrangers, qui contrôlent près de 30 % du capital, ou qu'il ne peut interdire à France Télécom de nouer des alliances avec un étranger sans condamner, *à terme*, l'entreprise publique ? Sans lui faire offense, et en se souvenant que le monde du « business » n'est assurément pas celui qu'il connaît le mieux, on peut penser que non. Si, dans les deux cas, il a fait des promesses inconsidérées, c'est dans un souci politique : celui de se concilier les bonnes grâces de l'allié communiste.

Au bout de quelques semaines, pourtant, tout a changé. Après de longues séances de tête-à-tête avec Dominique Strauss-Kahn, M. Jospin s'est laissé convaincre. *Convaincre de quoi ? C'est la part* de mystère qui reste dans la politique du premier ministre. En tout cas, lui qui a souvent suggéré que le capitalisme ne pouvait pas se réformer à froid, lui qui s'est si souvent distingué des thèses « modernistes » d'un Laurent Fabius ou « réalistes » d'un Michel Rocard, s'est, depuis cette époque, converti au pragmatisme. Avec le résultat que l'on sait : des privatisations en cascade, une ouverture à la concurrence pour EDF ou GDF, une « mutualisation » du réseau des Caisses d'épargne (on imagine les protestations de la gauche, en d'autres circonstances, si la droite *avait mis en œuvre un tel projet)*...

Les raisons de cette volte-face sont, certes, compréhensibles. Pas plus que les sociétés privées, les entreprises du secteur public et, même, celles assumant des missions de service public ne peuvent rester à l'écart de la compétition plus âpre qui s'annonce, et dont l'offensive de la BNP, inconcevable *dans le système français voici encore quatre ou cinq ans*, est un symptôme. Elles aussi, elles doivent passer des alliances, accepter les règles nouvelles d'une *concurrence accrue*.

MEILLEURS RÉSULTATS

Le gouvernement peut donc faire valoir qu'il agit, sinon dans l'intérêt supérieur de l'Etat – ces temps-là sont révolus –, du moins dans celui des entreprises et de l'économie française. Et qu'il engrange des résultats bien meilleurs que le gouvernement précédent.

L'efficacité suffit-elle à marquer l'identité d'une politique de gauche ? C'est le plus surprenant de cette histoire : en peu de temps, le capitalisme français a changé du tout au tout. Et M. Jospin aussi, sans le moindre état d'âme. M. Strauss-Kahn relève ainsi que la France découvre un modèle de développement proche de celui des Etats-Unis. *« Le capitalisme de papa, c'est fini »*, lui répond, comme en écho, Michel Pébereau, le patron de la BNP.

Laurent Mauduit

L'INA veut devenir « le premier opérateur européen du patrimoine audiovisuel »

L'Institut national de l'audiovisuel va développer prioritairement son métier de conservateur d'archives pour « garantir aux générations futures l'accès aux images en faisant vivre la mémoire de notre temps », affirme, dans un entretien au « Monde », Francis Beck, son nouveau président

FRANCIS BECK, le nouveau président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), a présenté, jeudi 11 mars au conseil d'administration les orientations stratégiques de l'entreprise pour les cinq prochaines années. Ce document de travail, qui traduit un consensus au sein de l'INA, sera complété par un volet sur les conditions de mise en œuvre de ces priorités. Cette phase de négociation avec la tutelle et de concertation avec les syndicats, sans doute plus conflictuelle, devrait déboucher avant l'été sur un projet stratégique d'entreprise. Un contrat d'objectifs et de moyens sur cinq ans devrait ensuite être négocié avec l'Etat.

« Quelles sont les principales orientations que vous avez définies pour l'INA ?

– Elles consistent en un développement prioritaire des missions patrimoniales et en la réorientation des autres missions pour assurer leur convergence, dans la perspective des évolutions du secteur vers le numérique.

» Dans le budget 1999, nous affichons une priorité très nette pour le lancement d'un plan pluriannuel de sauvegarde des archives, financé sur les ressources publiques. Ce patrimoine est en train de disparaître et nous avons une responsabilité historique à cet égard. Pour la recherche, les projets viseront à adapter le métier patrimonial et documentaire, tout en développant des innovations à destination de l'ensemble du secteur audiovisuel. La production sera réorientée progressivement vers des productions multisupport et hypermédia fondées sur les technologies numériques.

– Ces orientations ont-elles rencontré l'assentiment du personnel ?

– Nous avons eu un débat professionnel interne très large pendant deux mois, ainsi qu'une concertation avec les organisations syndicales, et nous avons procédé à de nombreux ajustements. Notre objectif, qui est de devenir le premier opérateur européen spécialisé dans le patrimoine audiovisuel, n'a pas été contesté. Pas plus que notre ambition, qui est de garantir aux générations futures l'accès aux images d'hier et d'aujourd'hui, en faisant vivre la mémoire de notre temps. La notion de socle patrimonial pour les activités de l'INA est désormais admise par tous.

> « Nous devons être un laboratoire d'expérimentations pour anticiper la télévision de demain »

– Comment expliquez-vous les inquiétudes exprimées récemment par les usagers de l'INA ?

– Il y une raison conjoncturelle à ces inquiétudes, liée au départ récent de certains dirigeants. Ces départs ont pu être considérés comme l'expression d'un changement d'orientation stratégique. Il n'en est rien. Ce sont de simples décisions de management après une guerre des chefs. Mais je comprends que, dans une période de bouleversements majeurs pour le secteur, il y ait une attention très forte aux activités de l'INA. Nous devons travailler en amont du marché et revenir aux sources pour offrir aux créateurs le goût d'une innovation qui intègre toutes les technologies les plus modernes de l'époque.

» Pierre Schaeffer [fondateur du Groupe de recherche de musique concrète à la radio – qui deviendra l'INA lors de l'éclatement de l'ORTF en 1975 –, mort en 1995] cherchait, disait-il, *"des artistes ayant le goût de la technique et des techniciens ayant des dons artistiques"*. Confrontés au développement de l'Internet et des technologies numériques, nous devons aider les créateurs à imaginer des formes nouvelles de contenus, à être plus inventifs, plus subversifs encore. Nous devons être un laboratoire d'expérimentations pour anticiper la télévision de demain, et nous sommes les seuls à pouvoir le faire.

– Comment positionnez-vous l'INA au sein de l'audiovisuel public ?

– Nous constituons un lieu de convergence d'activités qui ne sont pas exercées par les diffuseurs. Le rassemblement des activités de recherche, de production, de formation et d'archive devient stratégique dans le contexte du numérique. Les techniques utilisées pour le traitement des archives le sont aussi dans la création, la programmation, la diffusion. Notre savoir-faire en matière d'ingénierie documentaire devient donc une valeur ajoutée pour l'ensemble de la chaîne numérique. La fonction fédératrice de l'INA trouve ainsi une nouvelle légitimité au cœur du secteur audiovisuel.

– L'INA a-t-il les moyens économiques de cette stratégie ?

– Les ressources commerciales ont assez fortement diminué depuis le début des années 90, du fait de l'évolution des prix du marché et de la demande. Nous voulons les faire progresser d'ici à deux ans, dès que nous aurons amélioré l'efficacité de notre outil industriel de production. Notre problème est celui de la masse : nous avons un fonds d'un million d'heures de radio et de télévision (*lire ci-dessous*). Ce fonds a été multiplié par dix depuis la création de l'INA, il double tous les dix ans pour les télévisions nationales et va exiger des moyens croissants. Les technologies numériques nous permettront de rationnaliser la conservation, le traitement et la communication des archives pour mieux répondre à la demande.

» Mais l'importance de nos missions de service public n'autorise pas, pour autant, une diminution du financement public. Le coût horaire de restauration d'une œuvre peut atteindre 50 000 francs, alors que le prix de l'heure payé par une chaîne thématique est de 10 000 francs. Or nous vendrons de plus en plus à ces petits diffuseurs qui paient peu. L'investissement dans la restauration des archives ne peut être financé par les seuls clients.

– L'avenir de l'INA ne dépend-il pas en partie de votre contrat avec France Télévision, qui a souhaité le redéfinir ?

– C'est capital. Sur un millier de clients, France Télévision représente à elle seule près de la moitié de notre chiffre d'affaires archives. Nous avons négocié un projet d'accord-cadre pour développer de nouvelles relations de fournisseur à client. Il implique une redéfinition de nos prestations et de leur facturation, et une évolution de nos rapports pour la dévolution des droits, mais ce dernier aspect est subordonné à la modification de la loi.

– Quels changements pour l'entreprise implique la politique stratégique définie ?

– Nous devons d'abord modifier la culture de l'entreprise, qui a trop fonctionné sur une logique de moyens. Je souhaite l'orienter vers une logique de résultats et donner la priorité aux usagers et aux clients. L'entreprise n'est pas au service de ses personnels, même si elle doit leur offrir des conditions d'épanouissement.

» Par ailleurs, je ne voulais pas perturber le débat sur les orientations stratégiques avec les questions de moyens. La priorité donnée au développement des activités patrimoniales impliquera des besoins de personnels sur ce secteur. Nous aurons recours à des redéploiements, comme pour l'ouverture de l'Inathèque en 1998. L'entreprise a prouvé qu'elle savait être réactive. A l'heure du numérique, nous saurons réinventer l'INA. »

Propos recueillis par Jean-Jacques Bozonnet

Forte hausse de la part de la redevance

L'INA est l'entreprise de l'audiovisuel qui enregistre la plus forte progression de la redevance en 1999. Sur un budget prévisionnel de 658,8 millions de francs (100,5 millions d'euros), en augmentation de 4,6 % sur celui de 1998, la part de la redevance augmente de 9,1 %, *pour représenter 62 % du total des ressources d'exploitation*. Plus de la moitié de l'effort consenti cette année par l'Etat (17,5 millions de francs, soit 2,7 millions d'euros) sera consacrée à la mise en œuvre du plan pluriannuel de sauvegarde des documents d'archives.

Le fonds de programmes audiovisuels détenus par l'INA représente 1 072 500 heures, *auxquelles il faut ajouter les 260 000* heures du dépôt légal à l'Inathèque de France. Il est constitué de 510 000 heures de télévision et 560 000 heures de radio. La BBC détient 400 000 heures de télévision et 210 000 heures de radio. Pour la RAI, les fonds sont respectivement de 360 000 et 263 000 heures.

Bons résultats pour Pearson, le « Financial Times » et « Les Echos »

LE GROUPE BRITANNIQUE Pearson va bien. Sa filiale française *Les Echos* aussi. La maison mère – qui comprend notamment le *Financial Times*, le groupe de presse espagnol Recoletos, les éditeurs Penguin et Simon and Schuster (Education) – a annoncé, mercredi 10 mars à Londres, un bénéfice imposable de 629 millions de livres (930 millions d'euros) en 1998, contre 129 millions en 1997, pour un chiffre d'affaires de 2,395 milliards de livres (3,5 milliards d'euros), en hausse de 4 %. Ces résultats ont été renforcés par des cessions d'actifs, notamment les musées Madame Tussaud's.

« Nous remodelons Pearson pour en faire un groupe plus resserré, avec des activités plus grosses, et y investir davantage », a expliqué Marjorie Scardino, la directrice générale du groupe. La plupart des secteurs ont amélioré leurs résultats, à l'exception de Penguin, qui a vu son bénéfice chuter de 17 %, à 48 millions de livres (71,6 millions d'euros).

Le Financial Times (385 000 exemplaires) a dégagé *« des bénéfices records »*, en hausse de 20 %, à 42 millions de livres (62,6 millions d'euros), tout en accroissant ses investissements, pour un chiffre d'affaires de 683 millions de livres (1 milliard d'euros). Les recettes de publicité ont progressé de 17 %, la diffusion a progressé de 12 %.

PROJET DE SUPPLÉMENT POUR LE WEEK-END

Le groupe Les Echos a réalisé en 1998 un résultat net avant impôt de 162,3 millions de francs (24,7 millions d'euros), contre 118,7 millions en 1997, soit une progression de 36,7 %, a annoncé mercredi à Paris le nouveau directeur général du groupe, David Guiraud, successeur d'Olivier Fleurot, qui a pris la tête du *Financial Times*. Le chiffre d'affaires a atteint l'année dernière 861 millions de francs (131,26 millions d'euros), en progression de 13,3 % à périmètre constant. La diffusion payée a augmenté de 3,7 %, à 114 601 exemplaires.

David Guiraud s'est félicité des résultats du site Web des *Echos*, tout en reconnaissant qu'*« on ne gagne pas encore d'argent »*. La cession de la branche médicale (*Panorama du médecin*, *Concours médical*) est *« en cours »*. Le groupe compte poursuivre son développement en interne ou en procédant à des acquisitions. David Guiraud a précisé qu'un projet de supplément du week-end était à l'étude.

Alain Salles (avec AFP)

Arnaud Lagardère devient PDG d'Europe 1 Communication

LE GROUPE EUROPE 1 COMMUNICATION (Europe 1, Europe 2, RFM, Grolier Interactive) est désormais dirigé par le fils de Jean-Luc Lagardère, Arnaud, déjà cogérant de la commandite. De retour des Etats-Unis où il était depuis quatre ans responsable de la filiale Grolier Interactive, Arnaud Lagardère, trente-huit ans, succède à Jacques Lehn, qui quitte le groupe. M. Lehn devrait rejoindre la société d'affichage Giraudy, dont la vente a été officialisée, mercredi 10 mars. L'afficheur est cédé pour environ 1,43 milliard de francs (218 millions d'euros) à Gemima Outdoor Holdings SA, société constituée par le fonds britannique Morgan Grenfell Private Equity (*Le Monde* du 10 mars).

La vente de Skyrock sera par ailleurs bouclée d'ici le lundi 15 mars, a indiqué M. Lagardère, mercredi 10 mars lors de la présentation des résultats du groupe (*lire page 25*). L'hypothèse d'une reprise par Morgan Grenfell et les cadres de la radio paraît la plus vraisemblable.



TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **NISSAN : Renault reste seul en lice** pour la prise de participation dans Nissan après le retrait de l'offre du constructeur automobile DaimlerChrysler *(lire page 22)*.

● **ELF-GIRASSOL : plusieurs centaines de personnes**, ont manifesté, mercredi 10 mars dans Port-Saint-Louis (Bouches-du-Rhône), *protestant* contre la remise en cause du *chantier Elf-Girassol* dans sa zone portuaire.

● **DUPONT : alors que des rumeurs évoquent des discussions avec Monsanto** (*Le Monde* du 5 mars), le groupe *pharmaceutique* et chimique américain a annoncé, mercredi, qu'il recherchait des partenaires, et que, au minimum, une alliance stratégique pourrait être annoncée d'ici la *fin de l'année*.

SERVICES

● **AIR FRANCE : la compagnie** a annoncé, mercredi, qu'elle allait se lancer dans la billetterie *électronique, qui permettra* à ses clients de voyager sans ticket en papier sur l'ensemble de son réseau intérieur d'ici à la fin de l'année.

● **SNCF : la prochaine table ronde sur les 35 heures** réunira les partenaires sociaux, jeudi 18 mars. Des rencontres bilatérales entre la direction et chacun des syndicats devraient suivre, *avant d'aboutir* à un projet définitif soumis à signature.

FINANCE

● **BNP : la Société générale et Paribas** préparent une contre-attaque à l'offre publique d'échange (OPE) de la BNP *(lire page 23)*.

● ***FRAIS BANCAIRES : les députés européens ont exprimé leur irritation*** devant les coûts élevés des transactions bancaires entre pays de la zone euro, et ils ont brandi la menace de dispositions législatives si les banques n'ont pas établi un code de conduite clair à la date limite du 31 mars.

● **UNICREDITO ITALIANO :** le ***groupe bancaire italien*** a *nié*, mercredi 10 mars, vouloir lancer une offre publique d'achat (OPA) sur la banque Banca Commerciale Italiana (Comit), à la suite de rumeurs boursières ayant fait fortement progresser ces titres.

RÉSULTATS

■ ***THOMSON-CSF : l'entreprise*** **a enregistré** en 1998 une perte nette de 1,5 milliard de francs (229 millions d'euros) alors que son bénéfice d'exploitation atteint 2,3 milliards de francs (351 millions d'euros). 3,5 milliards de francs de charges exceptionnelles ont *été* inscrites pour le plan de restructuration *en cours*.

■ **PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE : le groupe de distribution** a enregistré en 1998 un bond de 26,7 % de son bénéfice net à 3,3 milliards de francs (503,1 millions d'euros), *pour un chiffre* d'affaires en hausse de 21,5 % à 108,3 milliards de francs.

■ **USINOR : le groupe sidérurgique** a réalisé, en 1998, un résultat net de 2,1 milliards de francs (320,1 *millions d'euros*) (+ 7 %). Son chiffre d'affaires atteint 71,8 milliards de francs (10,9 milliards d'euros). Usinor a annoncé, par ailleurs, avoir entamé les négociations finales avec British Steel pour la vente de sa filiale Sogerail (productions de rails).

■ **ESSILOR : le groupe d'optique** a enregistré pour l'exercice 1998 une hausse de 27,3 % de son résultat net à 785 *millions de francs* (119,7 millions d'euros) pour un chiffre d'affaires de 10,2 milliards de francs.

■ **VALLOUREC : le groupe métallurgique**, qui a l'essentiel de ses débouchés dans l'industrie pétrolière, est parvenu, en 1998, à maintenir un résultat net de 291 millions de francs (44,4 millions d'euros) pour un chiffre d'affaires *de 14,8 milliards de francs*.

■ **TELECOM ITALIA : l'opérateur italien** a annoncé sa risposte à l'OPA d'Olivetti et a annoncé un chiffre d'affaires de 45 000 milliards de lires (23 milliards d'euros) *en 1998, en hausse de 5 %. La* marge brute d'exploitation s'est élevée à 23 000 milliards de lires (+ 8 %) et le bénéfice d'exploitation à 9 200 milliards de lires (4,7 milliards d'euros), soit une hausse de 10 % par rapport à l'année précédente *(lire page 22)*.

■ **CATHAY PACIFIC : la compagnie aérienne de Hongkong** a annoncé, mercredi, une perte nette de 542 millions de dollars de HK (63,9 millions d'euros) pour 1998, et se retrouve dans le rouge pour la première fois depuis 1963.

EUROPE

FRANCFORT DAX 30 : 4763,33 — LONDRES FT 100 : 6308,80 — PARIS CAC 40 : 4183,90

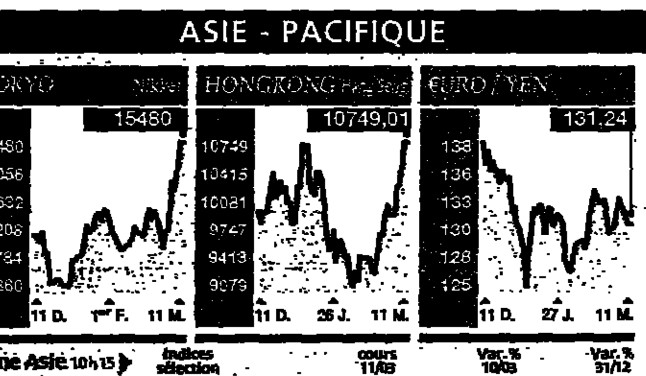
Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 11/03	Var. % 10/03	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3512,33	0,78	5,09
EUROPE	STOXX 50	3544,5	1,33	6,78
EUROPE	EURO STOXX 324	305,78	0,72	2,48
EUROPE	STOXX 653	296,11	1,10	5,06
PARIS	CAC 40	4183,90	0,52	6,12
PARIS	MIDCAC	1616,44	0,16	-1,80
PARIS	SBF 120	2807,82	0,44	5,70
PARIS	SBF 250	2650,88	0,87	6,03
PARIS	SECOND MARCHÉ	1883,68	-0,07	-5,89
AMSTERDAM	AEX	524,42	0,72	-2,59
BRUXELLES	BEL 20	3307,22	0,91	-5,90
FRANCFORT	DAX 30	4763,33	0,89	-4,78
LONDRES	FTSE 100	6308,80	1,08	7,25
MADRID	STOCK EXCHANGE	10068,50	1,49	2,56
MILAN	MIBTEL 30	37068,00	0,58	5,51
ZURICH	SPI	7273,30	0,89	1,57

AMÉRIQUES

NEW YORK Dow Jones : 9733,44 — NEW YORK Nasdaq : 2397,23 — EURO / DOLLAR : 1,09

Amérique 10 h 15	Indices sélection	cours 10/03	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9733,44	0,41	6,01
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1282,53	0,21	4,34
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2397,23	0,18	9,33
TORONTO	TSE INDEX	6549,40	0,94	0,98
SAO PAULO	BOVESPA	9748,00	2,78	43,68
MEXICO	BOLSA	269,22	1,59	15,80
BUENOS AIRES	MERVAL	398,50	1,90	-7,34
SANTIAGO	IPSA GENERAL	114,08	0,02	48,16
CARACAS	CAPITAL GENERAL	3730,94	-1,53	-22,09

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 10 h 15	Indices sélection	cours 11/03	Var. % 10/03	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	15480,00	2,54	11,83
HONGKONG	HANG SENG	10749,01	2,05	8,97
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	----	5,51
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	66,07	-0,59	1,74
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2931,40	0,38	4,18
BANGKOK	SET	24,34	1,54	-5,22
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3743,37	-1,08	22,52
WELLINGTON	NZSE-40	2144,08	-0,54	3,82

ÉCONOMIE

La Chine assure que le yuan restera stable en 1999

LE GOUVERNEUR de la Banque centrale chinoise, Dai Xianlong, a assuré, jeudi 11 mars, que la Chine entendait maintenir la parité du yuan en 1999, et a démenti l'existence d'une cellule chargée d'examiner le moment idéal pour dévaluer. *« Le yuan restera stable cette année »*, a déclaré M. Dai, au cours d'une conférence de presse organisée dans le cadre de la session plénière annuelle de l'Assemblée nationale populaire. Pour rassurer les marchés, M. Dai a estimé que *les créances douteuses des* grandes banques chinoises ne dépassent pas 15 % de leurs portefeuilles de prêts, minorant les estimations des analystes occidentaux, qui évaluent en général de 25 % à 40 % la proportion des créances douteuses accumulées par les banques chinoises.

■ **Pékin se dit prêt à d'importantes concessions** dans les négociations pour son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La Chine, qui veut intégrer *cette organisation dans* les meilleures conditions, est en butte à l'opposition des Etats-Unis, qui ne veulent pas lui accorder les conditions réservées aux pays les plus pauvres.

■ ***ALLEMAGNE : l'Office fédéral*** **des statistiques de Wiesbaden** a publié, jeudi 11 mars, un rapport sur les exportations allemandes. La France reste le principal partenaire économique de l'Allemagne, qui y a exporté des biens pour une valeur de 54,1 milliards d'euros (105,8 milliards de marks), en hausse de 12 % par rapport à 1997, et y a importé 46,1 milliards d'euros (+ 11,2 %). En deuxième place *arrivent les Etats-Unis, où l'Allemagne* a écoulé un volume de biens représentant 45,6 milliards d'euros, une progression de 16,6 %, et absorbé pour 34,4 milliards d'euros (+ 14 %). Parmi les 20 principaux partenaires commerciaux de l'Allemagne, le Japon et la Russie sont les seuls pays où les exportations allemandes ont fortement reculé en 1998, respectivement de 10,7 % et de 11,7 %.

■ **Gerhard Schröder a menacé de ne bientôt plus pouvoir *« assumer »* la politique gouvernementale**, selon deux articles de presse parus jeudi 11 mars. Selon le quotidien *Berliner Morgenpost*, le chancelier allemand s'en est pris à son ministre des finances, Oskar Lafontaine, accusé d'avoir commis *« une faute stratégique »* en décrétant l'imposition des provisions des groupes énergétiques. Selon le quotidien *Die Welt*, M. Schröder a aussi mis en garde contre le risque que les milieux économiques *freinent* leurs investissements et créent moins d'emplois qu'escompté.

■ **SUÈDE : le pays a enregistré une croissance de 2,9 % de son PIB en 1998**, comparé à 1997, selon des résultats préliminaires. Le PIB suédois a enregistré une hausse de *1,4 % au quatrième trimestre 1998* par rapport au troisième trimestre et de 3,2 % sur un an, une croissance due surtout à la hausse de la consommation privée.

■ **EURO : deux mois après l'entrée en vigueur de l'euro, deux Européens sur trois se révèlent séduits par la monnaie unique**, selon le baromètre trimestriel Ipsos/AFP des *« tendances des opinions publiques en Europe »*. Ce ralliement des opinions publiques *européennes à la monnaie unique* est général, y compris outre-Manche, où 54 % des Britanniques s'y déclarent favorables. L'adhésion à l'euro atteint 76 % en Italie et 71 % en France.

■ **BRÉSIL : le *ministre brésilien* des finances Pedro Malan a débuté une tournée en Europe**, qui doit le mener à Francfort, Paris, et Londres dans le but de rassurer ces pays sur la situation économique du Brésil. Selon le quotidien *Folha* de Sao Paulo, mais sans confirmation officielle, M. Malan essaiera de capter à l'étranger plus de 20 milliards de dollars.

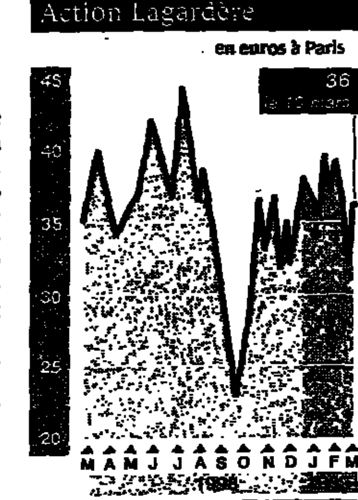
■ **Le président de la Banque centrale du Brésil (BC)**, Arminio Fraga, a affirmé, mercredi 10 mars, que le Brésil connaîtra une reprise de son économie au cours du second semestre 1999. La confiance du président de la BC se *manifeste au lendemain de* la révision de l'accord du Brésil avec le FMI, qui permet l'octroi au Brésil d'une aide financière totale de 41,5 milliards de dollars.

■ **ARGENTINE : la crise brésilienne et la chute des prix internationaux** ont provoqué une forte baisse de la balance commerciale argentine en janvier, avec des baisses de 26 % des importations et de 23 % des exportations par rapport à janvier 1998.

■ **PHILIPPINES : le Japon va accorder prochainement deux prêts d'une valeur totale de 800 millions de dollars**, dans le cadre de *« l'initiative Miyazawa pour l'Asie »*, mise sur pied en octobre 1998 pour aider les pays voisins touchés par la crise asiatique.

VALEUR DU JOUR

Lagardère prêt à entrer au capital d'Aerospatiale



LE TITRE du groupe Lagardère (médias, armement, automobile) a enregistré une hausse de 1,40 %, à 36 euros, mercredi 10 mars, dans l'attente de la publication des résultats de l'*exercice* 1998. En progression de 33 %, à 1,837 milliard de francs (280 millions d'euros), le bénéfice net (part du groupe) s'établit à un niveau sensiblement plus élevé *que celui prévu par les analystes*. Le chiffre d'affaires a progressé de 6,4 % (3,7 % à taux de change et périmètre comparables), à 70,138 milliards de francs (10,7 milliards d'euros). Les médias (59 % des ventes) y sont désormais prépondérants, mais leur rentabilité progresse moins que celle des deux autres branches. *Arnaud Lagardère*, cogérant du groupe avec son père Jean-Luc et Philippe Camus, a désormais la haute main sur la totalité de ces activités *(lire page 24)*.

Le résultat annoncé mercredi prend en compte d'importantes plus-values de cession *concernant* notamment deux filiales de commutation téléphonique et de transports, pour un montant de 1,128 milliard de francs, ainsi que des provisions pour restructuration touchant la branche télécoms et des dépréciations d'actifs (1,3 milliard de francs au total). Le bénéfice d'exploitation, en revanche, n'augmente que de 5,9 %, après un bond de 51 % en 1997, pour s'établir à 4,223 milliards de francs (644 millions d'euros). Cette année, ce chiffre *« devrait être en retrait par rapport à celui de 1998 »*, a prévenu le groupe. Ces ajustements de périmètre ont été réalisés en grande partie dans l'optique de la *fusion* prochaine de Matra Hautes Technologies, la branche d'armement de Lagardère, avec la société publique Aerospatiale. Le groupe privé détiendra 33 % du capital d'Aerospatiale en échange de l'apport des activités de Matra (*environ un tiers du chiffre* d'affaires du groupe Lagardère) et du paiement d'une soulte au Trésor public. Avec la publication, mardi, des résultats d'Aerospatiale (*Le Monde* du 11 mars), la commission des participations et transferts dispose désormais de tous les éléments chiffrés pour donner son avis sur le projet que lui a transmis le gouvernement. *Il est attendu pour la fin mars.*

Anne-Marie Rocco

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris s'inscrivait en hausse de 0,84 %, jeudi 11 mars, à 4 197,32 points, en fin de matinée. La veille, le CAC 40 n'avait progressé que de 0,06 % à 4 162,31 points. En *hausse* de 0,55 % à l'ouverture, le marché français avait rapidement effacé une partie de ses gains.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort a débuté jeudi en légère hausse de 0,55 % à 4 755,88 points, après avoir chuté la veille de 1,26 % à 4 730,05 points, et ce pour la troisième journée consécutive.

LONDRES

LA BOURSE DE LONDRES, représentée par l'indice FTSE-100, était restée stable, mercredi, terminant la journée en hausse de 0,06 % à 6 241,50 points. Les investisseurs sont *restés indécis au lendemain* de la présentation du projet de budget britannique.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI de la Bourse de *Tokyo a clôturé mercredi en* hausse de 0,14 % à 15 502,14 points, après avoir gagné plus de 2 % en cours de *journée*. Le repli du marché a résulté de ventes ponctuelles motivées par le règlement, vendredi, des contrats sur actions, mais l'orientation du marché reste positive, *selon les experts, soutenue* par le regain de confiance des investisseurs sur un redémarrage de l'économie nipponne.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse américaine a franchi de nouveaux records durant la séance du mercredi 10 mars, clôturant à 9 772,84 points, en hausse de 0,82 %. *Le volume échangé a été* important, avec 837 millions de titres qui ont changé de mains. Le dernier record de l'indice phare du marché américain avait été établi lors de la journée du vendredi 5 mars, où le Dow Jones s'était inscrit à 9 736 points.

L'indice Nasdaq comme le Standard & Poor's 500 étaient également bien orientés, mercredi, puisqu'ils ont dépassé leurs plus hauts niveaux, finissant respectivement en hausse de 0,55 %, à *2 406 points, et de 0,6 %*, à 1 286,84 points.

Cette bonne tenue des marchés d'actions américains s'explique notamment par l'évolution des valeurs pétrolières qui, outre la hausse de 84 cents du prix du baril *de pétrole, ont bénéficié* de la perspective d'une réduction de la production des pays de l'*OPEP*, dont les ministres doivent se réunir le 23 mars. Les principaux producteurs de pétrole se sont d'ores et déjà entendus pour se rencontrer *cette semaine à Amsterdam.*

Le Dow Jones a également été porté par la progression de 7,1 % de l'action DuPont, à 57,375 dollars, *liée à l'annonce par le groupe* pharmaceutique et chimique de la création d'une action spécifique, qui *retracera* la *performance* de ses activités dans les sciences de la vie et d'éventuelles alliances dans ce secteur cette année.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre ▶	10/03
COURONNE DANOISE	7,4330
COUR. NORVÉGIENNE	8,5435
COUR. SUÉDOISE	8,8925
COURONNE TCHÈQUE	37,940
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7237
DOLLAR CANADIEN	1,6607
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0461
DRACHME GRECQUE	321,30
FLORINT HONGROIS	252,83
ZLOTY POLONAIS	4,3142

Cours de change croisés

11/03 12 h 30 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,83067	1,09045	0,16624	1,62450	0,68217
YEN	120,38500	....	131,24000	20,00500	195,57000	82,11500
€URO	0,91705	0,76196	....	0,15245	1,49005	0,62565
FRANC	6,01545	4,99860	6,55957	....	9,77480	4,10500
LIVRE	0,61557	0,51130	0,67110	0,10230	....	0,41990
FRANC SUISSE	1,46590	1,21770	1,59810	0,24360	2,38115	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 10/03 ▶	Taux J. J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,08	2,95	4,19	5,10
ALLEMAGNE	3,06	3,12	4,08	5,05
GDE-BRETAG.	5,06	5,19	4,72	4,61
ITALIE	....	3,02	4,32	5,27
JAPON	0,15	0,08	1,69	....
ÉTATS-UNIS	4,78	4,59	5,19	5,58
SUISSE	0,83	1,18	2,31	3,82
PAYS-BAS	3,01	3,03	4,19	5,08

Matif

Cours 12 h 30 ▶	Volume 11/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	8856	110,14	110,04
Euribor 3 mois			
MARS 99	1394	96,94	96,93

Matières premières

En dollars ▶	Cours 10/03	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1409,5	0,46
ALUMINIUM 3 MOIS	1178,8	1,10
PLOMB 3 MOIS	506	0,80
ETAIN 3 MOIS	5320	-0,37
ZINC 3 MOIS	1041,5	0,82
NICKEL 3 MOIS	5050	2,98
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,28	....
PLATINE A TERME	81219,22	-2,05
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	259,75	1,66
MAÏS (CHICAGO)	215,75	0,23
SOJA TOURTEAU (CHG.)	128,7	-0,24
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1224	-0,57
CAFÉ (LONDRES)	1728	0,47
SUCRE BLANC (PARIS)	233	....

Pétrole

En dollars ▶	Cours 10/03	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	12,02	3,98
WTI (NEW YORK)	14	1,08
LIGHT SWEET CRUDE	14,14	1,29

Or

En €uros ▶	Cours 10/03	Var % 09/03
OR FIN KILO BARRÉ	8630	-0,23
OR FIN LINGOT	8840	+1,05
ONCE D'OR (LO) $	291,80	-0,39
PIÈCE FRANCE 20 F	51,10	-0,58
PIÈCE SUISSE 20 F	51,20	....
PIÈCE UNION LAT. 20 F	50,50	-0,59
PIÈCE 10 DOLLARS US	284	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	460,25	-1,02
PIÈCE 50 PESOS MEX.	318	-0,86

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Les valeurs automobile en Europe se sont repliées lors de la séance du mercredi 10 mars. L'action **DaimlerChrysler**, notamment, a chuté de 3 % à 80 euros après que le constructeur automobile eut laissé entendre qu'il ne prendrait pas de participation dans Nissan Motor, numéro deux du secteur au Japon, mettant un terme aux rumeurs qui agitaient le marché depuis plusieurs mois *(lire page 22)*.

● Les actions du secteur bancaire se sont appréciées mercredi suite à l'annonce par la BNP d'une offensive surprise sur la Société générale et sur Paribas. Le titre **Dresdner Bank**, partenaire de longue date de la BNP, et troisième banque allemande, a progressé de 5,5 % à 33,10 euros, tandis que l'action **Argentaria** a grimpé de 2,5 % à 21,17 euros, les investisseurs spéculant sur un rachat de la quatrième banque espagnole.

● Le titre **Telecom Italia** a progressé de 1,5 % à 9 ,89 euros mercredi, tandis que l'action **Telecom Italia Mobile** a chuté de 2 % à 6,25 euros. Olivetti a en effet estimé que le projet de Telecom Italia de fusionner avec sa filiale Telecom Italia mobile pendant la durée de son offre était illégal *(lire page 22)*.

● L'action **Volkswagen** a clôturé en baisse de 3,6 % à 54,4 euros mercredi. Le groupe a annoncé que les bénéfices avant impôt de sa division de services financiers ont chuté en 1998 de 198 millions de marks.

STOXX 653 — sur un an : 296,11 (23 mars – 11 sept. – 11 mars) — sur 5 jours : V 293,80 ; L 292,73 ; M 294,89 ; M 292,90 ; J 296,11

EURO STOXX 50 — sur un an : 3512,33 (11 mars – 10 sept. – 11 mars) — sur 5 jours : V 3538,64 ; L 3515,45 ; M 3528,74 ; M 3485,05 ; J 3512,33

11/03 12 h 36 ▶

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	35,59	-0,16
BASF AG	DE •	31,65	+0,16
BMW	DE •	613	+0,82
CONTINENTAL AG	DE •	21	+1,94
DAIMLERCHRYSLER	DE •	80,1	-0,25
FIAT	IT •	2,88	-1,38
FIAT PRIV.	IT •	1,45	....
LABINAL /RM	FR •	187,4	-1,26
LUCAS VARITY	GB	4,24	-0,35
MAGNETI MARELLI	IT •	1,31	-1,50
MICHELIN -B- /RM	FR •	39,1	-0,26
PEUGEOT /RM	FR •	130,7	+0,93
PIRELLI	IT •	2,65	-1,12
RENAULT	FR •	35,19	-3,72
SOMMER ALLIBER/	FR •	24,05	+1,05
VALEO /RM	FR •	77	+2,67
VOLKSWAGEN	DE •	55	+0,55
VOLVO -A-	SE	23,73	+0,48
VOLVO -B-	SE	24,46	+0,93
▶ DJ E STOXX AUTO P		247,15	-0,14

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	19,58	-0,23
ABN AMRO HOLDIN	NL •	17,7	+0,57
ALLIED IRISH BA	GB	15,42	-0,57
ALPHA CREDIT BA	GR	115,47	....
ARGENTARIA R	ES •	21,85	+3,21
B PINTO MAYOR R	PT •	18,98	....
BANCO ESSI R	PT •	10,45	....
BANK AUSTRIA AG	AT •	52,3	+1,06
BANK OF IRELAND	GB	18,44	+1,22
BANK OF PIRAEUS	GR	42,02	....
BANKINTER R	ES •	35,12	+2,12
BARCLAYS PLC	GB	27,05	+2,53
BAYR.HYPO-U.VER	DE •	57,1	+5,35
BCA FIDEURAM	IT •	5,57	+1,25
BCA INTESA	IT •	5,3	-1,49
BCA ROMA	IT •	1,4	+2,94
BCO BILBAO VIZC	ES •	13,7	+2,78
BCO CENTRAL HIS	ES •	11,64	+0,09
BCO POPULAR ESP	ES •	60,35	+1,60
BCO SANTANDER	ES •	19,5	+1,30
BCP REG	PT •	26,84	....
BNP /RM	FR •	80,96	+4,59
CCF /RM	FR •	88	+0,51
CHRISTIANIA BK	NO	3,50	-0,93
COMIT	IT •	6,72	-3,03
COMM.BANK OF GR	GR	129,16	....
COMMERZBANK	DE •	26,3	+1,74
DEN DANSKE BK	DK	95,70	-0,11
DEN NORSKE BANK	NO	3,43	-1,01
DEUTSCHE BANK A	DE •	48,85	+2,41
DEXIA CC	BE •	137,2	+0,88
DEXIA FCE RM	FR •	121,2	+1
DRESDNER BK AG	DE •	34,3	+1,78
ERGO BANK	GR	74,11	....
FIRST AUSTRIAN	AT •	575	....
FOERENINGSSB A	SE	21,93	+1,04
FOKUS BK	NO	9,25	....
HALIFAX	GB	11,30	+0,53
HSBC HOLDS	GB	27,65	-0,32
IMI	IT •	....	....
IONIAN BK REGS	GR	64,68	....
JYSKE BANK REG	DK	73,32	....
KAPITAL HOLDING	DK	40,36	....
KBC BANCASSURAN	BE •	67,75	+0,44
LLOYDS TSB	GB	14,10	+3,26
MERITA	FI •	5,26	+0,96
NAT BANK GREECE	GR	63,49	....
NATEXIS	FR •	50,4	-0,79
NATL WESTM BK	GB	21,30	+1,70
NORDBANKEN HOLD	SE	5,57	+0,61
OBERBANK	AT •	62,8	....
ROLO BANCA 1473	IT •	23	-0,86
ROYAL BK SCOTL	GB	18,40	+0,08
S-E-BANKEN -A-	SE	11,53	-0,49
SPAREBANKEN NOR	NL •	164	....
STE GENERAL-A-/	FR •	180,6	+10,38
SV HANDBK -A-	SE	33,29	+0,68
UBS REG	CH	304,42	+1,14
UNICREDITO ITAL	IT •	5,18	-0,58
UNIDANMARK -A-	DK	64,58	+3,23
XIOSBANK	GR	43,57	....
▶ DJ E STOXX BANK P		273,17	-1,77

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACERINOX REG	ES •	....	....
ALUMINIUM GREEC	GR	65,67	....
ARJO WIGGINS AP	GB	1,91	+1,57
ASSIDOMAEN AB	SE	17,09	-1,62
AVESTA	SE	3,29	-1,35
BEKAERT	BE •	371,8	+3,13
BILTON	GB	4,49	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT •	40,82	+1,11
BRITISH STEEL	GB	1,85	+3,31
BUHRMANN NV	NL •	16,5	-0,60
BUNZL PLC	GB	3,79	+0,79
CART.BURGO	IT •	5,6	+1,82
DEGUSSA-HUELS	DE •	32,3	+0,31
ELKEM ASA, OSLO	NO	12,70	....
ELVAL	GR	12,26	....
INPARSA	PT •	16,16	....
JOHNSON MATTHEY	GB	7,12	+1,46
MAYR-MELNHOF KA	AT •	43,2	-0,23
METSAE-SERLA A	FI •	6,85	....
MODO B FR	SE	25,30	+0,45
NORSKE SKOGIND-	NO	28,91	+0,41
OUTOKUMPU OY -A	FI •	8,4	+1,20
PECHINEY-A-	FR •	32	+3,23
PORTUCEL INDUST	PT •	4,89	....
RAUTARUUKKI K	FI •	5,8	....
RIO TINTO	GB	12,47	+1,57
SIDENOR	GR	26,11	....
SILVER & BARYTE	GR	33,92	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,82	-1,60
SONAE INDUSTRIA	PT •	11,1	....
SOPORCEL	PT •	11,29	....
SSAB SW ST A FR	SE	9,05	+0,63
STORA ENSO -A-	FI •	8,2	+2,50
STORA ENSO -R-	FI •	8,55	+1,18
SVENSKA CELLULO	SE	18,84	+0,30
THYSSEN	DE •	161	+2,22
TRELLEBORG B	SE	8,21	-1,35
UNION MINIERE	BE •	28,97	-0,52
UPM-KYMMENE COR	FI •	25,2	-0,79
USINOR	FR •	11,42	+1,06
VIOHALCO	GR	32,68	....
VOEST-ALPINE ST	AT •	25,7	+1,74
▶ DJ E STOXX BASI P		149,77	+0,96

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGA -A-	SE	12,08	+0,94
AGA -B-	SE	11,81	....
AIR LIQUIDE /RM	FR •	138,7	+1,46
AKZO NOBEL	NL •	....	....
BASF AG	DE •	31,65	+0,16
BAYER AG	DE •	33,45	+0,15
BOC GROUP PLC	GB	12,76	+2,50
CIBA SPEC CHEM	CH	69	+1,84
CLARIANT N	CH	440,24	+0,86
DYNO INDUSTRIER	NO	14,16	+2,54
EMS-CHEM HOLD A	CH	4352,44	-0,43
HENKEL KGAA VZ	DE •	72,5	-0,41
HOECHST AG	DE •	42	+0,72
ICI	GB	7,68	+2,17
KEMIRA	FI •	5,6	+1,82
LAPORTE	GB	8,64	-0,85
LENZING AG	AT •	55	-0,58
PERSTORP -B-	SE	8,83	+0,64
SNIA BPD	IT •	1,23	-1,60
SOLVAY	BE •	57,65	+0,09
TESSENDERLO CHE	BE •	42,45	-1,28
UCB	BE •	....	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		283,2	+0,03

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER RGI -A-	NO	10,71	-0,54
CGIP /RM	FR •	48,8	-1,11
CIR	IT •	0,98	....
D'IETEREN SA	BE •	440,5	+1,73
GAZ ET EAUX /RM	FR •	40,4	-0,74
CBL	BE •	168,2	+2,62
GENL ELECTR CO	GB	8,42	-0,18
GEVAERT	BE •	68,6	+2,39
HAGEMEYER NV	NL •	27	+2,66
INCHCAPE PLC	GB	2,03	-0,72
INVESTOR -A-	SE	37,85	+1,05
INVESTOR -B-	SE	38,80	+0,44
KVAERNER -A-	NO	16,97	-0,34
KVAERNER -B-	NO	13,75	-0,42
LVMH / RM	FR •	209,7	-0,14
MYTILINEOS HOLD	GR	17,28	....
NORSK HYDRO	NO	34,47	+2,61
OERLIKON-BUEHRL	CH	118,85	+1,60
ORKLA -A-	NO	13,46	+4,55
ORKLA -B-	NO	11,35	+4,30
SONAE INVESTIME	PT •	32,5	....
VEBA AG	DE •	48	+2,78
▶ DJ E STOXX CONG P		223,53	+1,90

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
BRITISH TELECOM	GB	15,67	-0,94
CABLE & WIRELES	GB	12,30	-1,19
DEUTSCHE TELEKO	DE •	37,3	-4,60
EUROPOLITAN HLD	SE	95,02	-0,24
FRANCE TELECOM	FR •	79,2	-3,12
HELLENIC TELE (	GR	23,03	....
KONINKLIJKE KPN	NL •	41,8	....
PORTUGAL TELECO	PT •	42,1	....
SWISSCOM N	CH	365,93	+2,81
TELE DANMARK	DK	94,17	-3,45
TELECEL	PT •	152	....
TELECOM ITALIA	IT •	9,93	+0,40
TELECOM ITALIA	IT •	6,11	-1,93
TELEFONICA	ES •	42,48	+1,89
TIM	IT •	6,46	+3,38
VODAFONE GROUP	GB	16,65	+1,72
▶ DJ E STOXX TCOM P		677,16	-1,58

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AALBORG PORTLAN	DK	18,14	....
ACCIONA	ES •	54,6	-0,73
ACESA REG	ES •	12,97	+0,93
AKTOR SA	GR	14,53	....
ASKO OY	FI •	14,7	....
AUMAR	ES •	22,4	+0,04
AUTOSTRADE	IT •	7,45	+1,92
BCA INTESA	IT •	5,3	-1,49
BICC PLC	GB	1,16	+1,30
BILFINGER & BER	DE •	17,9	+0,56
BLUE CIRCLE IND	GB	5,34	+6,82
BOUYGUES /RM	FR •	241	-0,41
BPB	GB	3,31	+2,29
CARADON	GB	2	....
CBR	BE •	82,5	+1,66
CHARTER	GB	5,38	+3,12
CIMPOR SGPS R	PT •	24,8	....
COLAS /RM	FR •	159,2	+0,71
CRH PLC	GB	17,02	+1,06
CRISTALERIA ESP	ES •	47,35	-0,11
DRAGADOS CONSTR	ES •	34,3	+0,70
FOM CON CONTRAT	ES •	61,1	+0,41
GROUPE GTM	FR •	94,3	+1,93
HEIDELBERGER ZE	DE •	66,8	-0,35
HELL.TECHNODO.R	GR	11,61	....
HERACLES GENL R	GR	25,77	....
HOCHTIEF ESSEN	DE •	30,6	-1,29
HOLDERBANK FINA	CH	231,06	....
HOLDERBANK FINA	CH	971,65	+0,52
IMETAL /RM	FR •	99,65	-1,34
ITALCEMENTI	IT •	10,3	+0,49
ITALCEMENTI RNC	IT •	4,28	-0,47
LAFARGE /RM	FR •	80,45	-1,47
MICHANIKI REG.	GR	9,62	....
PARTEK	FI •	10	....
PHILIPP HOLZMAN	DE •	124	+2,48
PILKINGTON PLC	GB	0,95	+3,23
POTAGUA -B-	DK	18,57	....
RMC GROUP PLC	GB	10,63	-0,42
RUGBY GRP	GB	1,59	....
SAINT GOBAIN /R	FR •	144,3	-1,77
SEMAPA	PT •	14,9	....
SKANSKA -B-	SE	30,25	....
SUPERFOS	DK	12,65	+2,17
TARMAC	GB	1,63	-0,90
TAYLOR WOODROW	GB	2,64	-1,11
TECHNIP /RM	FR •	99,1	+3,23
TITAN CEMENT RE	GR	73,45	....
UNICEM	IT •	10,15	....
URALITA SA	ES •	9	....
VALENCIANA CEM	ES •	11,43	-0,17
WIENERB BAUSTOF	AT •	169,77	+0,75
WILLIAMS	GB	5,62	+1,61
▶ DJ E STOXX CNST P		183,71	-0,37

CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR •	225,4	+0,63
ADIDAS-SALOMON	DE •	76,5	-1,54
AMER GROUP A	FI •	12,82	-1,38
AUSTRIAN AIRLIN	AT •	29,2	-2,67
BANG & OLUFSEN	DK	63,90	+1,08
BARRATT DEV PLC	GB	4,24	-1,04
BEAZER GROUP	GB	2,88	+2,11
BENETTON GROUP	IT •	1,56	-0,64
BERKELEY GROUP	GB	6,61	-0,17
BRITISH AIRWAYS	GB	6,54	+0,92
BRYANT GROUP PL	GB	1,76	....
CHARGEURS RM	FR •	45	+2,74
CLUB MED. /RM	FR •	85,8	+0,94
COATS VIYELLA	GB	0,56	-2,56
COMPASS GRP	GB	10,84	-0,41
COURTAULDS TEXT	GB	2,16	+0,69
DT.LUFTHANSA N	DE •	19,3	+1,58
ELECTROLUX -B-	SE	16,47	-1,35
EMI GROUP	GB	6,64	+1,13
EURO DISNEY /RM	FR •	1,21	....
FINNAIR	FI •	5,05	+1
G WIMPEY PLC	GB	2,18	....
GRANADA GROUP P	GB	19,61	+0,61
HERMES INTL	FR •	65,35	-0,53
HPI	IT •	0,61	-1,61
HUNTER DOUGLAS	NL •	26,75	+0,59
KLM	NL •	25,15	-1,37
LADBROKE GRP	GB	4,45	+0,33
MOULINEX /RM	FR •	10,72	+1,04
NCL HLDG	NO	2,11	+2,86
PATHE /RM	FR •	245	....
PENTLAND GRP	GB	1,63	-2,83
PERSIMMON PLC	GB	3,45	-0,43
RANK GROUP	GB	3,62	+0,83
SAIRGROUP N	CH	192,33	+2,67
SAS DANMARK A/S	DK	8,61	....
SEB /RM	FR •	60,2	-0,08
THE SWATCH GRP	CH	572	+1,78
THE SWATCH GRP	CH	126,76	+0,62
WILLIAM BAIRD	GB	1,81	+3,39
WILSON BOWDEN	GB	9,81	+0,47
WOLFORD AG	AT •	43,2	+1,41
WWWW UK UNITS	GB	0,87	-6,25
▶ DJ E STOXX CYC GO P		152,9	+0,64

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ASTRA -A-	SE	17,66	-0,95
ASTRA -B-	SE	17,66	-0,95
ELAN CORP	GB	79,91	....
GLAXO WELLCOME	GB	30,14	+2,82
NOVARTIS N	CH	1631,70	+0,31
NOVO NORDISK B	DK	95,65	-0,74
ORION A	FI •	20,45	+1,24
ORION B	FI •	19,5	....
RHONE POUL/RM	FR •	41,94	-0,14
ROCHE HOLDING	CH	16454,35	+0,34
ROCHE HOLDING G	CH	11421,26	+0,94
SANOFI /RM	FR •	163,5	+0,93
SCHERING AG	DE •	110,25	-0,14
SMITHKLINE BEEC	GB	13,30	-0,22
ZENECA GROUP	GB	38,58	-1,12
▶ DJ E STOXX PHAR P		400	-0,55

ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	6,67	+1,79
BG	GB	5,29	+1,42
BP AMOCO	GB	15,09	+9,58
BURMAH CASTROL	GB	13,49	+1,22
CESPA	ES •	31,9	-0,31
ELECTRAFINA	BE •	106,5	+0,95
ELF AQUITAINE /	FR •	118	+5,45
ENI	IT •	5,81	+3,38
ENTERPRISE OIL	GB	4,92	+9,57
F.OLSEN ENERGY	NO	7,20	+4,24
LASMO	GB	1,90	+7,56
OCEAN RIG	NO	0,17	+9,63
OMV AG	AT •	88,91	+0,73
PETROFINA SA BR	BE •	473,3	+4,71
PETROLEUM GEO-S	NO	13,93	+3,93
PRIMAGAZ /RM	FR •	72,5	....
PROSAFE	NO	8,44	+4,76
REPSOL	ES •	48,37	+2,18
ROYAL DUTCH CO	NL •	45,95	+7,11
SAGA PETROLEUM	NO	8,90	+1,33
SAIPEM	IT •	3,46	+3,26
SHELL TRANSP &	GB	5,77	+7,76
SMEDVIG -A-	NO	8,31	+7,58
TOTAL /RM	FR •	108,3	+4,13
▶ DJ E STOXX ENGY P		257,83	+5,16

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
3I	GB	9,19	+0,49
ALMANIJ	BE •	69,8	+1,16
ALPHA FINANCE	GR	55,03	....
AMVESCAP	GB	10,02	+9,08
BAIL INVEST /RM	FR •	124,9	+1,54
BPI-SGPS N	PT •	28,25	....
BRITISH LAND CO	GB	8,11	+0,18
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,63	-1,55
COBEPA	BE •	63,7	+2,99
CORP FIN ALBA -	ES •	129,45	+0,35
CPR /RM	FR •	38,15	+3,95
CS GROUP N	CH	159,85	+1,39
EURAFRANCE /RM	FR •	450	+0,42
FONCIERE LYONNA	FR •	120	-0,83
FORTIS AG	BE •	....	....
GECINA /RM	FR •	102,8	....
HAMMERSON	GB	6,54	+0,92
IMMEUBLES FRANC	FR •	16,85	+2,06
KAPITAL HOLDING	DK	40,36	....
LAND SECURITIES	GB	12,88	-0,69
LIBERTY INT.HDG	GB	6,23	....
MEDIOBANCA	IT •	11,85	+0,85
MEDIOLANUM	IT •	6,56	+0,92
MEPC PLC	GB	7,13	+1,48
METROVACESA	ES •	23,65	-2,67
NATIO-INTER -C-	NL •	....	....
PARIBAS	FR •	98,45	+14,54
PROVIDENT FIN	GB	15,73	+0,28
RODAMCO NV	NL •	22,7	....
SCHRODERS PLC	GB	20,63	+8,67
SEFIMEG N /RM	FR •	62	-0,72
SIMCO N /RM	FR •	81	-0,92
SLOUGH ESTATES	GB	4,97	+0,90
SOPHIA /RM	FR •	36,68	+4,18
UNIBAIL /RM	FR •	115	-0,78
UNIM	IT •	0,53	....
VALLEHERMOSO	ES •	10,82	+1,50
WOOLWICH PLC	GB	5,81	-2
▶ DJ E STOXX FINS P		292,16	+2,83

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	7,41	+2,46
ASSOCIATE BRIT	GB	6,86	+3,12
BASS	GB	12,93	+4,44
BBAG OE BRAU-BE	AT •	43,26	-1,01
BONGRAIN /RM	FR •	350	+0,29
BRAU-UNION	AT •	48,2	....
CADBURY SCHWEPP	GB	14,01	-1,66
CARLSBERG -B-	DK	38,34	-3,33
CARLSBERG AS -A	DK	39,02	....
CHR. HANSEN HLD	DK	96,52	-1,39
CULTOR -1-	FI •	17,25	....
DANISCO	DK	41,44	-0,65
DANONE /RM	FR •	228,3	-1,13
DELTA DAIRY	GR	18,83	....
DIAGEO	GB	10,51	-0,56
ELAIS OLEAGINOU	GR	24,04	....
ERID.BEGH.SAY /	FR •	126,8	+1,36
GREENCORE GROUP	GB	3,71	....
HEINEKEN	NL •	42	-3,89
HELLENIC BOTTLI	GR	29,52	....
HELLENIC SUGAR	GR	9,41	....
HUHTAMAEKI I VZ	FI •	31,75	....
KERRY GRP-A-	GB	11,81	....
MONTEDISON	IT •	0,93	....
NESTLE N	CH	1688,52	+0,56
PARMALAT	IT •	1,34	+1,52
PERNOD RICARD /	FR •	54,8	-2,49
RAISIO GRP K	FI •	6,1	+7,96
RAISIO GRP V	FI •	6,45	+11,02
RIEBER & SON -B	NO	5,15	....
TATE & LYLE	GB	5,93	+0,25
UNICER REG	PT •	20,14	....
UNIGATE PLC	GB	6,20	+0,48
UNILEVER	NL •	67,5	-1,03
UNILEVER	GB	8,89	-1,64
▶ DJ E STOXX F & BV P		230,52	-1,11

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABB AB -A-	SE	10,96	....
ABB AB -B-	SE	10,96	....
ABB BADEN	CH	1169,60	+1,08
ADECCO CHESEREX	CH	460,22	+1,66
ALSTOM	FR •	23,85	-0,96
ALUSUISSE LON G	CH	1008,49	+1,70
ASSOC BR PORTS	GB	4,17	....
ATLAS COPCO -A-	SE	23,28	+0,73
ATLAS COPCO -B-	SE	23	....
ATTICA ENTR SA	GR	8,08	....
BAA	GB	10,50	+2,76
BBA GROUP PLC	GB	8,88	+2,07
BERGESEN	NO	13,81	....
BONHEUR	NO	19,81	+1,52
CMB	BE •	32,85	....
COOKSON GROUP P	GB	2,09	+1,46
DAMPSKIBS -A-	DK	5616,01	+1,49
DAMPSKIBS -B-	DK	5717,75	-1,16
DAMSKIBS SVEND	DK	8273,91	+1,65
DELTA PLC	GB	1,99	....
DET SONDENFJ NO	NO	6,03	+5,10
ELECTROCOMPONEN	GB	6,03	+2,78
EQUANT NV	DE •	68,5	+0,74
FINNLINES	FI •	25,1	+0,40
FKI	GB	2,61	+2,92
FLS IND.B	DK	18,57	-1,43
FLUGHAFEN WIEN	AT •	38	-0,31
GKN	GB	14,63	+1,72
GLYNWED INTL PL	GB	3,28	+3,29
HALKOR	GR	10,16	....
HANSON PLC	GB	8,48	+1,76
HAYS	GB	10,17	-0,72
HEIDELBERGER DR	DE •	48	+1,05
HELLAS CAN SA P	GR	26,46	....
IFIL	IT •	3,2	+0,63
IMI PLC	GB	4,15	+0,72
ISS INTL SERV-B	DK	56,50	-0,37
KOEBENHAVN LUFT	DK	93,50	....
KON.NEDLLOYD	NL •	10,4	+0,48
KONE B	FI •	82,5	....
LAHMEYER	DE •	46,9	+0,21
LEGRAND /RM	FR •	185	+1,09
LEIF HOEGH	NO	10,53	-2,17
LINDE AG	DE •	475	....
MAN AG	DE •	23,8	+2,14
MANNESMANN AG	DE •	114,4	-2,97
METALLGESELLSCH	DE •	16,4	-1,20
METRA A	FI •	19,8	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,66	+2,50
NFC	GB	2,10	-2,07
NKT HOLDING	DK	69,29	-0,96
OCEAN GROUP	GB	12,45	+2,95
PENINS.ORIENT.S	GB	10,89	+2,41
PREMIER FARNELL	GB	2,82	-3,80
PREUSSAG AG	DE •	460	-0,43
RAILTRACK	GB	21,81	+0,75
RANDSTAD HOLDIN	NL •	47,6	+1,06
RATIN -A-	DK	161,44	....
RATIN -B-	DK	161,44	-1,54
RAUMA OY	FI •	10,5	-0,94
RENTOKIL INITIA	GB	5,54	-5,08
REXAM	GB	2,98	-2,44
REXEL /RM	FR •	76,5	....
RHI AG	AT •	24,9	....
RIETER HLDG N	CH	512,05	+1,23
SANDVIK -A-	SE	17,66	-1,26
SANDVIK -B-	SE	17,66	-1,57
SAURER ARBON N	CH	430,87	....
SCANIA AB -A-	SE	24,07	-0,70
SCANIA AB -B-	SE	24,46	-0,28
SCHINDLER HOLD	CH	1533,03	+5,50
SCHINDLER HOLD	CH	1582,99	+3,47
SCHNEIDER /RM	FR •	50,05	+0,10
SEAT-PAGINE GIA	IT •	1,18	+1,72
SECURICOR	GB	8,30	-0,18
SECURITAS -B-	SE	16,07	-0,37
SGS GENEVA BR	CH	700,84	+2
SHANKS & MCEWAN	GB	3,63	+0,41
SIDEL /RM	FR •	85	-0,31
BTR SIEBE	GB	4,17	+1,61
SITA /RM	FR •	214,2	-1,74
SKF -A-	SE	13,21	....
SKF -B-	SE	13,76	-0,81
SOPHUS BEREND -	DK	27,31	-0,98
SOPHUS BERENDS	DK	26,91	....
STORK NV	NL •	17,25	-1,43
SULZER FRAT.SA1	CH	540,15	+1,65
SVEDALA	SE	16,02	+0,71
SVENDBORG -A-	DK	7668,51	....
T.I.GROUP PLC	GB	6,85	-0,43
TOMRA SYSTEMS	NO	33,12	-1,22
ULSTEIN HOLDING	NO	20,72	....
UNITOR	NO	7,96	....
VA TECHNOLOGIE	AT •	70,88	-0,07
VALMET	FI •	9,8	-0,51
▶ DJ E STOXX IND GO P		337,51	-0,38

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGF /RM	FR •	51,18	+1,09
ALLEANZA ASS	IT •	10,8	-0,92
ALLIANZ AG	DE •	272,5	+2,44
ALLIED ZURICH	GB	13,45	+0,22
ASPIS PRONIA GE	GR	14,78	....
AXA /RM	FR •	122,4	+0,74
CGU	GB	13,45	-2,26
CORP.MAPFRE REG	ES •	19,46	+0,36
ERGO VERSICHERU	DE •	112	+2,75
ETHNIKI GEN INS	GR	43,59	....
FONDIARIA ASS	IT •	4,58	+0,44
FORSIKRING CODA	DK	98,87	-1,37
FORTIS AMEV NV	NL •	74,7	....
GENERALI ASS	IT •	36,7	+0,55
GENERALI HLD VI	AT •	196,5	-1,60
INA	IT •	2,6	-0,79
IRISH LIFE	GB	8,89	-1,32
LEGAL & GENERAL	GB	11,88	+0,13
MUENCH RUECKVER	DE •	185,3	+2,21
NORWICH UNION	GB	6,74	+2,48
POHJOLA GRP.B	FI •	55,11	+0,20
PRUDENTIAL CORP	GB	12,01	-1,58
RAS	IT •	10,4	+1,96
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,86	+0,34
SAMPO -A-	FI •	29,4	+1,38
SWISS RE N	CH	2067,65	+1,61
SEGUROS MUNDIAL	PT •	25,22	....
SKANDIA FOERSAE	SE	16,53	+2,08
STOREBRAND	NO	6,96	+0,85
SWISS LIFE BR	CH	590,11	-0,94
TOPDANMARK AS	DK	168	....
TRYG-BALTICA	DK	28,56	+2,30
ZURICH ALLIED N	CH	601,35	+2,23
▶ DJ E STOXX INSU P		236,69	+0,52

MÉDIAS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	6,24	-0,71
CANAL PLUS /RM	FR •	273,6	....
CARLTON COMMUNI	GB	9,53	-0,31
ELSEVIER	NL •	12,95	-6,50
HAVAS ADVERTISI	FR •	180,2	-1,53
INDEPENDENT NEW	IR •	3,9	....
LAGARDERE SCA N	FR •	34,1	-5,28
MEDIASET	IT •	8,67	+1,17
PEARSON	GB	19,63	-1,19
REED INTERNATIO	GB	7,80	-7,23
REUTERS GROUP	GB	14,68	+7,03
SCHIBSTED	NO	10,65	+1,11
TF1	FR •	183	-0,81
UNITED NEWS & M	GB	9,37	-0,16
WOLTERS KLUWER	NL •	173,16	-2,72
WPP GROUP	GB	7,93	+1,52
▶ DJ E STOXX MEDIA P		314,74	-1,09

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AHOLD	NL •	33,8	+4,32
ASDA GROUP PLC	GB	2,18	-0,68
ATHENS MEDICAL	GR	24,28	....
AUSTRIA TABAK A	AT •	67,37	-0,93
BEIERSDORF AG	DE •	67,5	+3,85
BIC /RM	FR •	46,9	+1,96
BRIT AMER TOBAC	GB	8,21	+0,18
CASINO GP /RM	FR •	81,45	+0,56
CFR UNITS -A-	CH	1430	+0,84
CPT MODERNES /R	FR •	513	....
DELHAIZE	BE •	87,5	+0,57
ESSILOR INTL /R	FR •	332	-4,18
ETS COLRUYT	BE •	678,5	+0,22
FYFFES	GB	2,27	-1,29
GIB	BE •	38,6	-0,14
GOODYS	GR	28,92	....
IMPERIAL TOBACC	GB	9,71	-4,80
KESKO OY	FI •	13,7	-0,72
L'OREAL /RM	FR •	588	....
MODELO CONTINEN	PT •	17	....
PAPASTRATOS CIG	GR	14,32	....
PROMODES /RM	FR •	670,5	-1,47
RECKITT & COLMA	GB	11,37	-1,79
SAFEWAY	GB	3,74	+1,20
SAINSBURY J. PL	GB	5,07	-0,58
SEITA /RM	FR •	57,5	+3,05
SMITH & NEPHEW	GB	2,58	+0,58
STAGECOACH HLDG	GB	3,54	-1,24
TABACALERA REG	ES •	18,33	+0,05
TAMRO	FI •	3,84	-0,26
TESCO PLC	GB	2,49	+1,20
TNT POST GROEP	NL •	28,35	-0,51
▶ DJ E STOXX N CY G P		473,91	+0,97

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ARCADIA GRP	GB	3,19	-1,83
BOOTS CO PLC	GB	13,85	-2,81
CARREFOUR /RM	FR •	644	-0,85
CASTO.DUBOIS /R	FR •	189	-0,53
CENTROS COMER P	ES •	20,15	+0,30
CONTINENTE	ES •	27,42	+2,88
DIXONS GROUP PL	GB	19,61	+3,80
GEHE AG	DE •	48,4	+0,83
GREAT UNIV STOR	GB	11,80	-0,50
GUILBERT /RM	FR •	138,3	+0,14
HENNES & MAURIT	SE	67,70	-1,31
JERONIMO MARTIN	PT •	32,98	....
KARSTADT AG	DE •	326	+0,62
KINGFISHER	GB	11,64	+3,87
MARKS & SPENCER	GB	6,65	-2,31
METRO	DE •	60,8	+0,91
NEXT PLC	GB	11,28	+3,40
PINAULT PRINT./	FR •	159,6	+1,98
RINASCENTE	IT •	7,2	-0,41
STOCKMANN A	FI •	29	....
VALORA HLDG N	CH	201,07	+0,31
W.H SMITH GRP	GB	8,58	+4,32
WOLSELEY PLC	GB	6,49	+6,05
▶ DJ E STOXX RETL P		343,11	+0,32

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALCATEL /RM	FR •	119	+2,94
ALTEC SA REG.	GR	24,02	....
ASK PROXIMA	NO	5,58	-0,84
BAAN COMPANY	NL •	6,75	-0,74
BARCO	BE •	164	+2,31
BOWTHORPE	GB	6,56	+4
BRITISH AEROSPA	GB	6,03	-2,40
BRITISH BIOTECH	GB	0,27	+5,88
CAP GEMINI /RM	FR •	158,3	+1,41
COLOPLAST B	DK	94,17	....
DASSAULT SYST./	FR •	35,2	+0,57
ERICSSON A	SE	23,84	+3,92
FINMECCANICA	IT •	1,03	-0,86
FRESENIUS MED C	DE •	58,5	....
GAMBRO -A-	SE	8,21	....
GAMBRO -B-	SE	8,32	-0,67
GETRONICS	NL •	37,65	-0,13
GN GREAT NORDIC	DK	27,98	-0,48
INSTRUMENTARIUM	FI •	39	+0,67
INTRACOM N	GR	62,56	....
KON. PHILIPS EL	NL •	64,5	....
MERKANTILDATA	NO	9,25	+0,64
MISYS	GB	10,14	-0,15
NERA ASA	NO	1,98	+1,85
NETCOM ASA	NO	27,86	....
NOKIA -A-	FI •	135,1	-0,88
NOKIA -K-	FI •	135,6	-0,37
NYCOMED AMERSHA	GB	7,04	+0,64
OCE	NL •	23,35	-3,11
OLIVETTI	IT •	2,87	+2,14
RACAL ELECT CON	GB	6,46	+0,23
RADIOMETER -B-	DK	44,40	-1,49
ROLLS ROYCE	GB	4,15	+2,19
SAGEM	FR •	510	+0,99
SAP AG	DE •	256	+2,20
SAP VZ	DE •	283	+1,07
SEMA GROUP	GB	10,58	-0,70
SIEMENS AG	DE •	56,9	-0,70
SIRTI	IT •	5,7	+2,52
SMITHS IND PLC	GB	14,99	+0,80
STMICROELEC SIC	FR •	84,65	+0,65
TANDBERG DATA A	NO	3,29	-0,71
THOMSON CSF /RM	FR •	29,18	+2,39
WILLIAM DEMANT	DK	54,49	+0,75
ZODIAC /RM	FR •	184	+2,51
▶ DJ E STOXX TECH P		573,64	+0,06

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ANGLIAN WATER	GB	10,45	-2,22
BRITISH ENERGY	GB	8,82	-0,35
CENTRICA	GB	1,72	....
EDISON	IT •	8,83	+2,08
ELECTRABEL	BE •	346	-1,96
ELECTRIC PORTUG	PT •	19,14	....
ENDESA	ES •	24,08	+0,92
EVN	AT •	124,23	+1,93
GAS NATURAL SDG	ES •	88,3	+0,97
HAFSLUND -A-	NO	5,62	+4,35
HAFSLUND -B-	NO	3,85	-2,30
IBERDROLA	ES •	13,85	+0,95
ITALGAS	IT •	4,54	-0,22
NATIONAL GRID G	GB	6,43	-0,46
NATIONAL POWER	GB	7,14	-0,41
OESTERR ELEKTR	AT •	147,65	+1,49
POWERGEN	GB	10,35	-2,10
RWE	DE •	43,5	+15,69
SCOT POWER	GB	8,14	+0,92
SEVERN TRENT	GB	12,79	-0,80
SUEZ LYON EAUX/	FR •	176,2	+0,57
SYDKRAFT -A-	SE	24,52	-1,58
SYDKRAFT -C-	SE	17,43	-1,27
THAMES WATER	GB	15,92	+1,81
TRACTEBEL	BE •	142,7	+1,93
UNION EL.-FENOS	ES •	14,91	+0,07
UNITED UTILITIE	GB	11,99	+1,12
VIAG	DE •	485	+2,32
VIVENDI/RM	FR •	233,2	-0,26
▶ DJ E STOXX PO SUP P		321,63	+1,38

EURO NOUVEAU MARCHÉ

11/03 12 h 36 ▶

AMSTERDAM

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	26,8	+1,53
ANTONOV	0,72	-1,37
C/TAC	13	+0,39
CARDIO CONTROL	8,3	+1,22
CSS	15,8	....
HITT NV	6,95	-2,11
INNOCONCEPTS NV	18,6	+2,20
NEDGRAPHICS HOLD	17,8	+0,58
POLYDOC	2,1	....
PROLION HOLDING	82,7	-0,96
RING ROSA	6,4	-1,54
RING ROSA WT	0,9	....
UCC HOLDING NV	14,7	-2

BRUXELLES

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	2,55	+2,82
FARDEM BELGIUM ABC	18,2	-4,21
INTERNOC HLD	4,55	+1,11
INTL BRACHYTHER B	15,85	-0,88
LINK SOFTWARE B	7,25	-3,33
PAYTON PLANAR	2,8	....
SYNERGIA	7,5	....

FRANCFORT

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	109	+0,93
ADITRON	190,5	+0,32
AUGUSTA BETEILIGUN	59,2	+0,42
BB BIOTECH ZT-D	32,8	+1,23
BB MEDTECH ZT-D	16,9	....
BERTRANDT AG	67,5	....
BETA SYSTEMS SOFTW	19,11	-2
CE COMPUTER EQUIPM	150	+3,45
CE CONSUMER ELECTR	293	-2,98
CENIT SYSTEMHAUS	206	+0,49
DRILLISCH	142	+1,43
EDEL MUSIC E'98	335	+3,08
ELSA	78	+2,63
EM.TV & MERCHANDI	780	+2,77
EUROMICRON	29,1	-3,64
GRAPHISOFT NV	19,8	-1,74
HOEFT & WESSEL	150	+4,17
HUNZINGER INFORMAT	113,85	+3,36
INFOMATEC	266	+4,54
INTERSHOP COMMUNIC	150	+4,90
KINOWELT MEDIEN	175	+2,94
LHS GROUP	35	+2,94
LINTEC COMPUTER	143	+5,15
LOESCH UMWELTSCHUT	8,6	-1,15
MENSCH UND MASCHIN	87	+4,82
MOBILCOM	275	+5,77
MUEHL PRODUCT & SE	16,2	....
MUEHLBAUER HOLDING	79	+4,64
PFEIFFER VACU TECH	38,3	-0,52
PLENUM	155,9	+4,41
PSI	68,51	+5,73
QIAGEN NV	63	-1,56
REFUGIUM HOLDING A	33	+0,06
SACHSENRING AUTO	16	-0,56
SALTUS TECHNOLOGY	32,5	-1,52
SCM MICROSYSTEMS	70,52	+2,20
SER SYSTEME	370	-4,15
SERO ENTSORGUNG	10,1	-0,49

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.



VALEURS FRANÇAISES

● **Renault** a débuté la séance du jeudi 11 mars sur un recul de 0,51 %. Le groupe français se retrouve seul à étudier le dossier d'une prise de participations (entre 33 % et 40 %) au capital de Nissan après le retrait de DaimlerChrysler *(lire page 22)*.

● **CPR** a gagné 1,08 % à l'ouverture de la séance du jeudi 11 mars. Le groupe bancaire a publié, avant l'ouverture de la Bourse, une perte nette de 27,4 millions d'euros (180 millions de francs) pour l'exercice 1998 contre un bénéfice de 49,6 millions d'euros en 1997.

● **Alcatel** a grimpé de 3,36 %, jeudi 11 mars au matin. Le groupe a indiqué qu'il allait supprimer 12 000 postes d'ici à l'an 2000 *(lire page 40)*.

● **Thomson-CSF** s'est adjugé un gain de 0,87 %, jeudi matin à l'ouverture des transactions. Le groupe de défense a indiqué qu'il prévoyait un retour aux bénéfices en 1999 avec une amélioration significative de la rentabilité opérationnelle.

● **Usinor** a progressé de 0,88 %, jeudi 11 mars en début de matinée. Le marché a bien réagi à l'annonce de la baisse de 24 % du résultat d'exploitation à 415 millions d'euros pour l'exercice 1998.

● **Lagardère** a gagné 1,05 % dans les premières négociations, jeudi 11 mars, réagissant ainsi à l'augmentation de 5,9 % de son résultat d'exploitation pour 1998 à 644 millions d'euros *(lire page 25)*.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 11 MARS — **Cours relevés à 12 h 30**

Liquidation : 24 mars

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
B.N.P. (T.P.) ■	147,10	149,40	980	+ 1,56	146
CR.LYONNAIS(TP)	142	142	931,46	....	140,30
RENAULT (T.P.)	412	418,50	2745,18	+ 1,57	439
SAINT GOBAIN(T.P	181	181,50	1190,56	+ 0,27	177,90
THOMSON S.A (T.P	142,80	142,60	935,39	− 0,14	144
ACCOR	224	225,40	1478,53	+ 0,62	221,30
AGF	50,60	51,15	335,52	+ 1,08	52,45
AIR FRANCE GPE N	16,40	16,16	106	− 1,46	....
AIR LIQUIDE	136,70	138,70	909,81	+ 1,46	131,40
ALCATEL	115,60	119,10	781,24	+ 3,02	97,50
ALSTOM	24,08	23,85	156,45	− 0,95	23,02
ALTRAN TECHNO. #	236	234	1534,94	− 0,84	237,90
ATOS CA	185,50	182,70	1198,43	− 1,50	190
AXA	121,50	122,40	802,89	+ 0,74	118,30
BAIL INVESTIS	123	124,90	819,29	+ 1,54	124
BAZAR HOT. VILLE	100,10	100,90	661,86	+ 0,79	91,90
BERTRAND FAURE	55	54,55	357,82	− 0,81	56,90
BIC	46	46,90	307,64	+ 1,95	52,50
BIS	80,10	—	—	—	82
B.N.P. ■	77,40	80,75	529,69	+ 4,32	70,40
BOLLORE	169	169,20	1109,88	+ 0,11	172
BONGRAIN	349	350	2295,85	+ 0,28	340
BOUYGUES	242	241	1580,86	− 0,41	233,50
BOUYGUES OFFS	27,44	28,66	188	+ 4,44	23,35
BULL#	5,73	5,74	37,65	+ 0,17	5,89
CANAL +	273,60	273,60	1794,70	—	272,40
CAP GEMINI	156,10	158,30	1038,38	+ 1,40	155,20
CARBONE LORRAINE	41,25	39,30	257,79	− 4,72	37,20
CARREFOUR	649,50	644	4224,36	− 0,84	628
CASINO GUICHARD	81	81,45	534,28	+ 0,55	80,70
CASINO GUICH.ADP	50,60	51,30	336,51	+ 1,38	55,30
CASTORAMA DUB.(L	190	189	1239,76	− 0,52	188
C.C.F.	87,55	88	577,24	+ 0,51	79,80
CEGID (LY)	150	149,50	980,66	− 0,33	146
CERUS	6,64	6,82	44,74	+ 2,71	6,81
CGIP	49,35	48,80	320,11	− 1,11	48,03
CHARGEURS	43,80	45	295,18	+ 2,73	40,10
CHRISTIAN DALLOZ	41,60	41,70	273,53	+ 0,24	45,50
CHRISTIAN DIOR	108,80	109,20	716,31	+ 0,36	106,50
CIC -ACTIONS A	79	80	524,77	+ 1,26	79,50
CIMENTS FRANCAIS	51,10	51,50	337,82	+ 0,78	51
CLARINS	67,15	67,50	442,77	+ 0,52	62,10
CLUB MEDITERRANE	85	85,80	562,81	+ 0,94	84,25
CNP ASSURANCES	25,40	25,45	166,94	+ 0,19	23,90
COFLEXIP	60,50	64,90	425,72	+ 7,27	51,35
COLAS	168	169,20	1109,88	+ 0,71	171,50
COMPTOIR ENTREP	2,35	2,33	15,28	− 0,85	2,01
CPR	36,70	38,15	250,25	+ 3,95	35,18
CRED.FON.FRANCE	14,05	14,05	92,16	....	14,10
CFF.(FERRAILLES)	30	30,35	199,08	+ 1,16	29,50
CREDIT LYONNAIS	38,50	39,10	256,48	+ 1,55	39,50
CS SIGNAUX(CSEE)	72,50	73,60	482,78	+ 1,51	69
DAMART	64,65	64	419,81	− 1	66
DANONE	230,90	228,30	1497,55	− 1,12	225,50
DASSAULT-AVIATIO	157,80	152,30	999,02	− 3,48	152
DASSAULT SYSTEME	35	35,20	230,90	+ 0,57	36,20
DE DIETRICH	42,10	43	282,06	+ 2,13	41,20
DEVEAUX(LY)#	80,60	80,80	530,01	+ 0,24	78
DEV.R.N-P.CAL LI	10	9,90	64,94	− 1	9,79
DEXIA FRANCE	120	121,20	795,02	+ 1	130
DMC (DOLLFUS MI)	6,20	6,58	43,16	+ 6,12	6
DYNACTION	22,50	22,50	147,59	....	22,61
ECIA	98	97,10	636,93	− 0,91	95
EIFFAGE	61	61	400,13	....	59
ELF AQUITAINE	111,90	118	774,03	+ 5,45	90,60
ERAMET	32,80	32,80	215,15	....	31,90
ERIDANIA BEGHIN	124,90	126,60	830,44	+ 1,36	124
ESSILOR INTL	346,50	332	2177,78	− 4,18	335
ESSILOR INTL.ADP	319	305	2000,67	− 4,38	302
ESSO	71,60	74	485,41	+ 3,06	68,05
EURAFRANCE	448,10	450	2951,81	+ 0,42	450
EURO DISNEY	1,21	1,21	7,94	—	1,12
EUROPE 1	250	240,10	1574,95	− 3,96	223,10
EUROTUNNEL	1,36	1,38	9,05	+ 1,47	1,36
FIMALAC SA	104	102,50	672,36	− 1,44	95,20
FINEXTEL	18,65	18,62	122,14	− 0,16	19
FIVES-LILLE	67,05	68	446,05	+ 1,41	69,80
FRANCE TELECOM	81,75	79,20	519,52	− 3,11	79,25
FROMAGERIES BEL	650,50	659	4322,76	+ 1,30	639
GALERIES LAFAYET	911	900	5903,61	− 1,20	875
GASCOGNE	80,60	80,50	528,05	− 0,12	77,70
GAUMONT #	60	60,55	397,18	+ 0,91	63
GAZ ET EAUX	40,70	40,40	265,01	− 0,73	40,25
GECINA	102,60	102,60	673,01	....	102,20
GEOPHYSIQUE	36,80	38,40	251,89	+ 4,34	34,53
GRANDVISION	22,35	21,90	143,65	− 2,01	20,61
GROUPE ANDRE S.A	116,80	116	760,91	− 0,68	102,80
GPE VALFOND ACT.	44,60	43,40	284,69	− 2,69	42,16
GR.ZANNIER (LY)	17	17,30	113,48	+ 1,76	17,85
GROUPE GTM	82,70	84,30	552,97	+ 1,93	87
GROUPE PARTOUCHE	63,50	63,60	417,19	+ 0,15	64
GUILBERT	138,10	138,30	907,19	+ 0,14	115
GUYENNE GASCOGNE	363,70	366,60	2385,06	+ 0,80	375
HACHETTE FILI.ME	225	229,50	1505,42	+ 2	225
HAVAS ADVERTISIN	183	180,20	1182,03	− 1,53	180
IMETAL	101	99,65	653,66	− 1,33	101
IMMEUBLES DE FCE	16,51	16,85	110,53	+ 2,05	17,20
INFOGRAMES ENTER	60,90	61,30	402,10	+ 0,65	60,50
INGENICO	21,40	21,65	142,01	+ 1,16	21,80
INTERBAIL	22,05	22,10	144,97	+ 0,22	22
INTERTECHNIQUE	270	268,10	1758,62	− 0,70	267
ISIS	57,35	61,60	404,07	+ 7,41	51,80
JEAN LEFEBVRE	79,10	—	—	....	81,95
KLEPIERRE	85,70	85,20	558,88	− 0,58	84
LABINAL	189,80	187,40	1229,26	− 1,26	166,20
LAFARGE	81,65	80,45	527,72	− 1,46	80,70
LAGARDERE	36	34,10	223,68	− 5,27	36,03
LAPEYRE	60	59,45	389,97	− 0,91	61,50
LEBON (CIE)	39,40	39,20	257,14	− 0,50	37,99
LEGRAND	183	185	1213,52	+ 1,09	186,30
LEGRAND ADP	112	113	741,23	+ 0,89	111,40
LEGRIS INDUST.	39,24	39,95	262,05	+ 1,80	41,45
LOCINDUS	120	120	787,15	—	116
L'OREAL	568	568	3725,84	—	575,50
LVMH MOET HEN.	210	209,70	1375,54	− 0,14	198,30
MARINE WENDEL	174,90	171	1121,69	− 2,22	174,50
METALEUROP	4,70	4,63	30,37	− 1,48	4,63
MICHELIN	39,20	39,10	256,48	− 0,25	40,50
MONTUPET SA	34,76	34,99	229,52	+ 0,66	34,25
MOULINEX	10,61	10,72	70,32	+ 1,03	9,74
NATEXIS	50,80	50,40	330,60	− 0,78	52,10
NEOPOST	14,25	14,45	94,79	+ 1,40	—
NORBERT DENTRES.	26,50	26,55	174,16	+ 0,18	26,80
NORD-EST	26,30	25,25	165,63	− 3,99	24,05
NORDON (NY)	72	71,90	471,63	− 0,13	75,45
NRJ #	192	194,40	1275,18	+ 1,25	178
OLIPAR	6,92	—	—	....	6,92
PARIBAS ■	85,95	98,30	644,81	+ 14,36	81,50
PATHE	245	245	1607,09	....	225,20
PECHINEY ACT ORD	31	32	209,91	+ 3,22	31,26
PERNOD-RICARD	56,20	54,80	359,46	− 2,49	53,50
PEUGEOT	129,50	130,70	857,34	+ 0,92	129
PINAULT-PRINT.RE	156,50	159,50	1046,25	+ 1,91	152,50
PLASTIC OMN.(LY)	68,45	68,90	451,95	+ 0,65	68
PRIMAGAZ	72,50	72,50	475,57	....	73
PROMODES	579	570,50	3742,23	− 1,46	577,50
PUBLICIS #	157,10	156	1023,29	− 0,70	154
REMY COINTREAU	13,67	13,47	88,36	− 1,46	14,20
RENAULT	36,55	35,19	230,83	− 3,72	43,50
REXEL	76,50	76,50	501,81	....	73
RHODIA	11,95	11,95	78,39	....	12,11
RHONE POULENC A	42	41,94	275,11	− 0,14	41,99
ROCHEFORTAISE CO	100	99,55	653,01	− 0,45	109,40
ROCHETTE (LA)	2,59	2,57	16,86	− 0,77	2,37
ROYAL CANIN	49,40	48,95	321,09	− 0,91	44,97
RUE IMPERIALE (L	1055	1055	6920,35	....	1100
SADE (NY)	36,28	36,30	238,11	+ 0,05	35,60
SAGEM SA	505	510	3345,38	+ 0,99	525
SAINT-GOBAIN	146,90	144,30	946,55	− 1,75	128,80
SALVEPAR (NY)	76,60	—	—	—	76,80
SANOFI	162	163,70	1073,80	+ 1,04	153
SAUPIQUET (NS)	53	53	347,66	—	54
SCHNEIDER SA	50	50,05	328,31	+ 0,10	51,70
SCOR	53	53,35	349,95	+ 0,66	47,50
S.E.B.	60,25	60,20	394,89	− 0,08	58,50
SEFIMEG CA	62,45	62	406,69	− 0,72	63,30
SEITA	55,80	57,50	377,18	+ 3,04	55,40
SELECTIBANQUE	10,31	10,40	68,22	+ 0,87	10,30
SFIM	41	41	268,94	....	36,36
SGE	42,70	40,71	267,04	− 4,66	40
SIDEL	65,20	65	426,37	− 0,30	69,50
SILIC CA	155,90	153,20	1004,93	− 1,73	149,60
SIMCO	81,75	81	531,33	− 0,91	78,60
S.I.T.A	218	214,20	1405,06	− 1,74	187
SKIS ROSSIGNOL	12,10	12,18	79,90	+ 0,66	10,90
SOCIETE GENERALE ■	145,50	160,60	1053,47	+ 10,37	132,80
SOC.FONC.LYON.#	121	120	787,15	− 0,82	126,50
SODEXHO ALLIANCE	146,10	149	977,38	+ 1,98	155,20
SOGEPARC (FIN)	71,90	71,70	470,32	− 0,27	70
SOMMER-ALLIBERT	23,80	24,05	157,76	+ 1,05	24,40
SOPHIA	35,40	36,88	241,92	+ 4,18	36,60
SPIR COMMUNIC. #	52,25	52	341,10	− 0,47	51,50
STRAFOR FACOM	61	62,50	409,97	+ 2,45	64
SUEZ LYON.DES EA	175,20	176,20	1155,80	+ 0,57	182,80
SYNTHELABO	206	207,70	1362,42	+ 0,82	193,30
TECHNIP	96	99,10	650,05	+ 3,22	85
THOMSON-CSF	28,50	29,18	191,41	+ 2,38	29,50
TOTAL	104	108,30	710,40	+ 4,13	92,80
UNIBAIL	115,90	115	754,35	− 0,77	113,90
UNION ASSUR.FDAL	122,90	123	806,83	+ 0,08	106
USINOR	11,30	11,42	74,91	+ 1,06	11,45
VALEO	75	77	505,09	+ 2,66	78
VALLOUREC	26	26,61	174,55	+ 2,34	26,61
VIA BANQUE	30,64	30,32	198,89	− 1,04	28,75
VIVENDI	233,80	233,20	1529,69	− 0,25	233,80
WORMS (EX.SOMEAL	12,88	13,10	85,93	+ 1,70	13,40
ZODIAC EX.DT DIV	179,50	184	1206,96	+ 2,50	181

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
AMERICAN EXPRESS	109,50	108,10	709,09	− 1,27	91,15
A.T.T. #	78,55	77,60	509,02	− 1,20	76,75
BARRICK GOLD #	17,30	17,59	115,38	+ 1,67	16,25
CROWN CORK ORD.#	24,72	—	—	—	25,70
DE BEERS #	14,68	14,70	96,43	+ 0,13	14,70
DU PONT NEMOURS	50,25	52,50	344,38	+ 4,47	45,67
FORD MOTOR #	52,15	51,85	340,11	− 0,57	54,20
GENERAL ELECT. #	96,70	97,25	637,92	+ 0,56	89,80
GENERAL MOTORS #	81	—	—	—	76,20
HITACHI #	6,40	6,43	42,18	+ 0,46	5,36
I.B.M #	166,20	166,50	1092,17	+ 0,18	155
ITO YOKADO #	54,40	55	360,78	+ 1,10	51,20
MATSUSHITA #	16,79	16,80	110,20	+ 0,05	14,71
MC DONALD'S #	79	79,30	520,17	+ 0,37	74,40
MERCK AND CO #	75,50	76	498,53	+ 0,66	135,20
MITSUBISHI CORP.	5,24	5,25	34,44	+ 0,19	4,52
MOBIL CORPORAT.#	82	84	551	+ 2,43	78,20
MORGAN J.P. #	106,50	109,50	718,27	+ 2,81	99
NIPP. MEATPACKER	12,80	13,50	88,55	+ 5,46	12,13
PHILIP MORRIS #	36,30	37,27	244,48	+ 2,67	34,93
PROCTER GAMBLE	83,15	85,50	560,84	+ 2,82	81,80
SEGA ENTERPRISES	17,10	16,90	110,86	− 1,16	18,91
SCHLUMBERGER #	51,40	53,65	351,92	+ 4,37	44,20
SONY CORP. #	86,85	83,40	547,07	− 4,08	67

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros ; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 11 MARS

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADLPARTNER #	22	144,31	—
AB SOFT	16	104,95	—
ALPHAMEDIA	26,22	171,99	− 1,05
ALPHA MOS	5,89	38,64	− 0,16
ALTAMIR & CI	151,50	993,77	+ 0,33
APPLIGENE ON ◆	2,66	17,45	—
ASTRA	0,90	5,90	− 3,22
ATN	12	78,71	+ 4,34
AVENIR TELEC	64,85	425,39	− 3,06
BELVEDERE	71	465,73	− 1,38
BIODOME #	12	78,71	—
BVRP EX DT S	46,09	302,33	—
CAC SYSTEMES	7	45,92	—
CEREP	15	98,39	—
CHEMUNEX #	0,96	6,30	− 3,03
COIL	35	229,58	− 1,40
CRYO INTERAC	18	118,07	—
CYBER PRES.P	48,37	317,29	+ 9,95
CYRANO #	13,35	87,57	—
DESK #	23,50	154,15	+ 3,52
DESK BS 98	2,80	18,37	—
DMS #	7,10	46,57	+ 1,42
DURAND ALLIZ	6,25	41	+ 5,93
DURAN DUBOI	90,50	593,64	+ 0,44
DURAN NV JCE ◆	87	570,68	—
EFFIK # ◆	17,50	114,79	—
ESKER	23,60	154,81	− 0,21
EUROFINS SCI	63,50	416,53	− 2,30
EURO.CARGO S	11,73	76,94	− 0,08
EUROPSTAT #	37	242,70	+ 0,13
FABMASTER #	15,50	101,67	+ 4,72
FI SYSTEM #	28,30	185,64	+ 1,07
FLOREANE MED	9,30	61	+ 1,08
GENERIX #	63	413,25	—
GENESYS #	13,55	88,88	− 2,51
GENSET	44,60	292,56	+ 1,38
GROUPE D #	[illegible]	154,15	—
GUILLEMOT #	[illegible]	367,34	− 1,66
GUYANOR ACTI	[illegible]	2,56	+ 5,40
HF COMPANY	[illegible]	590,38	+ 12,50
HIGH CO.	[illegible]	305,02	+ 3,56
HOLOGRAM IND	[illegible]	327,32	—
IGE + XAO	[illegible]	27,03	+ 1,72
ILOG #	[illegible]	55,43	+ 0,83
IMECOM GROUP	[illegible]	16,40	+ 0,80
INFONIE	[illegible]	137,75	—
INFOTEL #	[illegible]	147,92	+ 2,50
LEXIBOOK #	[illegible]	163,66	− 6,20
JOLIEZ-REGOL	[illegible]	52,41	+ 6,25
JOLIEZ-REGOL ◆	[illegible]	1,44	—
LACIE GROUP	[illegible]	72,81	− 6,64
MEDIDEP #	[illegible]	101,67	—
MILLE AMIS #	[illegible]	40,01	—
MONDIAL PECH ◆	[illegible]	52,74	—
NATUREX	[illegible]	75,44	—
OLITEC	[illegible]	433,59	− 1,34
OMNICOM	[illegible]	1246,32	+ 6,20
OXIS INTL RG	[illegible]	14,04	—
PERFECT TECH	[illegible]	101,67	—
PHONE SYS.NE ◆	[illegible]	56,41	—
PICOGIGA	[illegible]	79,37	+ 0,41
PROSODIE	[illegible]	478,85	− 1,35
PROLOGUE SOF	[illegible]	179,08	+ 1,11
QUANTEL	[illegible]	35,45	− 2,85
R2I SANTE ◆	[illegible]	280,09	—
RADOUX INTL	[illegible]	216,47	—
RECIF #	[illegible]	82,06	—
REPONSE #	[illegible]	111,38	—
REGINA RUBEN	[illegible]	34,11	—
SAVEURS DE F	[illegible]	159,40	+ 0,41
SILICOMP #	[illegible]	75,44	+ 6,48
SERP RECYCLA	[illegible]	936,05	—
SOI TEC SILI	[illegible]	150,87	—
STACI # ◆	[illegible]	141,69	—
STELAX ◆	[illegible]	2,76	—
SYNELEC #	[illegible]	255,82	—
LA TETE D.L	[illegible]	15,68	+ 1,70
THERMATECH I	[illegible]	170,55	− 1,66
TITUS INTERA	[illegible]	511,65	—
TITUS INTER. ◆	[illegible]	659,59	—
TRANSGENE #	[illegible]	254,18	− 1,89
TR SERVICES	[illegible]	75,44	—
VALORUM # ◆	[illegible]	9,97	—
V CON TELEC ◆	[illegible]	29,52	—
WESTERN TELE	[illegible]	40,34	− 0,64

SECOND MARCHÉ

JEUDI 11 MARS

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	69,70	457,20	+ 0,07
AIGLE #	64,05	420,14	+ 0,07
ALGECO #	59,45	389,97	− 0,75
APRIL S.A.#	72	472,29	+ 1,40
ARKOPHARMA #	68,40	448,67	+ 0,59
ASSUR.BQ.POP	96	629,72	—
ASSYSTEM #	18,34	120,30	+ 1,88
BENETEAU CB#	157,20	1031,16	+ 0,12
BISC. GARDEI	6,10	40,01	+ 0,49
BOIRON (LY)#	56,50	370,62	+ 0,89
BOISSET (LY)	45,58	298,84	− 0,41
BOIZEL CHANO	79,60	522,14	− 0,37
BONDUELLE	16	104,95	− 2,08
BOURGEOIS (L ◆	7,47	49	—
BRICE	45,01	295,25	− 0,08
BRICORAMA # ◆	39,18	257	—
BRIOCHE PASQ	95	623,16	− 1,04
BUT S.A. ◆	43,60	286	—
SOLERI	50,20	329,29	—
CDA-CIE DES	29	190,23	+ 1,39
CEGEDIM #	37	242,70	− 1,33
CERG-FINANCE	104	682,20	—
CGBI	28	183,67	+ 1,81
CLAYEUX (LY)	7,55	49,52	− 0,52
CNIM CA#	36,15	237,13	+ 0,97
COFITEM-COFI	59,40	389,64	+ 2,58
CIE FIN.ST-H	62,65	410,96	—
C.A. PARIS I	152,40	999,68	− 0,06
C.A.ILLE & V	48,65	319,12	+ 0,30
C.A.LOIRE/H.	42,80	280,75	+ 0,25
C.A.MORBIHAN	47,95	314,53	− 0,10
C.A.DU NORD#	75,60	495,90	− 0,52
C.A. OISE CC	61,20	401,45	+ 0,32
C.A.PAS DE C	86	564,12	− 0,57
C.A.TOULOUSE	78,20	512,96	+ 0,12
CRCAM CCI NV ◆	41,70	273,53	—
CRCAM TOUR.P	54,55	357,82	—
CROMETAL ◆	51,45	337,49	—
DAPTA-MALLIN	—	—	—
GROUPE J.C.D.	59,80	392,26	− 0,08
DAUPHIN OTA	75	491,97	+ 4,16
DECAN GPE NO	39,80	261,07	—
DU PAREIL AU	56	367,34	− 1,75
EXPAND S.A.	33	216,47	+ 3,12
L ENTREPRISE	67,50	442,77	—
ETAM DEVELOP	30,10	197,44	− 0,49
EUROPEENNE C	88,10	577,90	+ 4,44
EUROP.EXTINC	47,70	312,89	− 2,63
EXEL INDUSTR	54,95	360,45	+ 2,71
FACTOREM	142	931,46	+ 0,70
FACTOREM NV ◆	126,70	831,10	—
FAIVELEY #	20	131,19	− 4,53
FINACOR ◆	3,95	25,91	—
FINATIS(EX.L	70	459,17	+ 0,50
FININFO	155	1016,73	—
FLO (GROUPE)	37,30	244,67	− 1,24
FOCAL (GROUP ◆	52	341,10	—
FRAIKIN 2#	49,90	327,32	—
GAUTIER FRAN ◆	46,50	305,02	—
GEL 2000 ◆	1,80	11,81	—
GENERALE LOC ◆	26,65	174,81	—
GEODIS #	67	439,49	+ 2,29
G.E.P PASQUI	2,31	15,15	—
GFI INDUSTRI	32	209,91	− 3
GFI INFORMAT	124	813,39	− 1,82
GO SPORT	59	387,01	—
FINANCIERE G ◆	6,55	42,97	—
GRAND MARNIE	4850,50	31817,19	—
GROUPE BOURB	46	301,74	—
GUERBET S.A	19,21	126,01	+ 4,97
GUY DEGRENNE	36,50	239,42	− 0,27
GUYOMARC H N	51,40	337,16	—
HERMES INTL	65,35	428,67	− 0,53
HYPARLO #(LY	112	734,67	− 0,44
I.C.C.#	26,51	173,89	+ 0,03
IMMOB.BATIBA	49,50	324,70	—
IMS(INT.META	9,29	60,94	—
INFO REALITE	37,30	244,67	—
INT. COMPUTE ◆	5,65	37,06	—
JET MULTIMED	114	747,79	—
LATECOERE #	93	610,04	+ 0,54
L.D.C.	104,90	688,10	− 0,09
LECTRA SYST.	6,90	45,26	+ 1,47
LEON BRUXELL	39,39	258,38	− 0,27
LOUIS DREYFU	22,50	147,59	—
LVL MEDICAL	17,30	113,48	− 2,80
M6-METROPOLE	150,90	989,18	+ 1
MEDASYS DIGI	1,90	12,46	− 1,04
MANITOU #	138,90	911,12	+ 4,51
MANUTAN ◆	51,80	339,79	—
MARC ORIAN	110,20	722,86	+ 0,18
MARIONNAUD P	49,80	326,67	—
MECATHERM #	30,50	200,07	—
MGI COUTIER	31,90	209,25	− 0,31
MICHEL THIER	119,20	781,90	+ 0,16
NAF-NAF #	10,50	68,88	+ 3,96
PENAUILLE PO	286	1876,04	− 2,05
PHYTO-LIERAC	21,05	138,08	− 6,73
POCHET ◆	75,10	492,62	—
RADIALL #	62	406,69	+ 1,63
RALLYE(CATHI	57	373,90	+ 0,35
REYNOLDS	34	223,03	+ 0,02
RUBIS #	21	137,75	—
SABATE SA #	131	859,30	− 4,37
SEGUIN MOREA	62,60	410,63	− 6,56
SIDERGIE	108	708,43	+ 2,85
SIPAREX (LY)	22,30	146,28	+ 2,52
SOCAMEL-RESC	18,49	121,29	—
SOPRA #	56,70	371,93	− 4,30
SPORT ELEC S	4,34	28,47	− 2,47
STALLERGENES	16,80	110,20	+ 5
STEF-TFE #	38,20	250,58	− 1,16
SUPERVOX (B) ◆	2,80	18,37	—
SYLEA	49	321,42	—
TF1	163,10	1069,87	− 0,54
TOUPARGEL (L ◆	10,98	72,02	—
TRANSICIEL #	117	767,47	—
TRIGANO ◆	29	190,23	—
UBI SOFT ENT	110	721,55	− 1,07
UNILOG	428	2807,50	− 2,72
VIEL ET CIE	19,50	127,91	− 1,51
VILMOR.CLAUS	74	485,41	+ 1,30

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 10 mars

NORD SUD DÉVELOP. D	371,84	2437,80	10/03
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
PATRIMOINE RETRAITE C	49,94	327,59	10/03
PATRIMOINE RETRAITE D	47,28	310,14	10/03
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
FONSICAV C	3156,65	20706,53	10/03
MUTUAL. DÉPÔTS SIC. C	3136,72	20567,86	10/03
OBLIFUTUR C	94,12	617,39	10/03
OBLIFUTUR D	89,76	589,04	10/03
ORACTION	184,58	1210,77	10/03
REVENU-VERT	181,51	1190,63	10/03
SÉVÉA	18,27	119,84	09/03
SYNTHÉSIS	3222,77	21139,99	10/03
UNIVERS ACTIONS	48,78	320,04	10/03
UNI ASSOCIATIONS	18,32	120,17	11/03
UNIVAR C	49,21	322,80	11/03
UNIVAR D	46,14	302,66	11/03
UNIVERS-OBLIGATIONS	41,48	272,09	10/03
SLIVAFRANCE	254,81	1671,44	10/03
SLIVAM	106,34	697,54	10/03
SLIVARENTE	41,59	272,81	10/03
SLIVINTER	153	1003,61	10/03
TRILION	791,16	5189,80	10/03
Crédit Mutuel			
CM EURO PEA	19,31	126,67	10/03
CM FRANCE ACTIONS	30,95	203,02	10/03
CM MID. ACT. FRANCE	24,29	159,33	10/03
CM MONDE ACTIONS	316,28	2068,10	10/03
POSTE PREMIÈRE SI	6495,31	42606,44	10/03
POSTE PREMIÈRE 1 AN	38842	254786,82	10/03
POSTE PREMIÈRE 2-3	8360,92	54844,04	10/03
REVENUS TRIMESTR. D	810,92	5319,29	10/03
TRÉSORYS C	42941,46	281677,51	10/03
SOLSTICE D	367,13	2408,21	10/03
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
ACTIMONÉTAIRE C	6060,27	39752,77	10/03
ACTIMONÉTAIRE D	4674,07	30659,59	10/03

DISPARITIONS

Milosz Magin

« Un maître exceptionnel »

LE PIANISTE et compositeur français d'origine polonaise Milosz Magin est mort, jeudi 4 mars, d'une crise cardiaque, à Tahiti, au cours d'une tournée. Il était âgé de soixante-neuf ans.

Né à Lodz le 6 juillet 1929, Milosz Magin est élève dans la classe de piano de Margerita Trombini-Kasuro et dans celles de composition de Jan Maklakiewicz et de Kazimierz Sikorski à l'Ecole supérieure de musique de Varsovie.

Il quitte ce conservatoire en 1957 muni de ses prix de piano et de composition. La même année, Milosz Magin participe aux Concours Vianna da Motta à Lisbonne et Marguerite Long-Jacques Thibaud à Paris. Milosz Magin commence alors une brillante carrière de soliste qui sera freinée par un grave accident de la circulation où ses deux poignets seront brisés.

Avec un grand courage, il refera sa technique et sera en mesure d'enregistrer une belle intégrale de l'oeuvre de Frédéric Chopin pour Sofrason (indisponible à l'heure actuelle). Excellent compositeur, Milosz Magin écrivait dans un style néo-romantique enrichi des apports de la jeune école polonaise et certaines de ses pièces pour piano et de ses concertos mériteraient d'être davantage joués, notamment un beau *Concerto de chambre*.

Le pianiste Milosz Magin était un professeur, recherché auquel les grandes institutions françaises n'auront pas accordé l'attention qu'il méritait. Il avait enseigné au conservatoire de Suresnes, au conservatoire Rachmaninov, puis à l'Université musicale internationale.

Parmi ses élèves, on doit relever les noms de Caroline Sageman et de Jean-Marc Luisada. Contacté par *Le Monde*, Jean-Marc Luisada nous a déclaré : *« Je suis effondré par cette terrible nouvelle ; Milosz était un grand artiste, un maître exceptionnel que j'allais souvent visiter pour lui jouer les œuvres que je mettais à mon répertoire ; il avait le don d'inspirer, de conseiller ses élèves avec un tact et une gentillesse extrêmes, ce qui ne l'empêchait pas d'être d'une grande exigence. »*

Toujours selon le pianiste Jean-Marc Luisada, *« sa façon de jouer était assez extraordinaire ; dans Chopin, dont il connaissait intimement la musique, il avait le don de savoir poétiser jusqu'au rythme ; dans les classiques, il avait cette rigueur sans raideur indispensable à la juste interprétation des sonates de Mozart et de Beethoven. Il vivait dans une maison du 20e arrondissement, entouré d'une magnifique collection de tableaux de toutes les écoles et de toutes les périodes. Milosz était un esthète et un homme d'une grande authenticité. »*

La huitième édition du Concours international de piano Milosz-Magin se tiendra normalement, du 12 au 16 mars. Le jury que devait présider le pianiste sera animé par Yves Henry et par Idalia Magin, la femme de Milosz Magin, elle-même pianiste et professeur.

Alain Lompech

Arturo Patten

Un photographe, portraitiste de l'espace social

ARTURO PATTEN, photographe américain, a été trouvé mort, dimanche 7 mars, à Agrigente, en Sicile. Séropositif depuis plusieurs années, il ne dissimulait pas un état qui avait peu de conséquences sur sa santé, mais qui avait fini par créer en lui une humeur profondément dépressive.

Né le 15 novembre 1939 à Terence, en Californie, Arthur Patten, qui avait italianisé son prénom en hommage à l'Italie, qu'il adorait et où il passait une grande partie de son temps depuis les années 70, est venu tardivement à la photographie, qu'il pratiquait comme une véritable religion esthétique. Il avait commencé une carrière de comédien à l'Actor's Studio de New York. Après un séjour en Inde, il avait vécu en France et s'était rendu à pied d'abord à Saint-Jacques-de-Compostelle, puis à Rome, où il vivait dans le quartier de la Piazza Navona.

Patten avait tourné dans l'un des rares clips publicitaires de Federico Fellini, pour une marque de pâtes, et avait posé pour une campagne électorale en faveur du Parti communiste. Son beau visage, aux yeux d'un bleu liquide et aux cheveux blonds et soyeux, était devenu extrêmement populaire en Italie. Mais la découverte de la photographie allait rapidement bouleverser sa vie. Connaissant parfaitement la peinture italienne de la Renaissance, il faisait poser ses modèles dans des attitudes nobles qui rappelaient la mise en scène de maniéristes. Il cherchait la lumière, l'intensité, le mystère de l'humanité et mêlait volontiers des intellectuels, des aristocrates et des artisans de son quartier afin de capter non seulement la beauté des traits et la sensualité des gestes, mais aussi une certaine confusion sociale.

Patten se désintéressa de l'usage commercial de la photographie pour concevoir des projets qui tournaient autour du visage, du regard, des corps placés dans leurs espaces sociaux réels. Ses portraits d'écrivains, régulièrement publiés dans le quotidien romain *Il Messaggero*, dans *Le Monde*, la *Repubblica* et peu à peu dans les principaux journaux du monde entier, le firent remarquer.

Mais ce sont surtout ses reportages sur les quartiers de Rome, les petites villes d'Italie et des Etats-Unis qui attiraient l'attention. Hubert Nyssen décida de publier les recherches d'Arturo Patten, *Portraits-Ritratti* (Actes Sud, 1992), avec des textes de Michel Tournier, Dominique Rolin, Antonio Tabucchi, Paul Auster, Russell Banks. Une exposition à Arles devait rendre célèbre une série de portraits doubles de fils avec leur mère à tous âges : du ventre de la femme enceinte au vieil enfant dont les rides se confondent avec celles de sa mère. La tendresse et la morgue, la violence et la sensualité s'entremêlaient dans ces corps rapprochés. Et partout l'angoisse d'un regard qui semblait atteindre un point plus lointain, plus impalpable que l'objectif.

VISAGES ANONYMES

Après un travail de sociologie des visages, commandé par la ville de Castelnuovo Berardenga (près de Sienne), Arturo Patten eut l'idée de photographier les principales personnalités de Patten, sa ville homonyme du Maine. Ce tableau stupéfiant du puritanisme, impitoyable par la dureté que le photographe mettait à nu dans ces visages anonymes pour nous, mais dotés de sens dans le cercle de la ville, devait trouver un écho chez Russell Banks, qui écrivit un texte admirable sur le photographe (*Patten à Patten*, Actes Sud, 1998) : *« Son œuvre n'est pas d'un portraitiste ; c'est l'œuvre d'un dramaturge. »* Ce que prouvera sans doute un jour la somme d'archives acquises par la Bibliothèque nationale de France. La collaboration avec le romancier américain aurait dû se poursuivre sur d'autres sujets pour lesquels Patten avait amassé de nombreuses images : les travestis et les prostitués de New York, les aristocrates décadents et un panorama de la Sicile rurale et citadine. Arturo Patten trouvait dans la photographie un instrument pour comprendre le monde.

René de Ceccatty

NOMINATIONS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pierre Daumard, professeur de sciences économiques, a été élu, le 9 février, président de l'université René-Descartes (Paris-V). Il succède à Pierre Villard, arrivé au terme de son mandat.

[Né le 2 décembre 1938 à Saint-Maur (Val-de-Marne), Pierre Daumard, docteur d'Etat en sciences économiques et de gestion (1968), a démarré sa carrière, en 1964, comme assistant à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris. En 1969, il est nommé maître-assistant à l'IUT de l'université René-Descartes (Paris-V), qu'il dirige de 1982 à 1989. Après un passage dans un groupe industriel, il retrouve l'université Paris-V, où il est nommé professeur en 1991. Depuis le 1er avril 1995, M. Daumard est responsable du Centre de formation continue. Il avait été élu vice-président du conseil d'administration de l'université en 1997.]

■ **DÉFENSE**. – Ont été nommés, par le conseil des ministres du mercredi 10 mars, au secrétariat général pour l'administration des armées : directeur des affaires financières, **Jean-Raphaël Alventosa**, administrateur civil ; directeur de la fonction militaire et du personnel civil, **Dominique Conort**, contrôleur général des armées ; directeur des affaires juridiques, **Marc Guillaume**, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; directeur du service national, le général de division **Jean-Louis Vincent**.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 1er-mardi 2 mars sont publiés :

● **ENA** : un arrêté autorisant l'ouverture des concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration pour l'année 1999.

● **Fonction publique** : un arrêté nommant le chef de la mission des affaires européennes et internationales de la direction générale de la fonction publique, commissaire du gouvernement du groupement d'intérêt public dénommé Centre des études européennes de Strasbourg.

Au *Journal officiel* du mercredi 3 mars est publié :

● **Accord international** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de l'Equateur, relatif à la suppression de l'obligation de visa de court séjour pour les titulaires de passeports diplomatiques, de service, officiels ou spéciaux, sous forme d'échange de lettres, signées à Quito les 14 et 16 octobre 1998.

Au *Journal officiel* du jeudi 4 mars est publié :

● **Agriculture** : un décret revalorisant les pensions de retraite des personnes non salariées de l'agriculture.

Au *Journal officiel* du vendredi 5 mars sont publiés :

● **Veille sanitaire** : un décret relatif à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministre chargé de la santé ; un décret relatif à l'Institut de veille sanitaire ; cinq décrets portant transfert de compétences au profit de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ; un décret relatif à l'établissement français des greffes ; un décret relatif à l'hémovigilance ; un décret portant dispositions transitoires pour l'application de la loi du 1er juillet 1998 au service public de la transfusion sanguine (*Le Monde* du 6 mars).

● **Environnement** : un décret portant création de la réserve naturelle de la pointe de Givet (Ardennes).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Philippe et Marie-Christine KESSLER
ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur septième petit-enfant.

Nicolas KESSLER,

fils de
Axel et Emmanuelle KESSLER,

petit frère de
Jean et Charlotte,

à Paris, le 8 mars 1999.

45, boulevard du Château,
92200 Neuilly-sur-Seine.
27, rue Edmond-Bloud,
92200 Neuilly-sur-Seine.

**Maria MALAGARDIS-SANNER
et Pierre SANNER**
ont la joie d'annoncer la naissance de

Rafaël, Nicolas, Nelson,

au Cap (Afrique du Sud), le 6 mars 1999.

**Véronique PIERRÉ-FLAME,
Eric FLAME,
Ferdinand et Oscar**
sont ravis d'annoncer la naissance de

Zelda,

le 8 mars 1999.

82, rue de Turenne,
75003 Paris.

Anniversaires de naissance

Les « jumeaux Polack »

ont aujourd'hui cinquante ans.

Nous souhaitions que tout « Le Monde » le sache.

Marion, Anne-Lise, Pierre et Thomas.

Décès

Yves BRIAND

s'est endormi dans la paix du Seigneur le 8 mars 1999, dans sa quatre-vingt-sixième année.

De la part de
Simone et Yves Brault
et leurs enfants,
Andrée Briand,
Et de ses nombreux neveux et nièces,
des familles Denisse, Lachese, Yvon, Jurac, Boutroux, Chareton, [illegible]

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Paul, 99, rue Saint-Antoine, Paris-4e, le 13 mars, à 10 heures.

5, rue de l'Abbesse-Eremburge,
[illegible]
[illegible]

– Raymond Castans
et les siens
font part du décès, le 2 mars 1999, à Alès (Gard), de

Magali CASTANS.

Ses obsèques ont eu lieu le 6 mars, au cimetière de Generargues (Gard).

– Janine Chauveau,
son épouse,
Daniel, Gérard et Philippe Delrez,
ses enfants,
Henri Delrez,
son frère,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Me Jean DELREZ,
avocat honoraire au barreau
de Thionville,
ancien député de la Moselle,

survenu le 8 mars 1999, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 11 mars, à 15 heures, en l'église Saint-Joseph de Yutz (Moselle).

179, rue du Président-Roosevelt,
57970 Yutz.

– Claudia et Paolo,
Tamara et Giovan Battista
saluent

Arturo PATTEN,

décédé le 7 mars 1999.

– Edith de la Héronnière,
Tous ses amis de France, d'Italie et des Etats-Unis
ont la douleur de faire part du décès de

Arturo PATTEN,
photographe,

survenu le 7 mars 1999, à Agrigente (Sicile), dans sa soixantième année.

Un service religieux sera célébré le samedi 13 mars, à 11 heures, à la Chiesa Nuova de Rome.

Edith de la Héronnière,
36, rue de Montmorency,
75003 Paris.

– Sa famille, ses amis, ses élèves
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Eliane RICHEPIN,
née **PRADELLE,**
pianiste internationale,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 9 mars 1999, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 13 mars, à 11 h 15, en l'église d'Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

62, rue Joseph-de-Maistre,
75018 Paris.

– Hélène Vernet,
son épouse,
Jacques et Bernadette Vernet,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André VERNET,
ancien professeur
à l'Ecole nationale des chartes,
membre de l'académie
des Inscriptions et Belles-Lettres,

survenu le 7 mars 1999, dans sa quatre-vingt-neuvième année, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 mars, à 10 heures, en la chapelle du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e.

– L'Ecole nationale des chartes
a la douleur de faire part de la disparition de

André VERNET,
membre de l'Institut,
secrétaire puis professeur
à l'Ecole nationale des chartes
de 1937 à 1978,

survenue le 7 mars 1999.

– L'Ecole nationale des chartes,
L'Ecole pratique des hautes études, sciences historiques et philologiques,
L'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS),
ont la douleur de faire part du décès de

M. André VERNET,
membre de l'Institut,
directeur d'études
à l'Ecole pratique des hautes études,
professeur émérite
à l'Ecole nationale des chartes,

survenu le 7 mars 1999.

Un service aura lieu le vendredi 12 mars, à 10 heures, en l'église réformée de Paris Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e.

Nous adressons à sa famille l'expression de notre profonde sympathie.

Anniversaires de décès

Catherine BRISAC,
née **DUMAS,**

c'était le 12 mars, il y a huit ans.

Tu es tous les jours avec nous.

– Le 12 mars 1981,

Ariel CORONE

nous a quittés.

Souvenez-vous avec sa famille, vous qui l'avez aimée.

Hélène WILNER,
née **COLLET,**

12 mars 1995.

Tu vis pour toujours dans nos pensées et notre cœur.

Hommage

Centre de sociologie des pratiques
et des représentations politiques

Journée en hommage à

David ROUSSET,

15 mars 1999,
de 9 h 30 à 12 h 30
et de 14 heures à 17 heures,
avec la participation de
D. Bensaïd, A. Brossat, J.-R. Chauvin,
E. Copfermann, C. Coquio,
O. Le Cour Grandmaison, M. Nadeau,
T. Todorov.

Institut de physique du globe,
tour 24, 2e étage, rotonde
université Paris-VII-Denis-Diderot,
2, place Jussieu, 75251.
Rens. : CSPRP. Tél. : 01-44-27-78-57.

Poésies

– **Edouard Valdman** fera une lecture de ses poèmes chez **Mme Claudette Eleini**, avocat à la cour, 17, avenue Carnot, Paris-6e, le 15 mars prochain, à 19 h 30 (sur invitation).

Colloques

En préfiguration du 19e
Salon du Livre
sous la présidence de Hubert Reeves

« Québec, un accent d'Amérique »
Un colloque sur le Québec contemporain
vendredi 12 mars, à la Sorbonne
coordonné par Jean Sarzana

10 heures : Approche historique de l'américanité
Yvan Lamonde, philosophe, historien, professeur à l'université McGill.

10 h 30 : Littérature québécoise et américanité
Table ronde présidée par Gilles Marcotte, écrivain et critique littéraire, professeur à l'université de Montréal.
Intervenants : Jean-François Chassay, Pierre Nepveu, Dominique Noguez.

14 heures : Le Québec dans sa langue
Table ronde présidée par Jean-Marie Borzeix, journaliste, membre du Haut Conseil de la francophonie.
Intervenants : Chantal Bouchard, Patrick Chamoiseau, Jean-Claude Corbeil, ministre responsable du secrétariat à la politique linguistique du Québec, Henri Dorion, Alain Rey.

16 heures : D'où vient notre américanité ?
Table ronde présidée par Philippe Meyer, journaliste et essayiste.
Intervenants : Vilma Fuentes, Daniel Maximin, Betty Milan, Denis Vaugeois, ancien ministre de la culture du Québec.

Grand amphithéâtre de la Sorbonne,
46, rue des Ecoles,
75005 Paris.
Vendredi 12 mars 1999, 9 h 30-18 h 30.

Collège des études juives
de l'Alliance israélite universelle :

**« La différence des sexes
dans l'égarement contemporain »**

Symposium,
ouvert par le président
Jean Mattéoli
avec C. Chiland, D. Epstein, G. Fraisse,
M.-C. Hermange, F. Héritier-Augé,
M. Idel, J. Schaeffer, R.-S. Sirat,
A. Touraine, S. Trigano.

**dimanche 14 mars,
de 10 heures à 18 h 30**

au Conseil économique et social, 9, place d'Iéna, 75116 Paris (PAF).
Renseignements : 01-53-32-88-55.
Site Internet : http://www.aiu.org

Conférences

– A l'invitation du Bné-Brit-Ben-Gourion, Maurice-Ruben Hayoun traitera du sujet suivant : **« L'Un et le multiple dans la kabbale : les sefirot, essence ou organes de la divinité ? »** Le mercredi 17 mars 1999, à 20 h 15, en la salle des mariages de la mairie du 16e arrondissement, 71, avenue Henri-Martin, Paris-16e. Renseignements et inscriptions, tél. : 01-40-82-26-33.

**Jeudi 18 mars, de 18 h 30 à 20 heures
CNIDFF**
7, rue du Jura, Paris-13e,
01-42-17-12-04.

Fabian Gastellier : le jansénisme, la monarchie absolue et Angélique Arnaud, la fondatrice de Port-Royal. Entrée libre.

**LE MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL
DE FRANCE (MJLF)**

vous propose, dans le cadre de son cycle
de conférences sur la pensée juive,
la seconde intervention de

Shmuel TRIGANO
maître de conférences à l'université
sur le thème :
« La philosophie de la création
et le monothéisme »

Jeudi 11 mars 1999, à 20 h 15
MJLF, 11, rue Gaston-de-Caillavet,
Paris-15e - Buffet dînatoire
après la conférence.

Participation aux frais : 120 F.
Renseignements et réservations
au siège du MJLF.
Tél. : 01-44-37-48-48.

Expositions

**Derniers jours
de l'exposition photographique
de la mémoire juive de Paris.**

Mairie du 20e,
Place Gambetta.
De 10 heures à 18 heures, jusqu'au 14 mars inclus.

Communications diverses

La Maison des écrivains
53, rue de Verneuil, 75007 Paris

Cycle : L'hôte et son hôte

Mercredi 17 mars, à 20 heures.

A la Maison des écrivains
Vénus Khoury Ghata reçoit **Andrée Chédid.**
Autour de leur œuvre, sera évoquée la poétesse libanaise disparue :
Nadia Tuéni.
Textes lus par **Catherine Sellers** et **Pierre Tabard.**

Renseignements au 01-49-54-68-87/83.
Participation aux frais : 20 francs. Entrée libre pour les membres de l'association MdE, les étudiants et les demandeurs d'emploi.

AVIS DE CONVOCATION
d'une assemblée générale extraordinaire de l'association **Linguaform** dont le siège est 223, avenue Jean-Jaurès, 93320 Pavillons-sous-Bois, le vendredi 16 avril 1999, à 19 heures, au siège social.
Ordre du jour : situation financière et morale. Décision sur la cession d'activité et dissolution de l'association avec nomination d'un liquidateur amiable.

ESPACE ANALYTIQUE
JOURNÉES D'ÉTUDES
20-21 mars 1999
**LE FÉMININ : UNE QUESTION
POUR LA PSYCHANALYSE ?**
avec C. Boukobza, F. Colonomos,
C. Dressen, E. Fassin, M. Feher,
J. Feher-Gurewich, J. Kristeva,
C. Mathelin, C. Millot, G. Michaud,
P. Molinier, J. Mouchonnat,
C.N. Pickmann, G. Sapriel,
J. Sédat, M. Sgambato,
J. Schaeffer, B. Toboul, P. Verhaeghe.
**Maison de la Chimie
28 *bis*, rue St-Dominique, Paris-7e.**
Rens. : D. Platier-Zeitoun.
Tél. : 01-47-05-23-09.

ANCIENS DE BUFFON

Le banquet annuel de l'Amicale, sous la présidence du professeur Claude Hannoun, directeur du Centre de référence OMS de la grippe à l'Institut Pasteur, aura lieu le mercredi 31 mars, au lycée, dès 19 heures pour l'apéritif.
Contact après 19 heures :
Tél. : 01-46-55-24-71.
01-46-24-27-90.
01-45-67-11-46.
01-48-28-01-24.

Cours

– **Institut ALEPH-PARIS-XV.** Cours intensifs d'hébreu sacré (lecture en deux heures, chaque dimanche) ou moderne (grammaire et conversation) ; stages d'analyse novatrice de la Torah et d'initiation au judaïsme. **01-40-61-06-67.**

CARNET DU MONDE

Tél. : **01-42-17-39-80 – 01-42-17-29-96
01-42-17-38-42**

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

AUJOURD'HUI

SCIENCES **La technologie « Terminator », mise au point dans les laboratoires du ministère de l'agriculture américain, est redoutable : appliqué aux plantes de grande culture, ce procédé de stérilisation génétique condamnerait les agriculteurs à racheter chaque année leurs semences. ● CE NOUVEL AVATAR des biotechnologies, dont l'application pourrait renforcer la dépendance des pays en développement, suscite l'inquiétude des experts. Cette captation des ressources génétiques participera à l'appauvrissement de la biodiversité végétale. Les programmes de sauvegarde se multiplient, mais souvent avec des moyens dérisoires. ● LA MAINMISE sur le vivant des grandes firmes semencières passe avant tout par la course aux brevets. Or la loi empêche toute utilisation à des fins de recherche de la variété protégée pendant dix à vingt ans.**

La stérilisation végétale, nouvelle arme biotechnologique

Ce procédé baptisé « Terminator », dont l'application empêcherait les agriculteurs d'exploiter leurs semences d'une année sur l'autre, n'est peut-être que le premier d'une longue série. Détenu par l'américain Monsanto, il pourrait être sur le marché d'ici cinq ans

« LE VÉRITABLE pouvoir vert est là : dans la faculté de créer, de distribuer, de vendre des semences » Ainsi commençait *La Guerre des semences*, essai de Jacques Grall et Bertrand Roger Lévy paru chez Fayard en 1986. Une décennie plus tard, grâce aux biotechnologies, une poignée de multinationales s'apprêtent à se partager les droits de propriété intellectuelle des quelques dizaines de plantes qui, demain, fourniront peut-être l'essentiel de l'alimentation mondiale. Pour garantir ces droits, l'arme biologique la plus efficace jamais conçue a vu le jour l'an dernier aux Etats-Unis : un procédé de stérilisation des semences, baptisé « Terminator » par ses opposants. A juste titre, puisque cette manipulation génétique aboutit à empêcher toute plante qui en est l'objet d'avoir une descendance, condamnant ainsi les agriculteurs à racheter chaque année les précieuses semences.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce redoutable système de protection végétale n'a pas été concocté dans un laboratoire privé, mais dans ceux du ministère américain de l'agriculture (USDA), en collaboration avec la firme Delta & Pine Land. Celle-ci, depuis lors, a été rachetée par l'américain Monsanto, leader mondial des biotechologies végétales, qui détient ainsi le brevet du premier « système de stérilisation biologique » des variétés agricoles (*Le Monde* du 12 juin 1998). Sans concurrence à l'heure actuelle, mais sans doute plus pour longtemps : les grandes firmes semencières et agrochimiques (Novartis, AstraZeneca, Pioneer Hi-Bred, Rhône-Poulenc, DuPont...) s'activent devant leurs éprouvettes pour mettre au point leur propre technique de stérilisation.

« TECHNOLOGIE PATHOLOGIQUE »

Testée sur le tabac et le coton, la mise en œuvre de « Terminator » reste délicate. Monsanto n'envisage pas sa mise sur le marché avant cinq ans, mais le procédé a déjà été breveté pour toutes les cultures. Son principe repose sur une construction génétique sophistiquée, qui fonctionne comme une fusée à plusieurs étages. Dans le patrimoine héréditaire de la plante est inséré un gène stérilisateur, producteur d'une protéine qui inhibe la germination. L'expression de ce gène est commandée par le promoteur d'un autre gène (nommé LEA, pour *late embryogenesis abundant* qui n'entre en action que lorsque la plante atteint sa maturité. Enfin, l'ensemble est réprimé par une troisième séquence génétique, dont l'action inhibitrice est levée par un simple bain enzymatique lorsque le semencier a obtenu un stock de semences suffisant pour le mettre sur le marché.

Résultat : si les semences commercialisées se développent normalement, les graines de seconde génération auxquelles elles donnent naissance sont, elles, incapables de germer. Pour les firmes détentrices d'un tel procédé, le bénéfice est évident. Il leur suffira de coupler ce « suicide programmé » des semences à une autre manipulation génétique, conférant à la plante un avantage agronomique, pour que le cultivateur désireux de faire pousser cette variété transgénique se retrouve obligé, chaque année, de renouveler son stock de semences auprès de son fournisseur.

Certes, la mise au point de « Terminator » reste dans la droite ligne de l'économie libérale, qui veut que les semenciers assurent au mieux leur retour d'investissement. Mais cette fois, pour nombre d'experts, la logique industrielle est allée trop loin. Aux Etats-Unis, où le développement des plantes transgéniques ne suscite habituellement que peu de résistance, les protestations se multiplient. *« D'un point de vue commercial, la technologie est brillante. D'un point de vue social, elle est pathologique »* commente, dans l'hebdomadaire *Time* du 1er mars, l'économiste et spécialiste des biotechnologies Jeremy Rifkin. Le groupe d'opposants le plus virulent, le Rural Advancement Foundation International (RAFI), appelle à envoyer via Internet au ministère de l'agriculture américain des lettres de protestation. La suggestion a déjà été suivie par plus de quatre mille personnes de soixante pays.

« "Terminator", dans l'immédiat, n'est pas une source de progrès. Ce procédé peut certes aider à la maîtrise du flux de gènes [raison originellement invoquée par le USDA pour le mettre au point], *mais il permet aussi une captation totale des ressources génétiques »*, commente l'expert français Guy Riba, directeur scientifique « Plante et produits du végétal » à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Pour ce spécialiste rompu aux techniques d'amélioration végétale, il paraîtrait inadmissible que l'organisme public auquel il appartient travaille sur ce thème *« sans que sa dimension éthique soit abordée »*.

Cette « captation » ne pose pas seulement la question de la mainmise d'une poignée de multinationales sur la nature. Plus concrètement, elle pourrait avoir des conséquences dramatiques pour les pays en développement, où la plupart des paysans replantent une partie des graines faute de pouvoir payer chaque année un nouveau lot de semences. *« Pour ces pays, "Terminator" peut agir comme un cheval de Troie. Il représente un agent de déstabilisation très inquiétant »* estime Bernard Chevassus-au-Louis, directeur de recherches à l'INRA de Jouy-en-Josas (Yvelines). Outre la dépendance accrue qu'elle entraîne pour les agriculteurs, l'utilisation de semences stériles risque, selon lui, de *« perturber l'équilibre des cultures traditionnelles sans offrir une méthode de remplacement économiquement viable »*

PRISE DE POSITION

Conscient de ce danger, le Consultative Group on International Agricultural Research (Cgiar), réseau d'experts chargé par la Banque mondiale de gérer un programme de sélection végétale pour les pays les plus démunis, s'est officiellement prononcé contre le principe de « Terminator ». « Le Cgiar n'intégrera dans son matériel de sélection végétale aucun système génétique destiné à empêcher la germination des semences », ont conclu ses responsables, réunis fin octobre 1998 à Washington.

Avant d'argumenter leur refus en cinq points : « Les risques potentiels d'un flux de gènes stérilisateurs par le biais du pollen ; les possibilités de vente ou d'échange de semences non viables ; l'importance des semences de ferme, notamment pour les agriculteurs les plus démunis ; les impacts négatifs potentiels sur la diversité génétique ; l'importance de la sélection et de la reproduction à la ferme pour le développement durable de l'agriculture. » Une prise de position tranchée, qui n'empêchera pas la guerre des semences de continuer à faire rage.

Catherine Vincent

Comment fonctionne « Terminator »

GRAINE
ADN RÉPRESSEUR
GÈNE STÉRILISATEUR
ENZYME
PLANTS ADULTES
TOXINES TUEUSES DE SEMENCES

❶ Dans le patrimoine héréditaire de la plante est inséré un gène stérilisateur, *qui commande la synthèse d'une protéine inhibant la germination.* Ce gène, ***qui ne fonctionne qu'à l'âge adulte,*** est réprimé par un fragment d'ADN « répresseur », afin de laisser au producteur le temps de se constituer un stock suffisant de semences.

❷ Avant leur commercialisation, les semences sont plongées dans un bain enzymatique, qui coupe et dégrade l'ADN répresseur.

❸ *Les semences achetées par le cultivateur se développent normalement.* Une fois les plants devenus adultes, le gène de stérilisation entre en action et bloque la fonction de reproduction.

Infographie : Le Monde • Source : Time

Les semences spécialisées auxquelles a été appliquée la technologie « Terminator » se développent normalement. Les graines de seconde génération auxquelles elles donnent naissance, en revanche, sont incapables de germer, obligeant l'agriculteur à renouveler chaque année son stock de semences.

La course aux brevets

En se généralisant, les manipulations génétiques appliquées aux plantes de grande culture ne se contenteront pas d'augmenter la dépendance des petits agriculteurs. Elles pourraient aussi réduire considérablement le droit des sélectionneurs à l'innovation.

Ce droit, assuré en Europe par le certificat d'obtention végétale que délivre depuis 1961 l'Union pour la protection des obtentions végétales (UPOV), contient une disposition essentielle : la possibilité d'utiliser une variété végétale pour en créer une nouvelle, sans pour autant avoir à payer de droits dérivés. *« En encourageant la concurrence loyale entre sélectionneurs, ce système constitue un formidable moteur pour la sélection variétale »* résume Bernard Chevassus-au-Louis (INRA). Or ce dispositif se retrouve *de facto* vidé de sa force dès lors qu'il s'applique à une variété transgénique : en effet, la construction génétique employée pour créer cette dernière est régie, elle, par la loi des brevets, qui empêche toute utilisation à des fins de recherche de la variété protégée pendant dix à vingt ans...

L'indispensable gestion des ressources génétiques

« **RESSOURCES** génétiques » : l'expression sonne comme les pièces d'un trésor, fabuleuse réserve naturelle dans laquelle il serait toujours temps de puiser si le besoin s'en faisait sentir. Derrière cette trompeuse apparence, la réalité est plus grave : mise à mal par l'intensification de la production agricole, la mondialisation des marchés et l'urbanisation, cette manne du vivant qu'est la biodiversité ne doit plus sa pérennité qu'à des programmes de sauvegarde, organisés un peu partout dans le monde, avec des moyens souvent dérisoires, par les pouvoirs publics.

En France, c'est au Bureau des ressources génétiques (BRG) que revient cette mission. Créé en 1983 par le ministère de la recherche, constitué en groupement scientifique en 1993, il associe désormais six ministères (recherche, industrie, agriculture, environnement, outre-mer et coopération) et six organismes de recherche. Expert auprès des instances européennes, le BRG est également l'instigateur d'une Charte nationale pour la gestion des ressources génétiques, signée en novembre 1998 par les ministères de la recherche, de l'agriculture et de l'environnement.

Ce document d'une centaine de pages propose des principes et un cadre opérationnel *« au plan national et pour le long terme »*, pour conserver l'ensemble des espèces animales, végétales et microbiennes, gérées et exploitées par l'homme, et présentant *« un intérêt agricole, industriel, économique, scientifique, social ou culturel. »* En ce qui concerne les ressources végétales, celles-ci peuvent être conservées dans leur milieu naturel (in situ, telles les espèces forestières), mais aussi en dehors de leur habitat naturel, de manière statique (conservation ex situ, sous forme de semences, de plants in vitro ou de plantes), voire dynamique.

Cette dernière approche, relativement récente, est peut-être prometteuse. La « gestion dynamique » a pour objectif de constituer une gamme de variétés susceptibles de correspondre aux conditions de l'agriculture de demain. Autrement dit de conserver la capacité des plantes cultivées à évoluer dans le temps et à s'adapter aux variations du milieu. *« Pendant des millénaires, les agriculteurs ont utilisé leurs propres semences, ou celles de leurs voisins. Leurs variétés évoluaient ainsi en permanence. En France, cette conservation à la ferme n'est plus pratiquée. Mais on peut, pour des espèces sélectionnées, recréer des situations analogues en soumettant des populations composites à des pressions de sélection proches de celles de leurs milieux naturels »* explique Martine Mitteau, coordonnatrice du BRG.

« VARIÉTÉS DE PAYS »

Depuis quinze ans, une expérience pilote de gestion dynamique est menée sur le blé tendre. *« Trois populations composites de blé ont été créées à partir du croisement de plusieurs dizaines de géniteurs, puis distribuées dans un réseau de treize sites répartis sur l'ensemble du territoire français. Dans chaque site, deux conditions de culture ont été appliquées, correspondant au mode de culture intensif de la région et à un mode plus extensif (réduction des deux tiers de l'apport en azote, pas de fongicides) »* précise Isabelle Goldringer (station de génétique végétale de l'INRA, Gif-sur-Yvette). Chaque année, un échantillon de graines prélevé dans la récolte est utilisé pour ressemer chaque population dans les mêmes conditions.

De ce dialogue entre plantes et milieu naturel qu'a-t-il résulté ? Une nette différenciation entre populations du réseau, évolution sur laquelle *« le site d'implantation a un effet important, alors que les deux modes de culture employés dans chaque site n'ont pas ou très peu d'effet »* Pour les chercheurs, la preuve est ainsi faite que la gestion dynamique est matériellement réalisable, et qu'elle permettrait, pour certaines espèces de grande culture, le maintien d'une large diversité évoluant en fonction de l'environnement. Appliquée aux fruits et légumes, elle pourrait également aider à recréer des « variétés de pays », autrefois sélectionnées par les paysans, dans les régions où prévaut désormais un petit nombre de variétés commerciales.

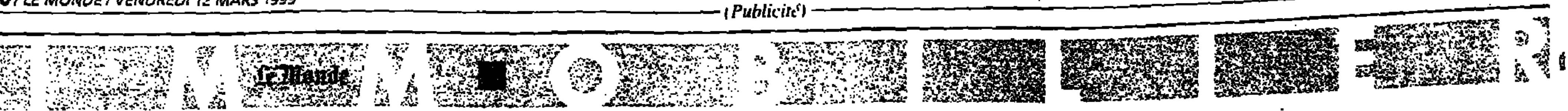
C. V.

DÉPÊCHES

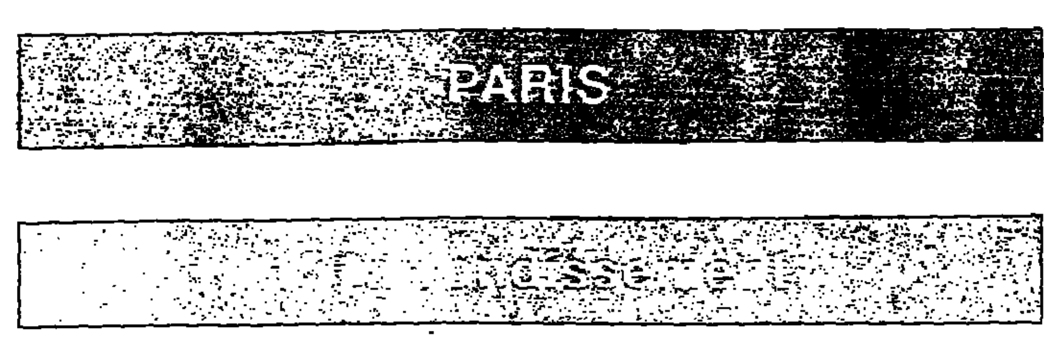
■ **ESPACE : Mars Global Surveyor** vient d'entamer la cartographie de la planète Mars, avec un an de retard sur le programme initial, a indiqué la NASA. Lancée en novembre 1996, la sonde américaine tournait autour de Mars depuis septembre 1997 et avait déjà exécuté une partie de sa mission d'observation. Mais une pièce fracturée sur l'un de ses panneaux solaires a amené les techniciens à effectuer plus progressivement que prévu les manœuvres destinées à abaisser son orbite pour les opérations de cartographie.

■ **ASTRONOMIE : le télescope spatial américain WIRE**, chargé d'observer pendant quatre mois la formation des galaxies, a été déclaré hors d'usage par la NASA. Lancé jeudi 4 mars de la base de Vendenberg (Californie), WIRE a été affecté par une fuite de l'hydrogène liquide destiné à refroidir ses instruments à infrarouge. Cette fuite a aveuglé le télescope et entraîné la mise en rotation désordonnée de l'engin.

هكذا من الأصل



NEUF ET RÉSIDENTIEL



Villa Régnier
75015 Paris - Métro Volontaires

DERNIERES OPPORTUNITÉS PÉRISSOL

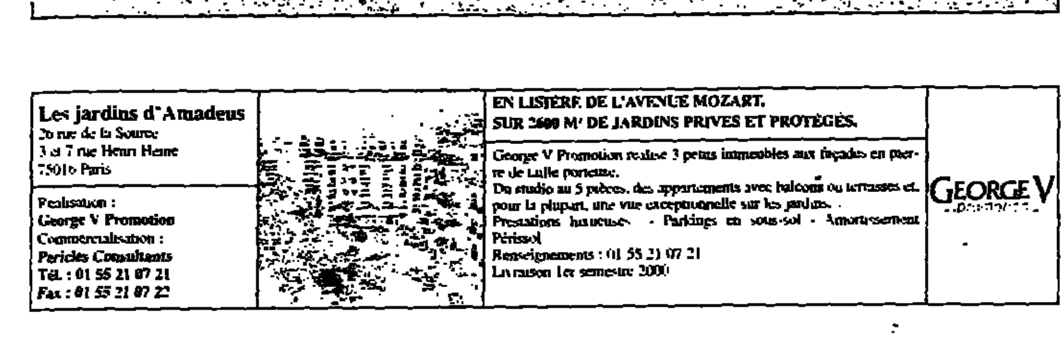
Réalisation : Groupe BOUYGUES IMMOBILIER
150, route de la Reine
92100 Boulogne
http//www.bouygues-immobilier.com

PRIX DE LANCEMENT

Proche du métro Volontaires et de Vaugirard, une résidence pleine de charme de 11 appartements, dans une rue calme et résidentielle. Venez découvrir les 6 derniers appartements disponibles.

Renseignements et vente :
01 55 38 25 38

Bouygues Immobilier



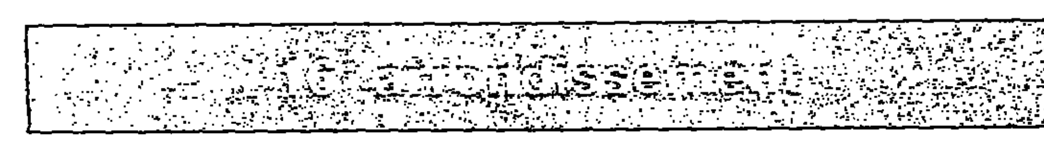
Les jardins d'Amadeus
20 rue de la Source
3 et 7 rue Henri Heine
75016 Paris

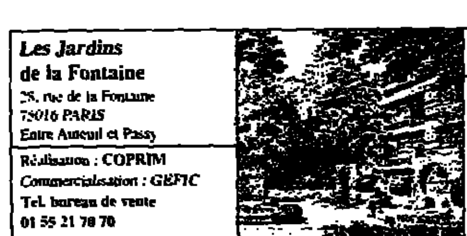
Réalisation : George V Promotion
Commercialisation : Periclès Consultants
Tél. : 01 55 21 07 21
Fax : 01 55 21 07 22

EN LISIÈRE DE L'AVENUE MOZART. SUR 2600 M² DE JARDINS PRIVES ET PROTÉGÉS.

George V Promotion réalise 3 petits immeubles aux façades en pierre de taille porteuse.
Du studio au 5 pièces, des appartements avec balcons ou terrasses et, pour la plupart, une vue exceptionnelle sur les jardins.
Prestations luxueuses - Parkings en sous-sol - Amortissement Périssol
Renseignements : 01 55 21 07 21
Livraison 1er semestre 2000

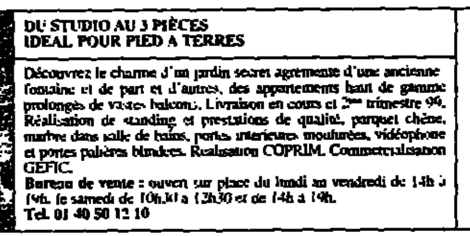
GEORGE V





Les Jardins de la Fontaine
25, rue de la Fontaine
75016 PARIS
Entre Auteuil et Passy

Réalisation : COPRIM
Commercialisation : GEFIC
Tel. bureau de vente
01 55 21 70 70



DU STUDIO AU 3 PIÈCES IDEAL POUR PIED A TERRES

Découvrez le charme d'un jardin secret agrementé d'une ancienne fontaine et de part et d'autres, des appartements haut de gamme prolongés de vastes balcons. Livraison en cours et 2ème trimestre 99. Réalisation de standing et prestations de qualité, parquet chêne, marbre dans salle de bains, portes intérieures moulurées, vidéophone et portes palières blindées. Réalisation COPRIM. Commercialisation GEFIC.
Bureau de vente : ouvert sur place du lundi au vendredi de 14h à 19h, le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.
Tel. 01 40 50 12 10





Le Spécialiste du Financement Immobilier

- Les taux les plus bas du marché*
- Financement 100%
- Accord spécial fonctionnaire
- Défiscalisation PERISSOL : (Nombreux produits clefs en mains)
- Refinancement de Crédit

27, avenue de Tourville - 75007 PARIS

☎ 01 53 59 50 50

*Parmi



13, avenue de Wagram
75017 PARIS

Amortissement PERISSOL
Dernières opportunités
Studio et 2 pièces

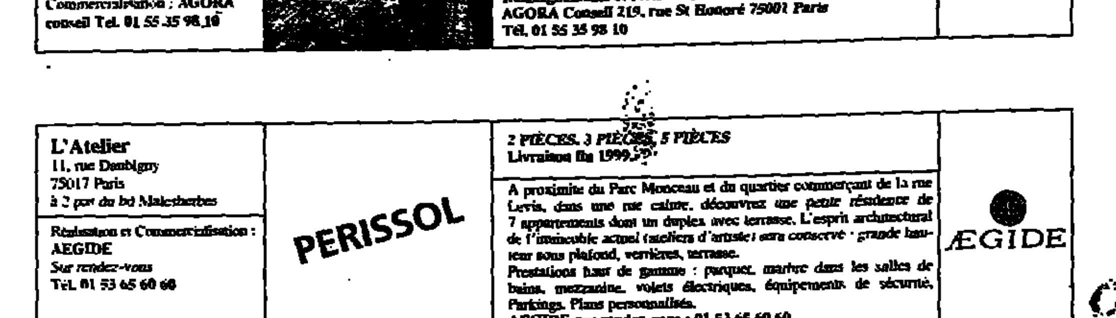
Réalisation : Groupe Financière Haussmann
Commercialisation : AGORA conseil Tel. 01 55 35 98 10

A 100 m DE L'ETOILE

Votre investissement Périssol à deux pas de l'Etoile Le Groupe Financière Hausmann réhabilite un immeuble aux prestations de qualité alliant le charme de l'ancien au confort du neuf. Il reste quelques studios et 2 pièces de 30 à 42 m², orientés sur cour, conçus pour optimiser votre investissement Périssol. Livraison 4ème trimestre 1999.

Renseignements et réservations :
AGORA Conseil 219, rue St Honoré 75001 Paris
Tél. 01 55 35 98 10

AGORA CONSEIL



L'Atelier
11, rue Dambigny
75017 Paris
à 2 pas du bd Malesherbes

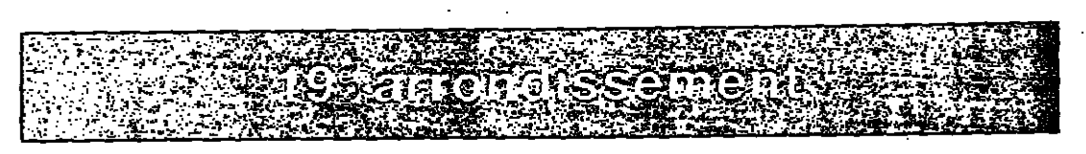
Réalisation et Commercialisation : AEGIDE
Sur rendez-vous
Tél. 01 53 65 60 60

PERISSOL

2 PIÈCES, 3 PIÈCES, 5 PIÈCES
Livraison fin 1999

A proximité du Parc Monceau et du quartier commerçant de la rue Levis, dans une rue calme, découvrez *une petite résidence de* 7 appartements dont un duplex avec terrasse. L'esprit architectural de l'immeuble actuel (ateliers d'artiste) sera conservé : grande hauteur sous plafond, verrières, terrasse.
Prestations haut de gamme : parquet, marbre dans les salles de bains, mezzanine, volets électriques, équipements de sécurité, Parkings. Plans personnalisés.
AEGIDE sur rendez-vous : 01 53 65 60 60

ÆGIDE





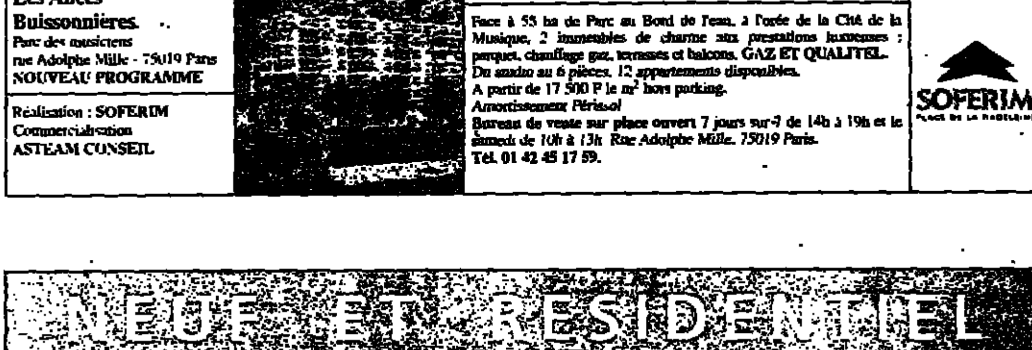
Les allées Cantates
Parc des Musiciens
Rue Adolphe Mille
75019 PARIS
A 200 m du métro Porte de Pantin

Réalisation : SOFERIM
Commercialisation : AMSTEAM CONSEIL
Tél : 01 42 45 17 57

DU STUDIO AU 5 PIÈCES - A PARTIR DE 17 500 F/M2 HORS PARKING. AMORTISSEMENT PÉRISSOL.

Au cœur du Parc des Musiciens, la nouvelle résidence des Allées Cantates s'inscrit dans un environnement privilégié : entre Parc et jardins. L'architecture parisienne, en pierre, briques et zinc, les jardins privatifs entourés de grilles, les larges balcons orientés au sud, concourent à la qualité de cette réalisation. 58 appartements disponibles.
Prestations de standing : parquet chêne dans dans les séjours et entrée chauffage norme Vivrelec, chape flottante, digicodes, vidéophones, portes blindées, label Qualitel.
Bureau de vente sur place : rue Adolphe Mille - 75019 Paris, ouvert tous les jours de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h.

SOFERIM



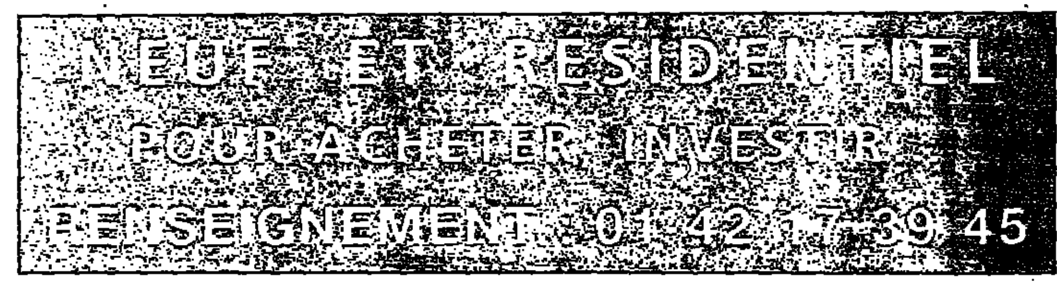
Les Allées Buissonnières.
Parc des musiciens
rue Adolphe Mille - 75019 Paris
NOUVEAU PROGRAMME

Réalisation : SOFERIM
Commercialisation
ASTEAM CONSEIL

A 200 m du métro Porte de Pantin

Face à 55 ha de Parc au Bord de l'eau, à l'orée de la Cité de la Musique, 2 immeubles de charme aux prestations luxueuses : parquet, chauffage gaz, terrasses et balcons. GAZ ET QUALITEL.
Du studio au 6 pièces. 12 appartements disponibles.
A partir de 17 500 F le m² hors parking.
Amortissement Périssol
Bureau de vente sur place ouvert 7 jours sur 7 de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h Rue Adolphe Mille. 75019 Paris.
Tél. 01 42 45 17 59.

SOFERIM



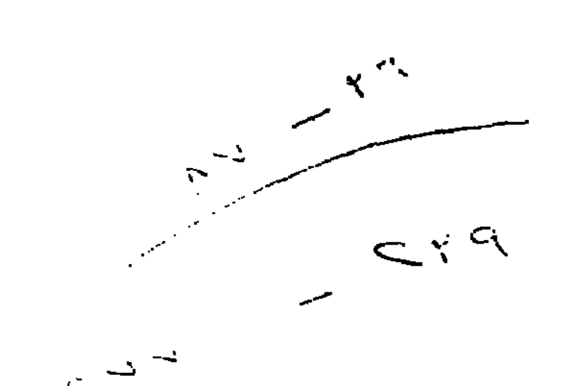


parade
tous les retours









PRÊT-À-PORTER HIVER 1999/2000

La parade de tous les retours

Années 70 folklorisantes et 80 futuristes, Paris passe en revue ses nostalgies

BOUSCULADE de photographes, files d'attente interminables pour vingt minutes de défilé, cerbères à l'entrée : la *tension* monte dans les esprits. Mardi 9 mars en fin d'après-midi, toute *la faune de la* mode s'est ruée dans les sous-sol du Gibus – night-club de nouveau en vue – pour assister à la première collection *d'un jeune* poulain de l'Académie d'Anvers, Bernhard Willhelm.

Quelques heures après les ouvrages *de tricots de* Dior dans les salons de l'avenue Montaigne, ce créateur de vingt-six ans originaire d'Ulm (Allemagne), a revisité, *version underground*, la laine Phildar et Bergère de France sur des adolescentes sans apprêt. Des pompons se posent sur un feutre d'homme ou de longs gants, dans le droit chemin Viktor & Rolf. Les silhouettes « en explosion » étendues *et déformées du duo néer*landais ont aussi influencé Olivier Theyskens et ses vestes qui enfouissent le haut du corps dans des nœuds géants. *Willhelm* explore un bestiaire imaginaire, avec des arêtes de poissons sur les collants, une fourmilière sur une *jupe*, des *libellules* brodées *sur un* pull ou un lémurien de feutre en guise de col de manteau.

Les décennies 70 et 80 continuent d'alimenter *les styles*. Bottines basses et lâches – quand les autres gainent la *jambe dans des* bottes ergonomiques –, guêtres de laine sur des jupes et sweater de velours, la mode de Véronique Brankuinho s'échauffe sur les débuts des années 80, avec un final sur la musique de *Flashdance*. *Longue blouse d'écolière*, jupes revelées sur la jambe par un jeu de patte, veste militaire ceinturée, la jeune Anversoise poursuit son *romantisme sombre*...

Mercredi 10, dans une salle du Conservatoire des arts et métiers garnie de feuillages, Stella McCartney a *présenté sa quatrième* collection pour Chloé. Pain béni des rubriques people, le parterre comptait bien sur l'ancien Beatle Paul McCartney *mais aussi* sur Béatrice Dalle et Camilla Parker-Boyles, en tailleur sombre et rangs de perles. L'amie « de cœur » du prince Charles s'est-elle laissée séduire par les jeans *moulant en denim* de soie à la fesse cloutée ou brodée d'une panthère ? Entre vieille Angleterre et *Fièvre du samedi soir*, Stella McCartney a opposé la rigueur de *manteaux-capes* « Sherlock Holmes » en loden marine et pantalons coupés *dans des lainages de* tweed à des silhouettes de paillettes de candidats au concours de l'Eurovision.



Emanuel Ungaro a installé sièges multicolores et tentures drapées au Carroussel du Louvre. Dans cette parade sur la route de *Goa*, rythmée par un remix à l'indienne de *Light my fire* des Doors, on porte des vestes en bouclette de laine, *blouse de soie et jupe gypsy de* velours. Plus étudiées que les peaux lainées du Larzac, les vestes rebrodées en daim floqué bleu canard *ou prune se portent avec* des longues bottes – ici turquoise ou fuschia brodés de roses rouges –, incontestablement l'accessoire de la saison. *Si ces nomades inspirées* du Kenzo des années 70 sombrent parfois dans les écueils du folklore, elles ont le mérite *d'annoncer une fin de siècle en* couleurs, sortant des processions tourmentées de robes de bures sur fond de Joy Divison.

Lèvres glacées incolores et teint d'albâtre, *perruque au carré*, les mannequins d'Alexander McQueen pour Givenchy sont apparues sur un podium miroir, *éclairé comme une piste d'atter*rissage. Avec des bandes de renard qui traversent le vêtement, des toiles enduites métallisées, du *cachemire* recouvert de strass, il ajoute une touche personnelle à la nostalgie des années 80. Sa mode est précise, toute en lignes *vives et coupe Savile Row* pour un corps décortiqué, qui s'anime de circuits dans des vêtements aux motifs de puce *informatique*. Une vision du futur emprunté à d'autres (les blousons électroniques en latex de Thierry Mugler présentés au Palais de Tokyo en 1991 et les bijoux diode de Jean Paul Gaultier en 1979).

Anne-Laure Quilleriet



Photographies Jean-François Campos/VU

Spirales de drapés et effets de construction de Rei Kawakubo chez Comme des garçons (en haut), qui joue avec la couleur et la lumière sur des tissus de drapiers rebrodés

Lignes vives et découpes efficaces d'Alexander McQueen chez Givenchy (ci-dessus à gauche).

Jeu de pelotes et d'aiguilles pour les tricots de John Galliano chez Dior, présentés dans les salons de l'avenue Montaigne (ci-contre).



Jeux de volumes

EN MARGE des baguettes noires qui défilent d'un pas martial, certains créateurs font partager *au public leur envie de matières et de vo*lumes. Un sens de l'aisance que retrouve Michel Klein, du Japon à l'Amérique du Sud, de manteau kimono en nylon métallique argenté en *jupe couverture et poncho de cachemire et de* rat d'Amérique. A l'exception des cabans en kabic trop lourds, ses vêtements se présentent comme des évidences faites pour s'enrouler, *voyager, pour mieux se fondre dans la vie*.

A l'inverse, chez Dior, où la mode obéit à des codes de réprésentation qu'il serait peut-être bon de redéfinir, John Galliano semble persua*dé que le chic consiste toujours à voyager*, avoir des malles, façon Pocahontas dans le Grand Nord, épatant la diligence avec ses énormes pulls irlandais en cachemire tricoté et ses jupes entravées thé au lait de cinq heures. Cols tonneau, *yéti couture*, *revers géants, salopettes de* charpentier 3 D, lainages potiron, colliers masaï de jade, châles verts Stabilo Boss frangés Tapitour, le film d'animation semble projeté en *boucle, sans que les cœurs soient réellement* titillés, malgré l'envie d'une maison de consolider une image.

ÉTOILES DE MER AU LASER

L'événement de ces derniers jours demeure le défilé de Comme des garçons, où Rei Kawakubo a offert une démonstration de son talent à tra*quer l'infini de tous les possibles, à jouer dans* tous les sens avec l'étoffe, bousculant biais et droit fil, avec un don unique pour suggérer la perfection dans l'inachevé, et réciproquement. Partant d'un rectangle de tissu, fendu pour les *bras et pincé, elle reconstitue dans une veste* enroulée le drapé naturel d'un châle, exaltant les tissus créés par Matsuhita d'une manière magistrale dans un jeu de trompe-l'œil : photos *d'étoiles de mer imaginaires reproduites à l'im*pression laser sur des cotons mouvants, kaléidoscopes de dentelles chimiques, carrés de mailles multicolores évoquant sur de longs gilets *un mur souple de céramiques*. La lumière est là, autant aimantée par les fils d'or tissés dans les laines écossaises que dans les robes en paillettes, convulsions de rouges et de roses qui *claquent comme des bravos*.

Laurence Benaïm

Le combat Evander Holyfield-Lennox Lewis est censé relancer l'image de la boxe

Le titre unifié de champion du monde des poids lourds est en jeu à New York

La multiplication des titres de champions du monde, les affaires extrasportives et la déchéance de son héros, Mike Tyson, ont, peu à peu, décrédibilisé la boxe. Le combat de poids lourds, organisé samedi 13 mars à New York, au Madison Square Garden, entre l'Américain Evander Hollyfield et le Britannique Lennox Lewis fleure si bon la nostalgie que beaucoup voient en lui le sauveur du « noble art ».

LOS ANGELES
correspondance

Les poids lourds ont toujours su créer la sensation. Samedi 13 mars, à New York, sur le ring du Madison Square Garden, l'Américain Evander Holyfield et le Britannique Lennox Lewis tenteront de prouver aux 19 000 spectateurs et aux deux millions de téléspectateurs américains payants attendus que, malgré la dérive de certains de ses champions et la multiplication des affaires, la boxe est bien restée un sport. De plus, les deux hommes auront le rare privilège de se battre pour conquérir le titre unifié de champion du monde de la catégorie. Propriétaire de la ceinture World Boxing Council (WBC), Lennox Lewis jouera sa carrière face à Evander Holyfield, le champion du monde World Boxing Association (WBA) et International Boxing Federation (IBF). Et, s'il devenait le premier champion unifié des poids lourds depuis 1992, Evander Holyfied grimperait de quelques crans dans la légende.

Malgré le prix prohibitif des billets (de 100 à 1 500 dollars, soit de 92 à 1 375 €), toutes les places ont été vendues en l'espace de quelques jours. *« Même si ce n'est pas le combat du siècle, il s'agit de la vente la plus rapide de toute l'histoire du Madison Square Garden*, expliquait récemment Seth Abraham, le président de la chaîne câblée HBO-Time Warner, qui diffusera le combat en *pay-per-view* dans les foyers américains. *Cela s'explique par la renommée du "Garden", le pouvoir d'attraction médiatique de New York, et surtout par la mystique des poids lourds. »*

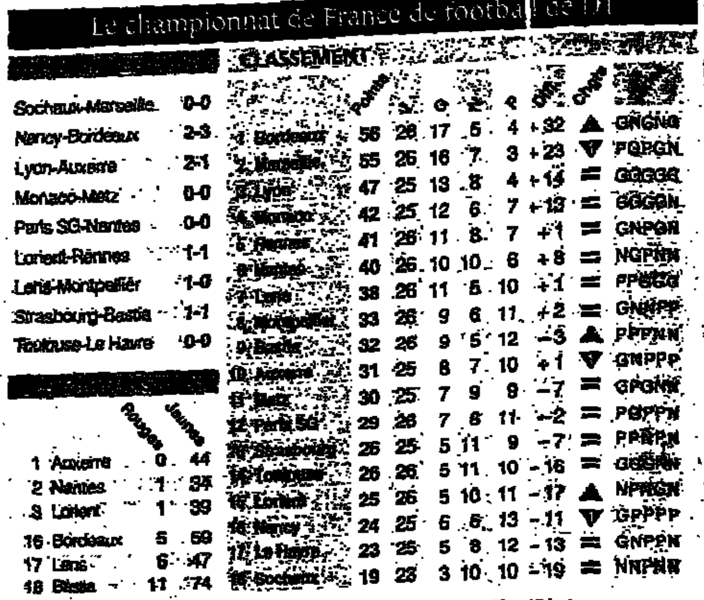
L'ÉGAL DE SUPERMAN

La « planète boxe » est scindée en deux hémisphères : les poids lourds et les autres catégories. *« Le champion du monde des lourds est entouré d'une aura quasiment religieuse*, explique Seth Abraham. *Superman est un héros national. Et, à mes yeux, le champion du monde des lourds représente la personnification la plus proche de ce héros de BD. Il est perçu comme l'homme le plus fort du monde, celui qui peut changer le cours du temps d'un simple coup de poing. »* La confrontation entre Evander Holyfield et Lennox Lewis est considérée par les bookmakers américains comme l'un des rares combats d'envergue depuis ceux qui opposèrent, dans les années 70, Joe Frazier et Muhammad Ali. *« Le combat entre Holyfield et Lewis revêt davantage d'importance*, dit même Don King, l'omnipotent promoteur du combat, dans le *New York Times*. *A l'époque, le duel entre Muhammad Ali et Joe Frazier avait chauffé les foules, mais il n'avait pas électrifié le pays comme c'est le cas aujourd'hui. Ce combat est le plus important des cent un ans d'histoire du Madison Square Garden. Ce sera plus impressionnant qu'un concert de Barbra Streisand ou Janet Jackson. »* Don King exagère.

D'origine jamaïquaine mais natif de Londres et élevé au Canada, Lennox Lewis, trente-trois ans, n'a jamais rencontré, en 35 combats (34 victoires pour une défaite), les maîtres de sa catégorie comme Mike Tyson, George Foreman ou Riddick Bowe. Champion olympique des super-lourds aux jeux de Séoul (1988), ce passionné d'échecs à la coiffure rasta est peu connu aux Etats-Unis. *« Toute sa carrière va tenir dans ce seul combat*, analyse son entraîneur, Emmanuel Stewart. *Ce qu'il fera ou ne fera pas déterminera sa place dans l'histoire. »*

A trente-six ans, Evander Holyfield, lui aussi, a toujours bataillé pour gagner *« sa place dans l'histoire »*. En dépit d'un palmarès éloquent (35 victoires pour 3 défaites), ce boxeur bigot n'a été respecté par ses pairs qu'après ses deux victoires contre Mike Tyson. Son expérience, ajoutée à la rapidité de ses combinaisons et au montant de sa bourse (20 millions de dollars contre 10 à son adversaire – soit 13,3 et 9,2 millions d'euros), pourrait le propulser vers les sommets. De toute façon, pour Don King, la partie est déjà gagnée. Si Evander Holyfield l'emporte, il aura le sentiment d'avoir enfanté une légende. S'il perd, il pourra toujours organiser ses prochains combats.

Paul Miquel



Le championnat de France de football de D1

Sochaux-Marseille	0-0
Nancy-Bordeaux	2-3
Lyon-Auxerre	2-1
Monaco-Metz	0-0
Paris SG-Nantes	0-0
Lorient-Rennes	1-1
Lens-Montpellier	1-0
Strasbourg-Bastia	1-1
Toulouse-Le Havre	0-0

CLASSEMENT

	Points	J.	G.	N.	P.	Diff.		
1. Bordeaux	56	26	17	5	4	+32	▲	GNGNG
2. Marseille	55	26	16	7	3	+23	▼	PGPGN
3. Lyon	47	25	13	8	4	+14	=	GGGGG
4. Monaco	42	25	12	6	7	+13	=	GGGGN
5. Rennes	41	26	11	8	7	+1	=	GNPGN
6. Nantes	40	26	10	10	6	+8	=	NGPNN
7. Lens	38	26	11	5	10	+1	=	PPGGG
8. Montpellier	33	26	9	6	11	+2	=	GNNPP
9. Bastia	32	26	9	5	12	-3	▲	PPPNN
10. Auxerre	31	25	8	7	10	+1	▼	GNPPP
11. Metz	30	25	7	9	9	-7	=	GPGNN
12. Paris SG	29	26	7	8	11	-2	=	PGPPN
13. Strasbourg	26	25	5	11	9	-7	=	PPNPN
14. Toulouse	26	26	5	11	10	-16	=	GGGPN
15. Lorient	25	26	5	10	11	-17	▲	NPNGN
16. Nancy	24	25	6	6	13	-11	▼	GPPPP
17. Le Havre	23	25	5	8	12	-13	=	GNPPN
18. Sochaux	19	23	3	10	10	-19	=	NNPNN

	Rouges	Jaunes
1 Auxerre	0	44
2 Nantes	1	34
3 Lorient	1	39
16 Bordeaux	5	59
17 Lens	6	47
18 Bastia	11	74

1 Bordeaux 54 buts • 2 Marseille, Montpellier 43 buts.

1 Marseille 20 buts • 2 Bordeaux, Lyon 22 buts.

1 Wiltord (Bordeaux) 19 buts • 2 Laslandes (Bordeaux) 14 buts • 3 Maurice (Marseille), Caveglia (Lyon), Nonda (Rennes), Cascarino (Nancy) 11 buts.

27e JOURNÉE : Vendredi 19 mars : Bastia-Nancy, Nantes-Monaco. Samedi 20 mars : Marseille-Lorient, Bordeaux-Strasbourg, Le Havre-Lyon, Rennes-Toulouse, Montpellier-Sochaux, Metz-Lens, Auxerre-Paris SG.

Lyon accélère, Monaco ralentit, Paris s'arrête

LA SÉVÈRE DÉFAITE (3-0) subie en *Coupe de l'UEFA, le 2 mars*, face aux Italiens de Bologne n'aura finalement pas entamé la confiance des Lyonnais. Mercredi 10 mars, lors de la 26e journée du championnat de France de football de première division, grâce à un penalty d'Alain Caveglia à la 80e minute et à un but de Patrice Carteron à la 82e, contre un penalty de Stéphane Carnot à la 87e, ils ont battu Auxerre 2-1, consolidant ainsi leur troisième place au classement. S'ils *accusent un retard de 9 points sur* Bordeaux, le leader, et de 8 points sur Marseille, deuxième, ils ont 5 points d'avance sur Monaco et tous les espoirs, à huit journées de la fin de la compétition, de jouer la Ligue des champions 1999-2000.



FOOTBALL

En revanche, pour Auxerre, qui enregistre sa troisième défaite de suite en championnat, l'heure est grave. Si Guy Roux continue de se plaindre de la *« fragilité mentale »* de ses joueurs, les joueurs en question se plaignent de plus en plus ouvertement de leur entraîneur. Un problème que Monaco, même tenu en échec (0-0) sur son terrain par Metz, ne connaît pas puisque, depuis qu'il a succédé à Jean Tigana, Claude Puel est invaincu en championnat. Il n'empêche : l'ASM a marqué le pas dans sa course à la troisième place.

Enfin, au Parc des Princes, devant 40 640 spectateurs, le Paris - Saint-Germain a fait match nul (0-0) face à Nantes, un score *qui réjouit tout le monde*. Nantes conserve sa sixième place, et le PSG n'a pas perdu, les Parisiens ayant même démontré un rien de cohésion malgré les problèmes qui minent le groupe depuis plusieurs mois.

D 2 : Saint-Etienne bat le Red Star au Stade de France

S'IL A FAIT la démonstration qu'il pouvait, en recevant le leader du championnat de *football de deuxième division, garnir correctement* les tribunes du Stade de France (45 000 spectateurs environ), le Red Star n'a pas prouvé qu'il avait le niveau de jeu nécessaire pour rejoindre l'élite. Loin de là : battus (2-1), mercredi 10 mars, par les Stéphanois, les Audoniens demeurent à l'avant-dernière place du classement. Pourtant, privé de son gardien Jérôme Alonzo, blessé à la 79e minute à la cheville gauche, Saint-Etienne a dû subir le jeu en fin de partie. Mais grâce à deux buts de Nestor Subiat (35e) et Lucien Mettomo (44e) contre un de Guillermo Mauricio (58e) pour le Red Star, les Verts conservent la première place et toutes leurs chances de *jouer en Première division lors de la saison 1999-2000. Quant* au Red Star, il lui reste neuf journées pour éviter d'être relégué en National et de voir s'envoler totalement le rêve du Stade de France.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Lens, champion de France en titre, recevra Sochaux en demi-finale de la Coupe de la Ligue**, tandis que Metz, vainqueur de l'épreuve en 1996, sera opposé à Montpellier ou au Paris-Saint-Germain, les Parisiens ayant déposé une réserve technique lors de la rencontre qui avait vu leur élimination (2-1) par les héraultais. *Les demi-finales auront lieu les 17 et 18 avril.*

■ **Vincent Candela**, le défenseur international français de l'AS Roma, a été victime d'une fracture du pied gauche, mercredi 10 mars, lors d'un entraînement. *« Dans un pareil cas il faut compter sur quatre semaines environ d'indisponibilité »*, a indiqué le club italien, ce qui rendra difficile la sélection du champion du monde pour les matches qualificatifs à l'Euro 2000 qui doivent opposer, au Stade de France, le onze tricolore à l'Ukraine, le 27 mars, et à l'Arménie, le 31 mars.

■ **AVENTURE : le ballon *Breitling-Orbiter-III* du Suisse Bertrand Piccard et du Britannique Brian Jones**, qui tente depuis le 1er mars un tour du monde inédit, a réussi à survoler la Chine plus vite que prévu, se retrouvant, mercredi 10 mars à 11 h 20 GMT au large de Taïwan, quatorze heures seulement après s'être engagé dans le couloir aérien strictement défini par les autorités de Pékin.

■ **CYCLISME : Laurent Roux (Casino) a signé la première victoire** française depuis le départ de Paris-Nice en emportant, mercredi 10 mars à Vichy (Allier), la quatrième étape – Nevers-Vichy, 204,8 km – au terme de laquelle l'Australien Stuart O'Grady (Crédit agricole) conserve le maillot blanc de leader.

LOTO

■ **Résultats des tirages nº 20 effectués mercredi 10 mars. Premier tirage** : 6, 8, 15, 21, 26, 40, numéro complémentaire le 10. *Pas de gagnant pour six bons numéros* ; rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire : 599 970 F, 91 465 € ; pour cinq bons numéros : 5 940 F, 905,5 € ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 250 F, 38 € ; pour quatre bons numéros : 125 F, 19 € ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 28 F, 4,3 € ; pour trois bons numéros : 14 F, 2,1 €. **Second tirage** : 1, 4, 6, 23, 33, 36, numéro complémentaire le 11. Rapports pour six bons numéros : 30 444 300 F, 4 641 204 € ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 86 070 F, 13 122 € ; pour cinq bons numéros : 8 145 F, 1 242 € ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 294 F, 44,8 € ; pour quatre bons numéros : 147 F, 22,4 € ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 28 F, 4,3 € ; pour trois bons numéros : 14 F, 2,1 €.

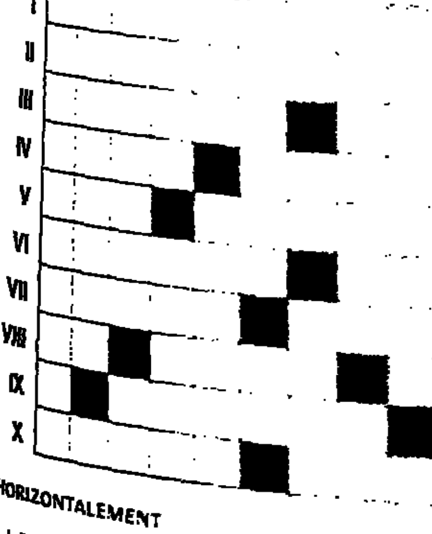
Douceur printanière

VENTES

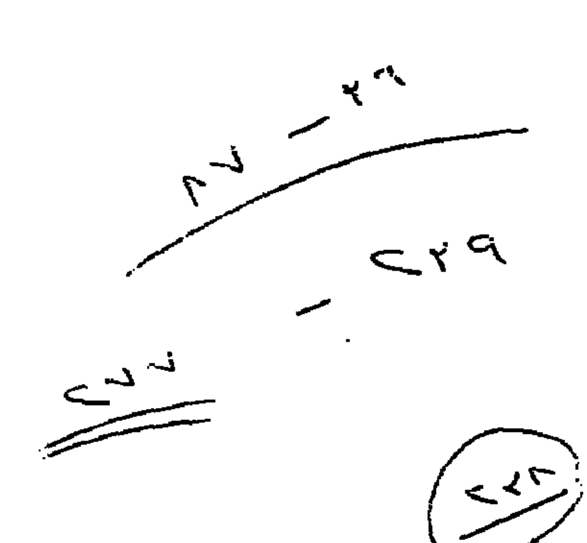
Sculpture

Calendrier

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT



Douceur printanière

VENDREDI, une vaste dépression continue d'évoluer au large de la péninsule Ibérique. Un anticyclone se renforce lentement sur l'est de la Méditerranée. Entre les deux, le flux de sud reste bien établi sur la France. La douceur gagne vers le nord.

Une perturbation très atténuée tentera de s'infiltrer à l'ouest sans grande conséquence. Les entrées maritimes persisteront autour du golfe du Lion. Partout ailleurs, la journée sera assez ensoleillée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages envahiront fréquemment le ciel. Ils ne seront pas très épais et laisseront filtrer des éclaircies plus ou moins franches. Quelques gouttes sont tout de même possibles çà et là. On attend de 13 à 18 degrés.

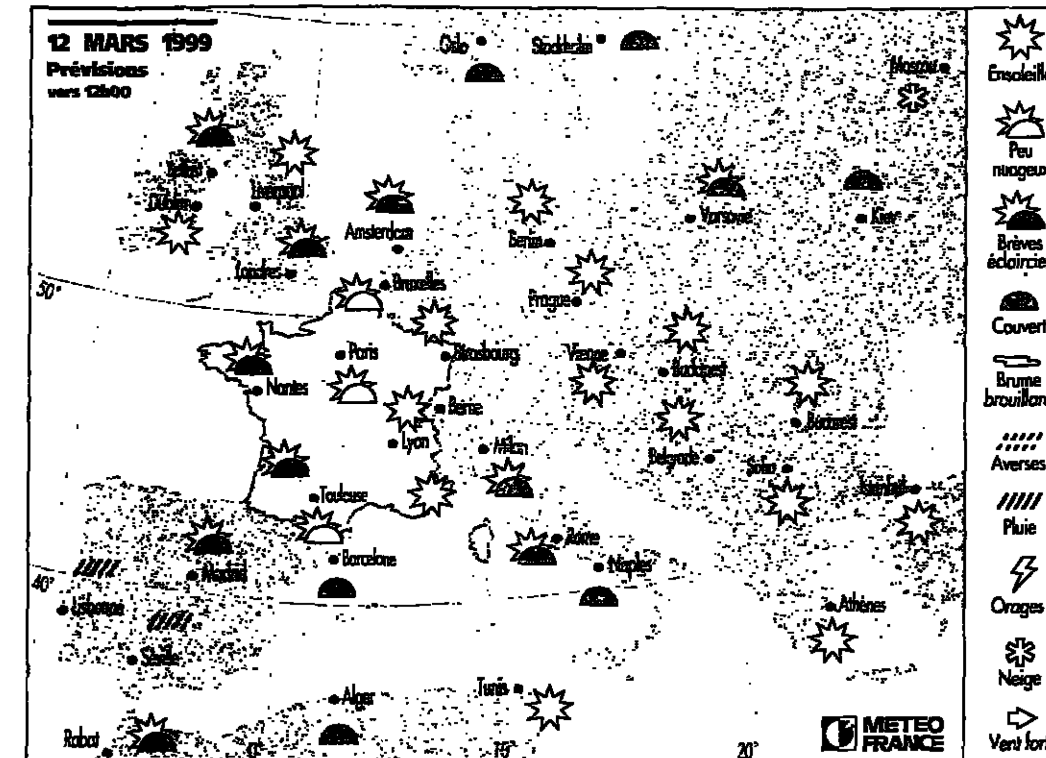
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Soleil et nuages se partageront assez équitablement le ciel. Le radoucissement se confirme, l'impression sera bien agréable. Il fera de 14 à 18 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La grisaille humide n'est plus qu'un mauvais souvenir. Le soleil brillera largement. Il fera de 14 à 18 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Des nuages de haute altitude circuleront mais ne gâcheront pas la journée. Ils pourront donner quelques ondées près de l'océan et sur les Pyrénées. Il fera entre 17 et 21 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les conditions printanières persistent, avec souvent beaucoup de soleil. Le ciel sera parfois voilé sur le Limousin, notamment l'après-midi. Il fera entre 17 à 21 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le temps ne change pas beaucoup. Il reste souvent gris autour du golfe du Lion, avec un vent marin soutenu. En revanche, le soleil persistera de la Provence à la Corse. Il fera entre 14 et 21 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** Service Minitel permettant de connaître les meilleurs tarifs aériens du moment (hors taxes), 3615 Bourse des vols propose actuellement des vols à destination de New York (1 500 F, 229 €, A/R, avec Tower Air), Montréal et Québec (1 960 F, 299 €, avec Air Canada), Washington (2 175 F, 332 €, avec Continental) et Los Angeles (2 780 F, 424 €, avec Swissair). Ajouter de 300 à 400 F de taxes vers les Etats-Unis.

■ **EUROPE.** Hilton International propose pour 1999, dans les 55 hôtels de son réseau européen, des week-ends souples (de une à plusieurs nuits) à thèmes (culture, occasions spéciales, gastronomie, détente et remise en forme), à des conditions avantageuses : de 500 F (76 €) à 1 900 F (290 €) la nuit, pour deux personnes avec petits déjeuners. Brochure sur demande au 0800-90-75-46 (gratuit), dans un hôtel Hilton ou une agence de voyages.

PRÉVISIONS POUR LE 12 MARS 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

		PAPEETE 25/30 C	KIEV -2/3 C	VENISE 7/14 N	LE CAIRE 11/22 S
		POINTE-A-PIT. 21/30 N	LISBONNE 9/14 P	VIENNE 2/10 S	MARRAKECH 9/15 C
		ST-DENIS-RÉ. 24/29 C	LIVERPOOL 6/12 S	**AMÉRIQUES**	NAIROBI 18/23 P
		EUROPE	LONDRES 8/15 N	BRASILIA 19/27 P	PRETORIA 21/34 S
		AMSTERDAM 2/13 N	LUXEMBOURG 3/15 N	BUENOS AIR. 13/23 S	RABAT 10/17 N
FRANCE métropole	NANCY 3/15 S	ATHENES 10/18 S	MADRID 7/14 N	CARACAS 22/28 P	TUNIS 10/19 S
AJACCIO 7/18 S	NANTES 9/14 N	BARCELONE 12/15 C	MILAN 5/15 N	CHICAGO -6/-2 N	**ASIE-OCÉANIE**
BIARRITZ 13/17 N	NICE 8/16 S	BELFAST 4/9 N	MOSCOU -9/-3 *	LIMA 21/26 C	BANGKOK 25/34 P
BORDEAUX 8/16 N	PARIS 7/16 S	BELGRADE 2/16 S	MUNICH -3/13 S	LOS ANGELES 9/18 S	BOMBAY 21/32 S
BOURGES 8/17 S	PAU 7/15 N	BERLIN 0/8 S	NAPLES 9/21 C	MEXICO 12/27 S	DJAKARTA 25/29 C
BREST 6/12 N	PERPIGNAN 10/16 N	BERNE 3/14 S	OSLO -9/-5 C	MONTREAL -7/-2 *	DUBAI 20/28 S
CAEN 8/15 S	RENNES 9/17 N	BRUXELLES 4/16 S	PALMA DE M. 9/19 C	NEW YORK -2/4 C	HANOI 17/25 C
CHERBOURG 7/14 N	ST-ETIENNE 11/18 N	BUCAREST -2/15 S	PRAGUE -3/7 S	SAN FRANCIS. 7/14 N	HONGKONG 18/22 C
CLERMONT-F. 11/21 S	STRASBOURG 1/14 S	BUDAPEST 0/12 S	ROME 8/17 N	SANTIAGO/CHI 14/28 S	JERUSALEM 9/23 S
DIJON 7/17 S	TOULOUSE 11/17 S	COPENHAGUE -4/0 S	SEVILLE 10/16 P	TORONTO -9/-4 N	NEW DEHLI 13/28 S
GRENOBLE 3/20 S	TOURS 8/14 S	DUBLIN 4/9 S	SOFIA 2/13 S	WASHINGTON -4/1 N	PEKIN 5/14 C
LILLE 5/14 S	**FRANCE outre-mer**	FRANCFORT 1/15 S	ST-PETERSB. -9/-3 N	**AFRIQUE**	SEOUL -2/6 S
LIMOGES 10/18 S	CAYENNE 24/28 P	GENEVE 6/13 S	STOCKHOLM -8/-2 C	ALGER 11/22 C	SINGAPOUR 25/30 C
LYON 12/19 S	FORT-DE-FR. 22/29 C	HELSINKI -9/-5 C	TENERIFE 10/15 N	DAKAR 16/21 S	SYDNEY 19/24 N
MARSEILLE 10/20 S	NOUMEA 25/29 P	ISTANBUL 7/12 S	VARSOVIE -6/3 N	KINSHASA 22/27 P	TOKYO 3/9 N

Situation le 11 mars à 0 heure TU

Prévisions pour le 13 mars à 0 heure TU

METEO FRANCE

VENTES

Sculptures de l'Inde ancienne aux salons Etoile-Marceau

À L'EXEMPLE du bouddhisme, qui a de plus en plus d'adeptes dans tous les pays occidentaux, le secteur de l'Extrême-Orient attire des collectionneurs et des amateurs dont le nombre et les connaissances grandissent sans cesse. Pour ce public spécialement demandeur, expositions, Salons et ventes aux enchères se multiplient dans le monde. C'est ainsi qu'à New York la dernière semaine du mois de mars sera consacrée aux arts asiatiques, avec des séries de vacations chez Sotheby's et Christie's et une foire internationale qui réunit tous les grands marchands.

En France, la prochaine vente, qui aura lieu samedi 13 et dimanche 14 mars dans les salons Etoile-Marceau, propose un ensemble d'objets indiens, peu connus de nos compatriotes, au contraire des arts chinois et japonais. Ce qui explique les écarts de prix entre le marché anglo-saxon et le nôtre, où l'art indien se révèle être un peu un parent pauvre.

La statuaire y tient une place prépondérante. Exécutée dans un style vigoureux, elle déploie une infinité de dieux et de divinités aux formes extravagantes, à trois ou quatre visages et plusieurs paires de bras, chacun avec ses attributs symboliques. Dans la vente, une des pièces les plus anciennes est une stèle en grès rose de l'Inde centrale, datée VII[e]-VIII[e] siècle, représentant le cinquième avatar du dieu Vichnou, appelé Vamana, incarné sous la forme d'un nain (hauteur 145 cm, 150 000 F, 22 900 €).

De la même région, une statue X[e]-XI[e] siècle en grès gris est dédiée à Surya, le dieu védique du soleil, un homme debout dans une posture hiératique dont les quatre bras brandissent chacun un attribut (hauteur 110 cm, 60 000 F, 9 160 €). Deuxième grande divinité de la trinité hindoue, Vichnou, créateur de toutes choses, a pour rôle de préserver l'Univers et de le faire évoluer. Une sculpture en granit gris de l'Inde du Sud le montre assis sur un socle dans la pose de délassement royal (une jambe repliée, l'autre posée sur le sol), sous sa forme à quatre bras, paré d'une tiare, de pectoraux et de bracelets (XVII[e] siècle, 96 cm, 50 000 F, 7 633 €).

Connu depuis le deuxième millénaire avant J.-C., le bronze s'est développé dans tout le sous-continent, fondu selon la technique de la cire perdue. Il a produit jusqu'au XIX[e] de très nombreuses effigies réalisées pour les cultes domestiques. Considéré comme une forme de Shiva (un des trois dieux les plus importants avec Brahma et Vichnou), Virabhadra debout, chaussé de ses sandales sacrées, est représenté avec quatre bras ; haute de 17 cm, cette statuette à patine de fouille provient de l'Inde du Sud (XVI[e]-XVII[e] siècle, 4 000 F, 610 €). De même origine, un Vichnou à quatre bras date du XVIII[e] siècle (hauteur 14 cm, 3 000 F, 458 €).

Parmi les bois exotiques, le teck, imputrescible et très solide, est souvent utilisé dans l'architecture et le mobilier. Un meuble d'apothicaire comprenant environ 70 tiroirs destinés à des herbes médicinales est équipé de tablettes et orné de colonnettes (Inde du Nord, XIX[e] siècle, 40 000 F, 6 107 €). Egalement en teck, une poutrelle de soutènement offre le décor d'une divinité féminine (Rajasthan Guiarat, XVII[e], hauteur 65 cm, 2 500 F, 382 €).

Catherine Bedel

★ **Samedi 13 et dimanche 14 mars. Exposition la veille, salons Etoile-Marceau, 79, avenue Marceau, 75116. Etude Ruellan, tél. : 01-42-88-44-28. Expert Bernard Gomez, tél. : 01-42-88-88-96.**

Calendrier

ANTIQUITÉS BROCANTE

● **Le Puy-en-Velay** (Haute-Loire), Salon des antiquaires, palais des congrès de Vals, du vendredi 12 au dimanche 14 mars, vendredi de 15 à 21 h 30, samedi et dimanche de 10 à 19 heures, 30 exposants. Entrée 25 F, 3,81 €.

● **Vertou** (Loire-Atlantique), Salon des antiquaires, salle Sèvre et Marne, du vendredi 12 au lundi 15 mars, de 10 à 19 heures, nocturne le vendredi jusqu'à 21 heures, 55 exposants. Entrée 25 F, 3,81 €.

● **Armentières** (Nord), Salon des antiquitaires et métiers d'art, base des prés du Hem, du vendredi 12 au dimanche 14 mars, vendredi de 16 à 21 heures, samedi et dimanche de 10 à 20 heures, 25 exposants. Entrée 25 F, 3,81 €.

● **Perpignan** (Pyrénées-Orientales), salon des antiquaires, satellite du palais expo, du vendredi 12 au dimanche 14 mars, de 10 à 19 heures, 45 exposants. Entrée 20 F, 3 05 €.

● **Paris**, hippodrome d'Auteuil, Salon des antiquitaires, du vendredi 12 au lundi 22 mars, de 11 à 20 heures, nocturne le jeudi 18 jusqu'à 22 heures, entrée gratuite pour les femmes le 16 mars, 100 exposants. Entrée 50 F, 7,63 €.

● **Paris**, square des Batignolles, Brocante, du vendredi 12 au dimanche 21 mars, de 10 à 19 heures, 130 exposants. Entrée libre.

● **Valdahon** (Doubs), Brocante-Antiquités, samedi 13 et dimanche 14 mars, samedi de 8 à 19 heures, dimanche de 7 à 18 heures, 25 exposants. Entrée 10 F, 1,52 €.

● **Chartres** (Eure-et-Loir), Antiquités-Brocante, parc expo, samedi 13 et dimanche 14 mars, de 9 à 19 heures, 140 exposants. Entrée 25 F, 3,81 €.

● **Lorient** (Morbihan), Antiquités-Brocante, palais des congrès, samedi 13 et dimanche 14 mars, de 10 à 19 h 30, 35 exposants. Entrée 20 F, 3,05 €.

● **Chatou** (Yvelines), Brocante, île de Chatou, du samedi 13 au dimanche 21 mars, de 10 à 18 h, 500 exposants. Entrée 20 F, 3,05 €.

COLLECTIONS

● **Grigny** (Rhône), bourse minéraux et fossiles, centre Brenot, samedi 13 et dimanche 14 mars de 10 à 19 heures, 25 exposants. Entrée 15 F, 2,29 €.

● **Clermont-Ferrand** (Puy-de-Dôme), XX[e] Salon de l'arme ancienne, Maison des sports, samedi 13 et dimanche 14 mars de 10 à 18 heures, 25 exposants. Entrée 30 F, 4,58 €.

● **Reims** (Marne), Salon des véhicules de collection, parc expo site Henri-Farman, samedi 13 et dimanche 14 mars, samedi de 11 à 20 heures, dimanche de 10 à 19 heures, 350 exposants. Entrée 40 F, 6,10 €

● **Rennes** (Ille-et-Vilaine), bourse des minéraux et fossiles, centre-ville, samedi 13 et dimanche 14 mars de 10 à 19 heures, 40 exposants. Entrée 20 F, 3,05 €.

● **Bar-le-Duc** (Meuse), foire aux vieux papiers et à la brocante, hall des brasseries, samedi 13 et dimanche 14 mars de 10 à 19 heures, 60 exposants. Entrée 15 F, 2,29 €.

● **Tours** (Indre-et-Loire), antiquités-brocante, parc expo, samedi 13 et dimanche 14 mars de 10 à 19 heures, 120 exposants.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99060

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I II III IV V VI VII VIII IX X

HORIZONTALEMENT

I. Suit les cours avec beaucoup d'intérêt. – II. Trop travaillés pour être légers. – III. Cour intérieure. Accueillent plutôt mal. – IV. Chef-lieu de département. Tendus par la bergère. Métal blanc. – V. En attente. Attaches par en haut. Sur la rive. – VI. Pèses sur le budget. Les deux cinquièmes de trois. Possessif. – VII. Ça fait du bien de se faire du mal avec eux. Chef de département. – VIII. En France. Cajole dans les bois. Père du grand Ramsès II. – IX. Protection rapprochée en Espagne. Point de départ de la queue. – X. Garnitures académiques. Ennui qui vient souvent de la poésie.

VERTICALEMENT

1. Alimentée par le goutte-à-goutte. – 2. Accompagne bruyamment la chute. – 3. Faux. Lancé au hasard. – 4. Cultivateur jaloux de son frère. Appréciation du moment. – 5. Un roi pour Alfred. Pressions venues de l'extérieur. – 6. Mettent le chrétien en attente. Ouvertes à tous. – 7. Arrive en tête. En rouge sur la carte routière. Fournisseurs d'aiguilles. – 8. Mal venu au lycée en ce moment. Un peu de répit. – 9. Marquées par le feu. – 10. Annonce le départ. Qui vient de partir. – 11. Petite partie d'un étalon. – 12. Le grand repos dès qu'il fait chaud.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99059

HORIZONTALEMENT

I. Semi-libertés. – II. Ovationné. PC. – III. Loft. Scola. – IV. Réputation. – V. Iso. Eluard. – VI. Câlin. Nargua. – VII. Ingré. Brel. – VIII. Etes. Armée. – IX. Râ. Erreur. Os. – X. Ecrème. Rampe.

VERTICALEMENT

1. Souricière. – 2. Ev. ESA. Tac. – 3. Malpolie. – 4. Itou. Insee. – 5. Lifting. Rm. – 6. Iota. Rare. – 7. BN. Ténéré. – 8. Ensila. Mur. – 9. Recourbera. – 10. Onagre. – 11. Epl. Rue. Op. – 12. Scandalise.

L'ART EN QUESTION

N° 108

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Sur le chemin du salut

LES ICÔNES sont des images de dévotion, qui sont exposées aux prières des fidèles. Elles sont, soit enchâssées dans l'iconostase, une cloison de bois qui sépare la nef du sanctuaire, soit portées lors des processions et des cérémonies religieuses. Elles sont alors peintes sur les deux faces, comme cette icône qui présente au revers une Crucifixion.

La Vierge, dite *Hodigitria*, c'est-à-dire « guide sur le chemin du salut », est d'une beauté fascinante. Le modelé de son visage et la fermeté de la ligne du nez expriment à la fois la douceur et la force intérieure. Le fond doré met en évidence la richesse des coloris et les constrastes d'ombre et de lumière. En 727, la crise iconoclaste commence entre les partisans des images – les iconophiles – et leurs détracteurs – les iconoclastes.

Quel est le concile qui mit définitivement fin à l'iconoclasme ?

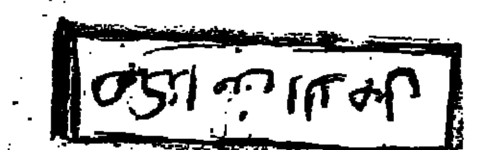
- Le concile de Nicée II
- Le concile de Constantinople
- Le concile de Trente

Réponse dans *Le Monde* du 19 mars

Réponse du jeu n° 107 paru dans *Le Monde* du 5 mars
Le *Portrait d'Emile Gallé*, conservé au Musée de l'école de Nancy, a été peint en 1892 par Victor Prouvé.

La Vierge à l'Enfant, Hodigitria Tempera, sur bois, toile, argent doré. Seconde moitié du XIII[e] siècle. Eglise de la Vierge-Péribleptos, Ohrid. Actuellement au Musée national du Moyen Age, pour l'exposition « Trésors médiévaux de la République de Macédoine », jusqu'au 3 mai.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE



CINÉMA Avec *Ça commence aujourd'hui,* qui sort en salles vendredi 12 mars, Bertrand Tavernier met en scène le directeur d'une école maternelle du Nord, interprété par Philippe Torreton, confronté à la débâcle socio-économique et à la misère de certains de ses élèves. ● LE RÉALISATEUR montre la révolte d'un homme *au jour le jour,* en clouant *la sophistique politique au pilori.* Mais la fiction cinématographique échoue entre la volonté documentaire, l'héroïsation du personnage et le choix *du mélodrame pour rendre compte* de difficultés sociales. ● LE MÉLODRAME, qui a réussi dans le passé, par exemple à John Ford avec *Les Raisins de la colère,* ne correspond sans *doute plus à une époque qui accorde* plus de crédit au rire et à l'« action » qu'au sentiment. ● FACE AU FILM, deux institutrices reconnaissent la *« sincérité »* du réalisateur, mais *regrettent une certaine « caricature ».*

Bertrand Tavernier soumet la réalité sociale à l'épreuve du mélodrame

Ça commence aujourd'hui. En envoyant Philippe Torreton sur le front de la misère dans une école maternelle du nord de la France, le réalisateur veut exprimer une protestation qui reste à mi-chemin entre le documentaire et le film engagé. Sortie vendredi 12 mars

Film français de Bertrand Tavernier. Avec Philippe Torreton, Maria Pitarresi, Nadia Kaci, Véronique Ataly. (1 h 57.)

Ça se passe dans la région de Valenciennes, dans le vif d'une paupérisation en marche. La première scène du film nous introduit abruptement à l'urgence de son sujet, par une scène exemplaire qui prend la forme d'un question-réponse. Daniel Lefebvre (Philippe Torreton), directeur d'une école maternelle, attend, après les cours, une mère qui tarde à venir chercher sa fillette. Celle-ci arrive enfin, embrasse sa fille et s'écroule ivre-morte dans la cour, avant de s'enfuir en abandonnant l'enfant.

Question : que doit faire le directeur dès lors que les services sociaux compétents sont débordés, que le recours à la police ne rendrait pas service à une famille déjà laminée par les dettes, et qu'il n'est pas du ressort légal du directeur de s'occuper de cette affaire ? Réponse : prendre sur lui de ramener la fillette, s'inquiéter du sort de la mère, et demander à un voisin secourable de faire manger la petite.

Question subsidiaire : comment accomplir correctement son métier quand les enfants sont les premières victimes de la débâcle socio-économique et qu'une scène de ce genre se renouvelle quasiment chaque jour, face à l'impuissance des uns et à l'incurie des autres ? Il serait exagéré de dire que le nouveau film de Bertrand Tavernier y apporte une réponse définitive.


JURGEN VOLLMER/LITTLE BEAR

Philippe Torreton dans « Ça commence aujourd'hui ».

Adoptant le point de vue de la base – celui du directeur d'école –, tout au plus montre-t-il la façon dont les choses se gèrent au jour le jour chez un homme révolté, en clouant la sophistique politique au pilori, en se gaussant du verbiage de l'inspecteur d'académie et en exaltant les vertus de solidarité qui, modestement, se manifestent au quotidien.

Comme l'illustre ici le choc du tournage (plans-séquences en caméra portée) et du format (Scope), on retrouve dans ce film la double inclination qui caractérise l'œuvre de Bertrand Tavernier depuis *L'Horloger de Saint-Paul* (1974), laquelle consiste à nourrir ses films à ces deux mamelles du cinéma que sont l'enregistrement documentaire et l'élaboration fictionnelle. Soit, entre Lyon (sa ville natale) et Hollywood (sa ville rêvée), entre les frères Lumière et Raoul Walsh, l'histoire intime de Bertrand Tavernier, comme un grand écart existentiel dont l'œuvre porte l'empreinte esthétique, chaque film s'essayant avec plus ou moins de bonheur à le réduire.

Ainsi, le tournage à l'école maternelle d'Anzin, l'omniprésence des paysages urbains et ruraux du Nord, la participation d'acteurs amateurs, l'inscription du héros dans une histoire et un terreau socio-culturels (fils de mineur devenu instituteur), le scénario de l'écrivain Dominique Sampiero, inspiré de vingt-trois ans d'expérience personnelle comme instituteur de province, sont les garants du sérieux substrat documentaire de son nouveau film. D'un autre côté, la mise en vedette de Torreton, l'ambition de transformer un sujet journalistique en récit épique et la croyance, en dernière instance, au pouvoir des individus de bonne volonté de défier un système corrompu et défaillant constituent le bras armé de la fiction. *Ça commence aujourd'hui* n'est pas une comédie, mais le titre conviendrait à un film de Capra, et son sujet pourrait se résumer à sociaux. L'ambition fictionnelle du film ? Simplifiée par l'héroïsation du personnage interprété par Torreton, qui prive à peu près tous les autres d'une prérogative pourtant aussi fondamentale au cinéma qu'à l'école : l'égalité des chances. Dans la mesure où l'on considère que viser à faire pleurer sur un problème de société en épargnant au spectateur toute réflexion critique mène cette question : peut-on faire d'un directeur de maternelle du Nord un héros de cinéma classique ?

C'est là que les problèmes commencent, dans la mesure où l'auteur ne parvient à habiter ni l'un ni l'autre de ces registres, et encore moins à les faire cohabiter. La force documentaire du cinéma ? Anémiée par la prolifération didactique des dialogues et le catalogage notarié des impérities et des maux droit à un échec cinématographique (comme on parle d'échec scolaire), *Ça commence aujourd'hui* est un échec. Celui-ci tient à la manière dont il esquive la question de la vérité artistique, remplacée indûment par la véracité sociologique, l'accumulation des « petits faits vrais », la pléthore de l'argumentaire.

Jacques Mandelbaum

Le contrepoint documentaire

La programmation au Jeu de paume de l'ensemble des films documentaires réalisés par Bertrand Tavernier fournit un éclairage particulièrement bienvenu en contrepoint à la sortie en salles de *Ça commence aujourd'hui.* D'abord par la qualité intrinsèque de ces réalisations, en particulier le tonique et stimulant portrait de Philippe Soupault, et le mémorable *La Guerre sans nom,* travail de fond sur la mémoire occultée de la guerre d'Algérie telle que la vivent d'anciens appelés. Et aussi *De l'autre côté du périph',* passionnante enquête menée par le cinéaste et son fils, Nils Tavernier, dans une cité HLM de Montreuil. On y lit à écran ouvert l'engagement et la générosité de Tavernier, on y décèle aussi l'éloignement entre l'évidence de la présence des protagonistes dans le documentaire, et ce qu'il y a d'artificiel dans les « personnages » de *Ça commence aujourd'hui.*

★ Jusqu'au 21 mars à la Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde (8e). Tél. : 01 47 03 12 50.

Deux institutrices face à l'absence d'espoir

Michèle et Léa confrontent le film à leur expérience

« POURQUOI CE FILM est-il si noir ? » Michèle, institutrice depuis quinze ans dans une zone d'éducation prioritaire (ZEP) de la Seine-Saint-Denis, est sortie mal à l'aise d'une projection en avant-première de *Ça commence aujourd'hui. « Je ne dénierai jamais la sincérité de Bertrand Tavernier, mais trop, c'est trop. »* A ses côtés, Léa, professeur des écoles dans une ZEP du 11e arrondissement de Paris, craint que ce film n'attire *« que les personnels de l'éducation nationale, qui seront une nouvelle fois convaincus de faire un métier difficile ». « J'ai peur que le grand public considère que Tavernier exagère »,* renchérit Michèle.

Pourtant, pour ces deux institutrices, chaque situation décrite dans le film (à l'exception de la scène *« invraisemblable »* avec l'inspecteur de l'éducation nationale) est *« juste ». « Oui, nous connaissons des enfants battus ; oui il nous est déjà arrivé de payer la cantine pour un élève ; oui, dans certaines familles, l'enfant est la seule personne qui se lève le matin »,* néanmoins, tempère Michèle, *« ce n'est qu'une partie de notre histoire ». « Tout est vrai »,* résument-elles, mais l'absence de contre-exemples et d'espoir entraîne le film *« dans la caricature ».*

« Il n'est pas possible de dire : quand on est pauvre et qu'on n'a pas de boulot, on ne peut pas s'occuper des enfants », insiste Michèle qui refuse cette image exclusive du découragement. Quant à la représentation du métier d'enseignant, elle regrette que le cinéaste *« ne montre jamais la satisfaction des professeurs face au parcours scolaire d'un élève. C'est seulement lors des dernières minutes du film que les enfants réalisent quelque chose mais grâce à la participation de l'amie sculptrice du directeur de l'école ».*

« ON NE PEUT PAS TOUT FAIRE »

Léa quant à elle s'interroge sur la mission de l'enseignant version Bertrand Tavernier. *« Doit-on agir comme Daniel, être un travailleur social et finir un jour ou l'autre par péter les plombs ? »* Non, répond-elle. *« On ne peut pas tout faire. »* Et Léa de citer l'exemple d'une enfant battue pour laquelle *« nous n'avons pas obtenu de placement. Soi-disant que ce n'était pas, selon les services sociaux, l'urgence. Il faut savoir que nous disposons que d'une toute petite marge de manœuvre ».*

Pour Michèle et Léa, le manque de coordination entre les institutions est sans conteste la dénonciation la plus réussie du film. *« Tavernier montre très bien les dysfonctionnements auxquels nous sommes régulièrement confrontées »,* expliquent-elles. Tout comme il souligne avec justesse *« l'importance de la médecine scolaire. On a tous connu l'enfant qui a des difficultés de langage à cause d'une surdité partielle non décelée faute de visite médicale régulière »,* notent les institutrices. Mais s'il est désormais impossible pour les professeurs des écoles des quartiers difficiles de fermer les yeux sur la situation sociale de leurs élèves, si Michèle et Léa se battent, chaque fois qu'il est nécessaire, pour *« défendre les enfants »,* obtenir davantage de moyens financiers, de postes d'infirmières, de médecins ou d'assistantes sociales, ni l'une ni l'autre n'entendent renoncer au fondement de leur profession. *« Je tiens contre vents et marées à mon rôle pédagogique »,* lance Michèle. Rester exigeant dans les apprentissages, *« c'est notre tout premier rôle »,* complète Léa.

Après dix-huit ans de métier, Michèle dit avoir été *« énormément émue »* par le monologue de la plus ancienne institutrice de l'école d'Hernaing qui raconte à quel point *« avant, il y a vingt ans, ce n'était pas comme ça ». « Lorsqu'elle dit qu'il faut même apprendre aux enfants à dire bonjour, j'ai souri »,* raconte-t-elle. Car dans son école de Saint-Denis, elle aussi doit chaque matin obtenir un *« bonjour maîtresse ».* Malgré *« les grosses ficelles »* parfois utilisées par Bertrand Tavernier, Léa se dit satisfaite que le public puisse découvrir un autre univers que celui des téléfilms à fort Audimat de *L'Instit* joué par Gérard Klein. *« Ce héros-là ne rencontre jamais cette misère-là »,* souligne-t-elle. Et, à propos de *Ça commence aujourd'hui,* elle souligne *« la spécificité de la région Nord »,* que même des enseignantes de banlieue ou de ZEP ont peut-être du mal à mesurer. Bertrand Tavernier l'a dit : *« La cité des Grands Pêchers, à Montreuil (où il a réalisé le documentaire De l'autre côté du périph'), c'était un quatre-étoiles, à côté de ce que j'ai vu là-bas. »*

Sandrine Blanchard

Caméra et société

Les formes esthétiques de l'engagement

LE FILM DE Bertrand Tavernier, *Ça commence aujourd'hui,* est consacré à la grande pauvreté en France à la fin du XXe siècle et au combat mené par des enseignants « de base », souvent contre leur propre administration. Sans rouvrir le débat autour du « reflet » de la société que serait le grand écran, ce film incite à poser de nouveau une question insistante du cinéma, et notamment du cinéma français : comment construire un long métrage de fiction, à la fois récit et spectacle, à partir de faits d'actualité ? Comment concevoir une forme cinématographique qui prenne en charge une description de la réalité sociale et éventuellement, comme c'est ici le cas, une protestation contre l'état des choses ?

Bertrand Tavernier a choisi de recourir à un genre particulier, le mélodrame. Mais, entre l'évidence dramatique de la situation évoquée et l'échec des solutions de narration et de mise en scène trouvées par le réalisateur, le film montre combien il est difficile de circonscrire une approche du réel dans les codes d'un « genre » et aussi l'efficacité relative des différents « genres ».

APPROCHES IRRÉCONCILIABLES

La modernité, au cinéma pas plus qu'ailleurs, n'est pas affaire de date, et on peut faire remonter à *Toni* de Jean Renoir (1934), voire aux courts métrages de Griffith des années 10 aussi bien qu'au néo-réalisme italien de l'après-guerre cette irruption du regard comme mise en forme du réel au détriment de la construction narrative. Mais il suffit, pour prendre un exemple beaucoup plus proche du film de Tavernier, concernant lui aussi des enfants dans les milieux les plus pauvres du nord de la France, de le comparer avec *L'Enfance nue* de Maurice Pialat pour expliciter non pas la différence, mais le fossé entre ce cinéma-ci et ce cinéma-là.

Toute la violence incluse dans la conception même du film, qui demeure impossible à recycler en émotion par le spectateur chez Pialat, s'oppose au système dramaturgique aussi élaboré que démonstratif de Tavernier qui engendre, lui, une résolution sentimentale et une adhésion extérieure.

Un cinéaste aura récemment exploré avec autant d'insistance *les deux rives de cette fracture* : toute l'œuvre de Ken Loach témoigne que les deux approches sont irréconciliables. L'une est représentée par *Ladybird,* avec une radicalité que l'on nommerait l'« absurde » au théâtre, ou que l'on désignerait par « sérielle » ou free en musique ; l'autre est la mise en fable édifiante de *My Name Is Joe.*

Pourtant, il y a eu de magnifiques mélodrames sociaux, et qui restent, rétrospectivement magnifiques. Si la modernité cinématographique rend impossible de réussir aujourd'hui *Les Raisins de la colère,* par exemple, c'est aussi que la légitimité d'un discours sur la société, ses buts et la possibilité de les atteindre a disparu depuis l'époque (1940) où John Ford adaptait Steinbeck. La narration classique, fondée sur une codification du « genre », renvoie à des discours – éventuellement annonciateurs de lendemains qui chantent – qui ont perdu aujourd'hui toute crédibilité.

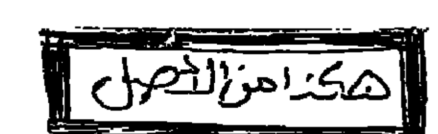
L'IMPASSE DU MÉLODRAME

La modernité cinématographique (comme celle des autres arts, mais avec l'ampleur du cinéma, « art de masse du XXe siècle ») peut se décrire comme la mise en forme de la déréliction de ces dogmes. Pourtant, la critique esthétique (c'est-à-dire la critique politique inscrite dans la forme même des œuvres) n'a pas empêché des réussites ponctuelles, et *récentes, de représentation du social* selon les codes des genres. C'est que tous les genres ne sont pas égaux devant l'« obstacle » moderne, comme en a témoigné notamment le cinéma de Bertrand Tavernier lui-même.

Le polar, auquel il recourait au moment de *L. 627,* s'est avéré un cadre beaucoup plus opérant que le mélodrame (comme l'avait déjà prouvé naguère l'impasse d'*Une semaine de vacances*). Et d'autres, à commencer par Aki Kaurismaki (détournant justement, et génialement, les règles du mélodrame) ont montré que la comédie pouvait fournir un système formel autrement pertinent.

Ce sont les sentiments, phagocytés par la déformation publicitaire, qui ont le plus sûrement perdu leur puissance critique, tandis que le rire (quoique menacé de plus en plus par une forme de dérision qui mène droit au cynisme) et surtout « l'action » – c'est-à-dire l'interaction réglée et problématisée des corps – détiennent encore des forces en réserve pour les mises en question à venir.

Jean-Michel Frodon



Robert Wyatt, le miel de la mélodie

Compositeur de chansons tendres et hantées, l'ancien batteur de Soft Machine nous a ouvert la porte de sa retraite créative dans la campagne anglaise

LOUTH (Angleterre)
de notre envoyé spécial

Sur la route qui relie Market Rasen à Louth, un bourg de bonne taille dans le Lincolnshire, à plus de trois heures de train au nord-est de Londres, Alfreda Benge montre des étendues plantées de céréales. « *Ils détruisent les terres avec leurs engrais, pour gagner plus d'argent. Et pour élever leurs cochons, chaque jour ils polluent un peu plus.* » « Ils », ce sont les grands propriétaires qui se partagent le pays. « Alfie », la compagne de Robert Wyatt depuis le début des années 70, fulmine contre l'héritage du libéralisme thatchérien : les chemins de fer ayant été privatisés, pour atteindre Louth, dont la station n'était plus rentable, il faut une trentaine de minutes de voiture.

Alfreda Benge et Robert Wyatt se sont installés ici à la fin des années 80. Les habitants les connaissent, mais de loin. Le couple a quitté Londres, en raison de l'augmentation des loyers, et de voisins qui avaient peu de tendresse pour les accents mélancoliques de la voix de Wyatt, les motifs rythmiques joués à la cymbale et ses mélodies étranges et hantées, gaies et ironiques qui s'échappent de petits claviers. Robert Wyatt montre son nouvel enregistrement, un regroupement de titres rares, de 45-tours oubliés, qui fait suite à la réédition, sous son contrôle, des cinq albums qu'il a enregistrés en vingt-cinq ans (*Le Monde* du 21 novembre 1998). Le coffret de carton, les pochettes intérieures ont été conçus par Alfie. Tous deux sont fiers et heureux du résultat. « *Nous avons réalisé du neuf à partir de quelque chose d'ancien,* explique Robert Wyatt, *mais sans la sentimentalité ou la nostalgie qui sont souvent attachées à ce type de compilations. Rien de spectaculaire, mais ça rafraîchit l'esprit.* »

« DU JAZZ NAÏF »

Le spectaculaire, Robert Wyatt et Alfreda Benge s'en méfient. Les années 60 des débuts de Wyatt – batteur de Soft Machine, évincé par ses « camarades », fondateur du groupe Matching Mole en 1970 – sont loin. « *Je n'ai aucun souvenir enjolivé de cette période. Je buvais beaucoup, pour vaincre la terreur panique de me retrouver sur scène. On tournait en permanence, les disques se vendaient et on ne gagnait pas un sou. Des managers sont partis avec la caisse... Je préfère ma vie d'artiste aujourd'hui.* » Le 1er juin 1973, lors d'une fête, Wyatt, fin saoul, tombe de la fenêtre d'un appartement londonien. Il survit, mais restera à jamais dans une chaise roulante.

Wyatt devient alors chanteur, il joue du piano, de quelques percussions ; il se mettra aussi à la trompette, une de poche comme celle de Don Cherry, l'un de ses héros du jazz. Dans la maison de Louth, Wyatt a pu installer un piano à queue, des éléments de batterie, des claviers, du matériel d'enregistrement... C'est là qu'il prépare, note à note, dans le doute, durant des semaines, ses compositions. Parfois, il quitte la petite maison de briques rouges pour un studio d'enregistrement. « *D'une certaine manière, ma musique peut être présentée comme du jazz dénuée de virtuosité instrumentale,* ajoute Robert Wyatt. *Du jazz naïf et primitif en quelque sorte. C'est la musique qui a le plus de sens pour moi, une découverte qui est l'une des disciplines artistiques les plus importantes pour moi avec la peinture de Paul Klee ou Picasso. Et puis il y a le cinéma, en particulier le cinéma français : je pense à un auteur comme Eric Rohmer par exemple. Je pense que le jazz est l'art le plus surprenant, le plus éblouissant de l'Amérique.* »

Le monde de l'enfance a parfois été évoqué à propos des créations fragiles de Robert Wyatt. Il se souvient, avec amusement, que lorsque ses premiers disques ont été édités aux Etats-Unis, ils avaient été parfois mis dans la section « Pour enfants ». « *Je me rapproche du monde de l'enfance après avoir été adulte* », dit-il songeur. Ses séquences courtes avec une ligne mélodique claire et un rythme qui les met en valeur – « *Ce qui est finalement une bonne définition d'une chanson pop* » – ont une simplicité d'apparence que Wyatt met des semaines, des mois à atteindre.


PETER ANDERSON

Robert Wyatt : « Je me rapproche du monde de l'enfance. »

L'ART, MOTIVATION PREMIÈRE

Robert Wyatt et Alfreda Benge ont appris à mettre en commun leurs talents. A Wyatt la musique, la voix, à Benge les pochettes, les dessins : des pastels, des dessins au crayon, récemment du papier découpé qui rappelle Kokoschka.

Les textes de Wyatt n'ont pas toujours de signification évidente, d'autres pointent les injustices, les cruautés du système capitaliste. A une époque, Robert Wyatt a rejoint le Parti communiste de Grande-Bretagne. « *Je me considère comme quelqu'un de gauche, de manière instinctive, ce n'est pas une position qui me vient de lectures ou de théories. J'ai eu ma carte du parti, mon quotidien était le même que celui des opprimés. Mes chansons ont parfois été le reflet de cette position mais il n'y a pas de message. Ce ne sont pas mes chansons qui vont apprendre quoi que ce soit aux gens, et l'art reste ma motivation première. Pour moi, c'est une manière d'atteindre la vérité.* » Un jour, Alfie s'est enhardie à proposer des poèmes, elle a même chanté.

Dans la maison, il y a des tableaux, des objets africains, une collection de cruches sur des étagères, des livres d'art, des ouvrages de Chomsky, des essais sur la politique, la sociologie... Wyatt écoute la musique d'*Ascenseur pour l'échafaud*, de Miles Davis, l'un de ses disques favoris. Quand le soleil reviendra sur ce pays humide, proche de la mer du Nord, « *Alfie* » retournera dans le jardin et « *Robert* » s'installera près d'elle. Lentement, avec des silences, le couple commencera alors à faire venir au jour une nouvelle chanson.

Sylvain Siclier

★ *EPs by Robert Wyatt*, un coffret de cinq CD singles, Hannibal Records-Ryko HNCD 1440, distribué par Harmonia Mundi.

Des mots mis en images et en français

En écho à la collaboration entre les textes, la musique et les images, qui allie le couple Robert Wyatt et Alfreda Benge, le plasticien et illustrateur Jean-Paul Marchetti a conçu deux ouvrages où ses dessins et peintures accompagnent des textes de Wyatt, en anglais et en traduction française. Dans le second volume, un CD enregistré dans la maison de Louth permet d'entendre Robert Wyatt lire, en anglais, certains textes. Un troisième recueil est en préparation.

★ *MW* (1997, 100 F) et *M2W* (1998, 140 F), éditions Æncrages & Co, Pré-de-la-Scierie, 88400 Xonrupt-Longemer, tél. : 03-29-60-01-87.

Mme Trautmann s'explique sur le Grand Palais

DEVANT les interrogations multiples sur le délabrement du Grand Palais (*le Monde* du 12 juin 1998), Catherine Trautmann a fait savoir que le ministère de la culture avait fait son devoir dès 1997 : « *150 millions de francs* [22 millions d'euros] *de crédits ont été ouverts par la loi de finances pour 1998, suivis par 217 millions de francs* [33 millions d'euros] *par la loi de finances pour 1999 afin de couvrir le coût des travaux nécessaires à la zone sud et la nef, qui présentent un caractère avéré d'urgence. Les moyens budgétaires nécessaires aux travaux de consolidation de la nef et de la zone sud ont donc bien été prévus par le ministère de la culture et de la communication avec l'accord du Parlement.* »

Elle renvoie la balle au ministère des finances, apparemment peu coopératif puisque « *le démarrage effectif des travaux, à l'automne, est lié à l'acceptation par les services du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie des termes d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre notifié en janvier 1996. Ces travaux sont prévus pour durer quatre ans* ».

Un nouveau patron pour EMI

ERIC NICOLI, actuel patron d'United Biscuits, a été nommé, lundi 8 mars, président exécutif du groupe britannique de production et d'édition musicales EMI. M. Nicoli, quarante-huit ans, est membre du conseil d'administration d'EMI depuis 1993. Il prendra ses nouvelles fonctions le 31 juillet, mais rejoindra EMI dès le 1er mai avec le titre de président désigné. Le groupe a aussi annoncé la nomination de Sir Dominic Cadbury comme co-vice-président (non exécutif) aux côtés de Simon Duffy, directeur financier.

EMI, l'un des cinq grands mondiaux de l'industrie musicale, est le seul à ne pas appartenir à un gigantesque groupe de communication ou de loisirs. Le nom du successeur de Colin Southgate, qui dirige EMI depuis 1989, était très attendu à la City. La presse britannique a commenté avec scepticisme la nomination de M. Nicoli, soulignant que l'on attendait plutôt un « poids lourd » du secteur musical comme Alain Lévy, ancien patron de PolyGram.

DÉPÊCHES

■ **CIRQUE : Catherine Trautmann et Marie-George Buffet,** respectivement ministre de la culture et de la communication et ministre de la jeunesse et des sports, ont signé mardi 9 mars un accord-cadre avec la Fédération française des écoles de cirque (FFEC) qui vise à améliorer les conditions de formation. On dénombre en France plus de cinq cents lieux qui touchent au cirque, parmi lesquels moins d'une centaine répondent aux critères de sécurité et aux objectifs pédagogiques définis par la « charte de qualité pour l'enseignement des arts du cirque », élaborée par la FFEC. Désormais, cette charte sera le cadre de référence national des écoles, qui ne seront soutenues par l'Etat qu'en fonction de l'agrément de la Fédération.

■ **MUSÉES : Zaha Hadid, architecte irakienne installée à Londres,** est la lauréate du concours pour la construction du Centre national d'art contemporain de Rome qui sera installé sur le site de l'ancienne caserne Montello, via Guido Reni (*Le Monde* du 24 février). D'une surface de 26 000 m² et d'un coût estimé à 140 milliards de lires (environ 70 millions d'euros), il devrait ouvrir ses portes en 2003.

■ **MUSIQUE : les prochains Djangos d'or** seront décernés le 13 avril à Paris. Jean-François Jenny-Clark et Michel Petrucciani, tous deux récemment disparus, figurent au nombre des nominations, notamment dans la catégorie « Django d'or Spécial ». Les récompenses seront attribuées par un jury professionnel à la Cité de la musique.

La fragile identité des Dogons, peuple du Mali

Les danseurs masqués qui se produisent en France sont ceux retenus pour les cérémonies traditionnelles

SANGA (Mali)
de notre envoyé spécial

D'abord les musiciens arrivent avec leurs instruments : tambours de différentes tailles, sifflets. Ils sont une douzaine, habillés de cotonnades bleues sombres et coiffés de chapeaux coniques. Dans un moment, ils seront rejoints par les chanteurs, solistes et chœur, qui vont dialoguer. Le lieu qu'ils investissent, à quelques centaines de mètres du bourg de Sanga, un peu à l'écart de la route, est une esplanade rocheuse, au sol relativement uni qu'ils vont balayer soigneusement : elle va servir d'aire de danse. Les danseurs masqués se présentent, une vingtaine d'hommes emmenés par un chorégraphe, petit vieux souple et agile, que le choc des percussions semble soulever de terre. La troupe se déplace lentement, en file, formant un cercle qui se noue et se dénoue. Au centre de ce dernier, tour à tour, chaque danseur vient exécuter la gestuelle particulière au masque qu'il porte. Le *sirigé* (la maison à étage) haut de plus de 2 mètres, se balance jusqu'au sol, la jeune fille peule multiplie ses évanouissements feints, les *kanaga* avec leurs violents mouvements du torse s'inclinent jusqu'à terre.

REPORTAGE

Tour à tour, chaque danseur exécute la gestuelle particulière au masque qu'il porte

La danse fait partie d'un cycle qui se déroule au moment de la circoncision. Celle-ci marque l'entrée des jeunes hommes dans la vie adulte. Une sortie de masques plus solennelle a également lieu lors de la clôture du deuil – le *dama* – tous les deux ou trois ans. Le sommet du cycle est atteint pour la fête du *sigi*, anniversaire de la mort du héros fondateur, tous les soixante ans. Le choix du masque, humain ou zoomorphe, est fait avant l'initiation. Pendant plusieurs semaines, l'impétrant prépare sa danse chaque soir. Certaines d'entre elles, particulièrement acrobatiques ou qui demandent une grande force physique (le berger juché sur ses échasses ou le *sirigé*), nécessitent un surcroît d'apprentissage. Le masque appartient au danseur qui le fabrique (il peut se faire aider, moyennant finance, par un professionnel), il est renouvelé à chaque *dama*.

EN DEHORS DES RITUELS

Ces danses sont organisées sous l'égide d'une société, l'Awa, qui encadre les classes d'âges. Dès 1945, le père d'Ogobarra, l'actuel chef du canton de Sanga qui regroupe cinquante-six villages, a organisé des danses, en dehors des rituels, pour des visiteurs étrangers. A partir de 1962, des danseurs se sont produits au sein des Ballets du Mali, notamment au Théâtre des Nations, à Paris. En 1991, avec l'autorisation des notables de l'Awa, une véritable troupe est mise en place. On la verra à Nantes en 1991, puis au Japon, en Egypte, aux Etats-Unis et en Suisse. Les danseurs retenus sont les mêmes que ceux qui participent aux cérémonies traditionnelles. Mais on peut se demander combien de temps encore une telle société, de plus en plus ébranlée par la modernisation, va pouvoir garder ses rites sans basculer dans le folklore.

Pour arriver à Sanga, il faut emprunter une piste qui serpente au milieu d'un paysage minéral – le plateau est coupé de petites vallées sèches, interrompues par des barrages qui permettent de nouvelles cultures. La petite agglomération, ancien poste militaire colonial, compte 3 000 à 4 000 habitants. Elle est dotée d'un hôtel sommaire, alimenté par un groupe électrogène. Un deuxième hôtel est en construction : le tourisme est désormais une activité économique sur laquelle il faut compter. Les boutiques de souvenirs sont nombreuses. L'une d'entre elles est à l'enseigne du petit-fils d'Ogotemmêli – le principal informateur de Marcel Griaule, l'ethnologue qui a consacré une partie de sa carrière au pays dogon.

A 1 ou 2 kilomètres de Sanga, le plateau s'interrompt en une vertigineuse falaise au pied de laquelle sont accrochés des villages plus modestes. Le paysage a un côté wagnérien avec ses escarpements abrupts, ses éboulis colossaux et ses escaliers, qui semblent taillés pour des géants. En bas, la plaine s'étend, à perte de vue, jusqu'à la frontière du Burkina Faso.

Superficiellement, rien n'a changé. Les maisons de terre et de pierre sèche se pressent les unes contre les autres, flanquées de leurs greniers coiffés d'un toit de chaume pointu. Des cohortes de femmes, jeunes et vieilles, descendent vers les sources, en file indienne, avec des bassines sur la tête – l'eau de roche est meilleure que celle de la plaine où des puits ont été forés.

Sur des placettes exiguës les vieux notables se tiennent à l'ombre des maisons de la parole (*togu na*), avec leurs piliers massifs couronnés de cannes de mil.

Contre la falaise, on remarque des constructions de pierre plaquées contre les parois, habitations troglodytes autrefois occupées par les Tellems, qui ont précédé ici les Dogons. Ces cavités servent de cimetières aux Dogons encore animistes – les musulmans, de 40 % à 60 % de la population, sont inhumés dans la plaine – mais aussi de dépôts pour les vieux masques et les statues. Un guide ne cache pas que les jeunes y font des expéditions pour dénicher des pièces. Depuis trente ou quarante ans que cette chasse est pratiquée, on se demande s'il reste encore quelque chose.

Chaque village a ses revendeurs de souvenirs, objets ou statuettes fabriquées pour les touristes de passage. Les cars amènent leurs lots de visiteurs, à chaque saison plus nombreux. Les coopérants y organisent des marathons « *du bout du monde* » sous les applaudissements des villageois. « *C'est le progrès* », murmure un vieil homme. Le progrès, c'est aussi deux écoles, un dispensaire avec un médecin, de nouveaux puits, une aide alimentaire en cas de disette et la multiplication des barrages qui permettent la culture des oignons en saison creuse.

Le prix à payer, c'est la mise en cause d'une identité fragile. La lente mais inéluctable islamisation – qui n'empêche pas certaines pratiques animistes – mine le fondement de croyances millénaires. Les masques dansent désormais pour le plus grand bonheur des spectateurs occidentaux. En dépit de la fraîcheur et de l'énergie qu'ils dégagent encore, plutôt qu'une sortie de deuil, certains y verront une danse funèbre.

Emmanuel de Roux

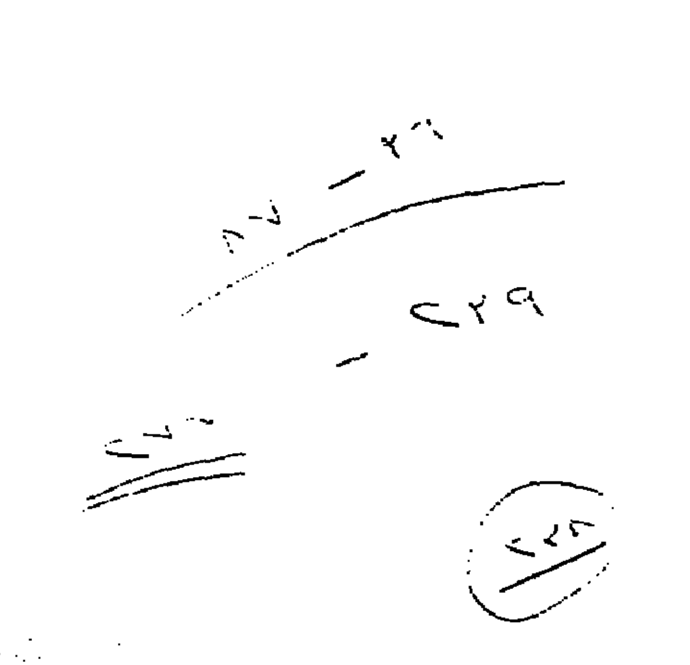
Danse et films à Paris

● ***Les Dogons, sortie de masques*** : Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO), 230, avenue Daumesnil, 75012 Paris, les 11, 12 et 13 mars à 20 h 30, le 14 mars à 18 heures. 120 francs. Tél. : 01-45-44-72-30. Le 16 mars à Grenoble.

● ***Les Dogons, chronique d'une passion*** : projection du film de Guy Seligman, le 13 mars, au MAAO à 18 h 30. Entrée libre.

● ***Le Dama d'Ambara et Le Vieil Anaï*** : rencontre avec Jean Rouch et projection de deux de ses films à la Cinémathèque française, salle du palais de Chaillot, 17, place du Trocadéro, 75016 Paris. Entrée libre.







Dans le « Henry IV » de Yann-Joël Collin tous les coups sont permis

Huit heures et demie pour un Shakespeare un peu plus qu'intégral

La pièce, d'une durée de huit heures et demie, met fin à une série de « morceaux choisis » de Shakespeare. Yann-Joël Collin a choisi un texte rarement représenté en France, moins en raison de la *complexité de l'action que* des références anglo-anglaises. Avec sa mise en scène, l'histoire ne résiste pas à la contagion du théâtre.

HENRY IV (1re et 2e parties), de William Shakespeare. *Mise en scène*: Yann-Joël Collin. Avec Cyril Bothorel, Nicolas Bouchaud, Xavier Brossard, Charlotte Clamens, Yann-Joël Collin, Christian Esnay, Dominique Guihard, Norah Krief, Nicolas Lê Quang, Eric Louis, Alexandra Scicluna, *Jean-François Sivadier*. THÉÂTRE GÉRARD-PHILIPE, 59, bd Jules-Guesde, Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. Mº Saint-Denis-Basilique. 50 F (7,61 €). *Durée* de chaque partie : 4 h 10. 1re partie, jeudi 8 mars à 20 h 30 ; 2e partie : vendredi 9 à 20 h 30. Intégrale les samedi 13 et *di*manche 14 : 1re partie à 14 heures, 2e partie à 19 h 30.

Fragmentation, accélération, condensation. Hors les œuvres maîtresses, ces dernières années paraissaient vouer Shakespeare aux morceaux choisis. A Bruxelles, puis à Avignon cet été, Martine Wijckaert alignait les deux tétralogies *historiques* en moins de quatre heures, après que Londres, une fois de plus, eut montré l'exemple avec *The Complete Works of William Shakespeare (abridged)* (« L'intégrale de Shakespeare » - abrégée), inusable succès qui voit défiler en quatre-vingt-dix-sept minutes les personnages du barde. Cette désinvolture zappeuse n'est pas du goût de Yann-Joël Collin. Le metteur en scène porte son *Henry IV* au long (huit *heures et demie*), *dans une version* un peu plus qu'intégrale, entièrement vouée à l'extension du domaine du théâtre.

Le texte, chez Yann-Joël Collin, joue le *rôle d'un tremplin. Dans cet* usage, Shakespeare a fait ses preuves. Le frère du metteur en scène, Pascal Collin, a pris la traduction en main. Sa langue, souvent à l'emporte-pièce, ne manque pas de force, mais n'est pas toujours de taille à résister aux prises d'élan conjuguées de comédiens déchaînés et de leur metteur en scène. Avec eux, la technique du tremplin, c'est quand on veut, où on veut et comme il nous plaira. Un choix de précaution lorsqu'il s'agit d'accommoder à douze plus de quarante-cinq personnages, sans compter les lords et officiers, garçons d'auberge, voituriers, estafiers et gens de service...

Henry IV appartient au cycle des pièces historiques de Shakespeare. Les deux épisodes qui le composent sont rarement représentés en France, moins en raison de la *complexité de l'action que de réfé*rences anglo-anglaises qui appartiennent pourtant aussi à notre histoire. Progressivement, Yann-*Joël Collin fait passer l'Angleterre* dans les contours d'une Pologne à la Jarry.

JOYEUSE CONFUSION

Après s'être présentés bravement, noblement, calés dans la grandeur, face au public, les acteurs engagent une véritable rébellion contre l'histoire. *Jetée sur des planches mal as*surées, démontables, qui réduisent peu à peu son territoire, l'histoire ne peut pas résister à la contagion du *théâtre*. Elle recule, *masquée*, arborant pour sa défense un simple nez rouge, qu'elle distribue, le moment venu, en désespoir de cause, à tous *les participants*.

*La deuxième partie affiche carré*ment sa folie. Fragmentation, accélération, condensation redressent la tête pour opérer leur sape de l'intérieur. *Entre une harangue guerrière* et une samba, l'apothéose des clowns est assurée. Pas un qui ne frétille à l'idée du prochain tour à jouer à Shakespeare. Il n'y a plus un souverain, mais douze. Toutes les privautés leur sont permises, et la partie sans cesse remise entre leurs mains. Chaque personnage est à leur merci, incertain, insaisissable, parfois congédié avant d'avoir même pu affirmer clairement son existence. Instabilité des caractères, fluctuation des situations : la dominante est dans la succession des ruptures de ton. Tous les coups sont permis, pourvu qu'ils soient au service du jeu.

Dans cette confusion joyeuse, les silhouettes les plus présentes de*viennent des repères nécessaires* : le prince de Galles (Jean-François Sivadier) ; Bardolph (Alexandra Scicluna – entre clown et cyclone, *comme son nom l'indique*) ; et Falstaff, dans le rôle de la dernière bouée (Christian Esnay). Avec eux, c'est la troupe entière qui manifeste un *élan*, une *inventivité*, une *géné*rosité dont devraient s'inspirer les nantis de la scène. C'est aussi gonflé que le bibendum Falstaff, et paré pour le tout-terrain, comme lui. A ceux qui auraient la faiblesse de manquer les dernières représentations (intégrales) de Saint-Denis, il reste la perspective des quatre nuits *étoilées du Festival d'Avignon*, les 11, 13, 15 et 17 juillet au Théâtre des Célestins.

Jean-Louis Perrier

Deux femmes ont ouvert Banlieues bleues

Marylin Crispell et Dianne Reeves étaient au Blanc-Mesnil le 9 mars

MARYLIN CRISPELL, DIANNE REEVES, Forum culturel du *Blanc-Mesnil, le 9 mars. Concert* d'ouverture du festival Banlieues bleues, cinq semaines de jazz en Seine-Saint-Denis. Jusqu'au 16 avril. Programmation complète et renseignements, tél. : 01-49-22-10-10.

Deux femmes qui ont marqué les *festivals en 1998* (Dianne Reeves à Orléans, *Le Monde* daté 5-6 juillet 1998, Marylin Crispell à Cluny, *Le Monde* du 1er septembre 1998) pour *ouvrir Banlieues bleues*. *Marylin* Crispell est pianiste, elle joue en première partie, seule, à l'assaut de son immense piano de concert. Dianne Reeves, *chanteuse*, *lui suc*cède, avec un quintet. Deux des esthétiques du jazz d'aujourd'hui se trouvent condensées dans cette soirée, *le 9 mars au* Forum culturel du Blanc-Mesnil, dans l'une des belles salles (acoustique, proportions humaines, rapport public-*scène bien pensé) du festival de* jazz de la Seine-Saint-Denis. La ministre de la culture, Catherine Trautmann, est là, officiellement. Il y a des *festivals qui montrent* un peu tout et rien, dans un désordre qui se qualifie souvent de joyeux, d'autres qui entendent affirmer une *logique*, *une direction*. C'est le cas de Banlieues bleues, avec, cette année, une programmation centrée sur les pianistes et sur le free jazz *« période historique – et non datée »*, comme le souligne Jacques Pornon, directeur du festival.

Marylin Crispell joue avec les *formes libres* (*free*) de la *musique*, dont elle contrôle idéalement le déroulement. Elle débute, timide et farouche, sur un tempo lent. Elle *est économe de ses gestes*, *même* lorsque sa musique va prendre de l'ampleur. Viennent des sauts rythmiques, des déséquilibres qui la *rapprochent de Thelonious Monk*, dont chaque note était pesée, épuisée avant d'en amener une autre. Puis, petit à petit, avec détermination, *elle remplit les espaces de ses* mélodies qu'on retient comme des chansons de tous les jours.

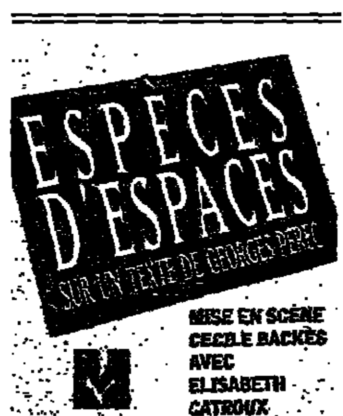
LE PUBLIC SANS UN SOUFFLE

Marylin Crispell amène alors l'histoire du piano contemporain jusqu'à Cecil Taylor. Il est l'une de ses *influences*, *avec la musique ro*mantique européenne. Cecil Taylor jouera en solo et avec sa formation le 18 mars au Théâtre Gérard-Phi*lipe de Saint-Denis*. C'est l'un des événements du festival ; les mensuels *Jazz magazine* et *Jazzman* l'ont mis en couverture de leur numéro *de mars*. *En musicienne*, *en artiste*, Crispell l'annonce à son tour. Elle va chercher dans les profondeurs du clavier des tourbillons, des gron*dements*, *dans les notes les plus* hautes elle énonce de manière très lisible la mélodie. Le dernier thème, avant un très court rappel, attrape *des airs celtes*. *Le public*, *que l'on a* senti surtout venu pour Dianne Reeves, plus connue, se laisse envoûter, sans un souffle.

Vient Dianne Reeves. La France l'a adoptée après un enregistrement intense au New Morning, le club parisien, publié par la compagnie phonographique américaine Blue Note. Le jazz et l'Afrique y do*minaient*, *traversés par des em*prunts au rhythm'n'blues. Ce bel équilibre, Dianne Reeves veut dorénavant s'en détacher. Sans pour autant totalement choisir franchement. Du groupe dont elle savait si bien jouer, elle n'a gardé que le percussionniste Munyungo Jackson. Il y a un joueur de claviers, avec des sons d'une banalité cinglante, Reginald Veal à la contrebasse, pas vraiment concerné, un guitariste, un batteur. *Ces gars-là jouent comme* s'ils étaient à Bercy, avec des effets derrière chaque instrument. C'est une grosse cavalerie qui surprend d'autant plus que le nouvel enregistrement de la chanteuse, *Bridges*, dont est tiré une grande partie du répertoire, n'a pas cette volonté du *spectaculaire mal maîtrisé*.

Mais il y a Dianne Reeves, heureusement, sa voix, puissante, où les mots se détachent. Reeves, *inventive dans le scat*, *jamais plus* forte que lorsque le groupe se met sur la touche, abandonne les plans de cette « variété de papa » vague et sans goût. Il y a Dianne Reeves et ses gestes, ses mains qui remontent le long des hanches, sur le devant du corps, sa manière de vi*brer à la musique*, *de la recevoir* pleinement et de la renvoyer. Aujourd'hui, elle se sent plus proche de la chanson, avec des touches de la *diversité du Brésil*, *le rattache*ment à la *soul music*. Ce tournant-là, il lui faudra le faire avec les musiciens adéquats.

Sylvain Siclier



SORTIR

PARIS

Jeanne Lee Quartet
Jeanne Lee, vocaliste, poète, compositrice (New York, 1939), *chorégraphe*, diplômée de psychologie et psycho-pédagogie : Ran Blake, Archie Shepp, Sunny Murray, Carla Bley, Braxton, John Cage, etc. Une vie, une carrière qui ne font que commencer. En club, c'est une chance assez rare : rester suspendu au souffle, à l'articulation, au timbre.
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Les 11, 12, 13 et 16 mars, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Hans van den Broeck
Dans *La Sortie*, sa quatrième création, le Flamand Hans van den Broeck, créateur avec Alain Platel des Ballets C. de la B., s'engouffre dans le réalisme le plus disjoncté. Picolant, crachant des chips, se roulant des pelles, glapissant, sa bande de paumés finissent dans l'hébétude. Le show social à la flamande, ça ressemble sûrement à la vie, mais versant dérapage dans le décor.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille. Les 11, 12 et 13 mars, à 21 heures ; le 14, à 17 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. De 80 F à 120 F.

STRASBOURG

Ballet du Rhin
Composé de trente-trois danseurs, ce ballet de répertoire, dans le sens le plus large du terme, se déploie dans des œuvres très contrastées, passant de la physicalité implacable de Claude Brumachon à la précision sensuelle de Michel Kelemenis (créations en avril), du *Dyonisos-Suite* de Maurice Béjart au *Fébrile* d'Ivan Favier, pièce créée pour la compagnie en 1992 et remise en chantier cette année, sous la houlette de Bertrand d'At, directeur depuis 1997.
Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 000 Strasbourg. Les 12, 13 et 15 mars, à 20 heures ; le 14, à 14 heures et 20 heures. Tél. : 03-88-75-48-23. De 70 F à 185 F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Allons donc, papa !
de Vincente Minnelli. Américain, 1951, noir et blanc (1 h 21).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

Lolita
de Stanley Kubrick. Britannique, 1962, noir et blanc (2 h 35).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).

Les Mains qui tuent
de Robert Siodmak. Américain, 1944, noir et blanc (1 h 27).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Bernard Borgeaud
Galerie municipale Edouard-Manet, 3, place Jean-Grandel, 92 Gennevilliers. Tél. : 01-47-94-10-86. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 11 mars au 17 avril.

Ivre de tes fesses, peintures et sculptures de Claude Guenard
Musée de l'érotisme, 72, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mº Blanche, bus : 30, 54, 74, 80, 95. Tél. : 01-42-58-28-73. De 10 heures à 2 heures. Du 11 mars au 17 juin. 40 F. 30 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : *les places du jour* vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

La Casa de Bernarda Alba
de Federico Garcia Lorca, mise en scène de *Jean-Luc Paliès*, *avec Nathalie* Adam, Sarah Bensoussan, Laura Diez Del Corral, Claudine Fievet, Léonor Ga*lindo-Frot*, *Christine Liétot*, Axel Petersen, Mariana Araoz et Rosa Ruiz.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20e. Mº Pelleport, Saint-Fargeau. Le 11, à 19 heures. Tél. : 01-43-64-80-80. 90 F et 140 F.*

La Jeune Fille et la Mort
d'après Ariel Dorfman, mise en scène de Daniel Benoin, avec Zabou Breit*man*, Daniel Benoin et Jean-Claude Frissung.
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt. Le 11, à 21 heures. Tél. : 01-44-95-98-10. De 80 F à 180 F. Jusqu'au 18 avril.*

King
de Michel Vinaver, mise en scène d'Alain Françon, avec Jacques Bonnaffé, Carlo Brandt et Jean-Paul Roussillon.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. Le 11, à 21 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 25 avril.*

Raphaël Sommer (violoncelle), Daniel Adni (piano).
Œuvres de Bach. Beethoven. Rachma*ninov*.
Salle Cortot, 78, rue Cardinet, Paris 17e. Mº Malesherbes. Le 11, à 20 heures. Tél. : 08-36-68-75-06. 120 F.

La Veuve et le Grillon
Autour des airs de cour du XVIIe siècle. Béatrice Cramoix (Mme de Sévigné), *Bernard Delétré (M. de La Fontaine)*, Marie-Geneviève Massé (le bel esprit), Laurent Stewart (clavecin), Sylvia Abramowicz (luth), Vincent Dumestre (théorbe), Mireille Larroche (mise en scène), Françoise Denieau (chorégraphie).
Péniche Opéra, 42, quai de la Loire (bassin de La Villette), Paris 19e. Mº Jaurès. Les 11, 12 et 13, à 20 h 30. Tél. : 01-53-38-49-49. 150 F.

La la la Human Steps
Edouard Lock : Salt.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. Les 11, 12 et 13, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Edouard Ferlet Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 11, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Alexis Tcholakian Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. Les 11, 12 et 13, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Romain Didier
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. Les 11, 12 et 13, à 20 h 30.. Tél. : 01-40-21-70-70. De 100 F à 120 F.

Cabaret latin
Cabaret sauvage, parc de La Villette, Paris 19e. Mº Porte-de-la-Villette. Les 11, 12 et 13, à 20 h 30. Tél. : 08-03-07-50-75. De 90 F à 110 F.

Orient Express Mooving Snorers
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-43-57-24-24. 80 F.

Baden Powell
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Le 11, à 22 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

RÉSERVATIONS

Ernesto Tito Puentes
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Le 24 avril. Tél. : 01-45-23-51-41.

Beastie Boys
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Le 11 mai, à 19 h 30. Tél. : 01-44-68-44-68. 198 F.

DERNIERS JOURS

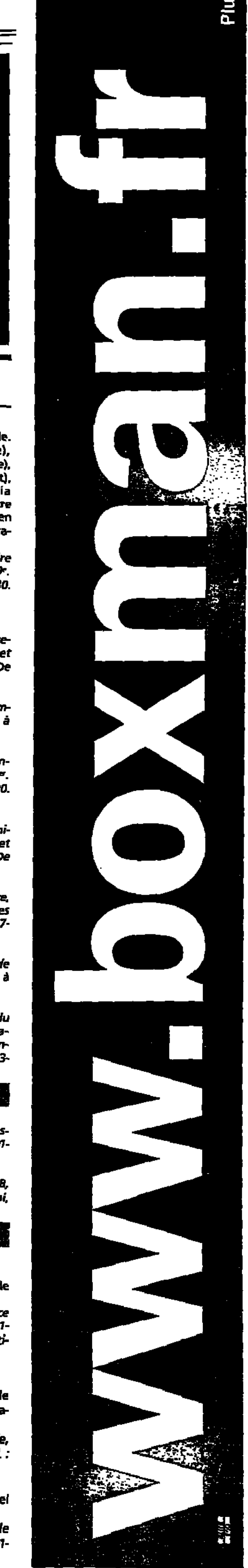
17 mars :

Ce soir, on improvise
de Luigi Pirandello, mise en scène de Luca Ronconi.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F. En italien, surtitré en français.

20 mars :

Trois monologues
de Bernard Noël, mise en scène de Charles Tordjman, avec Serge Maggiani.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue rue Saint-Martin, Paris 3e. Tél. : 01-44-54-53-00. 60 F et 80 F.

La Seconde Surprise de l'amour
de Marivaux, mise en scène de Daniel Mesguich.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Tél. : 01-53-05-19-19. De 40 F à 160 F.



EN VUE

■ A Camembert dans l'Orne, où doit se rendre, samedi 13 mars, le président du FN-Mouvement national, **Bruno Mégret** sera reçu « *comme un touriste* », a indiqué **Marie Yvernat**, présidente-fondatrice de la Maison du camembert.

■ Le chancelier allemand vient de formuler une fin de non-recevoir aux revendications des « Allemands des Sudètes », puissant groupe de pression.

■ Lundi 8 mars, en Allemagne, à Fuerstenfeldbrueck, les policiers ont arrêté deux adolescents, les prenant pour des malfaiteurs, au moment où ils manœuvraient, le visage masqué par des bas nylon, pour approcher un distributeur de préservatifs.

■ Un adolescent d'Hérouville-Saint-Clair dans le Calvados, présenté le 5 mars à un juge pour enfants, pour avoir « *sans violence* » commis contre des femmes d'« *assez légères agressions à caractère sexuel* », devrait faire l'objet d'une prise en charge pour « *problèmes pyschologiques graves* ».

■ Vendredi 5 mars, à Nice, une jeune femme sortant de sa douche est tombée nue sans gravité dans un nuage de gravats, parmi des ouvriers réparant à l'étage en dessous le plafond d'un immeuble vétuste.

■ « *Tout serait plus simple si vous étiez un monstre, mais vous êtes,* **Monsieur Aupiais**, *désespérément normal* », a lancé Me **Eric Dupond-Moretti**, avocat des parties civiles, à l'accusé alcoolique – 32 cannettes de bières par jour –, violeur et meurtrier, déjà condamné pour « *vol, tentative de vol et violences avec arme* », qui comparaissait, mardi 9 mars, devant la cour d'assises du Nord.

■ « *L'usage de rollers entre la chambre d'accusation et les locaux de l'ordre est désormais interdit au même titre que celui de tout autre véhicule. Un récent accident survenu devant le greffe de la 9e chambre a rappelé les danger de cette pratique, surtout en robe* », informe *Le Bulletin du bâtonnier*, hebdomadaire des avocats « près » la cour d'appel de Paris.

■ Après avoir joué, pendant quarante minutes, vendredi 5 mars, à Copenhague, le Danois **Harry Meistrup**, « *regrettant certaines balles perdues bêtement* », a fini par s'incliner devant son adversaire, le tennisman **Nicolaj Caiezza**, 37 ans, de soixante-trois ans son cadet.

■ La 5e Foire du jouet de Dubaï, qui rassemble actuellement 120 sociétés de 21 pays, expose une locomotive d'or 18 carats, ornée de diamants et rubis.

■ Quatre marchands de tapis malhonnêtes ont été condamnés à mort, lundi 8 mars, à Téhéran.

Christian Colombani

Haro sur les « visiteurs médicaux »

La revue mensuelle « Prescrire » exhorte médecins et pharmaciens à fermer leurs portes aux représentants commerciaux des fabricants de médicaments

C'EST UN bilan sévère, douloureux et hautement dérangeant que dressent, dans le dernier numéro de leur mensuel d'information médicale, les responsables de la revue *Prescrire* qui consacre un long dossier à la « visite médicale ». Cette pratique consiste à présenter – à vanter – aux professionnels de santé les mérites des médicaments, nouveaux ou non. Elle est faite par les représentants commerciaux des diverses firmes pharmaceutiques concurrentes présentes sur le marché. Depuis longtemps contestée par une fraction non négligeable du corps médical et pharmaceutique, la visite médicale n'avait jusqu'à présent jamais fait l'objet d'une large évaluation quant à sa rigueur et son éthique. C'est désormais chose faite.

Au terme de huit années d'observation et d'études menées par les « réseaux d'observations de la visite médicale », les responsables de *Prescrire* concluent que médecins et pharmaciens doivent fermer définitivement les portes de leurs cabinets et officines aux visiteurs médicaux. Les accusations sont ici nombreuses et graves. Les abonnés de *Prescrire*, qui forment ce réseau d'observation standardisé, analysent par le menu la tendance des visiteurs médicaux « *à modifier ou à élargir les indications thérapeutiques des médicaments qu'ils présentent* » (20 % des cas). Ces visiteurs ont aussi tendance « *à faire déraper les posologies à la hausse* » (10 %) et « *à minimiser le risque potentiel des médicaments* » (75 %).

Prescrire

Contrairement à la réglementation en vigueur depuis douze ans, les représentants des firmes pharmaceutiques ne remettent pas de manière systématique les « *résumés des caractéristiques du produit* », document objectif concernant les médicaments présentés. De la même manière, un autre document essentiel – l'avis de la commission de transparence de l'Agence du médicament, qui analyse le « *service médical rendu* » – n'est pratiquement jamais remis en mains propres aux prescripteurs. Un comportement que fustige *Prescrire* : « *Ceci est inacceptable : lorsqu'un médicament est commercialisé et utilisé, les professionnels de santé (et leurs patients) doivent pouvoir s'informer complètement sur ce médicament.* »

On assiste de plus, selon les observateurs du mensuel, à l'émergence d'une nouvelle pratique consistant à vanter les vertus de médicaments qui ne sont pas encore commercialisés, ce que les industriels qualifient de « *prélancement* ».

Au total, pour *Prescrire*, le constat est tout simplement « *accablant* ». « *Force est de constater que la visite médicale ne véhicule pas, sauf exception, de l'information fiable et que les sources d'information rigoureuses et comparatives se situent ailleurs. La réglementation, les codes d'éthique industriels et les recommandations d'organismes internationaux n'ont pas d'effet sensible à ce jour.* »

En d'autres termes, les médecins et les pharmaciens n'ont rien à attendre des visiteurs médicaux et sont libres de ne pas les recevoir. « *Ah, bien sûr, il y a les "échantillons" pour la trousse d'urgence, pour les soins à sa propre famille, pour les malades sans couverture sociale ou les associations humanitaires (...) et les beaux livres, les stylos et autres articles de bazar (...) et les repas dans les restaurants étoilés (...)*, conclut *Prescrire*. *Mais le sevrage n'est pas difficile. On vit très bien sans "échantillons" : on utilise alors la couverture sociale pour ses soins personnels ; on achète les médicaments d'urgence et on les intègre à ses frais professionnels déductibles fiscalement ; la bimbeloterie publicitaire se remplace facilement par quelques objets peu coûteux ; on règle le prix de ses repas lors des réunions professionnelles. Partagez cette liberté avec tous ceux qui sont déjà désintoxiqués.* »

Jean-Yves Nau

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ Là où les Américains annoncent les « *gains* » espérés (donc les diminutions d'emplois), l'exception française oblige à dire qu'on fera tout cela « *sans licenciements* ». C'est jouer sur les mots : on ne peut pas prétendre économiser un milliard d'euros d'ici à quelques années sans que cela ne se traduise *ipso facto* en nombre d'emplois évaporés, même si cela se fait ailleurs que dans les catégories de salariés les mieux protégées. On peut en la matière plaider la triste nécessité, la « *guerre économique* », non pas feindre l'innocence. La très grande banque ne verra peut-être pas le jour sous la forme proposée aujourd'hui. Ce ne sera alors que partie remise. Depuis longtemps, on murmure que les banques françaises seront « *la prochaine sidérurgie* ». Les manœuvres actuelles semblent indiquer qu'on en approche.

L'HUMANITÉ
Patrick Apel-Muller

■ Les prédateurs sont lâchés dans l'univers bancaire. La Société générale croyait digérer en paix Paribas. Las ! La BNP ouvre encore plus grandes les mâchoires et convoite le tandem. Dans le charabia des opérations boursières, ce raid est baptisé « *offre publique d'échange* ». Il vise à construire la première banque d'Europe, voire du monde, en total de bilan. La Société générale et Paribas seront-elles les premières victimes de la restructuration des établissements financiers qu'elles avaient lancée ? Seront-elles tentées de préférer un alligator américain au crocodile français qui les menace ?

FINANCIAL TIMES

■ L'assaut inamical de la Banque nationale de Paris sur ses rivales, la Société générale et Paribas, donne un inhabituel fumet anglo-saxon à toute l'affaire. Par ailleurs, le Crédit lyonnais doit être privatisé en grande pompe le moment venu. La scène est donc dressée pour la rationalisation tant attendue du système bancaire français. Mais il ne faut pas en conclure que ce vernis anglo-saxon garantisse une structure économique efficace pour cette branche d'activité (...). Les prises de contrôle qui en résulteront apporteront peut-être des gains en productivité et des dividendes plus élevés pour les actionnaires. Mais on peut remarquer que la stratégie de la BNP n'est pas différente de celle qui a conduit à l'insolvabilité du Crédit lyonnais. Les problèmes de personnalité et d'amour propre joueront un grand rôle dans le résultat final de ce raid. Et personne n'ose parler ouvertement de licenciements pour cause de réduction des coûts. Les actionnaires extérieurs s'entendront certainement dire que leurs intérêts seront traités avec le plus grand respect. Ceux d'entre eux qui auront l'innocence de le croire manifesteront leur reconnaissance.

www.sherlock-holmes.org

Un site français pour les passionnés de Sherlock Holmes du monde entier

PROFIL acéré sous la casquette de chasse et pipe au coin des lèvres, la silhouette familière de Sherlock Holmes se découpe sur un drapeau français. A ceux qui s'étonnent de trouver cet emblème sur un site consacré à l'archétype du gentleman britannique, Sébastien Canevet explique : « *Cette référence à la France s'adresse aux internautes nord-américains et anglais, qui m'ont donné l'idée, il y a cinq ans, de créer ce site. A l'époque, dans les forums de discussion, beaucoup de passionnés me demandaient des explications sur les références à la culture française contenues dans les aventures de Sherlock Holmes.* »

PEUT-ÊTRE UN JOUR Y'AURA-T-IL DES MOTEURS DE RECHERCHE, ON APPUIERA SUR UN BOUTON ET HOP LE NOM DE L'ASSASSIN !
RIDICULE SHERLOCK !
PESSIN

M. Canevet, lui-même criminologue et grand fumeur de pipe, a donc déposé le nom de domaine sherlock-holmes.org, « *pour éviter qu'il ne tombe aux mains des marchands* », et a créé un site, baptisé Les Dix-Sept Marches en référence à la longueur de l'escalier menant à l'appartement de Baker Street où habitèrent Holmes et le docteur Watson. Des pages d'accueil en anglais, allemand, espagnol, italien, et bientôt en danois et en japonais, expliquent sa démarche et proposent des liens vers d'autres sites sur Sherlock Holmes, rédigés dans ces différentes langues.

Très vite, Les Dix-Sept Marches sont devenues un rendez-vous de tous les experts en « holmesologie » : plus de 500 associations du monde entier ont érigé au rang de « science » le passe-temps consistant à étudier l'œuvre de Conan Doyle, pour prouver notamment que Sherlock Holmes aurait bel et bien existé. Ainsi, une étude consacrée aux relations entre Sherlock Holmes et la France établit que le détective serait en fait d'origine française, et qu'il aurait été décoré de la Légion d'honneur. De même, le site publie les travaux d'une association strasbourgeoise, Les Evadés de Dartmoor, qui démontre avec un sérieux imperturbable que Holmes aurait séjourné dans la capitale alsacienne.

L'une des études collectives les plus représentatives de l'« holmesologie » concerne la nouvelle *La Seconde Tache*. Au début du récit, le docteur Watson prévient les lecteurs : « *Cela se passait dans une année, et même une décennie que je ne préciserai pas* », car Sherlock Holmes n'aurait autorisé sa publication qu'à la condition que la plus grande discrétion soit observée... Cette énigme dans l'énigme est l'enjeu d'un débat passionné sur le forum des Dix-Sept Marches. Les plus grands spécialistes mondiaux tentent toujours de percer le mystère.

Sylvie Dodeller

SUR LA TOILE

RESPONSABILITÉ DES HÉBERGEURS

■ Alain Madelin, président de Démocratie libérale, a déposé une proposition de loi « *relative à la liberté de communication sur Internet* », visant « *à dégager de toute responsabilité pénale les intermédiaires techniques concourant à la mise en ligne sur les réseaux de télécommunications de service d'information (...)* [relative aux] *infractions résultant du contenu des messages diffusés par ce service...* ». Cette initiative intervient au lendemain de la condamnation de la société Altern, qui a provoqué de vives protestations. M. Madelin précise que Démocratie libérale « *s'associe pleinement au collectif de soutien à Altern* ».
www.democratie-liberale.asso.fr

ARCHIVES MONDIALES

■ L'Eglise des mormons, qui recopie les registres d'état civil de nombreux pays depuis des décennies afin de « *baptiser les morts* », a annoncé qu'elle envisageait de publier sa base de données sur Internet. Selon un responsable de l'Eglise, ces archives contenaient en 1998 les noms de 13 milliards de personnes de 110 pays. – *(AP.)*
www.lds.org

Pots-de-vin et pots de fleurs *par Alain Rollat*

QUEL QUE SOIT leur sens du spectacle, qui s'exprime depuis deux jours dans la chronique boursière, les talentueux banquiers de la BNP, de la Société générale, de Paribas ou d'ailleurs auront beaucoup du mal à arriver à la cheville de leurs valeureux aînés du Crédit lyonnais dont Arte raconte depuis mardi les exploits passés. Ce n'est pas demain qu'on verra l'Etat subventionner à fonds perdus une autre « *faillite du siècle* », jusqu'à la profondeur de 100 milliards de francs.

Ce record du monde de la gabegie méritait bien un coup de chapeau et Arte, une fois de plus, s'est montrée à la hauteur de sa réputation : cette « Série noire au Crédit lyonnais », qui enfile une quarantaine de témoignages inédits, est un pur chef-d'œuvre comparable, en effet, par son érudition, sa clarté, sa rigueur, et, surtout, par sa valeur pédagogique, au célèbre « Corpus Christi » de 1998 qui a définitivement démythifié les Evangiles (*Le Monde télévision* daté 7-8 mars). Chacun de ses chapitres croustille de petits secrets plus éclairants sur les mœurs financières que n'importe quel spot de Jean-Marc Sylvestre sur l'euro. Celui de mercredi soir, par exemple, décodait le langage fleuri des amateurs de pots-de-vin.

« *Un jour, à Paris*, racontait un éminent banquier, *j'accompagnais un marchand de biens chez un haut fonctionnaire chargé de vendre un immeuble public situé dans le triangle d'or* [le bas des Champs-Elysées, dans le huitième arrondissement]. *Il nous recevait dans les boiseries de son bureau, très solennel, l'air gourmet. Nous lui avions présenté notre offre d'achat, il nous avait répondu qu'elle se situait "dans la fourchette" fixée par l'Etat. J'allais prendre congé, quand mon client lui a dit : "Nous croyons savoir que certains compétiteurs proposent, en plus du prix d'offre, un bouquet de roses. Sachez donc que nous sommes dans le même état d'esprit..." Drapé dans sa dignité, ce haut fonctionnaire n'a pas bronché jusqu'à ce que nous nous levions. C'est à ce moment-là que, à ma grande stupéfaction, il a demandé à mon client : "Au fait, c'est combien, la rose, chez vous ?" Mon client a précisé : "C'est 200 000 francs. Nous pensons en offrir une demi-douzaine..." "Ce n'est pas suffisant, a alors ajouté ce haut fonctionnaire, et, quand on offre des roses, il est plus convenable d'en offrir un nombre impair : sept serait trop peu, neuf un minimum..."* »

Ce banquier naïf, qui représentait alors une filiale du Crédit lyonnais, concluait : « *Nous n'avons pas eu le marché et jamais su de quelle importance était la gerbe du gagnant...* » Pourvu que le nôtre soit moins fleur bleue !...



JEUDI 11 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Allergies, effets indésirables. Invités : Isabelle Bégon-Bagdassarian, Jérôme Laurent, Francisque Leynadier, Bernard David, André Taytard. Forum Planète
23.30 Théodore Monod, l'Infatigable marcheur. Forum Planète

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Candy Prune, François Hollande. Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. LCI
20.55 Envoyé spécial. Un bébé à trois. Maman sur le tard. P.-s. : Instits de campagne. France 2
23.00 France Europe Express. Invité : Claude Allègre. France 3
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invité : Jacques Le Goff. Histoire
0.20 Fréquenstar. Muriel Robin. M 6
0.55 La 25e Heure. L'Evasion du dalaï-lama. France 2

DOCUMENTAIRES

18.35 Portraits de gangsters. [6/10]. Dutch Schultz. Planète
19.00 Voyages, voyages. Norvège. Arte
19.00 La Naissance du cerveau. Odyssée
19.50 Pourquoi Vincent Van Gogh s'est-il suicidé ? [1/2]. Planète
19.50 Né pour courir. Odyssée
20.15 Reportage. Les Frères Schumacher. Arte
20.30 Allergies et intolérances. Forum Planète
20.35 Cinq colonnes à la une. Planète
20.40 *Ceaucescu,* derrière le mythe. Odyssée
20.45 Série noire au Crédit Lyonnais. [3/6]. Jeunes loups et grands fauves. [4/6]. La peur au ventre. Arte
21.05 Des trains pas comme les autres. Trains de luxe en Asie [1/2]. TV 5
21.40 *La Guerre du Golfe.* [2/4]. Le feu du ciel. Planète
22.30 Théodore Monod. Le vieil homme et la fleur. Forum Planète
22.40 Inde, naissance d'une nation. Le nationalisme. Odyssée
23.10 La Carte des Kerguelen. [1/2]. Odyssée
23.30 Les Tribus indiennes. [11/20]. Les Mayas. Planète
0.05 Les Amours cachées de Simone de Beauvoir. Planète
0.25 Les Oubliés de la Libération. Ceux des barricades. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

20.25 Basket-ball. Euroligue. Asvel - Cibona Zagreb. AB Sport
20.30 Saut à skis. Coupe du monde. K115. Eurosport
22.00 Tennis. Tournoi féminin d'Indian Wells. Eurosport
1.35 Hockey sur glace NHL. Philadelphie - Colorado. Canal +

MUSIQUE

19.45 L'Arlésienne, suite n° 2, de Bizet. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. Mezzo
21.00 *Guido De Neve et Christel Kessels* jouent Fauré et Jongen. Muzzik
22.20 Cosi fan tutte. Mise en scène de Giorgio Strehler. Dir. Ion Marin. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Les Enfants de Lascaux. Maurice Bunio. Festival
20.45 Château de cartes. Paul Seed [3 et 4/4]. Histoire
22.05 La Cavale. Serge Meyrand. Festival
22.55 Témoins traqués. Bobby Roth. ○. TF 1
23.25 Dans les bras du tueur. Robert Collins. ○. 13ème Rue
23.50 Mariage blanc. Peter Kassovitz. Festival
0.55 Vincent. Paul Cox. Arte

SÉRIES

20.50 Une femme d'honneur. Une ombre au tableau. TF 1
22.15 L'Inspecteur Lavardin. Maux croisés. TV 5
23.00 Working. Rumoring (v.o.). Série Club
23.25 Frasier. Un fils exemplaire. Série Club

FILMS

19.20 Parrain d'un jour ■ ■ David Mamet (Etats-Unis, 1988, 100 min) ○. Cinéstar 2
20.30 Shining ■ ■ ■ Stanley Kubrick (Grande-Bretagne, 1980, 115 min) ○. Ciné Cinéma 2
20.30 Seven ■ ■ ■ David Fincher (Etats-Unis, 1995, v.o., 125 min) ○. Ciné Cinéma 3
20.35 A cause, à cause d'une femme ■ ■ Michel Deville (France, 1962, N., 105 min) ○. Canal Jimmy
20.40 Le Grand Frère ■ ■ Francis Girod (France, 1982, 115 min) ○. 13ème Rue



20.55 Tenue de soirée ■ ■ ■ Bertrand Blier. Avec Gérard Depardieu, Michel Blanc (F, 1986, 90 min) ○. France 3
21.00 Pour qui sonne le glas ? ■ ■ Sam Wood (Etats-Unis, 1943, v.o., 150 min) ○. Paris Première
21.00 La Voleuse ■ ■ Jean Chapot (France - Allemagne, *1966, N., 85 min)* ○. Cinétoile
21.50 Marthe Richard au service de la France ■ ■ Raymond Bernard (France, 1937, N., 80 min) ○. Ciné Classics
22.25 Cat Ballou ■ ■ Elliot Silverstein (Etats-Unis, 1965, 100 min) ○. Cinétoile
22.35 Mask ■ ■ Peter Bogdanovich (EU, 1985, v.o., 120 min) ○. Ciné Cinéma 3
22.45 Alexandre Nevski ■ ■ Sergueï Eisenstein (Urss, 1938, N., 120 min) ○. Mezzo
22.50 Les Nuits fauves ■ ■ ■ Cyril Collard (France, 1992, 125 min) ○. Arte
23.10 Denise au téléphone ■ ■ Hal Salwen (Etats-Unis, 1995, 85 min) ○. France 2
0.05 Paris, Texas ■ ■ Wim Wenders (France - Allemagne, 1984, 150 min) ○. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.40 Beverly Hills. ○.
18.30 Exclusif.
19.10 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Une femme d'honneur. Une ombre au tableau. ○.
22.55 Made in America. Témoins traqués. Téléfilm. Bobby Roth. ○.
0.30 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial.
23.05 Expression directe. CGT.
23.10 Denise au téléphone ■ ■ Film. Hal Salwen. ○.
0.35 Journal, Météo.
0.55 *La 25e Heure.* L'Evasion du dalaï-lama.
1.50 Mezzo l'info.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.45 Un livre, un jour.
18.50 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. ○.
20.35 Tout le sport, Consomag.
20.55 Tenue de soirée ■ ■ ■ *Film. Bertrand Blier.* ○.
22.25 Météo, Soir 3.
23.00 France Europe Express.
0.20 Espace francophone. Océan Indien : séquences francophones.
0.50 Spécial info.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 *Le Journal du cinéma.*
20.40 La Fille d'en face ■ Film. Eric Schaeffer. ○.
22.05 Les Faell. ○.
22.10 Cronos ■ Film. Guillermo del Toro. ○.
23.40 Le Festin chinois ■ Film. Tsui Hark (v.o.). ○.
1.35 Hockey sur glace.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Norvège.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Les Frères Schumacher.
20.45 Série noire au Crédit Lyonnais. [3/6]. Jeunes loups et grands fauves. [4/6]. La peur au ventre.
22.50 Les Nuits fauves ■ ■ ■ Film. Cyril Collard. ○.

M 6

18.25 Loïs et Clark. ○.
19.20 Mariés, deux enfants. ○.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.00 Mode 6. Issey Miyake.
20.10 Notre belle famille. ○.
20.45 Décrochage info, Passé simple.
20.55 Sénéchal le magnifique *Film. Jean Boyer (version colorisée).* ○.
22.40 Vendredi 13 ■ Film. Sean Cunningham. ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. Composer pour l'opéra aujourd'hui. [4/5]. Lieux et salles pour demain.
20.30 Agora. Christian Jambet, à propos de *Soleil du réel. Poèmes de l'amour mystique*, de Jalâloddîn Rûmî.
21.00 Lieux de mémoire. Le plomb en son royaume... L'Imprimerie nationale.
22.10 For intérieur. Tzvetan Todorov.
23.00 Nuits magnétiques. De l'aveu au blasphème. [4/5].
0.05 Du jour au lendemain. Olivia Rosenthal (*Dans le temps*).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. L'Orchestre national de France, dir. Jerzy Semkov : Œuvres de Haydn, Mozart, Schubert.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Papillons de nuit. Alexandre Desplats, compositeur.

RADIO CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.15 Les Soirées. *Variations symphoniques op. 78*, de Dvorak, dir. John Eliot Gardiner. 20.40 Francis Poulenc, *les dernières années.*
22.42 Les Soirées... (suite).

Le Monde TÉLÉVISION

FRANCE 3

20.55 Tenue de soirée ■ ■ ■

Dans *Tenue de soirée*, Gérard Depardieu (Bob), qui a pris du poids et de l'assurance depuis *Les Valseuses*, entraîne un couple minable, Antoine (Michel Blanc) et Monique (Miou-Miou), dans des cambriolages. Antoine aime Monique comme un chien fidèle. Mais Bob aime Antoine et le persuade de coucher avec lui. Au cours de cette étrange liaison à trois, Bertrand Blier ne quitte pas le terrain du réalisme et le langage est d'une crudité absolue. Mais *« Tenue de soirée »* n'est pas un film sur l'homosexualité. C'est une comédie triste et poignante sur les jeux de l'amour et du hasard, les raisons du cœur qui ignorent les disparités physiques et les différences, un hymne aux marginaux de la passion peu à peu investi par une émotion profonde. Pour son rôle, Michel Blanc reçu le prix d'interprétation masculine au Festival de Cannes en 1986.

FRANCE 2

0.55 La 25e heure

A la veille du quarantième anniversaire de la révolte antichinoise de Lhassa, *L'Evasion du dalaï-lama*, le troisième film de Marie Louville, replace les événements dans leur contexte. Sa connaissance des réalités tibétaines lui a permis de se faufiler dans des régions d'ordinaire interdites au visiteur, ce qui confère une densité singulière à son évocation du départ en exil du seizième dalaï-lama. Exceptionnel.

VENDREDI 12 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 La Vie des uns pour la vie des autres. Forum Planète
23.20 Le Statut de la femme dans le monde. Forum Planète

MAGAZINES

13.50 On s'occupe de vous. Invité : André Santini. France 3
13.50 Le Club. Anne Parillaud. Ciné Classics
14.15 Boléro. Invité : Christian Vadim. TMC
14.30 La Cinquième rencontre... Travail, économie. Les grandes batailles de la République : l'impôt sur le revenu. Entretien. La Cinquième
18.00 Stars en stock. Gina Lollobrigida. Jean Harlow. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Coqueline Courrèges ; Benoît Meleard ; Roschdy Zem ; Vincent Colonna. Canal +
19.00 Tracks. No respect : We Want Elvis, mort ou vif. Tribal : Les coursiers. Backstage : Musique New Age. Vibrations : Rencontres «Transmediale». *Future : Les maisons* de l'avenir. Live : Garbage. Arte
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. Laurent Gerra. LCI
19.30 Envoyé spécial, les années 90. Né à Katowice. Jeux vidéo. Histoire
20.05 C'est la vie. Mariage : *mode d'emploi.* TSR
20.55 Thalassa. Les Milliards de Venise. France 3
21.05 Comment ça va ? Les troubles du sommeil. TV 5
22.00 Faut pas rêver. Laos : Les déesses de Luang Prabang. France : Les étangs du bonheur. Mexique : La cathédrale du danzon. Avec Jean-Claude Grumberg. France 3
22.40 Bouillon de culture. L'insolence est-elle de droite ? Invités : Marc Fumaroli ; Guy Konopnicki ; Manicamp ; Christian Millau ; Dominique Jamet ; Marc-Edouard Nabe. France 2
22.55 Sans aucun doute. Les arnaques aux voitures. TF 1

DOCUMENTAIRES

17.20 Envoyé spécial en enfer. [3/4]. Mission à Lagos. Planète
17.40 La Faune africaine. Moremi, un cadeau ancestral. Odyssée
17.45 Les Meilleurs Moments des JO. Les remises de médailles. Histoire
17.45 Dans les coulisses *des oscars.* Ciné Cinémas
17.55 Les Grandes Batailles du passé. [19/28]. Trafalgar 1805. Planète
18.05 Les Oubliés de la Libération. Ceux des barricades. Odyssée
18.30 Le Monde des animaux. La Mer de Cortez. La Cinquième
19.00 Carnets de vols. Recherche et sauvetage. Odyssée
20.15 Palettes, Toulouse-Lautrec. Arte
20.35 La Bataille du Chili. [2/3]. Le coup d'Etat. Planète
20.45 Série noire au Crédit Lyonnais. [5/6]. L'heure des comptes. Arte
20.45 Les Celtes. [2/6]. Histoire
21.10 La Carte des Kerguelen. [1/2]. Odyssée
21.40 Voyage en Patagonie. *[3/4]. La terre des glaciers.* Odyssée
21.45 Conférences de presse. 16 mai 1967 [1/2]. Histoire
22.05 Ceaucescu, derrière le mythe. Odyssée
22.30 Grand format. Nico Icon. ○. Arte
22.55 *Portraits de gangsters.* [6/10]. Dutch Schultz. Planète
23.10 Journal d'un voyage sur le Nil. Odyssée
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. La Mort du maréchal et le Sacre du caporal. France 3
23.35 Toutes les drogues du monde. Drogues et politiques. Odyssée
0.10 Global Family. Les Mystérieux Eléphants de Namibie. Odyssée
0.15 Pourquoi Vincent Van Gogh s'est-il suicidé ? [1/2]. Planète
0.25 Amazonie. Rivières d'or. TMC
0.50 La Case de l'Oncle Doc. L'Ombre d'Angkor. France 3
1.00 Cinq colonnes à la une. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.30 Biathlon. Coupe du monde. Finale du sprint 10 km messieurs. Eurosport
18.00 et 21.00 Ski. Coupe du monde. Finale du slalom nocturne dames. Eurosport
18.30 Basket-ball. Championnat d'Europe des nations. Tirage au sort. Eurosport
19.30 et 23.00 Tennis. Tournoi messieurs d'Indian Wells. En direct. Eurosport
21.30 Boxe. Jacob - Biggi. A Calais. AB Sport
21.45 Tennis. Tournoi féminin d'Indian Wells. Eurosport

DANSE

20.45 Coppélia. Ballet. Chorégraphie d'Oleg Vinogradof. Musique de Léo Delibes. *Par les ballets du Kirov et l'Orchestre et les Chœurs du Théâtre Mariinski, dir.* Alexandre Villumanis. Mezzo

MUSIQUE

17.15 Rachmaninov. Enregistré en 1985. *Vladimir Ashkenazy, piano.* Mezzo
18.00 Joe Zawinul & Trilok Gurtu. Enregistré en 1994. Muzzik
22.00 4e cérémonie des Djangos d'or. Les Trophées belges du jazz 98. Bruxelles, 1998. Muzzik
22.25 Otello. *Covent Garden, 1992. Par l'Orchestre* et le Chœur du Royal Opera House, dir. sir Georg Solti. Avec P. Domingo. Paris Première
22.45 Chostakovitch. *Symphonie n° 5.* Dir. Evgeni Svetlanov. Mezzo
23.45 Prokofiev. *Symphonie n° 1 et Concerto pour violon.* Avec Vadim Repin, violon. Par l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie, dir. E. Svetlanov. Mezzo

TÉLÉFILMS

18.05 La Faute. André Cayatte. Festival
18.30 Parfum de bébé. Serge Meynard. Téva
20.30 Jéronimos. Williams Crepin [1 et 2/2]. Festival
20.50 Venus d'ailleurs. Bill Norton. TSR
20.55 La Grande Course blanche. *Harvey Hart.* TMC
21.00 Le Dernier Parrain. Graeme Clifford. ○. Canal +
22.20 La Vérité nue. Ralph Portillo. ○. TSR
22.50 Le Météore de la nuit II. Roger Duchowny. 13ème Rue
23.30 *Le Pyromane.* Carlo Rola. ○. Téva
23.40 Flairs ennemis. Robin Davis. Festival

COURTS MÉTRAGES

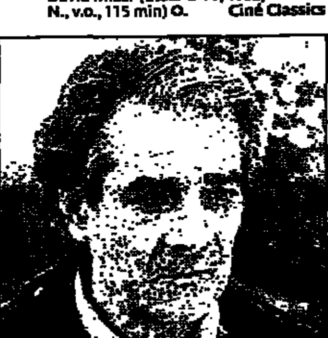
0.30 *Dans le meilleur des mondes.* Frédéric Sauzay. France 3

SÉRIES

20.30 L'Homme de nulle part. Les portes du paradis. Canal Jimmy
21.20 *Dharma & Greg.* Unarmed and Dangerous (v.o.). Téva
22.50 Seinfeld. Bains à remous (v.o.). Canal Jimmy
23.00 X-Files, l'intégrale. Métamorphoses. Quand vient la nuit. M 6
0.00 Friends. The One with Ross'Sandwich (v.o.). Canal Jimmy
0.25 Star Trek, Deep Space Nine. Le retour (v.o.). Canal Jimmy
1.10 Star Trek, la nouvelle génération. [1/2]. La descente aux enfers (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

15.20 Les Fous du roi ■ ■ Robert Rossen (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 110 min) ○. Ciné Classics
15.40 Last Action Hero ■ ■ *John McTiernan (Etats-Unis, 1992,* 130 min) ○. Cinéstar 1
15.45 Paris, Texas ■ ■ Wim Wenders (France - Allemagne, 1984, 140 min) ○. Cinétoile
17.10 Le Général du diable ■ ■ Helmut Käutner (Allemagne, 1955, *N., 120 min)* ○. Ciné Classics
18.05 Hellzapoppin ■ ■ Henry C. Potter (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 85 min) ○. Cinétoile
19.10 Marthe Richard au service de la France ■ ■ Raymond Bernard (France, 1937, *N., 80 min)* ○. *Ciné Classics*
20.30 Le Masque arraché ■ ■ David Miller (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 115 min) ○. Ciné Classics



21.00 Smoking ■ ■ Alain Resnais. Avec Pierre Arditi, Sabine Azéma (France, 1993, 145 min) ○. Cinéstar 2
21.00 Y aura-t-il de la neige à Noël ? ■ ■ Sandrine Veysset (France, 1996, 90 min) ○. Ciné Cinéma 2
21.00 Une étoile est née ■ ■ ■ George Cukor (Etats-Unis, 1954, v.o., 145 min) ○. Ciné Cinéma 3
21.35 Le Fou de guerre ■ ■ Dino Risi (France - Italie, 1985, 110 min) ○. RTBF 1
22.50 Jude ■ ■ Michael Winterbottom (GB, 1996, v.o., 120 min) ○. Ciné Cinéma 1
22.55 Manhattan ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1979, *N., v.o., 100 min)* ○. *Cinétoile*
23.25 Shining ■ ■ ■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1980, v.o., 125 min) ○. Ciné Cinéma 3
23.45 Un tramway nommé Désir ■ ■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 125 min) ○. Ciné Classics
0.20 La Rue de la honte ■ ■ ■ Kenji Mizoguchi. Avec Machiko Kyo, Aiko Mimasu (Japon, 1956, N., v.o., 80 min) ○. France 2
0.45 Parrain d'un jour ■ ■ David Mamet (Etats-Unis, 1988, v.o., 100 min) ○. Cinéstar 2
1.10 Vidéo Blues ■ ■ *Harpad Sopsits (Hongrie, 1993,* v.o., 100 min) ○. Arte

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.35 Le Rebelle. ○.
16.30 Bony. ○.
17.15 Sunset Beach. ○.
17.40 Beverly Hills. ○.
18.30 Exclusif.
19.10 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Surprise sur prise.
22.55 Sans aucun doute. Les arnaques aux voitures.
0.45 Mode in France. Prêt-à-porter automne-hiver 2000 [3/8].
1.50 TF 1 *nuit*, Météo.

FRANCE 2

15.50 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 et 22.30 Un livre, des livres.
17.20 Cap des Pins. ○.
17.50 Hartley, cœurs à vif. ○.
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 *Boulevard du palais.* Le Prix d'un enfant. ○.
22.40 Bouillon de culture. L'insolence est-elle de droite ?
23.55 Journal, Météo.
0.15 Ciné-club. Cycle Japon.
0.20 La Rue de la honte ■ ■ ■ Film. Kenji Mizoguchi (v.o.). ○.
1.40 Mezzo l'info.

FRANCE 3

14.55 Simon et Simon. ○.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. ○.
20.35 Tout le sport.
20.55 Thalassa. Les Milliards de Venise.
22.00 Faut pas rêver.
23.00 Météo, Soir 3.
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. La Mort du maréchal et le Sacre du caporal.
0.30 Libre court. *Dans le meilleur des mondes.* Frédéric Sauzay. ○.
0.50 La Case de l'Oncle Doc. L'Ombre d'Angkor.

CANAL +

15.05 Dans la nature avec Stéphane Peyron.
16.30 Le Journal du cinéma.
16.40 L'Invitée de l'hiver ■ Film. Alan Rickman. ○.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Le Dernier Parrain. Téléfilm. Graeme Clifford. ○.
23.25 Le Cousin ■ Film. Alain Corneau. ○.
1.15 *Le Journal du hard.*

LA CINQUIÈME/ARTE

14.30 La Cinquième rencontre... Travail, économie. *14.35 Les grandes batailles de la* république : L'impôt sur le revenu. 15.25 Entretein.
16.00 Olympica.
16.30 Le Magazine Ciné.
17.00 Au nom de la loi. ○.
17.30 100 % question.
17.55 Couples légendaires.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Palettes. Henri de Toulouse-Lautrec.
20.45 *Série noire au Crédit Lyonnais.* [5/6]. L'heure des comptes.
22.25 Contre l'oubli. Micha Gaillard, Haïti.
22.30 Grand format. Nico Icon. Documentaire S. Ofteringer (v.o.). ○.
23.40 Rainbow pour Rimbaud. Film. Jean Teulé. ○.
1.00 *Le Dessous des cartes.* Chili.
1.10 Vidéo Blues ■ ■ Film. Harpad Sopsits (v.o.). ○.

M 6

16.00 et 1.40 Boulevard des clips.
16.55 Agence Acapulco. [1 et 2/2]. ○.
18.25 Loïs et Clark. ○.
19.20 Mariés, deux enfants. ○.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.00 Mode 6.
20.10 Notre belle famille. ○.
20.45 *Politiquement rock.*
20.55 Graines de star. Graines de star Junior, parrainé par Laurent Gerra.
23.00 X-Files, l'intégrale. Métamorphoses. ○. Quand vient la nuit. ○.
0.45 Booker. Une princesse dans la Mafia. ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. [5/5].
20.30 Agora. François Rivière.
21.00 Black And Blue.
22.10 Fiction. Des comédiens écrivent : Œuvres de Ferry, Mentré, Val.
23.00 Nuits magnétiques (rediff.).
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kent Nagano : Œuvres de Debussy, Goubaïdoulina, Stravinsky.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Teruggi, Hersant, Costello.
23.07 Jazz-club.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Mozart. 20.40 Le Chef d'orchestre Bruno Walter. Œuvres de Bruckner, Beethoven, R. Schumann, Haydn.
23.00 Guntram. Opéra de Strauss. Solistes : Reiner Goldberg (Guntram), Istvan Gáti, baryton, etc.

Le Monde TÉLÉVISION

ARTE

22.30 Grand format : Nico Icon

Sorti en salles en 1995, sept ans après la mort de la chanteuse-mannequin allemande Nico, le documentaire de Susanne Ofteringer – plusieurs fois primé dans des festivals – a le mérite de ne jamais chercher à forcer la vérité. *« Mon seul regret, c'est d'être née femme, non homme »*, a dit la « déesse lunaire » des années 60 qui se métamorphosera en sombre junkie.

FRANCE 3

23.25 Les dossiers de l'Histoire

« Hindenburg est le destructeur de la première démocratie allemande ». Le film de Marcel Teulade, *La Mort du maréchal et le Sacre du caporal*, bat en brèche le mythe du junker pétri d'honneur et de valeurs ancestrales, pour ne retenir du passage d'Hindenburg (1847-1934) dans l'Histoire que son conservatisme effréné et sa tragique absence de sens politique.

FRANCE 2

0.20 La Rue de la honte ■ ■ ■

Dans un quartier réservé de Tokyo, on s'inquiète d'un projet de loi visant à interdire la prostitution. Cinq femmes qui travaillent au Dreamland incarnent cinq attitudes de la condition de prostituée. Il s'agissait moins, pour Mizoguchi, de s'attaquer au problème de la prostitution que de dénoncer, encore une fois, l'oppression de la société japonaise sur la condition féminine. En v.o.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films

■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +

DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde
VENDREDI 12 MARS 1999

La prise de Malakoff

par Pierre Georges

ON TROUVE DE TOUT dans le lectorat du *Monde*. Et même un arrière-petit-fils de Mac-Mahon. C'est dire que lorsqu'on commet une grossière erreur il n'y pas l'ombre de l'esquisse d'une chance de passer au travers. Trop de gens savent trop de choses sur trop de sujets pour que l'on puisse espérer échapper au juste châtiment : pris sur le fait, rectifié sur – le – champ !

Donc – un arrière – petit-fils de Mac-Mahon nous a, fort aimablement, signifié un flagrant délit, délire même, d'erreur dans la chronique datée du 6 mars. Cette chronique n'était pas consacrée à l'illustre aïeul de ce lecteur, mais disons, pour faire court, aux scènes de ménage plutôt indécentes d'un ex-couple contemporain se jetant statuettes antiques et Picasso à la tête.

Il se trouve simplement que l'un des protagonistes de ce drame de la vie publique contemporaine, Roland Dumas, venait de faire savoir qu'il ne se démettrait pas, citant la fameuse phrase de Mac-Mahon : *« J'y suis, j'y reste ! »* Et c'est là qu'intervint l'erreur. Evoquant cette réplique, on la situa, totalement à tort, dans l'affrontement politique qui opposa le président Mac-Mahon, soutenu par les monarchistes, aux républicains, et notamment à Léon Gambetta. On commit en somme un calamiteux salmigondis de citations en faisant se répondre en écho, comme en débat public, les deux hommes. Au *« J'y suis, j'y reste »* de l'un, on accola la non moins fameuse invite de l'autre à *« se soumettre ou se démettre »*.

C'était bien tentant, trop tentant. Et complètement faux. Et même carrément injuste. Car ainsi que l'écrit l'arrière-petit-fils, avec une bonne demi-douzaine de lecteurs, l'historique *« j'y suis, j'y reste »* n'eut rien à voir avec cet affrontement de Chambre et de pouvoir, bien réel, mais réécrit par nos soins. Imaginez la confusion, et le rouge au front ! Ainsi que l'indique un autre lecteur de Martigues, nous avons carrément vieilli le mot de Mac-Mahon. *« Comment ? Postdater ainsi le phrase de Mac Mahon en lui donnant le sens d'une réponse à l'apostrophe de Gambetta* "Quand la France aura fait entendre sa voix, le président devra se soumettre ou se démettre" *prononcée le 15 août 1877, alors que la phrase de Mac-Mahon,* "J'y suis j'y reste", *fut clamée lors de la prise de la tour de Malakoff en 1855 à l'invite de l'un de ses subordonnés qui l'adjurait de redescendre de sa position dangereusement élevée, pour ne pas s'exposer comme cible aux soldats du tsar. Quelle curieuse confusion ! »*

Quelle injustice aussi ! Car voilà bien les conséquences d'une méprise, outre le courrier reçu, qui fut de transformer le mot héroïque d'un maréchal au feu en l'apostrophe têtue d'un président aux abois. Donc, rendons à Mac-Mahon ce qui lui est dû. Et à son arrière-petit-fils les honneurs de la vraie mémoire de son arrière-grand-père.

Il fut autrefois un patron de presse, Pierre Lazareff, qui prônait le pardon des erreurs journalistiques avec humour. Il disait, en substance : *« Une erreur, c'est déjà une information. Et un rectif, c'est une autre information ! »* Sans aller jusqu'à prétendre qu'une erreur c'est déjà une chronique, et qu'un rectificatif c'est une autre chronique, nous voici arrivé, tout confus, mais somme toute ravi, au bout de notre (tranquille) Malakoff quotidien !

Tirage du *Monde* daté jeudi 11 mars 1999 : 494 410 exemplaires. 1 – 3

Tension au Parlement européen avant la remise du rapport sur la gestion de la Commission de Bruxelles

Un ancien expert évoque dans « L'Express » des « centaines d'emplois fictifs »

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

« Tout le monde retient son souffle jusqu'au happening de lundi prochain ». L'eurodéputé Jean-Louis Bourlanges (UDF) résume ainsi l'état d'esprit qui règne au Parlement européen, qui tient sa session plénière cette semaine, avant le dépôt des conclusions du « comité des sages » – cinq experts désignés par l'exécutif communautaire et l'Assemblée –, sur la gestion de la Commission de Bruxelles, prévu pour le 15 mars. La tension est montée d'un cran avec la publication, dans *L'Express* du 11 mars, d'une polémique entre Edith Cresson et un ancien salarié de la Commission, Claude Perry.

Celui-ci, dans un entretien, maintient ses accusations déjà portées quant à l'*« emploi fictif »* de René Berthelot par les services de Mme Cresson. Il ajoute qu'*« à* [son] *avis, sur les 5 000 ou 6 000 experts extérieurs* [de la Commission], *plusieurs centaines, peut-être 500, bénéficient d'emplois fictifs ».* La commissaire européenne répond qu'*« il n'y a jamais eu* [d'emplois fictifs] *dans* [ses] *services, qui représentent un quart des effectifs de la Commission ».* Mme Cresson ne croit pas non plus qu'il y en ait dans les autres directions générales.

Contrairement à leur attitude depuis le début de l'« affaire Cresson », les parlementaires européens restent dans l'ensemble peu loquaces. Sont-ils sensibles aux messages insistants que leur envoient régulièrement les gouvernements membres de l'Union ? La Britannique Pauline Green, présidente de la formation socialiste, tente de tenir ses troupes, en déclamant à l'envi la position du groupe : en substance, attendre l'avis du Comité avant de se prononcer. La travailliste britannique répond ainsi à son collègue du Labour, Michael Tappin, qui avait demandé à Edith Cresson si elle n'envisageait pas de démissionner.

La réalité est que nombre de socialistes, hormis les Français et quelques cas isolés, notamment italiens, s'interrogent sur l'opportunité de défendre coûte que coûte l'ancien premier ministre français.

Le nombre de ceux qui veulent que des têtes tombent, et très vite, a tendance à s'accroître. Olivier Duhamel (PS) se déclare *« assez inquiet »* de cette évolution. *« D'autant,* explique-t-il, *que beaucoup de commissaires, toutes tendances politiques confondues, ne veulent plus être ennuyés par cette affaire. ».* Le premier visé, bien évidemment, est le président de l'exécutif, Jacques Santer, dont l'objectif est, dit-il, de *« se défausser sur Cresson ».*

« CULTURE DE L'IMPUNITÉ »

Pour M. Bourlanges, la position de M. Santer est *« assez critiquable, pour ne pas dire plus, dès l'instant où il s'est dit prêt à rompre la collégialité ».* Jean-Claude Pasty (RPR) considère que le président de la Commission *« panique parce qu'il a le sentiment que s'il défend Mme Cresson, il risque une nouvelle motion de censure ».* Même Klaus Hänsch, tête de liste du SPD pour les élections européennes, aurait *« préféré que M. Santer ne parle pas avant la sortie du rapport des sages ».*

Reste la gravité des faits qui seront relevés par les cinq experts. Les groupes parlementaires auront du mal à adopter une position pondérée face à l'effervescence médiatique que va susciter la publication du rapport. La campagne des européennes aidant, on peut parier sur une surenchère entre familles politiques. Le seul facteur qui joue en faveur de Mme Cresson est le nombre de commissaires auditionnés par le Comité des sages : onze au total, dont le Néerlandais Hans van den Broek, responsable des aides à la reconstruction de la Bosnie, qui suscitent des interrogations.

Pour cette raison, M. Bourlanges pense qu'il serait étonnant que le rapport se limite à *« taper »* sur Edith Cresson. Il penche plutôt vers des conclusions qui s'étendraient à une *« responsabilité plus large et plus diluée ».* Le Belge Paul Lannoye (Verts), pas convaincu que la commissaire française a fait preuve de plus de népotisme que d'autres, considère qu'on a déplacé *« l'enjeu de départ »*, qui était de mettre fin à *« la culture de l'impunité à la Commission. »*

Marcel Scotto

Echec de la mission de M. Holbrooke à Belgrade pour la paix au Kosovo

LE MINISTRE RUSSE des affaires étrangères, Igor Ivanov, devait à son tour essayer de convaincre Slobodan Milosevic d'accepter le plan de paix international pour le Kosovo, jeudi 11 mars à Belgrade, tandis que l'émissaire américain Richard Holbrooke regagnait Washington après sa tentative infructueuse de la veille. Au terme de huit heures de discussions avec le président yougoslave, M. Holbrooke a reconnu son échec mercredi soir devant la presse : *« Nous sommes sur la voie d'une collision si les choses ne changent pas, et rien ne s'est produit aujourd'hui qui change cela. »*

Slobodan Milosevic, tout en déclarant que les principes du plan international de paix pour le Kosovo *« sont valides et ont été adoptés* [par Belgrade] *»*, a de nouveau rejeté comme *« inacceptable »* le projet de déployer une force de l'OTAN dans la province pour veiller à leur mise en œuvre. Les *« troupes étrangères n'ont rien à faire sur notre territoire »*, a-t-il dit. Il a par ailleurs demandé *« l'annulation »* de deux décisions prises par la communauté internationale en Bosnie – l'arbitrage qui a retiré le contrôle de la ville de Brcko aux Serbes de Bosnie et le limogeage de leur président, Nikola Poplasen – qui, selon lui, entravent la bonne application de l'accord de Dayton.

Igor Ivanov, qui devait rencontrer M. Milosevic jeudi à Belgrade, *« sera porteur d'un message ferme »* de Moscou demandant *« des progrès »* dans le processus de paix, selon M. Holbrooke. *« Il existe des divergences entre la Russie et les membres de l'OTAN qui font partie du groupe de contact* [Allemagne, Etats-Unis, France, Italie, Grande-Bretagne], *mais ces divergences ne nous empêchent pas de collaborer dans la recherche de la paix »*, a-t-il assuré.

M. Holbrooke a indiqué que la reprise des pourparlers engagés à Rambouillet entre Serbes et Albanais du Kosovo était toujours prévue pour le lundi 15 mars à Paris. *« Il n'y a pas de changement que je sache »*, a-t-il dit. Il a enfin dit espérer qu'il n'aurait pas à revenir dans l'immédiat à Belgrade, où il effectuait son *« quarantième voyage »*, en ajoutant qu'il restait toutefois à la disposition du président Bill Clinton et du secrétaire d'Etat Madeleine Albright.

Un débat devait avoir lieu jeudi au Congrès, à l'initiative des républicains, sur l'envoi de soldats américains au Kosovo. Mme Albright avait en vain appelé mercredi les représentants républicains à y renoncer : *« Un débat au Congrès à l'heure actuelle compliquerait les efforts que nous menons pour rallier Serbes et Albanais du Kosovo »* à l'accord, avait-elle déclaré. – *(AFP, Reuters.)*

Alcatel annonce la suppression de 12 000 emplois dans le monde

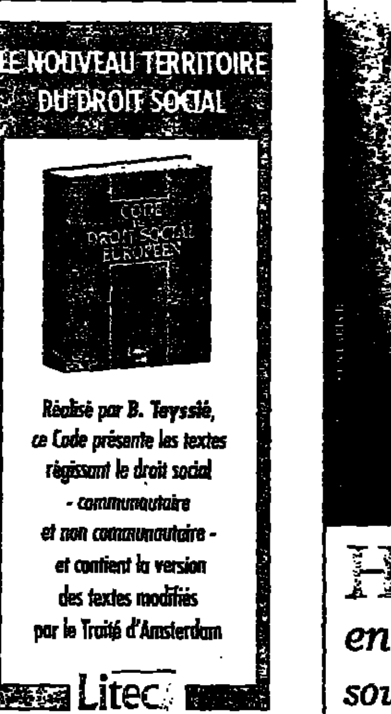
ALCATEL a annoncé, jeudi 11 mars, lors de la présentation de ses résultats 1998, la suppression de 12 000 emplois dans le monde en deux ans, soit 10 % de ses effectifs. Cette mesure, a précisé le PDG du groupe, Serge Tchuruk, concernera notamment les Etats-Unis, où Alcatel a procédé à plusieurs acquisitions ces derniers mois (*Le Monde* du 3 mars). Le groupe français, spécialisé dans la construction d'équipements de télécommunications, rejoint ainsi plusieurs de ses concurrents, comme le suédois Ericsson, qui ont lancé d'importants plans de réduction d'effectifs malgré une situation financière saine, voire excellente. Pour Alcatel, l'exercice 1998 s'est soldé par un bénéfice net de 2,34 milliards d'euros, contre 711 millions d'euros en 1997, conformément aux estimations publiées le 28 janvier.

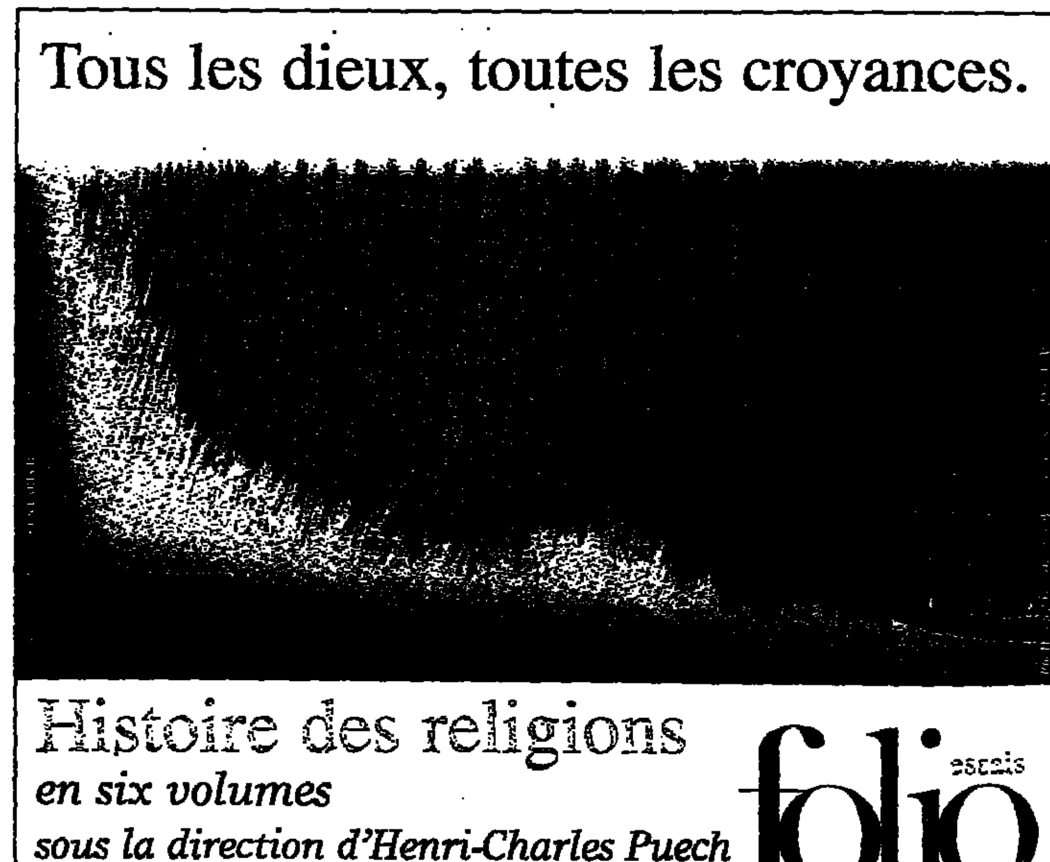
Comme nombre de ses concurrents, Alcatel doit s'adapter à deux évolutions majeures de ses métiers : l'abandon des monopoles dans les télécommunications un peu partout dans le monde, et notamment en Europe, qui protégeaient les industriels nationaux ; et la révolution technologique, qui entraîne un développement spectaculaire d'Internet au détriment des réseaux de téléphonie classique dont Alcatel et ses homologues sont spécialistes. Aujourd'hui foisonne une nouvelle génération de sociétés, généralement américaines, qui ont pris de vitesse les fournisseurs traditionnels sur ces nouveaux marchés.

Alcatel souffre en outre d'un problème qui lui est spécifique : la désaffection des investisseurs internationaux depuis que Serge Tchuruk, le 17 septembre 1998, avait averti les marchés financiers que ses résultats de l'année seraient moins bons que prévu, tout en restant fortement bénéficiaires.

Le soupçonnant d'avoir attendu le dernier moment pour procéder à cette annonce, afin d'améliorer les conditions de l'acquisition d'une société américaine, réalisée par échange d'actions, de nombreux investisseurs se sont retirés d'un coup, provoquant une chute du titre de 38,4 % en une seule séance. Depuis cette date, Alcatel n'a jamais réussi à remonter la pente, malgré un programme de rachat de ses propres actions et l'annonce de plusieurs acquisitions d'entreprises américaines liées à Internet.

Anne-Marie Rocco





uropéen avant la remise
la Commission de Bruxell

Le Monde
DES LIVRES

LITTERATURE ESSAIS VENDREDI 12 MARS 1999

Derrida, pas à pas

Plus que jamais « hors de lui », le philosophe Jacques Derrida se veut toujours absent, toujours ailleurs, en perpétuel déplacement. Récit d'une errance qui ressemble à une fuite en avant. Mais qui, peut-être, est la condition même du seul voyage qui compte : celui de l'écriture


JACQUELINE SALMON/COURTESY GALERIE MICHÈLE CHOMETTE

Christian Delacampagne

Novembre 1942 : les troupes alliées débarquent en *Afrique du Nord. C'est la* première fois que le jeune Derrida (né en 1930) voit des Américains. Signe du destin ? L'Amérique jouera un grand rôle dans la vie du philosophe. C'est à Harvard qu'il passe sa première année à l'étranger, après avoir réussi le concours d'agrégation. C'est à Boston qu'il épouse, au printemps de 1957, Marguerite Aucouturier. C'est à l'université Johns Hopkins, à Baltimore, qu'il participe, en 1966, au *mémorable colloque grâce auquel* la pensée française de l'âge structuraliste (et, bientôt, « post-structuraliste ») effectue sa « percée » aux Etats-Unis. C'est dans ce dernier pays, où il séjourne depuis lors plusieurs semaines par an, et non en France, qu'il est devenu, en tant que théoricien de la « déconstruction », la figure dominante de la scène intellectuelle. Et les Etats-Unis sont aussi le pays le plus souvent cité dans cette méditation proustienne, *La Contre-allée*, que Catherine Malabou et Jacques Derrida viennent de tisser à deux mains, autour de quelques photographies en noir et blanc s'échelonnant sur *plus d'un demi-siècle*.

Pourquoi, une « contre-allée » ? Pour remonter le cours du temps, bien sûr. Pour nous faire voyager dans les souvenirs du philosophe, nous permettre d'explorer les labyrinthes de sa mémoire, nous donner à comprendre par *quels* fils, fragiles ou ténus, une pensée se rattache à une vie. Mais, surtout, pour nous inviter à *penser au voyage*, c'est-à-dire à *penser le voyage*. A penser *autrement* cette singulière activité qui consiste à sortir de chez soi (ou de soi) pour partir loin, à la rencontre d'on ne sait quoi, ou d'on ne sait qui, au risque de tous *les risques*, de toutes les bonnes fortunes et de tous les dangers. Sans oublier le *risque majeur*, celui de ne pas en revenir – à tous les sens de l'expression.

On voyage dans l'espace, mais aussi dans le temps : cela s'appelle, alors, « psychanalyse ». Flashback sur l'an de grâce 1942. Un jour de cette fameuse année, le surveillant général d'un lycée d'Alger convoque dans son bureau l'élève Derrida pour lui notifier qu'il est renvoyé de l'école. Motif ? Tu es juif, mon petit. Bien sûr, il n'a pas dit ça comme ça. Il n'a fait qu'exécuter les ordres, de la manière polie qu'on sait avoir dans l'administration. Le gouvernement de Vichy venait, de sa propre initiative, et sans aucune pression de la part des Allemands (qui n'occupaient pas l'Afrique du Nord), de priver les juifs d'Algérie de cette nationalité française que le décret Crémieux leur avait reconnue en 1870. Certes, à la fin de la guerre, Derrida, redevenu français (grâce aux Américains), retrouvera le chemin du lycée. Mais la « scène primitive » du « renvoi » demeurera inscrite quelque part, dans les tréfonds de sa mémoire, blessure qui n'a jamais cicatrisé et qui, à sa manière, explique deux ou trois choses. Par exemple : *« Je me demande si je ne voyage pas tant parce que (j'ai le sentiment que de France) j'ai toujours été, comme de l'école, renvoyé »*. Toujours exclu, en somme. Eternel étranger, privé de ses papiers. Exilé condamné à une *« destinerrance »* – comme il dit – perpétuelle.

Le père de Derrida, déjà, voyageait sans relâche. Et pour cause : il était voyageur de commerce. Mais ce représentant en « vins et spiritueux » ne faisait que parcourir en tous sens, pour le compte de la maison Tachet, l'Algérois.

Jacques Derrida dut attendre l'âge de dix-neuf ans avant de faire son premier vrai voyage hors du pays natal. Un voyage de travail, comme tous ceux qui suivirent (car Derrida affirme ne pas aimer voyager et ne le fait pratiquement jamais « pour le plaisir ») : il s'agissait de rejoindre, à Paris, la khâgne du lycée Louis-le-Grand. Photo en noir et blanc : un jeune *homme brillant, sans* nul doute ambitieux, contemple l'objectif, sous les arcades du vieux « bahut » glacé, avec l'air de penser : « A nous deux, Paris ! ». Le succès, en effet, ne tardera pas à venir : « Normal sup », bientôt les premiers livres et les premières invitations à l'étranger. Ensuite, cela ne s'arrête plus : des conférences ici, des congrès là, des postes de *« visiting professor »*, des doctorats *« honoris causa »*. Et, au milieu de ces mondanités académiques (qu'il prétend détester, le sujet est complexe), le « coup monté » de Prague, où il est allé, en 1981, soutenir des dissidents : la drogue fourrée dans sa valise, la journée en prison, la main du milicien levée dans un geste menaçant. *La* « scène primitive », encore une fois. L'exclusion.

Tout le monde n'a pas le bonheur d'être apatride. Apatride, c'est simple. Le statut auquel l'histoire semble avoir condamné Derrida serait davantage celui, bien plus ambivalent, de « métèque ». Au commencement (mais en a-t-on jamais fini avec les commencements ?), il y a l'entrecroisement de trois cultures. La culture maghrébine, celle de cette Algérie arabo-berbère dans laquelle l'enfant a grandi. La culture juive, celle d'une famille dans la vie de laquelle la religion, il n'y a pas si longtemps encore, tenait une place importante (1). La culture française, enfin, celle du colonisateur : un colonisateur *qu'on ne peut que détester* puisqu'il vous rejette, mais qu'on ne peut en même temps s'empêcher d'admirer, voire d'aimer – du seul amour qui vaille, l'amour de la langue, celui de la lettre, celui de la littérature. Comment faire cohabiter ensemble ces trois familles ? En écrivant, mon cher Watson. Il n'y a pas d'autre solution. En écrivant précisément, sur la pluralité des sens (*L'Ecriture et la différence*), sur l'impureté des origines (*De la Grammatologie*), sur l'impossibilité de communiquer (*La Carte postale*). Et, surtout, sur les rapports complexes de la voix et de l'accent.

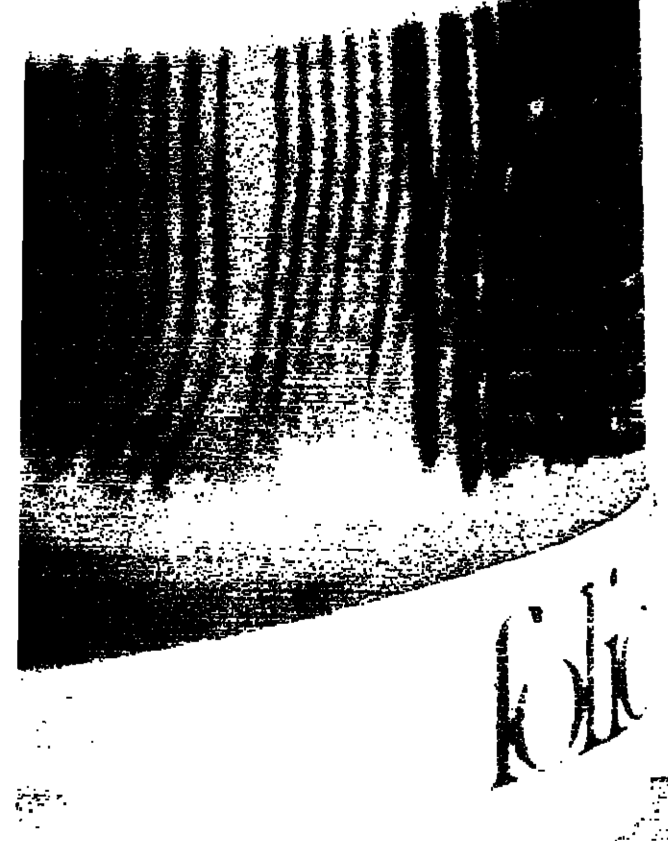
Central, ce dernier thème n'est pas absolument nouveau, puisqu'il y a quelques années déjà que Derrida « joue » avec la veine autobiographique, ou avec des fictions qui semblent plus vraies que la réalité (2). Mais Catherine Malabou lui confère, dans les pages de ce livre qu'elle consacre à la genèse de la « déconstruction », l'importance qui lui revient. Pied-noir, Derrida s'est donné, afin de devenir un « vrai » Français, beaucoup de mal pour chasser de sa parole toute trace de l'accent de « là-bas » – cet accent qu'il déteste et qui, cependant, ne cesse de lui revenir dans les moments d'émotion, par exemple lorsqu'il est « *hors de lui* ».

L'accent qui vous « trahit », qui trahit vos origines, est donc, peut-être, l'une des raisons de se défier de la voix – de lui préférer l'écriture. Mais, en même temps, l'accent est une richesse. Il fait partie de cette culture maghrébine, de cette origine « africaine » que Derrida, aujourd'hui, revendique avec fierté. Entendre un accent dans une langue, et surtout dans une langue qui est « la vôtre » sans être « à vous », qui n'est ni vraiment « maternelle », ni *vraiment « étrangère », n'est-ce* pas s'habituer à entendre, à tout instant, « plus d'une langue » ?

« Plus d'une langue » : la formule peut s'interpréter en deux sens, au moins, qui d'ailleurs s'équivalent. Et elle n'est pas sans pertinence : elle constitue, en tout cas, l'unique « définition » que Derrida se soit jamais aventuré à donner de la « déconstruction » (3). Ne serait-ce que pour les traits de lumière, comme celui-là, que *La Contre-allée* jette sur le parcours d'un philosophe français plus apprécié hors de chez lui que par « les siens » (et il y en a beaucoup d'autres, en particulier sur le passage des frontières comme acte politique, sur le *sens de l'hospitalité, etc.), ce livre* n'est pas seulement un livre de plus *par* Derrida ou *sur* lui. Mais – à la date d'aujourd'hui –, le livre qui parle le mieux de ce que Derrida « fait » lorsqu'il voyage. Ou, ce qui revient au même, de ce qu'il « fait » lorsqu'il écrit. Bref, de ce qu'il « fait » à l'écriture et, par là même, à la pensée – puisque les deux ne sont pas séparables, et que (chapitre 1 du « Petit Derrida illustré ») un « véritable » philosophe, c'est, avant tout, un écrivain.

(1) Sur le rôle du « tallith » dans la liturgie juive, et dans l'enfance de Derrida, il faut lire *Voiles*, deux textes d'Hélène Cixous et Jacques Derrida réunis en un volume, Galilée, 1998, 100 p., 140 F (21,34 €).
(2) Voir, sur ce sujet, les actes d'une « décade » de Cerisy-la-Salle que les Editions Galilée viennent de publier sous le titre : *L'Animal autobiographique. Autour de Jacques Derrida*, 576 p., 215 F (32,77 €).
(3) Jacques Derrida, *Mémoires. Pour Paul de Man*, Galilée, 1988, p. 38.

LA CONTRE-ALLÉE
de Catherine Malabou
et Jacques Derrida.
Ed. La Quinzaine
littéraire-Louis Vuitton,
312 p., 150 F (22,87 €).



le feuilleton

de Pierre Lepape

La force de la faiblesse

UN SIÈCLE D'ANTIFÉMINISME
sous la direction de Christine Bard.
Préface de Michelle Perrot.
Fayard, 484 p., 150 F (22,86 €).

L'un n'allant pas sans la réaction de l'autre, ce « siècle d'antiféminisme » retracé par une vingtaine d'universitaires relate l'histoire du féminisme. Et, plus encore, celle d'une défaite

En 1772, le brave Antoine Léonard Thomas, philosophe et académicien, publie un *Essai sur le caractère, les mœurs, et l'esprit des femmes dans différents siècles.* Thomas est rempli de bonnes intentions, à défaut de talent littéraire. Il plaint les femmes. Il commence ainsi : *« Si l'on parcourt les pays et les siècles, on verra presque partout les femmes adorées et opprimées. L'homme qui jamais n'a manqué une occasion d'abuser de sa force, en rendant hommage à leur beauté, s'est surtout prévalu de leur faiblesse. »* C'est bien vu. Et Thomas – que l'on dit vierge pour mieux contester sa compétence à traiter un tel sujet – montre qu'à la faiblesse « naturelle » des femmes s'ajoute, pour leur malheur, le despotisme que fait peser sur elles une société « masculiniste » qui les maintient en servitude. C'est un beau plaidoyer platonique à la mode du temps pour l'émancipation intellectuelle, la fin de la guerre des sexes et le bonheur d'*« une volupté honnête et pure »*. Thomas est un féministe rêveur.

Diderot lui répond, en bon matérialiste, anti-cartésien, méfiant envers les discours qui établissent un barrage entre l'âme et le corps. Thomas, écrit-il, *« a voulu que son livre ne soit d'aucun sexe, et il n'y a malheureusement que trop bien réussi »*. On ne pense pas, on ne sent pas, on n'imagine pas, on n'aime pas qu'avec son esprit, dit Diderot, mais avec tout son être. La différence sexuelle est au cœur même de l'aventure humaine et quiconque la nie se condamne à ne rien comprendre aux relations entre les hommes et les femmes, notamment à la domination et à l'oppression dont ces dernières sont victimes. A quoi Mme d'Epinay réplique, dans une lettre à l'abbé Galiani : *« Il est bien constant que les hommes et les femmes sont de même nature et de même constitution (...). Les vertus que l'on a voulu donner aux femmes en général sont presque toutes les vertus contre nature, qui ne produisent que de petites vertus factices et des vices très réels. Il faudrait sans doute plusieurs générations pour nous remettre telles que nature nous fit. Nous pourrions peut-être y gagner : mais les hommes y perdraient trop. »* On ne naît pas femme, on le devient, pensait déjà, avant Simone de Beauvoir, l'amie de Grimm.

Diderot n'avait sans doute pas tort d'écrire ainsi l'équation de l'humanité : un est deux. Il faut pourtant constater que la différence ne fait pas bon ménage avec l'égalité et qu'une bonne part des discours antiféministes jouent, plus ou moins subtilement, sur la rhétorique de la « nature » féminine pour fonder un discours social de l'inégalité.

Un siècle d'antiféminisme est un compte rendu de colloque. Une vingtaine d'universitaires, historiennes, sociologues, linguistes, spécialistes de cinéma, de littérature ou de sciences politiques, se sont réunies à Angers sous la direction de Christine Bard pour essayer de faire l'histoire de quelque chose qui n'a pas de nom, du moins pour les dictionnaires. Le féminisme existe, il a ses textes, ses organisations, ses objectifs, ses luttes internes. Il est un mouvement. L'antiféminisme ne se nomme pas, il est pur déni, il disparaîtrait volontiers pour se fondre dans l'air du temps si le féminisme consentait également à s'effacer. Ce n'est pas lui qui veut la guerre, on la lui livre ; il faut bien se défendre. L'antiféministe ne veut pas d'histoire, il était donc utile qu'on lui en fasse une.

Un siècle d'antiféminisme est donc aussi l'histoire d'un siècle de féminisme ; l'un ne se lit pas sans l'autre. Cela gêne parfois certains auteurs du livre, coincés entre leur propre sujet – la réaction contre l'égalité des sexes – et une histoire de la lutte des femmes déjà écrite par d'autres. Ajoutons que cette histoire est, pour l'essentiel, française. Il y a des formes spécifiquement nationales de l'antiféminisme dont il conviendrait d'aller chercher les sources loin en arrière dans notre mémoire culturelle, entre la tradition ecclésiale violemment misogyne, la littérature courtoise et la civilisation des mœurs qui a volontiers pris la forme d'une dévirilisation des rapports sociaux.

C'est sans doute pourquoi la misogynie avouée apparaît chez nous comme une forme fruste, grossière, caricaturale de l'antiféminisme, contrairement au plus massif de la tradition germanique ou anglo-saxonne. Nous avons bien sûr nos misogynes. Christine Bard et ses collègues n'ont guère de peine à aligner cinquante citations où nos plus estimés écrivains, artistes et intellectuels expriment dans l'ironie ou dans la douleur leur peur des femmes, leur engagement dans une guerre des sexes omniprésente et urgente : ridicules ou agressifs, violents ou charmants, emphatiques ou drôles, si tant est que le racisme puisse être ridicule, charmant et drôle. Mais ceux-là crèvent de trouille tout en roulant des mécaniques. Ils rêvent d'une société d'hommes, à l'Un enfin débarrassé de l'Autre, ou le tenant si bien sous sa coupe et sous sa domination qu'il ne sera plus un obstacle ou un frein à l'identité. Rêve totalitaire que l'on ne s'étonnera pas, chez les meilleurs auteurs, à voir flirter avec l'antisémitisme. Ainsi chez Weiniger, auteur-phare de la guerre contre les femmes : *« Notre temps n'est pas seulement le plus juif mais le plus féminin de tous les temps. »*

Les misogynes sont des caricatures. Ils ne cherchent à tromper personne ou sont incapables d'y parvenir. Les vrais antiféministes prétendent aimer les femmes, toutes les femmes, sauf les féministes. Cela pose un problème que les auteurs du livre posent à maintes reprises sans pouvoir le résoudre. Est-il possible de se déclarer contre certains types de féminisme, contre certains *excès sans pour* autant endosser la livrée infamante de l'antiféminisme ? A bon droit, oui, sans doute. Mais qui peut légitimement décider de l'excès, quand si longtemps, et encore, la simple égalité a été jugée excessive et perverse ? Un seul exemple, mais qui tient au cœur des choses, à la langue. Les intervenantes du colloque tiennent à parler d'*« auteures »*, à propos des femmes qui écrivent. C'est un épisode, pas du tout anodin, de la féminisation des noms de métiers, liée elle-même à l'occultation des femmes dans la vie professionnelle. Quand « auteure » vous saute au visage comme un mauvais jeu de mots, que dire contre ? Que c'est laid ? Mais on vous renverra au socialiste révolutionnaire Gustave Hervé, lequel déclarait : *« Le vote des femmes est juste et démocratique, c'est possible ; mais le geste est laid et nous n'en voulons pas. »* La beauté a bon dos. N'empêche que l'*auteure a bien du* mal à passer, sans qu'on doive nécessairement y voir la résistance d'un antiféminisme inavoué.

Il en va de même dans la guerre des images. Grâce à quelques études remarquables, *Un siècle d'antiféminisme* montre parfaitement comment le cinéma français, y compris celui qui était réputé progressiste, a matraqué, de sa naissance à la Nouvelle Vague, les différents poncifs de l'antiféminisme, en les adaptant plus ou moins finement aux évolutions de l'opinion publique. De la femme fatale des années 30 à la femme libérée, dominatrice et punie des années 50 en passant par l'héroïque femme au foyer des années Pétain. Il nous y est aussi parlé de la femme-objet, de la femme-sexe telle qu'elle fleurit aujourd'hui sur tous les écrans et sur les affiches de la publicité. De toute évidence, les campagnes féministes qui ont été lancées pour tenter de freiner cette dérive sexiste n'ont guère tenu contre les accusations de pudibonderie, de censure et de retour à l'ordre moral qui étaient lancées contre elles. Ce qui repose le problème irritant des limites. Où se situe la ligne de partage entre l'exaltation de la beauté des formes féminines et la présentation d'un corps saturé de sexualité au point de s'y réduire ? Et si l'on peut trouver une ligne juste, faut-il pour autant qu'elle soit *correcte* ?

Un siècle d'antiféminisme raconte l'histoire d'une défaite. Bon an mal an, avec des avancées, des résistances farouches, de longues périodes de stagnation – et même de recul pendant la période du patriarcat de Pétain –, l'émancipation des femmes a fait, en un siècle, des progrès considérables, tant dans les lois que dans les mœurs. Dans le débat actuel sur la parité, quelques sénateurs d'un autre âge mis à part, les arguments, pour l'essentiel, s'échangent entre féministes. Les antiféministes n'en sont que plus angoissés. Ils jouaient hier aux mâles défenseurs d'une humanité menacée par la confusion des sexes. Ils apprennent aujourd'hui un autre rôle, assez touchant. Celui du mâle en voie de disparition, de l'espèce menacée, du comédien à qui sa partenaire a piqué son rôle et doit improviser dans le désarroi sa réplique. Nos romans sont remplis de ces couinements qu'une critique secourable nomme : crise d'identité. Comme si les hommes cessant d'être tout étaient condamnés à n'être rien. Le bel antiféminisme d'antan se réfugie dans les romans de femmes, à peine travesti. Berthe Bernage et sa Brigitte en robe vichy ont eu beaucoup de filles.

A croire que, la guerre terminée, le temps est venu de signer les traités de paix et de panser les blessures. L'histoire d'un siècle d'antiféminisme montre qu'il n'en est rien. Chaque fois que le mouvement féministe s'est essoufflé, qu'il s'est effacé derrière des impératifs jugés plus urgents (la guerre, la natalité, la lutte sociale ou l'affirmation religieuse), les vieux fantasmes patriarcaux, l'antique discours inégalitaire sont ressortis du recoin où ils se cachaient avec des habits neufs, des arguments frais, des musiques inédites. Ils n'ont pas fini de nous surprendre.

Michel Chrestien, l'européen

Peu de personnages balzaciens sont aussi purs, aussi sincères, aussi dignes d'éloges que Michel Chrestien. D'ailleurs – et c'est assez rare pour être noté – Balzac lui-même professe à son égard une véritable admiration : *« Homme politique de la force de Saint-Just et de Danton, mais simple et doux comme une jeune fille, plein d'illusions et d'amour, doué d'une voix mélodieuse qui aurait ravi Mozart, Weber ou Rossini et chantant certaines chansons de Béranger à enivrer le cœur de poésie, d'amour ou d'espérance »*. Bref, un être d'exception, *« un Ange »*. On ne s'en étonnera guère, il en meurt et vite : un tel homme ne pouvait vraiment avoir sa place dans *La Comédie humaine*.

Il n'y apparaît donc que déjà mort, évoqué au passé : ce *« républicain d'une haute portée »* a été tué pendant les émeutes des 5 et 6 juin 1832 sur les marches du cloître Saint-Merry par *« la balle de quelque négociant »*. Il était membre du Cénacle, qui rassemblait neuf *« grands esprits »* comme l'écrivain Daniel d'Arthez, son meilleur ami, mais aussi le futur grand chirurgien Horace Bianchon, le philosophe Léon Giraud ou le peintre Joseph Bridau. Tous unis par une solide et profonde amitié. Pauvre, ce *« gai bohémien de l'intelligence »*, bien conscient que les petits pois ne poussent tout accommodés de beurre que pour les fils des pairs de France – *« nous autres, nous les semons, les arrosons et les trouvons meilleurs »* – gagnait sa vie avec *« une insouciance diogénique »* par quelques travaux alimentaires mais sans compromission, prêt toutefois à aller chanter aux Champs-Elysées *« avec un mouchoir et quatre chandelles »*. S'il avait vécu, il aurait été un grand homme d'Etat, désireux d'en finir avec la Restauration et la monarchie bourgeoise de Juillet afin de construire la démocratie. Ce n'était ni un utopiste ni un rêveur romantique, mais un homme d'action, ce n'était pas non plus un anarchiste, il était profondément religieux et croyait à l'ordre républicain. C'était aussi un européen qui aurait souhaité voir *« la Fédération suisse appliquée à toute l'Europe »*. Il ne lui a manqué *« que le mouvement de ballon de la circonstance »* pour devenir le grand politique qu'il aurait dû être.

Par une de ces ironies du sort qui fascinent romanciers et lecteurs, c'est grâce à son souvenir que Daniel d'Arthez fera la connaissance de Diane de Maufrigneuse, princesse de Cadignan. Parce que Diane se souvient de ce jeune homme de trente ans qui a sauvé son mari en détournant le canon d'un fusil pendant les journées de Juillet – et dont elle devine qu'il l'a adorée en secret – elle va admettre de recevoir d'Arthez, puisqu'elle voit en lui *« le frère de Michel »*. De cette conversation naîtra une intimité qui servira de prétexte à Daniel *« pour se fourrer les pieds dans les souliers du républicain mort »*. Diane y fera preuve pour la dernière fois de toute sa rouerie mais d'Arthez est séduit et ils vivront ensemble un amour paisible et durable dont on ne saura plus rien.

Martine Silber

Figures de la Comédie

LA BISSON/1842 – PARIS, MAISON DE BALZAC

CHRESTIEN MICHEL

Républicain (vers 1799-1832), apparaît principalement dans la deuxième partie des *Illusions perdues*, « Un grand homme de province à Paris », et dans *Les Secrets de la princesse de Cadignan*. Il est cité dans *La Rabouilleuse* et *Les Employés*.

ROMANS POLICIERS

● par Michel Abescat

Funeste chant

LA CHANTEUSE RUSSE
(Den Russiske Sangerinde)
de Leif Davidsen.
Traduit du danois
par Monique Christiansen,
Gaïa Editions, 342 p.,
139 F (21,19 €).

Difficile de ne pas se laisser prendre par ce beau roman au charme doux-amer. Le troisième, traduit en français, d'une trilogie consacrée au naufrage de l'empire soviétique par le Danois Leif Davidsen. Entre polar et espionnage, *La Chanteuse russe*, comme *Le Dernier Espion* et *Un Russe candide* (précédemment parus chez le même éditeur), offre une saisissante plongée dans un monde en phase terminale. Un Moscou intime, fiévreux et délitescent. Celui de la rue, des petites gens, de la survie ordinaire, comme celui des ambassades, des ministères, des services secrets, des grandes et des petites magouilles. Davidsen, grand reporter et correspondant en URSS de Radio-Danemark entre 1984 et 1989, connaît bien la réalité qu'il décrit. Et c'est évidemment cette proximité du regard et du cœur qui agrippe et touche d'abord le lecteur. Mais, aussi grandes soient-elles, le roman ne saurait être réduit à ses qualités documentaires. Curieusement paru en français en troisième position, *La Chanteuse russe* se situe en fait à la première du point de vue de la chronologie de l'Histoire comme de l'écriture. Tchernenko va mourir. Gorbatchev s'apprête à prendre le pouvoir. Le navire craque de toutes parts. Dans cette atmosphère d'extrême tension, une jeune secrétaire de l'ambassade danoise est retrouvée morte dans son appartement en compagnie d'une prostituée de nationalité soviétique. Davidsen raconte avec talent l'enquête à haut risque d'un diplomate danois acharné à faire éclater une vérité que toutes les parties ont intérêt à étouffer. D'autant plus difficile qu'au tournant de son âge et de sa vie, il va s'éprendre d'une femme indirectement impliquée dans l'affaire, chanteuse dans un restaurant de luxe.

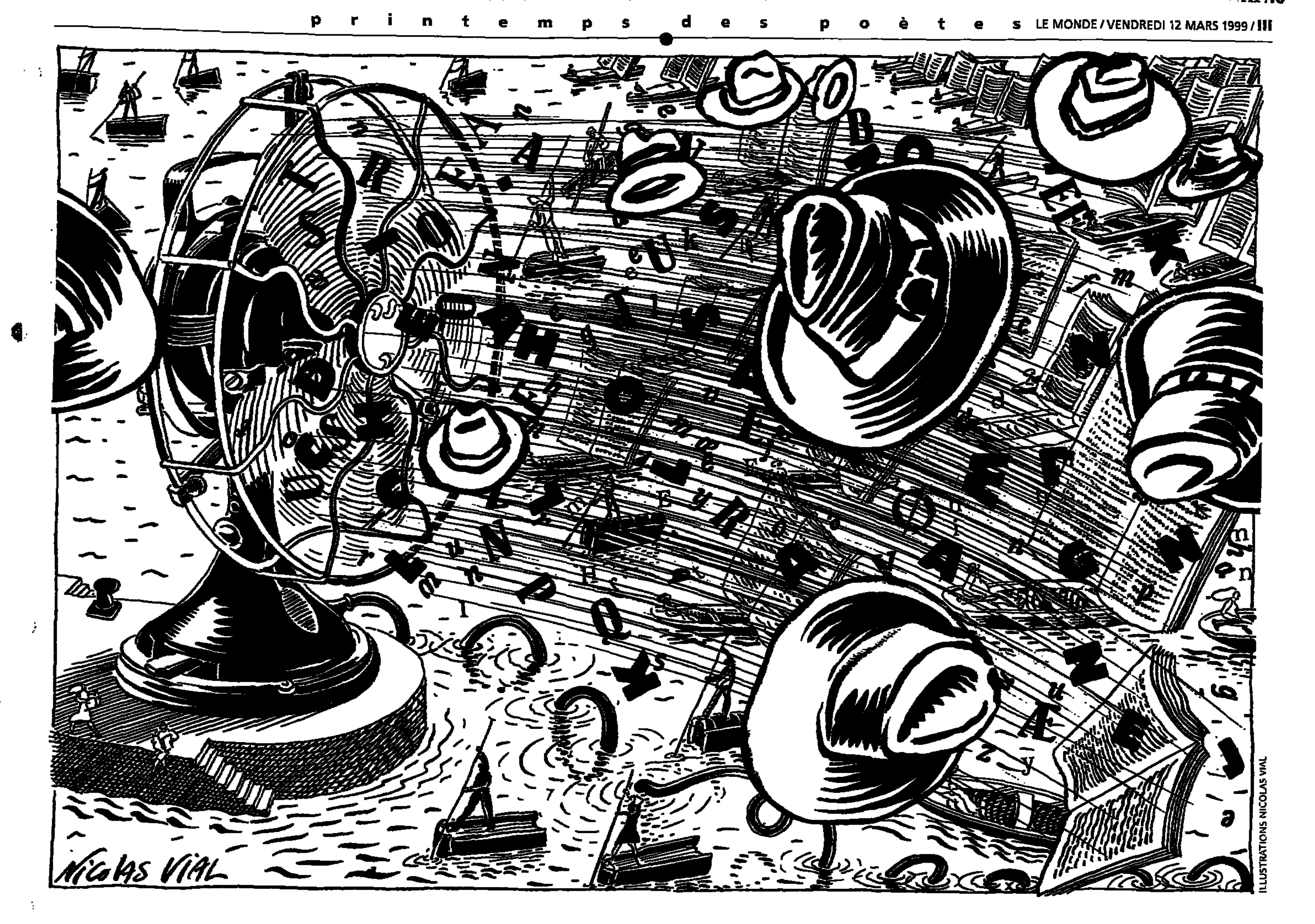
Leif Davidsen excelle à décrire cette atmosphère entre chien et loup, quand le destin de ses héros bascule en même temps que l'Histoire. Au-delà de ses péripéties, impeccablement orchestrées, *La Chanteuse russe* est ainsi, et plus profondément, un roman du désenchantement. Un récit émouvant sur la difficulté d'être et d'aimer. De rester soi-même. De ne pas trahir. Mélancolique et entêtant.

● **LA MORT AURA TES YEUX**, de James Sallis

On ouvre le livre, attiré par son très beau titre, emprunté à Pavese : *« La mort viendra et elle aura tes yeux. »* On y pénètre à petits pas mesurés, déconcerté par son étrange et singulière atmosphère, évanescente, surexposée, comme en retrait de la réalité. Intrigué par cette histoire qui n'en est pas une, tout juste évoquée, racontée en pointillés, d'une belle plume élégante et économe. David, le narrateur, vit depuis neuf ans dans une paix précaire, avec Gabrielle, quelque part aux Etats-Unis. Il est devenu sculpteur après une vie qu'on devine mouvementée et qui le rattrape brutalement. L'obligeant à partir à travers tout le pays sur les traces d'un passé qu'il s'efforce d'oublier. Ancien agent des services secrets, David a fait partie d'un « corps d'élite » de tueurs professionnels spécialement recrutés et entraînés pour la lutte antiterroriste. Luc est avec lui le seul survivant connu de cette époque. Et il semble qu'il ait complètement disjoncté... On s'attache très vite à ce récit de plus en plus dense, à cette *road story* existentielle, à ces pérégrinations hasardeuses, à *« ce voyage fantasque, trébuchant, solitaire »* de ce curieux soldat qui cite volontiers, outre Pavese, Cendrars et Cavafy. *« Comme votre Cendrars, "je suis l'homme qui n'a plus de passé". Ou qui en a trop »*, lui dit Luc quelques heures avant de mourir. Comment devient-on – ou redevient-on – un être humain ? (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Elisabeth Guinsbourg, Gallimard, « La Noire », 218 p., 120 F [18,29 €].)

● **CYBERDANSE MACABRE**, de Richard Canal

Dans un labo de simulation environnementale, à Toulouse, les chercheurs tombent comme des mouches. Pris au piège d'une immense toile d'araignée. Tous travaillaient sur une mystérieuse étude concernant l'exploitation des nappes fossiles du néocomien. Des réserves d'eau très pure et très convoitée. Quand l'icône de la Veuve noire, la reine des pirates du Web, est venue envahir l'écran de leurs ordinateurs... Richard Canal, auteur d'un roman noir et de science-fiction, ouvre le feu d'une nouvelle collection, « Quark noir », qui se propose de plonger le polar dans la grande marmite bouillonnante de la recherche scientifique. En poussant à l'avant-scène du crime, un jeune astrophysicien défroqué, Mark Sidzik, pourfendeur infatigable des *« déviants de la science »*. Bigre ! *Cyberdanse macabre* ouvre le bal sur un rythme endiablé. On y croise des mamies qui se branchent tous les soirs sur la Toile pour des parties de poker virtuel. Des flics de quartier équipés de stations Silicon Graphics Nesta pour traquer les pédophiles. On se donne rendez-vous dans des *« raves d'enfer »* en pleine forêt de Senlis. On se poursuit à mort sur le Web par avatars interposés. Bref, le livre ressemble à son héros, croisé de la *« science avec conscience »*. C'est amusant, plein d'énergie, d'imagination et de bonnes intentions. Les aventures de Tintin au XXIe siècle. (Flammarion, « Quark noir », 242 p., 69 F [10,51 €].)



ILLUSTRATIONS NICOLAS VIAL

Les poètes font-ils le printemps ?

Décidée par les ministères de la culture et de l'éducation, une fête annuelle de la poésie aura lieu, cette année du 21 au 28 mars. Ce premier Printemps des poètes fédérera quelque mille deux cents manifestations dans toute la France. Librairies, bibliothèques, écoles, universités et nombre d'autres institutions y participeront. On ne pourra plus dire, au moins durant cette semaine, que la poésie est l'enfant pauvre et délaissée de la littérature

La poésie serait une branche fragile, un secteur malaimé – mal connu et mal reçu – de la littérature comme de l'édition. A l'ombre du roman, ce genre en majesté autour duquel la foule (au moins virtuelle) des lecteurs se presse, la poésie vivrait une existence plaintive et solitaire, comptabilisant son perpétuel déficit de reconnaissance... Cette délectation morose, il arrive aux poètes eux-mêmes de la cultiver. Elle est comme un masque de tragi-comédie dont ils affublent la poésie, dans l'espoir qu'elle sera mieux honorée.

Bien sûr, cette image outrée n'est pas entièrement fausse. Elle est même conforme à un certain état de dépression endémique qui affecte la poésie française ; dépression rejoignant parfois, pour la renforcer, la mélancolie de ses sujets. Pour guérir ce désamour – mais quand l'aima-t-on davantage, quand lui fit-on fête ? – certains voudraient, après des diagnostics hâtifs et désespérants, prescrire des remèdes de cheval. Assez, disent-ils, de cette poésie illisible et élitiste, qui a fait éclater règles et contraintes pour gagner une liberté dont elle abuse ; le vers est mis à la torture ; les mots sont devenus fous ; les phrases divaguent sur la page ; la ponctuation est morte... Rendez-nous nos bonnes vieilles prosodies de jadis, celles qui fleurissaient dans nos terroirs, etc. Bien évidemment, cette attitude, dont se targuent même quelques cercles de poètes en voie de disparition, rien de sérieux ne saurait la vérifier ou justifier. La poésie n'est pas une chose unique ou unifiable. Aucune théorie, aucune poétique ne la disent tout entière. Elle est plurielle, pas toujours difficile où on l'attendrait, souvent belle de ses mystères et obscurités mêmes. Est-il besoin d'avancer les noms glorieux de Rimbaud, Nerval ou Mallarmé ?

Mais d'autres difficultés surgissent. Quelle hiérarchie faire ? Comment juger ? Où sont nos poètes contemporains incontestables ? Qui et que lire ? Et surtout, *comment* faire lire ? Comment, avec quels arguments de douceur ou d'autorité, festifs ou pédagogiques, démocratiques ou aristocratiques, convaincre de la nécessité de la poésie ? Difficulté supplémentaire : dès que l'on parle un langage militant en sa faveur et défense, on profère le plus souvent des banalités propres à ne convaincre personne.

Patrick Kéchichian

Mais passons sur cette difficulté. Si l'on a du mal à se repérer dans la poésie immédiatement contemporaine – ce qui, il est vrai, nécessite une attention et un effort, un désir surtout –, on peut fort bien, avec grand profit, regarder en arrière, et pas très loin. Cela limite singulièrement les risques d'erreur et de tâtonnement... La « Pléiade » par exemple vient d'éditer les œuvres de Supervielle, de Michaux et de Ponge ; et il y avait déjà Char, Saint-John Perse, Eluard, Breton, Prévert... Si la « Pléiade » intimide, chez Gallimard encore – dont un prestigieux « Catalogue général » de toutes les parutions en poésie depuis mai 1911 vient d'être édité – la collection « Poésie » offre tout de même un choix très large de toutes les poésies du monde. Et si l'on regarde de plus près dans les librairies, on découvrira d'autres excellentes initiatives, chez Textuel par exemple ou, d'une manière plus partielle, dans d'autres collection de poche.

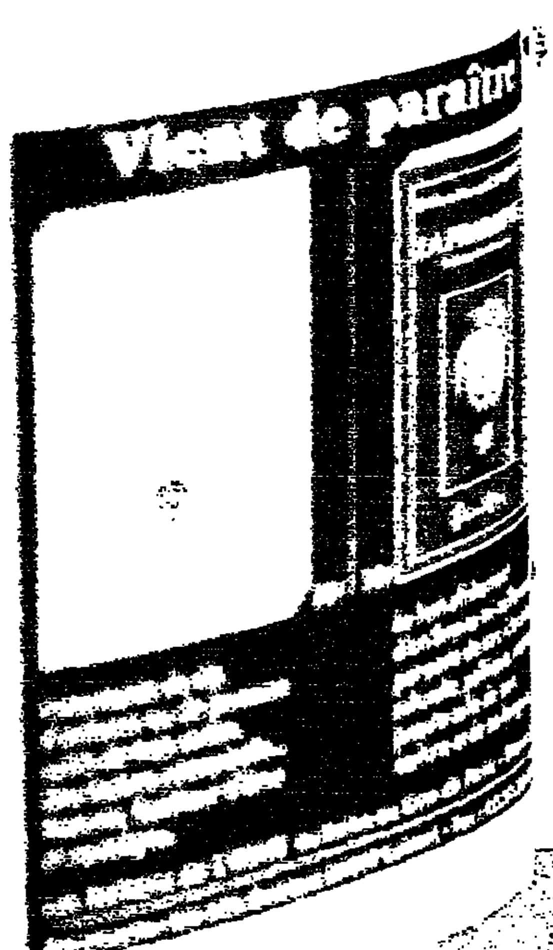
Mais bien sûr, il arrive que l'on se berce de l'illusion de posséder déjà, en ce domaine, des humanités suffisantes, et que l'on veuille être moderne à tout prix. Retour à la case départ. Eh bien, là encore, il y a abondance de biens. De nombreuses anthologies existent, qui font une large part, parfois même toute la part, au contemporain. En 1995, quatre poètes (Marie Etienne, Emmanuel Hocquard, Jacques Roubaud et Bernard Chambaz) et quatre éditeurs (POL, Flammarion, Gallimard et Actes Sud) démontraient, en quatre brefs volumes, que la poésie est d'abord affaire de goût, de subjectivité raisonnée, d'affinités ; et que tout cela existe pour être partagé, offert. Une autre anthologie paraît ces jours-ci chez Gallimard, comme hors-série de la collection « Poésie » ; elle s'intitule *Orphée Studio* et rassemble, sous la houlette d'André Velter, trente poètes qui ont participé depuis quatre ans à la série de France-Culture, « Poétiques » (230 p., 30 F). Certes, on peut apprécier diversement les poèmes présentés, mais aucun n'est indifférent, et tous forment le paysage : celui d'une poésie vivante, pas particulièrement morose.

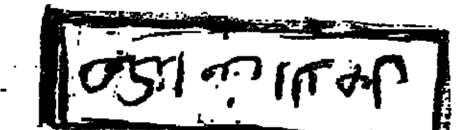
Beaucoup plus anecdotique, et même un peu exotique, l'*Anthologie parlementaire de poésie(s)* publiée par les éditions Bartillat ; préfacé par Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, ce volume présente le choix d'un poème fait par chaque parlementaire (mais on chuchote qu'ils n'y sont pas tous...), et l'histoire ne nous dit rien de la légitimité particulière des politiques en ce domaine (68 p., 120 F).

Mais la poésie, ce ne sont pas seulement des livres. Ce n'est pas seulement, qu'on le regrette ou non, ce commerce privé et secret avec le texte. Il eut été étonnant que notre époque, par la voix de ses responsables, n'ait pas inventé d'autres modes de manifestation, moins secrets... Cette année donc, des moyens ont été débloqués par les ministères de la culture et de l'éducation. Un « Printemps des poètes », premier du nom, a été inventé, qui dure une semaine (21-28 mars) et se subdivise en plus de mille initiatives.

Bien sûr, on peut être indisposé devant tant de bruit autour d'une pratique qui réclame, dans son principe, à côté des mots, du silence et des blancs. On peut sourire à l'écoute des truismes obligés prononcés par les ministres et les fonctionnaires. On peut même se crisper, rire jaune, se dire qu'ils « en font trop », en apprenant que Charles Trenet chantera un « hymne » du « Printemps des poètes »...

Mais on peut aussi ne pas bouder son plaisir, même si l'on a l'esprit plus *critique* que consensuel, se féliciter d'initiatives si diverses, dans des lieux et auprès de publics qui n'ont pas toujours accès à la poésie. De plus, c'est un fait que les lectures de poésie et les animations autour d'elle – comme le « Marché » annuel qui se tient en juin place Saint-Sulpice à Paris – rencontrent des succès que peine à connaître l'édition. Finalement, il faut juger les choses pour elles-mêmes, et pas d'avance, pas avec des idées préconçues.





هكذا من الاصل

Cher Matthieu

J'ai reçu ce matin tes derniers poèmes à l'en-tête de quelques hôtels du monde : *Fish Trail Lodge*, Népal, *Villa Paradiso dell'Etna*, Italie, *Hôtel Ashok*, Calcutta... Que toi, reculé en ton Jura, adresses ainsi des nouvelles d'ailleurs où tu n'es jamais allé est bien le signe d'une imagination fantasquement mobile. A moins que, comme tu l'écris, « *Quand on remonte aux sources blanches de la rétine (à ses chutes ?) on sait que la lumière existe avant tout dans la moelle* ». Est-ce elle qui, du dedans, te permet d'éclairer ces ailleurs, ou encore d'aboucher le jardin au-delà de ta fenêtre à une galaxie indécouverte, comme dans ce poème où tu évoquais les trous du ciel dans les frondaisons du grand saule : « *Leurs formes parlaient une nouvelle astronomie dont les fondements ne procédaient plus du connu et de l'inconnu mais du bruit d'une larme sur la vue.* » Evidemment, il y faut une certaine vitesse de pensée, mais pourquoi nous condamnerions-nous à la lenteur et à la séparation ?

Sans doute dérouté par cette invitation à une agilité nouvelle, un lecteur me disait récemment « *ne pas bien te comprendre* ». Ce n'était pas très grave, j'aurais pu le lui dire, au lieu de quoi je lui ai demandé s'il *comprenait* le parfum de la coriandre, les forêts, les nuages, la foule des boulevards à 8 heures. Qu'est-ce qu'on comprend à cela ? On les vit, on les écoute nous parler dans leur langue étrangère, et à notre tour nous parlons en ces langues étranges seulement de ne pas être déjà entendues, et qui nous semblent ensuite plus étranges encore de nous mener où nous ne savions pas être capables d'aller. Un poème, c'est un peu comme un moteur de voiture : ça sert à avancer, et l'on en comprend la puissance en passant la cinquième – dans une longue courbe en dévers par exemple, quand soudain le paysage est un manège grandeur nature –, jamais en lisant le manuel d'instructions du fabricant !

Cela, tu le sais depuis toujours quand d'autres continuent pourtant d'écrire des poèmes comme on dessinerait des jardins à la française, avec des *vers propres sur eux* et bien taillés, un rythme métronomique pour ne pas risquer de perdre pied. Ce sont là de vieux décors qui seraient inoffensifs s'ils ne retardaient pas la pensée. Toi, tu accélères la pensée ; et, à la façon d'un slalomeur boxant les portes à la recherche des trajectoires les plus tendues, tu bouscules la syntaxe et vas au plus vite, au plus serré, afin d'être en prise directe avec l'extraordinaire profusion qui nous entoure – *la vie même*, *désordonnée*, *contradictoire*, impure.

C'est pourquoi je me réjouis à chacun de tes livres de savoir y trouver dans le désordre et l'impureté des poèmes qui parleront « *papillon* », parleront « *orage à cinq heures au coin d'une rue* » ou « *nuit en forêt* ». Ce sera léger ou obscur, et l'on s'y sentira bien. Même le poème inachevé – que surtout tu ne retrancheras pas, la vie étant elle aussi pleine d'inachèvements – nous portera au-devant de la vérité que, sans compromis, il aura cherchée. Nous sommes quelques-uns, cher Matthieu, pour qui cette vérité nous enseigne le « *comble d'être* », préféré aux « *superflus du faire* »...

Renaud Ego

★ Matthieu Messagier est né en 1949. Il a participé à la rédaction du *Manifeste électrique aux paupières de jupes* (1971) et publié plus de trente livres. Parmi les plus récents : *Une rêverie objective* (Le Castor astral, 1992), *Les Chants tenses* (Flammarion, 1996), *A l'ancre d'Achronie* (Fata Morgana, 1999).

Approcher Monchoachi

Monchoachi fut un héros du monde révolté des mornes ; il est aujourd'hui (sous ce nom qui n'est pas d'emprunt mais de reconnaissance) un poète remarquable et rare. Avec la revue *L'Etudiant noir*, fondée en 1935, la négritude deviendra une source vivifiante de la littérature francophone, dans l'univers caribéen, elle se fonde d'abord sur la pensée de la tragédie natale, mais en dépasse la fracture irréductible par le recours à la langue, devenue miroir inverse de la soumission : haut désir d'affirmer sa liberté dans et par la langue du colonisateur. Avec Monchoachi remonte la forte parole des insoumis, fidèle à la double dissidence de l'esclave en fuite et du poète : « *Ecorchant le français, lui enlevant sa peau, le mettant à nu, disant :* « qu'il sache l'anatomie ». » Il s'agit bien de cela, que les poètes s'honorent d'oser : déchirer sans relâche la croûte étouffant jour après jour le langage assujetti à la commodité du simple échange (dont les trafiquants d'ébène devaient user). Pour mieux exemplifier sa mission, Monchoachi publia *Manteg* et *Nostrom* en édition bilingue (français et créole) :

« *Les veilleurs lèvent la garde à l'aube. / S'en allant, ils lavent leur visage et rincent leur bouche / avec de l'eau de pluie qu'une enfant aux pieds nus...* » « Sè vévyè a ka lévé lagad douvan jou. / Adan menm balan-an yo ka tiré pyé yo-a, yo ka / lave fidji yo ek soukwé dio nan bouch yo, dio lapli... »

Dans ce fragment de *Nostrom*, où deux mondes historiquement confrontés se rejoignent dans le défi de leur chant singulier, on entend – comme en écho – cette inscription sur fond noir : « *Ce qui demeure pour moi, s'agissant du créole, une source d'émerveillement renouvelé et une énigme : ce par quoi la parole tient au corps* » (*Des corps et des voix*). Certitude fondatrice d'un affranchissement du soi matériel par le mystère inenchaînable – délié de toute disparition – du souffle poétique. Fondation ontologique autant que pratique méditative : « *Ce n'est pas le poète qui parle. C'est la langue qui parle* » (*Nuit gagée*). Ce livre est à la hauteur de l'ambition : Monchoachi y forge un parler propre où s'entremêlent les possibilités rythmiques, invocatoires, idiomatiques du créole de là, du français d'ici :

« *Baillant bagaille devant-devant / son corps obscur, / Mais mandant faveur là-même / disant de ne pas dire – car dire / est tel ! de ne pas nommer / son nom ! ou bien comme tel / disant comme ça...* »

Affirmation probante d'une possible langue organiquement métisse, noire et blanche dans son désir et non dans son corps, et préservant la plénitude des deux sources. On convoque là Frantz Fanon, répudiant la négritude « *ethnologique* », se défiant de l'amour suspect comme du mépris pour les siens, dans *Peau noire et masque blanc*. Or le masque, objet ambigu d'admiration, Monchoachi le porte pour ce qu'il est ancestralement autre chose qu'une parure, un cache-visage ou le *medium* derrière quoi une parole cachée profère : « *Derrière le masque il n'y a pas la personne mais un autre personnage et ainsi de suite. Ainsi, la personne (comme le réel) par ce jeu infini de substitution demeure inatteignable, hors de portée, tout est dans l'envers et il n'y a pas d'envers. Rien n'est effectivement là : le réel est une extase* » (*Des corps et des voix*).

La parole du poète est donc voix commune, et le masque qui figure, ne symbolise rien d'autre que l'absence de toute individualité (à rebours de l'individuation occidentale). La « *gueulée de masques obscurs* » (*Nostrom*) est la voix véhémente d'un peuple à la reconquête de soi-même ; qu'il s'impose par la langue française ne peut qu'agrandir celle-ci vers l'horizon repoussé et enrichi de son histoire – si tragique aux autres qu'elle fût. Profération de l'homme communautaire contre la tentation contemporaine du retournement de la poésie vers l'abîme espéré de son ombilic... « *Ou bien figure plus aride de déserter / le masque, de taire le Nom... / De contempler sécheresse, / masque cendre, / tout le portrait d'un chien-fer...* » (*Nuit gagée*.)

François Boddaert

★ Monchoachi est né en 1949. Il a publié *Manteg* (« Cahier de poésie » 3, Gallimard, 1981) ; *Nuit gagée* (L'Harmattan, 1992) ; *Des corps et des voix* (Office municipal de la culture du marin, 1998).

Le presque-rien

Les *Caisses* de Christophe Tarkos sont pleines d'un monologue farfelu qui rebondit de tautologies remâchées en coq-à-l'âne cocasses. La phrase, ressassée et précipitée, semble n'y avoir d'autre but que de *vider* le sens qu'emporte sa mécanique : « *Le monde est une seule grande oreille, remplit rempile Remplissement Remplissement Rempilement Rengorgement Remblaiement Remballement.* » Cette rythmique dit seulement : voyez comment va cette phrase, comment elle fait sa bulle d'inanité sonore, s'amuse – et s'abolit : « *C'est une élévation de bulles/ Un lancer de ballons plus légers que l'air/ D'en bas en haut de la page/ Une bulle se forme à chaque lettre de l'alphabet.* »

Le monde est là pourtant, scrupuleusement inventorié (« *les petits riens de la vie* », tuyaux, cartons, carrelages et linoléums ; les démêlés avec la nomination, les poussées de fièvre ontologique...). Mais comme évincé par la mastication verbale. Le flux de langue note un étonnement narquois devant l'afflux des choses. Il se déroule sur une réalité qu'il reflète non pas à la manière d'un miroir stendhalien, mais plutôt comme une doublure d'autant plus inadéquate qu'elle mime l'adéquation limpide, la littéralité. Il passe sur le monde sans le toucher ni être touché par lui. Et il tourne alors dans une vacuité dérisoire, glosant à l'infini (mais sans lourdeur métapoétique ni métaphysique grincheuse) sur l'inadéquation de la langue aux corps, aux choses, au réel. Peu d'écrivains savent nous introduire avec un aussi imparable mélange de tendresse subtile et de cruauté pince-sans-rire au malaise de la langue qui passe comme une lame entre le monde et nous.

Derrière, bien sûr, il y a, mettant à distance l'excentricité expressionniste des avant-gardes récentes (trivialités carnavalesques, pathos du corps et passion néologique), le souvenir de l'objectivisme et de l'ironique grammaires *poetic'* d'Olivier Cadiot. Et plus loin la répétitivité non figurative, plane, atone et tautologique de Gertrude Stein.

Mais peu importent les paternités. Avec les textes de Tarkos nous voyons à nouveau la langue infidèle refluer sur le sable instable du réel. Ce reflux abandonne une écume de rien du tout, un presque-rien volatil qui aère l'opacité du monde comblé de choses à vendre, d'images chromos, de corps lourds, de pensées soumises, d'âmes angoissées. Ce presque-rien qui revient sans cesse inquiéter l'idylle ahurie entre choses et langues, ça s'appelle peut-être poésie.

Christian Prigent

★ Christophe Tarkos est né à Marseille, en 1964. Il vit à Paris. Il a publié principalement *Oui* (Al Dante, « Niok » 1996), *Processe* (Ulysse fin de siècle, 1996) et *Caisses* (POL, 1998).

Echos poétiques

On dit souvent que les poètes se lisent surtout eux-mêmes et qu'il est difficile de les guérir de leur narcissisme. Mais l'amitié, l'admiration sont aussi des dimensions poétiques. Comme en témoignent neuf poètes, parlant chacun d'un autre poète

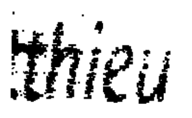
Hervé Carn, face-à-face

Quelques mots debout, pierre levée sur la page, et déjà on sent autour une étendue, qui est aussi le présent, avec là-dessous des ombres, une agitation, une rumeur. La ligne qu'on est en train de lire fait dans les yeux un horizon qui descend à mesure, mais qu'on remonte vite dans le sentiment de fuir la surface qu'on voulait approcher la seconde d'avant. Ce va-et-vient d'ordinaire imperceptible se rend ici conscient par une rugosité du vers, qui de plus encoche la verticale. Et tout cela, sol de papier, pile de mots, dégage un espace où l'aérien et le rocailleux font oublier qu'il s'agit seulement de syllabes sonores. Il y a du vent, des bateaux, des gestes, des galets, de la douleur, du rire, de l'amour, bref, de la mémoire et des mouvements verbaux, une sensualité parfois qui donne des hanches à la phrase.

On n'est pas dans la séduction, mais dans le face-à-face, secoué d'apostrophes qui font siffler le fouet de la révolte ou de la colère. Cependant, plus forte que tous les éclats et les enveloppant circule une ampleur douce, pareille à l'intérieur d'un regard où la même coulée réunit solitude et solidarité.

Bernard Noël

★ Hervé Carn est né en 1949. Il a réuni ses poèmes dans *L'Organisation de la pénombre* (ed. Dumerchez). Il a publié quatre romans aux éditions de La Différence et deux autres, *Les Issek* et *Les Grands Nuages*, tout récemment aux Editions Diabase (BP 31, 1, place Nazareth, 22130 Plancoët).



Deux fois rien le soleil

Parfois un peu de rouge se met à battre dans un recoin inattendu du corps ; midi sonne sous la peau. Ces moments où la couleur afflue dans la cendre de l'ordinaire sont ceux de James Sacré : *« Mon poème ressemble à n'importe quelle main qui hésite. »* Qu'il contemple *Une fin d'après-midi à Marrakech* (1988), des *Figures qui bougent un peu* (1978) ou des provinces où *« quelqu'un a mélangé du soleil au grenier »*, qu'il s'étonne d'une bonbonne ou d'une coquille d'escargot enroulée sur sa propre absence, le poète cherche ce lieu instable, précaire, éminemment difficile et pour cela trop souvent délaissé : *« L'émotion ? Laisse-moi toucher. »*

Car les difficultés sont nombreuses à parler des émotions. Il faut les prendre pour ce qu'elles sont : *« J'essaie d'arranger, pour constituer le rythme et la masse de ce poème/ Ce qui me semble toucher mieux la vérité. »* L'essentiel, c'est peut-être l'insignifiant. Aussi faut-il éviter la *« trop volumineuse présence d'un langage »*. Dire ce presque-rien qui bouge, c'est accepter de ne jamais rien saisir, et ne vouloir briller qu'à peine. Il y faut des mots un peu gênants, *« qui sont comme du linge ou des affaires intimes »*.

Depuis *Relation* (1965), James Sacré s'emploie à ce langage faussement modeste, à cette autre beauté, chancelante, timide, inouïe.

On y entend une langue dont la précarité nous ressemble, inscrite *« à l'encre et au point lancé »*. On avance à tâtons, on décrit un voyage en camion, on s'intéresse à des chiffons noués, des travaux de lainages, des yeux de gorets. Toute une ménagerie parcourt aussi les livres : *Des animaux plus ou moins familiers* (1993).

Mais il ne faut se fier à la feinte faiblesse de la voix : *Le renard est un mot qui ruse* (1994). Cette syntaxe chaotique, délibérément laborieuse, et quelquefois fautive avec délicatesse, dont les parenthèses et les interrogatives disent les remords ou les reprises, fuit à la fois la prétention poétique et la complaisance sentimentale : *« Est-ce que j'ai pas l'air d'un ballot/ Avec mon chèvrefeuille et des liserons défaits ? »*

Le poète ne parvient à la naïveté que dans le sentiment de l'imposture : *« Parler vrai s'en va tout de travers. »* L'innocence ne se conquiert qu'obliquement. Et cette retorse simplicité permet d'aller là où *« ce qui se retire dans les mots »* est *« ouvert sur le ciel »*, là où nous nous trouvons à nu avec d'*« encombrantes grosseurs »*, la peur au ventre, les doigts gourds, et le temps en nous qui remue un peu :

« Non le poème ne veut pas penser/ Mais donner son cœur (?)/ En tout cas ses mots, / A ce dessin qui l'emmène // En même temps c'est mourir / En même temps c'est vivant. » Si je tiens James Sacré pour l'un des premiers poètes d'aujourd'hui, c'est qu'il a su trouver une langue à l'exacte hauteur de nos ambiguïtés.

Olivier Barbarant

★ James Sacré est né en 1939 en Vendée ; depuis 1965, il vit et enseigne aux Etats-Unis. Il a notamment publié, chez Ryôan-Ji (Marseille) : *Des animaux plus ou moins familiers* (1993) ; au Castor Astral : *Bocaux, bonbonnes, carafes et bouteilles (comme)* (1986) ; chez Gallimard : *Figures qui bougent un peu* (1978) ; au Dé bleu (Chaillé-sous-les-Ormeaux) : *Des pronoms mal transparents* (1982) ; chez Tarabuste (Saint-Benoît-du-Sault) : *Le renard est un mot qui ruse* (1994) ; *La nuit vient dans les yeux* (1996) ; *La peinture du poème s'en va* (1998).

Notre main de nuit

Cher Benoît,

Tu te souviens de Cendrars et de sa *« main amie »* ? La main perdue, celle de l'homme gauche... L'écriture, bien sûr, est affaire de main *« à la plume »* qui remue la nuit maladroitement, telle que venue du fond de l'encrier. C'est pourquoi ton livre m'importe d'abord (je devrais dire *« expressément »*) par son titre, *Main de nuit* (Champ Vallon, 1998), tel qu'il donne à penser la poésie, et à considérer la destinée : main d'homme et main d'encre, main du poème, main de qui sait de tout son corps qu'il va mourir, main qui tire vers la mort ou qui retient, main d'Orphée un instant posée sur l'épaule d'Eurydice, main qui se résume toute en un dernier regard... Main-figure ouverte, telle un éventail de doigts pointés vers tant de directions possibles... Qui saura jamais si les gestes de l'encre sur la page repoussent la disparition ou nous attirent en elle ? Quelqu'un, tombé à l'eau, ici s'accroche – une main, une voix – au radeau de la méduse : planches de détresse et de salut tout à la fois. Ton livre dit son geste ; il le scrute, le fixe, le soutient. Ongle ou muscle de la pensée, ton poème est écrit avec l'*énergie du désespoir*, *« les mâchoires serrées sur la nuit »*. Car la main, bien sûr, est aussi mâchoire, quand un homme, pour *tenir*, y retient son souffle, et quand ainsi elle s'agrippe, sans que l'on sache en définitive si c'est pour descendre encore ou pour remonter, puisque dans le travail d'écrire l'un et l'autre se confondent, et qu'il n'y est ni clarté ni maintien qui ne se laissent appréhender ailleurs qu'en la conscience accrue de la disparition. Nue donc est cette main qui creuse et qui évide, et belle en cela précisément qu'elle a jeté ses gants pour montrer sa chair et son os – rendu plus saillant par l'effort : rien d'autre que la poigne mortelle, et poignante ô combien !

Avec ce troisième livre, tu clos le cycle engagé en 1988 avec *Pour une île à venir* et poursuivi en 1992 avec *Au-delà des cercles*. Cette fois, le volume est plus mince, nerveux, noueux comme la main même qui y applique de bout en bout sa tension. Mais de cette précarité sombre, tu tires ta force, comme de n'être soutenu par rien, hormis ton propre effort de négation et de conscience. Ainsi réponds-tu à la tâche d'aujourd'hui, qui paraît bien être pour le poète, ainsi que l'écrit Alain Badiou, de *« conquérir son propre athéisme, et donc de détruire de l'intérieur des puissances de la langue, la phraséologie nostalgique, la posture de la promesse, ou la destination prophétique à l'ouvert »*.

Tu as *« descendu toutes les marches »*. Comme Orphée, tu es parvenu *« là en bas »* ; tu as touché le fond du puits de l'impossible ; tu y as rejeté le visage de Méduse ; tu en as rapporté le visage de l'homme. Tu le montres *tel quel* sous le drap du squelette : non un fantôme, mais notre *semblable*. *« Et j'ai aimé cet homme la passion de cet homme passionnément cet homme »*, écris-tu ; c'est dire encore combien la main de nuit est *« main amie »*, de celles qui manquent et que l'on voudrait serrer, car elles vous aident à vivre.

Je serre au grand jour, cher Benoît, ta main de nuit.

Jean-Michel Maulpoix

★ Benoît Conort est né en 1956. Maître de conférences en littérature française à l'université Paris-X. Il a publié, chez Gallimard, *Pour une île à venir* (1988), et *Au-delà des cercles* (1992). Il prépare actuellement un volume d'essais, *Ecrire dans le noir*.



Pour Jean-Pierre Siméon

Je rejoins cette œuvre
Et le cœur respire
Je pénètre dans cette œuvre
Solide résolue magique
Evidence et fictions s'amassent
Au creux des paumes
J'y rencontre
La simplicité des mots
La lisibilité de la parole
J'y touche
La moëlle de la vie
Le pain du mystère
J'avance
Dans la saveur de ces pensées
Dans l'ardeur de ces chemins
Je l'entends
En prose en poème
Sur la scène
Parfois de la bouche d'un enfant
Je parcours cette œuvre
En sa rigueur
Et sa raison
Comme au plus tendre
De son sourire
Je la sens
Vivante et vorace
Je la crois
Au monde et dans ses plaies
Je la sais
Remplie d'aubes et d'astres
Je la croise et la recroise
Sur une rive
Puis sur *l'autre*
Au plus large
Au plus près.

Andrée Chédid

★ Jean-Pierre Siméon est né en 1950, à Paris. Professeur à l'Institut universitaire de formation des maîtres de Clermont-Ferrand. Il a publié plusieurs romans, des ouvrages pour la jeunesse et, à partir de 1981, des livres de poésie, chez Rougerie d'abord, puis au Cheyne Editeur.

Portrait automatique

Plutôt grand. Il aime les bons-gros tricots qui s'enfilent par la tête.

Il n'aime pas les poètes-poètes. Il aime les caractères d'imprimerie. Il aimait, lorsque, avec Raquel Lévy, qui peignait dans l'atelier d'à côté, il dirigeait les éditions Orange Export Ltd, dans une arrière-cour de Malakoff.

Il aime la précision.

Il n'aime pas les discours, surtout rimés. Il écrit comme pour établir un rapport direct avec la vérité. Il préfère l'œuvre de Jean Tortel à celle de Francis Ponge. Idem.

Il arrive quelquefois à 3 h 05, avec cinq minutes de retard. Assis à mon bureau, je lis *Le Lotus et le Robot*.

Rien de ce qui est
N'est confidentiel.

Ce qui n'est pas dit pourrait l'être mais puisque ce n'est pas dit.

Et Freud attend Wittgenstein au coin de la rue.

E. H., évidemment, Emmanuel Hocquard. Je l'ai connu par l'intermédiaire de Joseph Julien Guglielmi – qui m'a fait connaître Liliane Giraudon et Anne-Marie Albiach et Claude Royet-Journoud et bien d'autres.

Jacques Roubaud et Antoine Vitez *ont, les premiers, attiré mon* attention sur les premiers poèmes d'E. H.

Il était déjà habitué à entendre des tas de choses, vraies ou fausses, et à choisir.

La question du poème, de la validité de la forme/poésie, est au centre de sa prose. Celle de la prose s'immobilise dans les procédures qu'impose le régime de la phrase. *Et deux millions de canards* apparaissent parfois au milieu de la page.

E. H. *goûte les grands travaux* de l'été, les grands travaux de l'amour.

La première grenouille, la souche brûlée, les carpes cendrées, la consomption du héron, le chemin du philosophe de Cambridge, les palourdes réservées.

La phrase nette. Le vers qui se refuse, la prose qui compte ses lignes. Une poésie autre, loin des marques connues, *des glissements* métaphoriques, des emphases lyriques, des jeux de mots, des clins d'œil, des mélodies en sous-sol, de la poésie pur porc. Pas d'allitérations accentuées, pas de tension métaphysique, pas de confusion, rien qui puisse faire sentir, ou croire, qu'il y a autre chose, là-bas, derrière les mots. Une fonction rythmique enfouie dans la pratique syntaxique.

Et son dernier livre porte en sous-titre : *Sonnets. Mais aussi :*

Il vit à Bordeaux, il préfère le mauvais whisky au pur malt, il préfère Chandler à Baudelaire, il porte des casquettes de baseball. Il préfère les glaçons aux glaciers.

E. H. : tout le monde se ressemble mais je ne suis pas un autre.

Henri Deluy

★ Emmanuel Hocquard est né en 1940. Il a longtemps animé la section « poésie » au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Il a publié des recueils de poèmes, des traductions, des récits, des essais, des anthologies. Notamment, dans la période récente, chez POL : *Théorie des tables* (1992) ; *Michael Palmer : Sun* (en collaboration avec Christine Michel, 1996) ; *Le Voyage à Reykjavik* (avec Alexandre Delay, 1997) ; *Un test de solitude* (1998).

« Le plus réel est ce hasard, et ce feu »

Pourquoi m'obstiner, sous le règne du virtuel, de Diana et du Stade de France, à lire des poèmes, sinon afin de connaître deux expériences fondamentales que ne permettent ni la *technique*, *ni la vitesse*, *ni l'agitation* : celle d'avoir la révélation de potentialités inexploitées de la langue avec laquelle je vis, celle d'entrer dans le rythme vital d'un autre être, d'une autre présence ? Rares sont les œuvres qui me procurent cette *« gaieté non personnelle »*, mais elles suffisent à maintenir jour après jour la disponibilité.

Le livre de Jean-Paul Michel paru en 1997, *Le plus réel est ce hasard, et ce feu*, compte parmi ces exceptions à partir de quoi les époques définissent les règles. Il ne ressemble pas. Il n'est pas comme. Il balise à lui seul une part du champ littéraire qui s'est ouvert après plusieurs décennies de remises en cause contradictoires, en proposant leur dépassement, non leur grossière négation. Regroupant vingt années de pra*tique constante* (1976-1996), *il est* tout entier porté par un mouvement ascensionnel, par un désir de conquête du sens et du *« goût des choses »*.

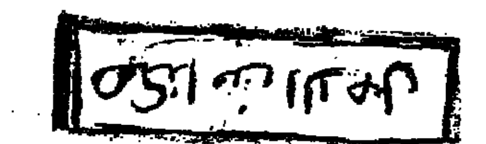
Partie d'une volonté extrême de condensation qui prônait une *« cruauté »* envers le texte, un recours au sacrifice de l'inessentiel (le discours...), l'écriture donne dans ces pages un coup de talon au fond *de la piscine et remonte avec ivresse* vers la respiration la plus large, la lumière la plus éblouissante. Ainsi, au cœur des années 80, le vers, jusque-là volontiers parodique et soumis aux allures de la chanson et du fragment, se revendique. Il ose ce *que la modernité lui refusait : la* phrase qui décrit, la coupe qui *tombe sur un mot sémantiquement* fort..., moins en raison d'un revirement esthétique que par les vertus d'un langage suffisamment dense pour ne jamais risquer le poétisme, suffisamment riche pour révéler la dimension héroïque du contemporain (que ce soit à partir d'une rencontre sportive ou lors de la visite de ruines prestigieuses).

A force de travail sur soi, de fréquentation des *plus grands* (Rimbaud, Bataille...) et d'écoute des voix de *notre époque* (ce poète est aussi le fondateur des Editions William Blake & Co), Jean-Paul Michel, plus conscient que beaucoup des impostures de l'artistique, pose les bases d'une confiance nouvelle dans l'art. Son chant, âpre et parfois douloureux, *redimensionne le lyrisme*. Dans un siècle qui aura traqué par*tout l'individu et l'aura pourchassé*, par-dessus les *« coupures »*, jusque dans le théorique et le symbolique, cela n'est pas sans importance.

Gérard Noiret

★ Jean-Paul Michel est né en 1948 en Corrèze. A Bordeaux en 1975, il fonde les Editions William Blake & Co, où il publie notamment plusieurs de ses livres. Flammarion a rassemblé en 1997 *une anthologie de ses poèmes* (1976-1996), sous le titre *Le plus réel est ce hasard, et ce feu*.





Ces singuliers de l'édition

Contrairement aux idées reçues, la poésie n'est pas un secteur délaissé par tous les éditeurs. Encore faut-il évaluer ce domaine selon d'autres critères que ceux de l'édition de littérature générale

En difficulté ou menacés, les éditeurs de poésie ? Certes nous ne sommes pas dans le secteur éditorial le plus rentable. Publier de la poésie est, généralement, une activité plutôt coûteuse, au moins en énergie. Mais, si l'on écoute André Velter – chargé depuis un an de la collection « Poésie-Gallimard » –, on entend passer un air moins plaintif, un vent beaucoup plus vif : « *Plus d'un million d'exemplaires d'*Alcools *d'Apollinaire ont été écoulés à ce jour en poche alors que la première année de sa publication seuls deux cent cinquante-six avaient été vendus ! Alors, arrêtons avec la plainte : la poésie en France n'a jamais été dans une situation aussi bonne. Je ne suis pas une "pleureuse", au contraire je suis pour une édition de poésie à cheval et au galop !* » La courbe des ventes des volumes de la collection, sur une période brève ou sur plusieurs années, ne correspond pas du tout à l'idée grise que l'on serait tenté de se faire : ainsi, Paul Celan peut devenir un vrai succès de librairie ! Que des poètes comme André Du Bouchet ou Bernard Noël figurent au catalogue est un motif de fierté pour Velter. Plus largement, Gallimard peut s'enorgueillir d'être, en nombre de titres, le plus important éditeur de poésie en France.

Mais il faut aussi parfois descendre du cheval et considérer autrement les choses... De fait, l'édition de poésie doit être regardée selon des critères différents de ceux qu'on applique pour le reste de la littérature. Comme le souligne encore André Velter : « *Le temps de la poésie n'obéit pas à la mesure commune ; nous explorons un inconnu qui n'est pas monnayable.* »

Ce n'est donc pas que l'édition de poésie aille mal, mais plutôt, selon la formule d'Yves di Manno – qui dirige depuis 1994 la collection « Poésie » chez Flammarion – qu'elle « *ne joue pas son rôle* ». Avec six titres par an, Yves di Manno regrette d'avoir à refuser tant de manuscrits : « *Je ne peux pas faire face et ne sais à qui les adresser. Pourtant mes auteurs acceptent d'attendre trois ans entre chaque titre pour que je puisse, tout en continuant à les suivre, accueillir le plus de monde possible.* »

Même constat pour Jean-François Manier, de Cheyne Edition : « *Je reçois quelque huit cents manuscrits chaque année alors que je ne peux publier que deux ou trois nouveautés.* » Même si la plupart des grandes maisons, à l'exception donc de Gallimard et de Flammarion, n'accordent pratiquement aucune place dans leur programme à la poésie, plusieurs maisons moyennes ont conservé le secteur : Actes Sud, Belin, éditeur de la revue *Po&sie* dirigée par Michel Deguy, La Différence, José Corti ou encore le Mercure de France, filiale de Gallimard.

Editer de la poésie, c'est affirmer des choix, des options, comme dans les autres secteurs de l'édition, bien sûr, mais peut-être de manière plus tranchée. Il serait néanmoins exagéré de parler d'écoles, de groupes, repérables à partir du nom des éditeurs. Tout juste peut-on distinguer des espaces communs de sensibilité. Ainsi, l'éditeur de littérature qu'est Paul Otchakovsky-Laurens, qui conçoit la poésie comme « *le laboratoire de la langue et de la pensée* », s'attache à publier, dans ce domaine, cinq ou six livres par an, ce qui représente de 10 % à 20 % de sa production. Il cherche, en publiant une poésie « *d'expérimentation* », à repérer « *la mise en œuvre de moyens formels nouveaux* ». François Boddaert (des éditions Obsidiane), lui, ne publie, depuis 1991, que de la poésie de langue française ou des ouvrages se rapportant à la poésie. Il veut se concentrer sur des « *livres de création, des textes qui résistent* ». La collection « Les Solitudes », à côté de la revue *Le Mâche-laurier*, est l'un de ces espaces dont nous parlions. D'autres petits éditeurs, souvent installés hors de la capitale, accomplissent un travail important, à partir d'une pensée réelle sur la poésie : Lettres Vives, Unes, Al dante, Fata Morgana, Paroles d'Aube...

Aux éditions du Cheyne, qui ont élu domicile au Chambon-sur-Lignon dans la Haute-Loire, on a fait le choix d'assurer complètement l'indépendance de fabrication et de diffusion. Presque tous les auteurs qui constituent à présent le fonds étaient, au départ, des inconnus publiant pour la première fois – pari supplémentaire de la part de l'éditeur. Ce qui fait dire à Jean-François Manier : « *Notre fonds ne ressemble à rien* » sinon « *à nos choix personnels* », qui sont des « *choix de découvertes* ». En première édition, le tirage est de 800 à 1 000 exemplaires (2 000 à 3 000 pour la collection « Poèmes pour grandir », lancée en 1985 par Martine Mélinette). En 1998, 13 000 volumes ont été vendus pour un chiffre d'affaires de 750 000 F (114 337 €), dont 75 % sur le fonds. Installées à Paris, les éditions Caractères, avec trente à quarante titres par an, limitent leur tirage de base à trois cents exemplaires.

Chez Flammarion, les chiffres ont progressé depuis trois ans – environ 600 à 700 exemplaires –, « *les anthologies étant un cas à part, puisqu'elles permettent de tripler ce chiffre* », souligne Yves di Manno. Il fait le choix de publier chaque année un livre bilan sur un auteur afin de « *remettre les choses en perspective* ». L'anthologie des poèmes de Paul Louis Rossi publiée cette année fera suite à celle consacrée à Jean-Paul Michel. De plus, les anthologies sont un moyen de mieux trouver son chemin dans un domaine dont le public distingue souvent mal les contours. Pour Jean Orizet, poète et co-responsable du Cherche-Midi éditeurs – qui a créé « Espaces », collection thématique ayant trouvé un public d'enseignants et d'étudiants –, les anthologies sont « *un moyen d'initiation et d'accès à la poésie pour un large public* ». « *Défenseur des anthologies qui intègrent les poètes vivants* », il estime que celles-ci peuvent donner au public (pour un prix moyen de 85 F [13 €]) l'envie d'aller plus loin dans la connaissance de la poésie contemporaine. Même souci pour François Boddaert, qui vient de créer, avec Georges Monti (des éditions Le Temps qu'il fait) « Les analectes », une collection qui propose des anthologies de poètes contemporains.

Mais on ne peut parler de ce secteur de l'édition sans évoquer les aides publiques dont il bénéficie. « *Avec le Centre national du livre, publier de la poésie n'est pas risqué* », affirme Paul Otchakovsky-Laurens (*voir ci-contre*). Ces aides, si nécessaires soient-elles, ne doivent pourtant pas, selon Jean-François Manier, devenir « *essentielles* » afin de ne pas tomber dans un système perverti du type « *CNL éditeur* ». Jean Orizet souhaite quant à lui que « *le circuit d'aides fonctionne au-delà de l'aide à la publication, qu'il s'attache à la diffusion et permette une meilleure mise en place en librairie* ».

Autre motif de satisfaction pour les éditeurs : le succès de manifestations telles que « Lectures sous l'arbre » (organisées par Cheyne) ou le « Marché de la poésie » à Paris, qui rassemblent un public passionné. Jean-Michel Place, organisateur de cette manifestation, estime que 30 000 ouvrages sont ainsi vendus pour un chiffre d'affaires estimé à 2/2,5 millions de francs (304 898 à 381 122 €). De même, tous se réjouissent, comme Jean Orizet, que « *l'oralité reprennne du poil de la bête* » ; et de rappeler l'audience des lectures de Fabrice Luchini à la Maison de la poésie à Paris. Bien sûr, tout cela n'invalide pas les inquiétudes et les questions des éditeurs de poésie – souvent légitimement adressées aux médias –, mais permet, en ce printemps annoncé, de sortir peut-être de la morosité.

Emilie Grangeray et Patrick Kéchichian

Le soutien du CNL

Les aides du CNL à la poésie – attribuées sur avis d'une commission composée d'une douzaine de membres et renouvelée tous les trois ans – se répartissent entre auteurs, traducteurs, éditeurs, revues, librairies, bibliothèques et manifestations diverses.

L'aide aux éditeurs – dont les deux tiers vont à des éditeurs de province – peut se monter à 50 % du coût de fabrication du livre. Elle prend la forme de subventions, ce qui est une originalité – dont bénéficie également la branche « théâtre » – par rapport à l'ensemble des aides attribuées par le CNL à la littérature qui sont habituellement des prêts. Quant à l'aide aux auteurs, elle fonctionne sous forme de bourses – de 20 000 F à 160 000 F (de 3 049 à 24 392 €) – attribuées à un poète dont les textes ont déjà été édités ou publiés dans une revue.

Mais le soutien du CNL se fait aussi en direction de la diffusion et de la mise en valeur de la poésie. Depuis 1994, le Centre national du livre encourage les librairies à acquérir des titres parus depuis plus d'un an en subventionnant une partie de leurs achats – acquisitions qui doivent désormais comporter un quart de poésie contemporaine. Quatorze librairies ont ainsi profité de cette aide en 1998. Les bibliothèques, elles, bénéficient de crédits d'achat de livres : vingt-trois d'entre elles en ont obtenu en 1998. Enfin, vingt-cinq associations ont reçu un soutien pour des manifestations de poésie et vingt-deux pour des actions dans le cadre de l'opération nationale du mois d'octobre « Lire en fête ».

Au total, le CNL a consacré en 1998 près de 6 300 000 F (960 429 €) à ces interventions en faveur de la poésie, ce qui représente une augmentation d'un quart par rapport à 1996. Ainsi, 21 auteurs ont reçu une aide globale de 1 600 000 F (243 918 €) ; 166 ouvrages ont bénéficié d'une enveloppe de 1 696 800 F (258 675 €) ; 650 000 F (99 092 €) ont été alloués à 30 revues ; 55 500 F (8 461 €) ont été attribués à 14 librairies ; 266 500 F (40 628 €) à 23 bibliothèques ; alors qu'une aide de 1 388 000 F (211 600 €) a été octroyée à 25 manifestations.

E. G.

Programme

À PARIS ET EN RÉGION PARISIENNE

● **LE 20 MARS. FRANCOPHONIE. A Paris**, le Théâtre Molière proposera une approche de la poésie du Québec et des rencontres avec des poètes francophones (de 15 heures à 18 h 30, 157, rue Saint-Martin, 75003 Paris, tél. : 01-44-54-53-00).

● **DU 21 AU 25 MARS. ANIMATIONS. A Paris**, des balades poétiques ainsi qu'un spectacle poétique pour enfants seront proposés par le Muséum d'histoire naturelle (tél. : 01-40-79-33-29).

● **LES 21 ET 24 MARS. SCIENCE ET POÉSIE. A Paris**, deux lectures de textes – de Lucrèce, Edgar Poe, Charles Baudelaire, Jules Supervielle, entre autres – seront proposées par Jean-Claude Carrière et Lambert Wilson (respectivement à 16 heures et à 15 heures, au Palais de la découverte, avenue F.-D.-Roosevelt, 75008 Paris, tél. : 01-40-74-81-73).

● **DU 24 AU 28 MARS. CINÉMA. A Paris**, la Cinémathèque française organisera, dans la salle du palais de Chaillot, une projection de films sur le rapport entre cinéma et poésie (tél. : 01-56-26-01-01).

● **LE 25 MARS. FILMER LA POÉSIE. A Paris**, les Revues parlées vidéo du Centre Georges-Pompidou proposeront une projection d'extraits choisis de la collection vidéo « L'Atelier d'écriture » ainsi que des lectures (Tipi, piazza du Centre Georges-Pompidou, 75004 Paris, tél. : 01-44-78-12-33).

● **LE 24 MARS. RENCONTRE. A Saint-Denis**, des lectures, rencontres et spectacles – notamment sur la poésie et l'oralité – seront proposés (tél. : 01-49-33-67-37).

● **LE 21 MARS. THÉÂTRE. A Saint-Denis**, l'Académie expérimentale des théâtres proposera, de 12 heures à 24 heures, une projection de films de Pier Paolo Pasolini choisis par Laura Betti, en présence notamment de Jean-Claude Biette, René de Ceccaty, Laurent Terzieff (rens. : Théâtre du Rond-Point, Compagnie Marcel Maréchal, 2 *bis*, avenue F.-D.-Roosevelt, 75008 Paris).

● **JUSQU'AU 10 AVRIL. CONCOURS. A Aubervilliers**, le lycée Henri-Wallon et les éditions Hatier organisent « Poésie en liberté », le premier concours de poésie des lycéens via Internet (tél. : 01-48-11-18-20 ou www.ac-creteil/hwallonauber93).

EN PROVINCE

● **DU 21 AU 28 MARS. MANIFESTATIONS. A Dijon**, rencontres avec des poètes bourguignons organisées en collaboration avec les éditions Obsidiane, spectacle Jacques Prévert et Kosma au Théâtre national de Bourgogne, concours de poésie, lectures, poésie sur Internet seront proposés (tél. : 03-80-39-50-21 ou www.u-bourgogne.fr/communication/primpoet.html).

● **DU 21 AU 28 MARS. MANIFESTATIONS. A Bordeaux**, l'association Vers le livre d'artiste proposera une exposition de « L'Affiche », revue murale de poésie, dans les universités de Bordeaux et d'Orléans, au Crous de Tours et à celui de Lyon ainsi qu'à Mont-de-Marsan, au Mans, à Paris et à Corbeil-Essonnes. Des lectures théâtralisées seront également organisées à Bordeaux (tél. : 05-56-79-25-35).

● **LE 23 MARS. LECTURE. A Bordeaux**, au Théâtre du Port-de-la-Lune, des lectures seront proposées avec les élèves du Conservatoire national supérieur d'art dramatique, dirigé par Jean-Paul Rathier et avec la participation de la Compagnie Le Grain (tél. : 05-56-91-01-81).

● **DU 21 AU 28 MARS. ANIMATION. A Rennes**, un affichage dans le quartier de Blosne de 1 000 affiches et une distribution de 10 000 poèmes de tous les horizons seront mis en place, suivis d'une cueillette des poèmes préférés par les habitants du quartier (tél. : 02-99-22-27-27).

● **LE 23 MARS. CABARET POÉTIQUE. A Besançon**, comédiens, musiciens et chanteurs seront réunis autour de textes poétiques (tél. : 03-81-48-46-40).

● **LE 27 MARS. RÉGION. A Besançon**, le Printemps des poètes franc-comtois sera l'occasion de diverses manifestations au Nouveau Théâtre, à la librairie Camponovo et à la Médiathèque Pierre-Bayle (tél. : 03-81-88-55-11).

● **DU 23 AU 27 MARS. PREMIÈRE. A Montpellier**, la librairie Molière donnera carte blanche à des poètes non publiés (tél. : 04-67-60-72-17).

● **DU 22 AU 27 MARS. VISIONNAGE. A Toulouse**, un visionnage des dernières répétitions d'*Augias*, de Claude Louis-Combet, sera organisé au Théâtre Cornet à dés (tél. : 05-61-42-02-87).

● **LE 21 MARS. LECTURE. A Lille**, la Compagnie du Mentir Vrai proposera une lecture de *Poussière de la caravane*, de Mahmoud Darwich, et de *Poèmes d'exil*, de Bertolt Brecht (tél. : 03-20-31-06-31).

● **LES 23, 25 ET 29 MARS. MANIFESTATIONS. A Marseille**, interventions poétiques, spectacles, projections et rencontres seront organisés par le Théâtre de la Criée (tél. : 04-91-54-74-54).

● **LE 24 MARS. TABLE RONDE. A Pau**, des interventions de spécialistes de poétiques et de poètes de langues occitane, castillane, portugaise, catalane et basque sur l'enjeu des langues en poésie seront proposées ainsi que de nombreuses lectures (tél. : 05-59-92-32-59).

● **DU 22 AU 24 MARS. MANIFESTATIONS. A Nice**, lecture, soirée musicale et débat seront organisés (tél. : 04-92-07-60-60).

● **DU 22 AU 25 MARS. MANIFESTATIONS. A Nice**, lecture, rencontre et remise des prix du Concours de poésies des étudiants de l'UNSA seront proposées (tél. : 04-93-37-54-80).

● **LES 24 ET 26 MARS. REVUES. A Nice**, un café poétique rassemblera des revues consacrées à la poésie (tél. : 04-93-13-90-90).

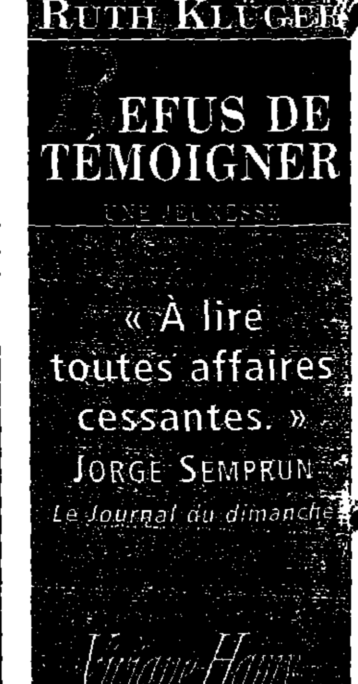
● **DU 26 AU 28 MARS. FESTIVAL. A Nantes**, la Maison de la poésie de Nantes et région organisera un festival Poésie et musique sur le thème « Voix : un voyage romantique ». Poètes, musiciens, chanteurs proposeront lectures, ateliers d'écriture, spectacles et expositions (tél. : 02-40-14-12-79).

● **LE 24 MARS. NOCTURNE. A Poitiers**, une lecture par des poètes et des interventions d'étudiants et professeurs seront organisées (tél. : 05-49-45-32-75).

● **LE 27 MARS. MANIFESTATIONS. A Limoges**, déambulation poétique, lecture et rencontre-débat seront proposées (tél. : 05-55-00-43-21).

● **DU 23 AU 25 MARS. INSULAIRE. A Corte**, lectures, chants poétiques et tables rondes seront proposés autour notamment des thèmes : « La production poétique des îles de Méditerranée » et « Poésie orale et improvisation » (tél. : 04-95-45-00-78).

★ **Pour tout renseignement : *Le Printemps des poètes*, 42, avenue des Terroirs-de-France, 75012 Paris, tél. : 01-44-75-33-26 ; fax. : 01-44-75-33-48 ; www.printempsdespoetes.com**



La chronique

de Roger-Pol Droit

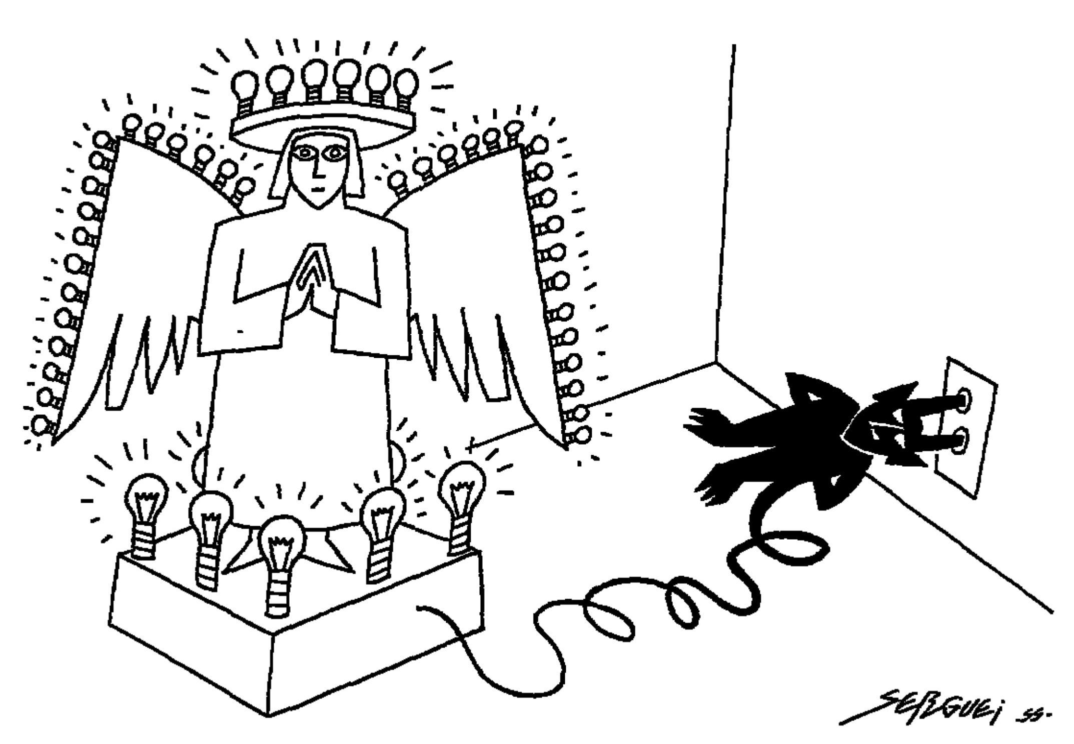
Sous la science, la magie ?

Giordano Bruno, brûlé en 1600, passait autrefois pour un martyr de la science. Grâce à l'historienne anglaise Frances Yates, disparue en 1981, on mesure l'importance de la magie et des doctrines dans sa pensée

RAYMOND LULLE ET GIORDANO BRUNO
(Lull and Bruno. Collected Essays. Vol. I)
de Frances A. Yates.
Traduit de l'anglais
par Muriel Zagha,
PUF, coll. « Questions »,
398 p., 398 F (60,67 €).

C'est une petite place. Les maisons sont étroites, de guingois. On vend là depuis des siècles légumes et fleurs. Quatre saisons, cageots entassés, marché populaire. Deux ou trois restaurants bon marché. Gens du quartier. Une fontaine à l'un des bouts, grande vasque – et derrière, une table un peu plus bourgeoise. En face, un cinéma dont pourraient encore sortir, à la dernière séance, quelques silhouettes des *Vitelloni*, ces jeunes vieux garçons des années 50. Un carré de province, quelques mètres hors du temps. C'est là, Campo dei Fiori, place aux Fleurs, que fut brûlé, sur un coin de Rome sans façon, à deux pas du Palais Farnese, le philosophe Giordano Bruno. C'était le 17 février 1600. Ses livres furent détruits place Saint-Pierre, et lui sur cette petite place où se trouve à présent une statue à sa mémoire. On dit que ces dernières paroles, sur le bûcher, furent simplement : *« Plus on est intelligent, plus on est couillonné. »*

Car il avait la langue bien pendue, le verbe facilement grossier et le sens de la provocation. A cinquante-deux ans, il mourait pour n'avoir pas cédé devant l'Inquisition. Sept ans de cachot avant les flammes. Auparavant encore, il avait été, selon le mot de Hegel, une *« comète à travers l'Europe »*. Venise, Genève, Lyon, Montpellier, Toulouse, Paris, Londres, Oxford, Paris, Wiesbaden, Marbourg, Prague, Francfort, Zurich et retour à Venise. Trois fois excommunié : par les calvinistes à Genève, les luthériens à Wittenberg, les catholiques à Rome. Un tempérament. On irait trop vite, malgré tout, si l'on voulait faire de Giordano Bruno uniquement un martyr de la raison. Savant moderne victime de la bêtise triomphante ? Esprit annonciateur des Lumières, immolé par les obscurantistes ? Ce n'est pas si simple. S'il pourfend volontiers ce qu'il appelle les *« balourdises diplômées »*, Bruno demeure tributaire d'un outillage intellectuel ancien. Par tout un aspect de son œuvre, il est à ranger du côté des mages, occultistes et alchimistes plutôt que des hommes de science, au sens d'après Galilée. Encore fallait-il, pour que l'on commençât à s'aviser de l'existence de cette face cachée, un travail patient, subtil, informé. Frances Yates, disparue en 1981, en fut la pionnière et l'organisatrice.



Le livre traduit aujourd'hui en français rassemble des études préparatoires à ses travaux majeurs. C'est le dernier mis au point par l'historienne. Elle mourut peu après l'avoir revu, âgée de quatre-vingt-deux ans. Une longue série d'ouvrages, devenus des références indispensables, ont révélé combien « Dame Frances » – en effet annoblie par la Reine – fut une pionnière opiniâtre, dont l'acharnement et la perspicacité ont permis de modifier tout un pan de nos connaissances historiques. En étudiant notamment la relation entre *Giordano Bruno et l'hermétisme*, en scrutant ce que furent *Les Arts de la mémoire*, en retraçant le réseau des *Académies françaises au XVIe siècle*, l'historienne de l'Institut Warburg a reconstitué, au fil des décennies, une face cachée de l'histoire des idées (1). Elle a fait comprendre, avec un luxe de détails et de preuves, combien les commencements de la science moderne étaient mêlés à des croyances magiques et à des pratiques occultes. On doit à Frances Yates cette découverte : les grandes figures de la Renaissance avaient en tête de tout autres idées que celles que nous leur attribuons.

Ainsi Bruno est-il un disciple de Raymond Lulle, auteur au XIIIe siècle d'un « Art », une technique censée résoudre toutes les questions dans tous les domaine. Cette doctrine exerça une influence considérable jusqu'à l'Age classique, en particulier à Paris. La conviction de Lulle était démesurée : *« Encore vous dis-je que je possède un Art général, nouvellement donné par le Saint-Esprit, grâce auquel on peut connaître toute chose naturelle (...) ; bon pour le droit, et pour la médecine, et pour toute la science, et pour la théologie, laquelle m'est plus au cœur. A résoudre questions aucun art tant ne vaut ni à détruire erreur par raison naturelle. »* Croyant détenir une structure logique et combinatoire conforme exactement à celle de la réalité elle-même, Lulle est donc persuadé qu'il suffit de calculer les questions pour obtenir, en tous domaines, une réponse infaillible. Grâce à son art – dont Frances Yates découvre les relations à la Cabale, et surtout le lien à l'œuvre de Jean Scot Erigène, demeuré inaperçu avant elle –, Raymond Lulle pensait parvenir à convertir juifs et musulmans, en les convainquant de manière irréfutable de la vérité de la Trinité chrétienne.

Trois siècles plus tard, Giordano Bruno constitue un *« missionnaire lulliste d'un genre nouveau »*. S'il transpose fidèlement les règles logiques du maître sur de nouveaux registres – dans le domaine de la mnémotechnique –, il s'en écarte par ses convictions non chrétiennes. Toutefois, ce ne sont pas le rationalisme ou le scepticisme qui conduisent Bruno à rompre avec le christianisme. Frances Yates montre au contraire qu'il doit être considéré comme un « mage de la Renaissance », adepte convaincu de la supériorité des vérités « égyptiennes », défenseur des doctrines transmises par les textes attribués à Hermès Trismégiste. Celui qui devait mourir brûlé sur le Campo dei Fiori ne se battait pas pour une connaissance mathématisée de la réalité physique. Il était surtout influencé par l'hermétisme que les néoplatoniciens de Padoue avaient remis à l'honneur.

Frances Yates fut incontestablement une grande érudite, un esprit à la fois savant et hardi. Elle a largement modifié l'image de la Renaissance. Peut-être a-t-elle parfois « tordu le bâton dans l'autre sens », en accordant une place prépondérante au rôle autrefois négligé de l'occultisme. Il n'est pas absolument certain que les considérations ésotériques aient joué – dans la politique comme dans la science – le rôle qu'elle leur attribue. La discussion est affaire de spécialistes. Quelle qu'en soit l'issue, cela ne changera rien d'essentiel au plaisir de la lecture ni aux réflexions que ces travaux suscitent. L'important est en effet de saisir combien la réalité historique diffère des représentations convenues que nous en avons. La science devrait être pure, naître toute armée, combattre l'irrationnel, s'opposer aux magiciens, ne pas cultiver le secret, lutter pour dissiper les mystères. Ce n'est pas ainsi. On la trouve plutôt empêtrée dans des affaires obscures, enchevêtrée à des croyances qui n'ont rien de scientifique, mêlée à de vieux héritages. On saura gré aux travaux capables de restituer ces méandres paradoxaux.

(1) On lira notamment, en français, parmi les six titres de Frances Yates actuellement disponibles, *Giordano Bruno et la tradition hermétique* (Dervy, 1996) et *Les Académies françaises du XVIe siècle* (PUF, 1996).

★ Signalons que Les Belles Lettres ont entamé la publication des œuvres complètes de Giordano Bruno, sous la direction de Giovanni Aquilecchia, en une vingtaine de volumes. Cinq ont déjà paru depuis 1993.

Du bon usage des grands hommes

Pourquoi lirions-nous Goethe aujourd'hui ?
Danièle Cohn avance quelques raisons – elles sont convaincantes

LA LYRE D'ORPHÉE
Goethe et l'esthétique
de Danièle Cohn.
Flammarion, 240 p.,
120 F (18,29 €).

***HERCULE À LA CROISÉE* DES CHEMINS**
et autres matériaux figuratifs de l'Antiquité dans l'art le plus récent
Traduit de l'allemand
et présenté par Danièle Cohn.
Flammarion, 244 p., 118 ill.,
195 F (29,72 €).

Goethe, son chêne, Weimar, le jeune Werther, la jeune Charlotte, Eckermann, Wilhelm Meister : l'énumération est facile. Mais, une fois ces noms cités, une fois affirmé que Goethe est l'écrivain allemand le plus illustre, qui tire les conséquences d'une telle évidence ? Qui, par exemple, lirait Goethe avec, à l'esprit, les incertitudes et les querelles du débat esthétique contemporain ? Il n'est mentionné que de loin en loin, autorité obsolète, pensée dont l'usage se serait perdu au cours du siècle. Nul ne douterait qu'il est nécessaire de relire Kant. Mais Goethe, pourquoi donc ?

Il faut quelque héroïsme et un mépris résolu des modes pour entreprendre de démontrer que, justement, il serait précieux et peut-être même urgent de revenir à cet auteur. Il faut le goût de la provocation à froid pour soutenir qu'il y a, en lui, de quoi en finir avec nombre de doctrines dégradées en lieux communs et slogans. Danièle Cohn a ces vertus et les met en œuvre. *La Lyre d'Orphée* – titre nervalien autant que goethéen – est un livre étrange et utile.

AU PLUS PRÈS DE L'ÉCRITURE

Il se compose de deux parties, de longueurs très inégales, de nature et de tonalité distinctes. Il y a d'une part l'introduction, une vingtaine de pages, et de l'autre six chapitres. *« Mode d'emploi »*, dit Danièle Cohn de son introduction. C'est trop peu dire. Non que les chapitres ne puissent se lire seuls. Mais leur sens et le sens de leur rapprochement ne s'établissent que grâce aux premières pages, où l'auteur développe sa démarche critique, laquelle a pour objet la pensée esthétique occidentale telle qu'elle grandit et se divise depuis l'*Aesthetica* que Baumgarten publia en 1750 jusqu'aux essais récents de Danto et de l'esthétique analytique. Le dessein se dévoile progressivement : il s'agit de désigner limites et oublis, de se délivrer des supposées évidences, d'affirmer une position autonome.

Cette exigence suppose que soient affrontés systèmes et théories, qu'ils soient étudiés de l'intérieur, selon leur logique, et de l'extérieur, selon un relativisme que l'histoire des idées et l'histoire des arts approvisionnent en arguments. Ainsi de la *« philosophie comme discipline »*, qui ne lit pas Panofsky, qui ne lit pas davantage Bataille, et *« se contente de gloser son propre corpus du point de vue d'une histoire de la philosophie, coupée des mouvements artistiques de son temps et tributaire d'une forme très hégélianisée de l'histoire de l'art, c'est-à-dire d'une philosophie de l'histoire de l'art plutôt que d'une histoire de l'art proprement dite »*. Ainsi du « *cléricalisme* » heideggerien. Le but avoué est de se dégager des autorités afin d'affirmer la force d'une pensée morphologique. *« En évitant d'instaurer le rapport cultuel que l'esthétique heideggerisante entretient à l'œuvre d'art, sans pour autant la réduire à un objet d'art comme le fait l'esthétique analytique, et à rebours d'un structuralisme qui a dissous la forme dans des formalisations, le fil morphologique devrait favoriser une compréhension de l'art qui mette en lumière la substance vivante et humaine dont l'œuvre est la configuration unique. »*

Etudier Goethe, c'est observer à la lumière des observations de l'écrivain lui-même, comment cette « substance » se fait œuvre en inventant ses formes, ce qui exclut que soit maintenue l'absurde division d'un contenu et d'un contenant. C'est se glisser dans le flux d'une création, sans tomber dans les commodités du biographisme, mais en considérant le créateur, autant que faire se peut, dans le mouvement interne de son travail. Non pour le statufier, ni pour l'imiter, mais pour en faire *« un mythe qui fera vivre d'autres individus »*, comme Thomas Mann l'écrit de Goethe. D'un chapitre à l'autre, il apparaît que Danièle Cohn veut s'approcher au plus près possible de l'écriture, jusqu'à se risquer dans des jeux d'échos, de reflets, de fascination. Morphologie est pour elle le mot juste, dans la mesure où elle refuse ce que les habitudes formalistes ont de mortifère. Au reste, plus le livre va vers sa fin, plus la poésie y prend de place, qu'elle soit reprise de Goethe lui-même, de Rilke aussi, qui devient non un deuxième Goethe, mais sa projection dans la modernité, quand la beauté ne peut se détacher de la mélancolie. Goethe fait écrire, Goethe fait résonner : le lire aide donc à élargir la liberté de pensée du lecteur, avant qu'elle ne se fasse liberté d'écriture.

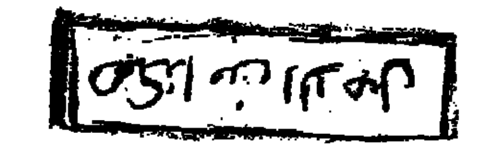
Danièle Cohn publie simultanément sa traduction de quelques essais inédits en français de Panofsky, parmi les derniers qu'il ait achevés avant de fuir le IIIe Reich. La jubilation du savant est intense et s'autorise tous les plaisirs, jusqu'à celui qu'il tire des plus délicates reconstitutions de la trame iconographique et symbolique d'un Raphaël ou d'un Dürer. Là encore, il est sans cesse question de formes qui se constituent, qui s'alimentent, qui produisent quelquefois des excroissances extravagantes. Autrement dit, il est question là encore de morphologie de la création artistique.

Philippe Dagen

Livraisons

● **L'ÉCUME DE LA TERRE**, de Claude Allègre
Proposée au début du XXe siècle par le météorologue allemand Alfred Wegener, l'hypothèse de la dérive des continents suscita l'hostilité ou le scepticisme des spécialistes des sciences de la Terre. L'examen des laves basaltiques et l'exploration des fonds sous-marins, dans les années 50, furent à l'origine de la reprise, largement amendée, des recherches de Wegener. Un article de l'Américain Harry Hess, en 1962, passe pour l'acte fondateur de la théorie des plaques lithosphériques. Suivi et étayé par d'autres contributions qui portent sur l'expansion du fond des océans, il est à l'origine de la tectonique des plaques. Claude Allègre l'adopte et la présente en 1983 dans la première version de *L'Ecume de la Terre*, ici remise à jour et dégraissée des passages les plus techniques. (Fayard, 312 p., 160 F [24,39 €]) **J.-P. Th.**

● **LE PÉPLUM : L'ANTIQUITÉ AU CINÉMA**, dossier réuni par Claude Aziza
On doit aux fondateurs du ciné-club Nickel-Odéon (Bertrand Tavernier, Bernard Martinand, Yves Martin) l'invention du terme « *péplum* » *pour désigner un film* où il est question de l'Antiquité. Un (mauvais) genre dédaigné, sur lequel il n'existe aucun ouvrage en langue française. C'est dire l'intérêt de ce travail collectif, où historiens et enseignants explorent images d'Epinal, fantasmes et conformismes véhiculés par ces représentations de l'univers impitoyable des dieux et demi-dieux des mythologies égypto-gréco-romaines. Très utile, la chronologie du film à l'antique d'Henri Dumont, qui dresse l'inventaire des films par périodes historiques. *(CinémAction n° 89, 184 p., 125 F [19,05 €].)* **J.-L. D.**



RELIGIONS

● *par Henri Tincq*

Sectes : la tentation de l'aveugle répression

SECTES ET DÉMOCRATIE
sous la direction
de Françoise Champion
et Martine Cohen.
Seuil, 396 p., 145 F (22,10 €).

Les sectes sont un sujet trop sérieux pour être confié aux seuls hommes politiques, aux policiers garants de l'ordre public, aux associations de défense de victimes et aux médias friands d'émotion, affûtés par de récentes tragédies. Telle pourrait être la « morale » des chercheurs en sciences sociales, qui ne prétendent pas détenir la vérité d'un phénomène aussi complexe, mais répètent qu'il n'est pas de bonne politique de répression des sectes sans solide expertise préalable. Cette évidence ne va pas de soi sur un terrain aussi miné que celui des sectes devenu, depuis l'embrasement du ranch de Waco (Texas) et les massacres-suicides de l'Ordre du Temple solaire (OTS), l'archétype de toutes les peurs de l'an 2000.

A juste titre, la communauté française des sociologues n'apprécie guère d'avoir été mise à l'écart des enquêtes officielles sur les sectes – qu'elles soient d'origine parlementaire (rapport Gest-Guyard de janvier 1996) ou gouvernementale (Observatoire des sectes, puis Mission de lutte contre les sectes, présidée par Alain Vivien) – au profit d'un discours unilatéral de stigmatisation tenu par des associations justicières, par des élus cédant à l'émotion populaire, par quelques journalistes ou psychiatres vindicatifs. Ces universitaires souffrent des campagnes qui mettent en cause leur objectivité – et même leur honnêteté – pour peu qu'ils tentent d'introduire des nuances de bon sens dans un débat en tout point piégé.

C'est pourquoi, sous la conduite de deux d'entre eux, Françoise Champion et Martine Cohen, ils viennent de publier un ouvrage qui n'est ni revanchard ni polémique – c'est rare en une matière aussi explosive – et devrait devenir la référence obligée. Ils admettent que les classiques analyses de Max Weber et Ernst Troeltsch, distinguant Eglises et sectes (dissidences protestataires), sont aujourd'hui dépassées. La remise en question des « vérités » de science et de foi a ouvert la voie à une « dérégulation », d'une ampleur sans précédent, de toutes les croyances. Les migrations et la « mondialisation » ont accéléré, dans la sphère des religions, des transferts, une fragmentation et des dérives parfois périlleuses pour le droit et la démocratie.

Raison de plus pour garder la tête froide, pour ne pas céder aux affolements de l'opinion, ni s'enfermer dans les classiques querelles de définition (la secte réclamant le statut légitime de religion), enfin pour mesurer les phenomènes sur le long terme. Il y a un siècle, par exemple, l'Armée du salut était considérée comme une secte agressive et aurait figuré dans la liste des cent soixante-douze groupes proscrits du dernier rapport parlementaire. Aujourd'hui, elle est régulièrement « nominée » pour le prix Nobel de la paix. Même chose pour les communautés charismatiques analysées par Martine Cohen. Dans leur phase d'« effervescence » initiale, autour du culte du « berger » (chef de la communauté), elles passent pour des sectes. Si certaines, en prenant des distances avec l'Eglise catholique, ont confirmé cette « dérive sectaire », le temps a permis à d'autres de corriger le tir. Dans le même esprit, Régis Dericquebourg décrit, chez les Témoins de Jéhovah, un lent processus de « sortie » d'une logique sectaire, qui est toutefois loin d'être accomplie.

Outre le temps, l'espace permet une autre appréciation du phénomène. Malgré des conditions d'implantation identique en Europe, la Soka Gakkai (dissidence du bouddhisme fortement réactivée au Japon, où elle reste source de polémiques) est traitée comme une secte en France (où elle est peu présente), à la différence de l'Italie, où elle est même assez populaire grâce à la présence, parmi ses vingt mille membres, de la vedette du Calcio, Roberto Baggio. Autrement dit, on ne peut plus se contenter d'une vision en noir et blanc de ce qu'il faut bien continuer d'appeler, faute de mieux, les « sectes ».

La France a été le seul pays d'Europe (avec la Belgique) à avoir publié une liste noire de 147 sectes, amalgamant de véritables entreprises coercitives, voire criminelles, et des groupes inoffensifs, tous livrés à la même vindicte. Pourtant, ce même rapport parlementaire se garde de réclamer une législation antisectes. Cette « contradiction » n'en finit pas d'étonner Jean Baubérot, nouveau président de l'Ecole pratique des hautes études en sciences religieuses, qui y voit le fruit de la tension entre les deux « idéaux laïques » de la France : celui de la « dénonciation idéologique » (qu'atteste la publication d'une liste de sectes) et celui de la « neutralité juridique » (qui dissuade l'Etat de préconiser toute législation à caractère religieux).

De cette série de monographies – que les associations antisectes jugeront bien iréniques, voire complices – menées par les meilleurs spécialistes en France et en Europe (Danièle Hervieu-Léger, Roland Campiche, Enzo Pace, Massimo Introvigne, Louis Hermant, Francis Messner, etc.), ressort l'idée qu'il est peu de sujets aussi révélateurs des dysfonctionnements de la société que celui-ci. Le succès des sectes (qui reste, quantitativement, très relatif) n'est pas étranger à ce besoin de « certitudes », devenues folles, qu'une société aux convictions absentes ou flottantes ne saurait plus transmettre. A force de sous-estimer ces carences en amont, une politique de répression aveugle contre lesdites sectes serait vouée à l'échec.

Reste la question qui parcourt la remarquable analyse sur l'Ordre du Temple solaire du Suisse Jean-François Mayer, qui fut le seul chercheur à avoir pu observer ce groupe avant sa fin macabre. Pour prévenir l'hypothétique dérive d'un seul groupe potentiellement meurtrier, faut-il mettre en œuvre une police générale de tous les groupes aux apparences sectaires ? Chez les élus et dans les associations antisectes, la tentation est grande de répondre par l'affirmative. Mais, face à un phénomène aussi éclaté et hétérogène, peut-il y avoir une réponse globale ? C'est au cas par cas, et dans la mobilisation de toutes les compétences, qu'il sera davantage possible de prévenir de nouvelles tragédies.

Deux autres ouvrages de Jean-Marie Abgrall, membre de la nouvelle mission interministérielle (*Les Sectes de l'apocalypse*, chez Calmann-Lévy), et d'Alain Gest, président de la commission d'enquête parlementaire de 1996 (*Sectes, une affaire d'Etat*, chez l'Archer), ne s'embarrassent pas de tant de prudences et justifient l'actuelle option gouvernementale de lutte contre les sectes.

PASSAGE EN REVUE

● **« Le Trait »**

Fondée en mai 1998, cette revue de littérature consacre un numéro double à une réflexion sur la liberté des corps dans le temps. Dans un entretien avec Christiane Lemire, Chantal Thomas explore les états de liberté offerts par une pensée *« de l'abrupt, du vertige, du miracle scintillant et sensuel »*, ou comment appréhender l'infini. Le peintre Henri Yéru parle de l'appréhension du modèle dans l'abstrait et du *« temps-lumière »*. Un dossier est consacré au romancier québécois Hubert Aquin, *« à la hauteur du lyrisme de la Bible »*, tandis que Julia Kristeva, réfléchissant à l'étrange rapport d'un écrivain à l'espace de sa ville, piste Proust au Ritz. Autres contributions : celles d'un photographe en balade, d'un médecin tenant son carnet d'hôpital, d'un voyageur en Italie tout à ses *« sensations colorantes »*. (47 *bis*, rue Bénard, 74014 Paris, tél. : 01-43-95-60-12, diffusion : Jean-Paul Vecchioli, 54, avenue de Paris, 94800 Villejuif, nº 3-4, 148 p., 98 F [14,94 €]). – **J. L. D.**

INTERNATIONAL

par Daniel Vernet

L'Amérique sans préjugés

LES ÉTATS-UNIS D'AUJOURD'HUI
Mal connus, mal aimés, mal compris
d'André Kaspi.
Plon, 288 p., 118 F (17,98 €).

André Kaspi n'est pas professeur pour rien. Son objectif est d'amener les lecteurs à *« poursuivre leur réflexion en lisant les ouvrages rassemblés dans la bibliographie »*, en bon pédagogue qui au début du cours donne à ses étudiants la liste des livres à lire pendant l'année. A quelle aune doit-on alors juger de la réussite ? Au désir du lecteur conquis d'aller plus loin, *« de mieux connaître les modes de pensée, les comportements et les mécanismes d'outre-Atlantique »* ? Ou au sentiment, le livre refermé, que les Etats-Unis sont mieux compris sinon mieux aimés ?

Le spécialiste a parlé. En moins de trois cents pages, il ne propose certes pas une étude exhaustive des Etats-Unis d'aujourd'hui, mais il touche tous les domaines, de la démographie à la politique étrangère, de l'économie à la culture, balayant au passage quelques clichés, d'autant plus pernicieux et insistants que les Européens, et notamment les Français, se croient bien informés sur leur partenaire d'outre-Atlantique. Ils sont même surinformés, affirme André Kaspi, c'est-à-dire « désinformés ». Il convient alors de se débarrasser de quelques idées reçues et accepter que les Etats-Unis se caractérisent d'abord par le changement et l'hétérogénéité. Ce qui était vrai il y a cinq ans, ne l'est plus aujourd'hui, et ce qui est vrai aujourd'hui, ne le sera plus dans cinq ans. Vue de 6 000 kilomètres, écrit André Kaspi, *« la diversité ne semble pas la caractéristique fondamentale (...). Elle le devient dès qu'on met le pied sur le territoire »*. Les exemples abondent. Si la Constitution est la même depuis les pères fondateurs, le système politique a beaucoup évolué, remarque l'auteur en s'intéressant à *« la démocratie à l'américaine »* et il continue d'évoluer sous nos yeux car il est permis de penser que l'affaire Lewinsky amènera des changements dans les relations entre les trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire).

Une autre caractéristique à la fois permanente et changeante des Etats-Unis est qu'ils sont une nation d'immigrants et un peuple-monde. Ils accueillent toutes les ethnies de la terre, avec des courants dominants variables selon les époques. Depuis longtemps, les Européens sont minoritaires parmi les nouveaux arrivés et bientôt les Américains d'origine européenne ne seront plus majoritaires. Les Latino-Américains, les Asiatiques les auront supplantés. La notion même d'intégration a changé. Si tant est qu'il existât un jour, le *melting pot* n'est plus à l'honneur. L'heure est au multiculturalisme, à la coexistence des communautés, ce qui n'empêche pas le sentiment d'appartenance à la nation américaine. Toutefois, imprégné par la notion française d'intégration, André Kaspi craint que les excès de l'ethnicité ne finissent un jour par mettre en péril l'unité nationale des Etats-Unis, à moins que les Américains ne redécouvrent les charmes du *melting pot*.

Cette idée de nation capable d'absorber tous les peuples du monde est particulièrement importante à l'heure de la mondialisation. Elle a plusieurs conséquences. D'abord, les Américains se sentent de plain-pied avec nombre de nations étrangères. Ils peuvent comprendre les Chinois, les Mexicains ou les Irlandais. Ensuite, ils ont tendance à considérer que les Etats-Unis étant un condensé de la planète, *« la planète est une excroissance des Etats-Unis »*. C'est, explique André Kaspi, ce que les spécialistes appellent *« la domestication de la politique étrangère »* ou la propension à vouloir appliquer à tout le monde la législation américaine et à frapper de sanctions les Etats récalcitrants. Pour parvenir à ses fins, il faut être une superpuissance. Depuis la déroute de l'Union soviétique, les Etats-Unis sont les seuls à disposer de ses quatre attributs : la force militaire, le développement économique, l'innovation technique et l'influence culturelle. Parmi les idées reçues, la crainte que les Américains abusent de cette position hégémonique pour intervenir à toute occasion, revient comme un leitmotiv. C'est oublier qu'ils ne veulent pas être les gendarmes du monde, qu'ils en sont plutôt *« les shérifs malgré eux »*, selon l'expression d'un ancien conseiller du Ronald Reagan pour les affaires de sécurité. Le fait que le Congrès où les parlementaires voient le monde à travers les problèmes de leur circonscription électorale limite la marge de manœuvre du président si celui-ci avait l'ambition de se consacrer à la politique internationale. La leçon de George Bush a été retenue par Bill Clinton. La difficulté pour les partenaires des Etats-Unis avait été déjà décrite par De Gaulle : *« Les Etats-Unis apportent aux grandes affaires des sentiments élémentaires et une politique compliquée. »*

Il y a au moins un domaine dans lequel les Etats-Unis avancent comme des bulldozers : celui de la culture. André Kaspi ne le conteste pas. Cette *« culture-monde unit et homogénéise »*, sans visées idéologiques mais pour *« faire des profits, beaucoup de profits, encore et toujours des profits »*. Comment y résister ? Fidèle à sa volonté de comprendre au lieu de dénigrer, l'auteur refuse l'exaltation de l'exception culturelle (française ou européenne) et suggère d'admettre les réalités économiques pour les utiliser au bénéfice d'un autre modèle. Il existe. C'est un modèle pétri lui aussi de prétention universaliste, de grands sentiments et de grands principes, de fraternité et d'insolence... C'est parce qu'ils ont tellement de points communs que Français et Américains ont tant de sujets d'irritation.

POLITIQUE

● *par Thierry Bréhier*

France de gauche

L'ÉTAT DE L'OPINION
Etude de la Sofres
présentée par Olivier Duhamel
et Philippe Méchet,
Seuil, 282 p., 160 F. (24,39 €).

« Il est fort possible que le siècle s'achève comme il a commencé, avec une gauche modérée au pouvoir, minoritaire dans le pays (...), pratiquant un réformisme prudent, face à une droite morcelée. » Ce pronostic ouvre l'annuel *Etat de l'opinion* publié par la Sofres, bien des analyses réunies par cet ouvrage le justifiant. Il ne s'appuie pas sur des intentions de vote, forcément aléatoires à plus de trois ans de la date normale des élections présidentielle et législatives, mais sur les changements profonds constatés dans les comportements des Français et l'échelle de leurs valeurs. Or les sondages sont surtout fiables, donc particulièrement intéressants, pour l'analyse des évolutions à long terme.

La droite traverse une *« crise d'autorité et du leadership »*, une *« crise d'identité et programmatique »*, elle est dans une *« impasse stratégique »* et connaît *« un délitement organisationnel »*, commence par analyser Patrick Buisson, l'auteur de la prophétie. Le principal responsable en est, bien sûr, celui qui devrait en être le patron naturel, Jacques Chirac. Patrick Buisson démontre que si le président de la République a regagné la confiance des électeurs, les sondés ne lui permettent pas de critiquer l'action de Lionel Jospin. Plus grave peut-être pour son avenir, l'image du chef de l'Etat a changé du tout au tout : il n'est plus « énergique » mais « tolérant » et même « superficiel ». Le *« socle »*, qui lui avait permis de triompher en 1995, *« est ébranlé »* et *« l'opposition à la réalisation d'un second mandat chiraquien touche près d'un tiers des électeurs qui avaient voté à droite lors des élections législatives de juin 1995 »*.

Les partis de droite ne sont pas en meilleur état : elle est *« idéologiquement exsangue »* et, en février 1998, un de ses électeurs sur quatre approuvait *« la politique économique du gouvernement Jospin »*. Face à ce champ de ruine, la gauche plurielle se porte bien, et pas simplement grâce à la popularité du premier ministre, fait remarquer Philippe Méchet. Dans la plupart des domaines de l'action gouvernementale, elle est jugée par les sondés plus compétente que la droite, que ce soit *« en matière sociale, ce qui n'est pas une nouveauté, mais aussi en matière économique et pour tout ce qui touche à la société et aux institutions »*. Elle a ainsi *« appris à maîtriser l'économie de marché beaucoup mieux, aux yeux de l'opinion, que par le passé sans perdre son "aura" sociale »*.

Le plus encourageant pour la majorité actuellement au pouvoir est l'analyse de Brice Teinturier qui, en faisant réagir les interviewés à 210 mots soigneusement choisis, décortique leur sensibilité profonde. Il constate que de 1980 à 1996 *« le système de valeurs des Français* [s'est désagrégé] *totalement »* : *« rejet du matérialisme »*, *« montée du détachement »*, *« recul de la conquête »*, *« montée du repli »*, *« amorce d'un rejet du pragmatisme et d'une montée de l'idéalisation »*. Or si, depuis 1996, les tendances lourdes se sont confirmées, il y a eu, malgré tout, un *« arrêt du rejet continu des valeurs liées au matéralisme et à la possession »*. De plus, les *« six premiers mois de 1998 marquent le début d'un retour des valeurs d'appartenance à une communauté et une aspiration à davantage de proximités, de convivialité »*. Ce constat permet à l'auteur d'expliquer l'alternance de 1997 : Alain Juppé *« par son action et son style allait à contre-courant de la société »*, Lionel Jospin *« a su à la fois tirer parti de ce rejet et "surfer" sur les valeurs des Français »*.

La différence entre droite et gauche est profondément ancrée dans les mentalités. Brice Teinturier le démontre par la même méthode. En s'intéressant aux électorats de l'une et de l'autre, il montre que d'un côté on *« surnote les valeurs liées au devoir »* et *« sous-note »* celles du *« plaisir »*, à l'inverse de ce qui se passe de l'autre. Toutefois les deux camps sont pluriels. A l'UDF *« c'est le plaisir individuel qui est surtout bridé »*, au RPR *« ce sont les débordements de la liberté et la contestation de la société qui sont redoutés »*. Les Verts cultivent plus le *« plaisir »* et *« l'attachement »* que les socialistes ; les communistes sont ceux qui rejettent le plus le *« matérialisme »* et la *« conquête »*. L'auteur en déduit qu'il est *« probable »* que la droite comme la gauche ne pourront répondre aux attentes profondes des Français qu'en faisant du *« concept de modernité »* un *« enjeu électoral prioritaire »*. L'actualité au quotidien montre que Jacques Chirac et Lionel Jospin l'ont déjà compris !

SOCIETE

● *par Philippe-Jean Catinchi*

Rugby : le défi de l'ouverture

RUGBY D'ICI
Une manière
d'être au monde
ouvrage collectif
dirigé par Sébastien Darbon.
Ed. Autrement, « Mutations »
nº 183, février, 224 p., 120 F (18,29 €).

Tandis que le dernier Tournoi des cinq nations mobilise au-delà des aficionados du ballon ovale, que la perspective imminente de la quatrième Coupe du monde conduit à s'interroger sur le devenir d'un sport amateur « condamné » au professionnalisme, l'intérêt pour le rugby déborde sans complexe son public traditionnel. Est-ce la contagion de la fièvre générée par l'exploit des Bleus lors de la Coupe du monde de football, en juin et juillet 1998 ? Il y a fort à parier que le phénomène n'est pas lié, tant le rapport contrasté entre les deux sports collectifs ignore d'ordinaire ce genre d'incidence. Mais force est de constater que le rugby occupe en librairie d'autres créneaux que les récits épiques et les souvenirs « mythologisés », les essais enflammés (de Jean Lacouture à Pierre Sansot) et les traditionnelles histoires de clubs.

Ignoré du champ romanesque – rien de notable depuis l'*Adios* de Kléber Haedens, il y a un quart de siècle (Grasset, 1974) –, le rugby vient de faire une entrée remarquée dans le monde du polar avec le très recommandable *Du bruit sous le silence*, de Pascal Dessaint (Rivages/noir, 352 p., 59 F [8,99 €]). S'assurant sagement le concours de spécialistes salués dès l'avertissement, l'auteur reconnaît qu'on ne peut guère pénétrer ce monde sans solides références. Espace tenu pour ésotérique, exigeant pour les pratiquants comme pour les spectateurs, le rugby passe pour définir une culture fermée, tant les règles du jeu – et pas seulement celles qui régissent le cours d'une rencontre de quatre-vingts minutes – y sont à la fois complexes et impératives, tacites aussi souvent.

C'est pourquoi le numéro que la revue *Autrement* consacre à ce sport réservé, marqué par le poids d'une tradition et d'une convivialité spécifiques, est bienvenu, tant par la qualité des témoignages qu'il propose que par la finesse de ses analyses et les interrogations qu'il soulève sur un avenir immédiat incertain.

« Au rugby, on va au combat, et malgré des cultures et des éducations différentes on respecte l'autre et on en fait un ami. On va le toucher, alors ça devient quelque chose de très personnel, de très proche. On prend le risque d'aller vers la différence, de prendre une poire, mais aussi de boire un coup. C'est sensuel, ça... » Cette présentation ardente de Jean-Louis Rocher, journaliste à *La Montagne*, ne doit être trop vite versée au chapitre des enthousiasmes viscéraux qui disqualifient la réflexion. Car l'ensemble des articles rassemblés dans *Rugby d'ici* traque la spécificité de la culture rugbystique avec une volonté de saisir l'âme des stades comme celle du jeu lui-même.

La cohésion du corps collectif – le XV – tient à une communauté de destin, un enracinement hérité, une filiation reconnue, qui ont pu faire parler de « mafia de l'ovale » là où d'autres, moins cruels, parlent de « grande famille ». Cette solidarité qui fait qu'on reconnaît sa dette envers ceux qui vous portent, vous soutiennent, dirigeants, entraîneurs, bénévoles ou supporters, ne doit rien aux pratiques qui soudent un temps les coéquipiers des clubs de foot, mercenaires engagés dans les stages de préparation physique, raids dans la poudreuse et bilan en altitude, avant l'épreuve du terrain. Des témoignages recueillis par Sébastien Darbon (un joueur, Guy Accoceberry ; un entraîneur, Arnaud Daraignès ; un kiné, Michel Sabathié ; un dirigeant, Philippe Garicoïx), on retient la porosité des pratiques et le même obsédant attachement au « pays d'origine ». Peut-être est-ce faire la part trop belle au berceau d'une passion qui semble ne pouvoir être que rurale... (voir *Le Monde* du dimanche 28 février-lundi 1er mars.)

Les quelques entrées consacrées au rugby des villes jouent le contre-emploi (le XV dans la cité phocéenne, tout acquise à l'OM et aux « manchots »), la très particulière vocation sociale (rôle dans la lutte pour l'intégration dans les milieux défavorisés comme au Rugby Club Massy) ou la redéfinition des liens entre sport et politique, toujours réels mais désormais tributaires d'options idéologiques nationales, jusque-là tenues en lisière (Toulon à l'heure du FN).

Face aux clivages un peu hâtivement tenus pour permanents (rugby des villes et des champs, « boeufs » de l'avant et « gazelles » de l'arrière, devenus plus joliment, selon la formule de Pierre Danos, ancien demi de mêlée biterrois, *« les déménageurs de piano et ceux qui en jouent »*), Darbon pointe les réelles évolutions qui gomment aujourd'hui certaines des particularités d'un sport collectif où cohabitaient les gabarits les plus variés, où les impératifs diététiques échouaient face à la convivialité d'un partage de la table et du comptoir, juste contrepartie du don de soi fait au collectif. A l'heure de la professionnalisation, commandée par la tentation de l'universalité (imputée par commodité à l'imitation de l'hémisphère Sud et à la stratégie de Rupert Murdoch), le rugby peine à définir son territoire, conscient de compromettre son âme dans une expansion planétaire qui n'obéit qu'à une volonté économique.

Les photos saisissantes de Michel Birot comme le rituel presque cérémoniel de chaque rencontre (ici décrit et analysé à l'occasion d'un Saint-Vincent-de-Tyrosse - Nîmes de novembre 1992) donnent à entendre que la fusion et le « drame collectif » s'accordent mal avec l'individualisme induit par les pratiques nouvelles. D'où les réticences qui se font résistances, combat nouveau à l'issue incertaine. Comme le nécessaire déni d'une universalité qui uniformise.

De la symbiose judéo-allemande à la Shoah

Pour tenter de comprendre l'impensable, d'en saisir la genèse, Philippe Simonnot analyse, du XVIII[e] siècle à la deuxième guerre mondiale, les rapports riches et complexes qu'ont entretenus juifs et allemands

JUIFS ET ALLEMANDS
Pré-histoire d'un génocide
de Philippe Simonnot.
PUF, « Perspectives critiques »,
296 p., 178 F (27,13 €).

Pour Philippe Simonnot, la Shoah est un passé qui ne veut, *ne peut* pas passer, qui exerce encore sur nous son emprise. *« Comment cela a-t-il pu arriver ? »* Question obsédante qui s'approfondit en une interrogation sur le lieu où elle naquit, l'Allemagne. Là où Daniel Godhagen affirmait avoir tout compris, les Allemands étaient depuis des siècles des antisémites éliminationnistes, une ligne directe conduisait de Luther à Hitler, Philippe Simonnot s'interroge plus profondément sur ce qu'il considère comme *« le mystère le plus profond de la Shoah »* : « [...] *la chose innommable a été initiée là précisément où une "symbiose" entre la culture juive et la culture indigène avait atteint un niveau sans doute inégalé, encore que controversé, dans toute l'histoire de l'Europe, là précisément dans ces pays d'Allemagne, où des juifs pouvaient se sentir allemands sans renoncer à rien de leur judéité* ». Dans ces pays, la contribution juive à tous les domaines de la culture fut sans précédent. C'est encore dans ces pays que naquit la *Wissenschafts des Judentum*, la science du judaïsme. Ainsi, pendant près de deux siècles, des hommes ont pu se sentir tout à la fois juifs et allemands.

L'Union des étudiants sionistes de Munich (1906)

AKG

Ce sont les itinéraires et les œuvres de ces hommes, de Moses Mendelssohn à Sigmund Freud, que Philippe Simonnot, s'appuyant sur un très grand nombre de travaux, revisite dans une étude en trois volets : naissance et apogée de la judéo-germanité, modernité ensuite qui voit l'élaboration de l'antisémitisme ; défaite, enfin, symbolisée par le départ de Freud de Vienne le mois même où les Allemands pénètrent en Pologne.

Au commencement, un extraordinaire personnage, le « dernier Moïse » selon Dominique Bourel qui lui a consacré une thèse magistrale, Moses Mendelssohn (1729-1786). Le « Platon allemand », élevé dans la Tradition, accède à la gloire européenne avec son *Phédon ou l'Immortalité de l'âme*. Désormais figure éminente de l'*Aufklärung*, il devient aussi une figure non moins éminente de la *Haskala*, les Lumières juives, par sa traduction de la Tora en allemand translittérée en caractères hébraïques, dont le but est double : *« Revenir à la Bible la plus pure et apprendre à ses coreligionnaires l'allemand, condition* sine qua non *de la sortie du ghetto »* (Bourel). Car c'est la sortie du ghetto, l'émancipation, qui est l'enjeu de cette fin du XVIII[e] siècle, chez les juifs comme chez les Allemands. En 1781, un haut fonctionnaire prussien, Dohm, considéré par les juifs comme *« l'un des héros de leur émancipation »*, publie *De la réforme politique des juifs*, inspirant largement l'abbé Grégoire.

HERDER, LESSING, KANT

Se noue au temps des lumières un véritable dialogue judéo-allemand, dont les figures principales sont Lessing, Herder et surtout Emmanuel Kant. Simonnot s'oppose ici à Scholem : *« Je nie qu'il ait jamais existé un dialogue judéo-allemand d'une quelconque authenticité* [...]. *Pour entrer en dialogue, il faut deux interlocuteurs qui s'écoutent mutuellement, qui sont prêts à percevoir l'autre tel qu'il est pour ce qu'il représente, et à lui répondre. Rien ne peut être plus fallacieux que d'appliquer un tel concept aux discussions entre Allemands et juifs pendant les deux cents dernières années. Ce dialogue est mort à la naissance et n'a jamais eu lieu. »*

« Le juif philosophe se sent un peu chez lui sur la terre de Kant », avait écrit Hermann Cohen, philosophe *« au prénom prédestiné, puisque c'est celui du héros de la germanité »*, théoricien de la symbiose judéo-allemande. *Germanité et judéité* (1915) exprime probablement la conviction de beaucoup de ses contemporains : le judaïsme est, avec l'hellénisme, l'une des deux sources de la germanité ; une *« harmonie intime »* lie judaïsme et germanisme. Ainsi, le Messie ressuscite-t-il, pour les juifs, au sein de l'esprit allemand. L'essai de Cohen est publié alors que s'élabore un antisémitisme violent, où la haine du juif cache celle de la modernité. Cette haine s'exprime de façon exemplaire après la défaite de 1918 dans *« l'atmosphère d'hallali »* qui entoure la personne de Walther Rathenau. Pourtant, si *« l'industriel philosophe »* affirme publiquement sa judéité, il a aussi développé *« tout un système de pensée où l'antisémitisme du XX[e] siècle* [...] *pouvait trouver sa place »*.

Devenu homme politique, il symbolise, pour les antisémites, l'alliance de l'argent, du pouvoir, de l'esprit et de la trahison. Ses grandioses funérailles, après son assassinat le 24 juin 1922, marquent le glas de l'histoire complexe et passionnante des rapports entre juifs et Allemands que nous relate Philippe Simonnot.

Annette Wieviorka

Philippe Simonnot est chroniqueur au « Monde des livres »

Pour mémoire

Une étude minutieuse de Jean Laloum sur les communautés juives de banlieue de 1920 à 1950

LES JUIFS DANS LA BANLIEUE PARISIENNE, DES ANNÉES 20 AUX ANNÉES 50.
Montreuil, Bagnolet et Vincennes à l'heure de la solution finale
de Jean Laloum.
Préface d'André Kaspi,
CNRS Edition, 448 p., 290 F (44,21 €)

La minutieuse étude de Jean Laloum sur *Les Juifs dans la banlieue parisienne des années 20 aux années 50* est tout à la fois ouvrage historique et mémorial. Côté histoire, le livre est issu d'une thèse soutenue en Sorbonne. Jean Laloum étudie avec une extrême précision les communautés juives de trois communes de banlieue, Bagnolet, Vincennes et surtout la plus nombreuse d'entre elles, Montreuil. Deux de ces communes, Montreuil et Bagnolet, appartiennent à la ceinture rouge. C'est pour l'essentiel après la Grande Guerre que des juifs choisirent de s'y installer. A Vincennes, plus « bourgeoise », l'implantation de familles juives est plus ancienne.

Jean Laloum a choisi d'écrire une histoire *« d'en bas »*, à partir de témoignages (quelque cent cinquante entretiens recueillis pendant cinq années, dont une dizaine d'entretiens auprès de personnes non juives) mais surtout d'une quantité impressionnante d'archives qu'il a su mettre au jour au cours d'années de recherches, notamment – aux Archives nationales – celles du Commissariat général aux questions juives qu'il fut un des premiers à consulter. Ainsi rien ne manque au tableau. Ni l'analyse de ce que fut l'installation de ces immigrants venus de Pologne, de Roumanie, de Hongrie, de Lituanie mais aussi de Turquie, ni celle de leur sociabilité, à travers l'étude des cafés qu'ils fréquentèrent, des synagogues, de leurs engagements politiques, de la vie de leurs associations.

Alternent témoignages, analyses, tableaux. Au cœur du travail de Jean Laloum, leur vie et leur mort pendant les années noires. Même si l'ouvrage comporte aussi une esquisse de ce que fut le retour des rares déportés ayant survécu ou des familles juives qui s'étaient cachées. Son étude de ce que fut la spoliation des biens de ce petit peuple de tailleurs, brocanteurs, chiffonniers, marchands forains, cordonniers, tricoteurs, maroquiniers vivant avant la guerre aux franges de la misère, et celle des « aryens » qui acceptèrent d'administrer provisoirement ces modestes entreprises, est pionnière, même si depuis la connaissance dans ces domaines a beaucoup progressé. Jean Laloum pointe aussi certaines limites de son étude, notamment en matière de restitution des biens, puisque *« les séries éparses et incomplètes ne permettent pas de brosser un tableau d'ensemble pour les trois communes concernées »*.

Mais ce beau et gros volume est aussi un livre du souvenir, comme en rédigèrent les survivants des communautés juives de Pologne. Il restitue à ceux qui sont morts sans sépulture le cadre dans lequel ils ont vécu, les noms des rues, les plans des quartiers où ils vécurent, mais aussi un nom, une identité, un itinéraire, un visage. Le travail de collecte de photographies que Jean Laloum a effectué auprès des familles lui a permis de rassembler une documentation inédite qui fait partie de l'histoire qu'il raconte : photos de famille posant devant la caméra, photos de groupes de militants, de commerces, d'ateliers, de pensionnaires de maisons d'enfants pendant l'Occupation... L'ouvrage de Jean Laloum ne bouleverse pas les grandes lignes de l'histoire des juifs de France pendant la seconde guerre mondiale, mais elle permet à cette histoire de gagner *« en profondeur ce qui se trouve dispersé en aperçus d'ensemble »*, elle l'enrichit, la nuance et surtout l'incarne.

A. W.

Les « instruments » de la barbarie nazie

L'essai d'Omer Bartov sur la Wehrmacht comme celui d'Ernst Klee sur les expérimentations médicales durant la guerre ont en commun d'éclairer le rôle actif des soldats et des médecins dans la mise en œuvre de la politique du III[e] Reich

L'ARMÉE D'HITLER.
La Wehrmacht, les nazis et la guerre (Hitler's army. Soldiers, nazis and war in the Third Reich)
d'Omer Bartov.
Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Ricard, préface de Philippe Burrin, Hachette Littératures, « Histoires », 320 p., 120 F (18,29 €).

LA MÉDECINE NAZIE ET SES VICTIMES (Auschwitz Die NS-Medizin und ihre Opfer)
d'Ernst Klee.
Traduit de l'allemand par Olivier Mannoni, Actes Sud/Solin, 482 p., 179 F (27,28 €).

Le 27 septembre 1951 devant le Bundestag, Konrad Adenauer, tout en reconnaissant la responsabilité de l'Allemagne dans les atrocités nazies, formulait la réserve suivante : *« L'écrasante majorité du peuple allemand réprouva les crimes commis contre les juifs et n'y fut en rien impliquée. »* Cette version, qui attribuait la responsabilité des horreurs du III[e] Reich à une minorité fanatique, s'est imposée après 1945, y compris au-delà des frontières de la RFA. Depuis une vingtaine d'années, les progrès de la recherche ont pourtant battu en brèche cette vision officielle et « utile ».

En témoignent l'essai consacré à l'armée allemande (paru en 1987 en Angleterre) par Omer Bartov, historien israélien, et l'ouvrage plus récent d'Ernst Klee sur l'implication de l'élite médicale et des grands groupes pharmaceutique, dans les expérimentations sur cobayes humains. L'un et l'autre ont en commun de mettre en lumière le rôle actif, dans la mise en œuvre de la politique criminelle du régime, des médecins et des soldats. C'est donc la participation, non plus seulement de l'Etat, mais de la société allemande à cette politique, qui est ici en jeu.

POPULATIONS REPRÉSENTATIVES

De cette société, les deux corporations traitées dans ces ouvrages sont en effet particulièrement représentatives. On estime en effet à quelque vingt millions le nombre de jeunes hommes ayant revêtu l'uniforme de la Wehrmacht. C'est dire qu'au moins un membre de chaque famille a connu le front de l'Est, théâtre principal des tueries de masse contre les civils, en particulier les juifs et les prisonniers soviétiques. Bartov montre que la Wehrmacht fut bien *« l'armée du peuple »*, devenant celle de Hitler à travers l'épreuve cruciale de la guerre en URSS. Une interprétation qui le conduit, comme le fera plus tard Daniel Goldhagen, à accorder une importance majeure à la motivation idéologique, en particulier à l'antibolchévisme, et aux préjugés antisémites.

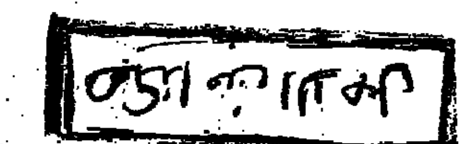
Ces conscrits, souligne-t-il, ne vécurent-ils pas leurs années de formation sous le national-socialisme ? Reste que, pour Bartov, la haine antisémite ne permet pas, à elle seule, de comprendre comment des *« hommes ordinaires »* ont pu se transformer en instruments de la barbarie. Car ce qu'il s'agit surtout d'expliquer, c'est à la fois la *« brutalisation »* croissante de la troupe et la remarquable cohésion dont elle fit preuve tout au long de la guerre à l'Est. Rien, là, de mécanique à ses yeux, mais un apprentissage collectif et progressif qui doit aussi beaucoup aux circonstances.

Repoussant toute interprétation mono-causale, Bartov choisit de prendre en considération un faisceau de facteurs. En premier lieu les conséquences de ce qu'il appelle la *« démodernisation »* : mal équipés, obligés de combattre dans des conditions primitives, les soldats vont peu à peu valoriser une image d'eux-mêmes et de la guerre amorale et nihiliste. Cela ne suffit cependant pas à rendre compte de la perception héroïque qu'avaient les troupes des atrocités auxquelles elles se livraient. Et Bartov de décrire, avec une grande finesse d'analyse, cet autre facteur déterminant à ses yeux que fut la *« perversion de la discipline »* ou la légalisation du crime par les supérieurs. Afin d'éviter la désintégration, les chefs se sont vus contraints d'introduire un ordre implacable. Mesure qui, du même coup, les amenait à tolérer ou à ordonner les exactions des soldats contre des populations sans défense, lesquelles servaient de *« précieux »* exutoire. C'est paradoxalement grâce à ce *« retour à l'état sauvage »* qu'une discipline de fer a pu être imposée au combat : actes de barbarie et cohésion du front allaient de pair. L'endoctrinement, enfin, aurait contribué à l'intériorisation, par les soldats, de la vision nazie de l'ennemi comme « sous-homme ». Au point, note-t-il, que *« les traits déformés des victimes torturées et massacrées prouvaient leur inhumanité au lieu de prouver celle de leurs tortionnaires »*.

La Wehrmacht fut aussi parmi les principaux commanditaires des expériences réalisées par ces légions de chercheurs-bourreaux en blouse blanche décrits par Ernt Klee dans *La Médecine nazie* : expérimentations sur la survie en altitude, sur la mort en hypothermie ou sur l'effet des gaz toxiques. Un des centres de ces recherches n'était autre que l'université du Reich de Strasbourg où l'anatomiste August Hirt utilisait la chambre à gaz du camp de Natzweiler, en Alsace, pour réunir ses collections de « squelettes juifs ». Klee ne manque pas de détailler le parcours universitaire, souvent brillant après-guerre, d'un certain nombre de ces scientitifiques. Otmar von Verschuer, dont le D[r] Mengele fut l'assistant, ne devient-il pas, dès 1952, président de la société allemande d'anthropologie ?

Autant d'indices d'une continuité entre l'avant et l'après-1945 qui incite à s'interroger sur le mythe d'une dénazification réussie.

Alexandra Laignel-Lavastine



L'EDITION FRANÇAISE

○ Pocket rouvre le débat sur la publicité pour le livre à la télévision. L'éditeur de livres de poche Pocket, propriété du groupe Havas, vient de relancer la question de la publicité pour le livre à la télévision (« Le Monde des livres » du 17 juillet 1998) avec un spot, diffusé du 8 au 29 mars, sur la chaîne luxembourgeoise RTL 9. Avec cette campagne signée par l'agence Alice – sur un film publicitaire d'Erick Zonca – et dotée d'un budget d'achat d'espace de 1,8 million de francs (274 408 €), Pocket souhaite éveiller l'intérêt des jeunes pour la lecture.

La chaîne RTL 9, qui émet depuis le Luxembourg, n'est pas concernée par l'interdiction française. Elle touche un nombre significatif de familles françaises (1,75 million de foyers abonnés au câble, dont 700 000 foyers dans la région nord-est par voie hertzienne et 650 000 abonnés au bouquet numérique TPS). En France, la publicité télévisée pour le livre est interdite depuis 1974, afin notamment de protéger les petits éditeurs, qui pourraient être défavorisés, du fait de leur manque de moyens, pour accéder à un média réputé cher.

○ Les Editions Jean-Michel Place lancent un nouveau journal d'architecture. Les Editions Jean-Michel Place lancent *Parpaings*, un nouveau journal sur l'architecture et son environnement (art, paysage, urbanisme, design). Ce mensuel – de 40 pages de format 28 × 42 cm comportant 8 pages quadri – s'adressera à un large public. Le premier numéro sera diffusé à 45 000 exemplaires et vendu 10 F (1,52 €). Jean-Michel Place renforce ainsi le premier pôle franco européen de presse et d'édition d'architecture, esquissé en 1998 quand il avait racheté deux bimestriels : *L'Architecture d'aujourd'hui* et *Techniques et Architecture*.

○ Prix littéraires. Le prix Robert-Walser – décerné alternativement à un auteur de langue allemande et à un auteur de langue française – a été remis à Frédérique Clémençon pour son roman *Une saleté* paru aux Editions de Minuit. Le **prix Jean-Freustié**, doté de 50 000 francs (7 600 euros), a été attribué à Serge Joncour pour son premier roman *Vu* publié aux éditions Le Dilettante. Le 45e **Prix des libraires** a été décerné à Marc Dugain pour *La Chambre des officiers* (J.-C. Lattès). Le **Prix du meilleur livre étranger** a été attribué, côté roman, à Péter Nádas pour *Le Livre des mémoires* (Plon) et, côté essai, à Stella Tillyard pour *Quatre aristocrates anglaises. La Vie mouvementée des sœurs Lennox, 1740-1832* (Seuil).

PRECISION

○ Un lecteur, Me Bernard De Backer, fait remarquer que la phrase citée par Jean-Claude Carrière – et reproduite comme telle dans l'article intitulé « Les voix de la lecture » (« Le Monde des livres » du 26 février) – n'est pas d'Henri Michaux mais issue d'un texte du canon hindou. Ainsi, dans *Un barbare en Asie*, le poète en commente un extrait en ces termes : « *Ces paroles*, est-il écrit dans le *Khandogya-Upanishad* à propos d'un texte qui, malgré tous les commentaires ne paraît pas si extraordinaire, *seraient dites à un vieux bâton, il se couvrirait de fleurs et de feuilles et reprendrait racine.* »

Centième pour « Connaissance de l'Orient »

Entretien avec Jacques Dars, directeur de la collection créée en 1956 par Etiemble

La collection « Connaissance de l'Orient » de Gallimard publie son centième volume. Créée par Etiemble en 1956, elle fut en France la première à révéler les joyaux littéraires et philosophiques de cultures orientales lointaines, indienne, japonaise et chinoise. Avec le temps, cette collection est entrée dans nos mœurs littéraires et a suscité mode et engouements, donné naissance à maintes autres collections.

Nous avons demandé à Jacques Dars, son directeur actuel depuis 1991, directeur de recherche au CNRS, de retracer son origine :

« Etiemble a raconté que, lorsqu'il était à Normale et voulait préparer l'agrégation de philosophie, il s'était estimé frustré de ne pouvoir lire les grands penseurs de l'Inde et de la Chine, trouvant scandaleuse pour l'esprit cette impasse forcée. Dès cette époque, il s'était promis de remédier un jour à cette situation inavouable qui limitait alors aux seuls orientalistes l'accès aux textes fondamentaux philosophiques et littéraires des civilisations orientales. Il n'est donc guère surprenant que les dix premiers volumes de sa collection aient concerné pour l'essentiel des œuvres de base de la philosophie indienne (cinq titres), traduites du sanskrit ou du pâli, mais aussi la littérature japonaise classique (trois titres), pour laquelle le public français a toujours marqué sa prédilection (je pense notamment aux *Contes de pluie et de lune* d'Akinari, constamment réédités), ou enfin la littérature chinoise contemporaine (Guo Moruo et Luxun).

– ***Est-ce que vous avez pris l'initiative de développer d'autres séries, vietnamienne, arabe, persane, mongole, coréenne, lorsque vous avez succédé à Etiemble ?***

– Lorsque j'ai repris la direction de la collection – un privilège que je dus à la conjonction de deux amitiés, celle d'Etiemble et celle d'Antoine Gallimard –, les séries vietnamienne, arabe, philippine et égyptienne existaient déjà et comprenaient chacune plusieurs titres. J'ai ensuite cherché à diversifier la collection en créant les séries persane, pakistanaise (avec des traductions de l'ourdou), mongole, coréenne et malaise. Et je suis toujours prêt à ouvrir la collection à d'autres littératures de l'Orient, proche ou extrême, pour continuer à faire la découverte de ces domaines qui nous paraissent étrangers mais qui nous touchent souvent de si près. C'est aussi une façon de montrer l'absurdité des préjugés et les ségrégations de tout ordre, le ridicule des idéologies de repli ou de fermeture. Actuellement, un volume traduit du tibétain est sous presse, et je suis depuis longtemps en quête d'un traducteur qui pourrait attiser nos curiosités pour la littérature kurde...

– ***Ce n'est sans doute pas facile de trouver de bons traducteurs. Comment faites-vous ? Attendez-vous les propositions ou êtes-vous à la recherche permanente de bons traducteurs pour des projets que vous avez choisis et dont vous estimez la réalisation indispensable pour le maintien de la qualité de la collection ?***

– Les deux. Je reçois bon an mal an entre vingt et trente propositions, pour un rythme d'environ quatre volumes publiés chaque année. Bien sûr, je fais savoir quelles lacunes urgentes je souhaiterais combler, mais par principe j'accueille aussi avec intérêt ce qui m'est envoyé, la première condition d'une traduction réussie étant qu'elle procède d'un choix personnel, qu'il y ait des affinités entre l'œuvre et son traducteur. Si je me montre exigeant, c'est d'abord pour maintenir le niveau de la collection et par respect pour ceux qui me l'ont confiée, ensuite parce que beaucoup de gens se proclament traducteurs sans l'ombre d'un don ou d'un talent : car si nous prétendons rendre en français des chefs-d'œuvre étrangers, il faut tout de même que le lecteur perçoive quelque chose de la qualité intrinsèque de l'original ! La traduction, travail long et ingrat, artisanal et artistique, est curieusement un domaine sans règle ni point de repère, où apparemment tous les coups sont permis. Quoi de plus désolant qu'une œuvre remarquable déflorée, gâchée pour longtemps par une traduction piteuse ? Il y a trop souvent association de malfaiteurs entre traducteurs médiocres et éditeurs complaisants...

» Je suis donc impitoyable avec mes traducteurs, les relis plusieurs fois, les pressure, les éreinte afin qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes, car je veux pouvoir affirmer en conscience, quand un volume paraît, que nous avons tout fait, sans ménager notre peine, pour rendre au mieux la version de départ.

– ***Et vous trouvez beaucoup de candidats ?***

– Oui ! C'est étrange, n'est-ce pas, qu'il y ait des candidats au supplice ? Mais, en fait, nous poussons la même meule, ils le comprennent, et c'est simplement une intense collaboration qu'ils acceptent loyalement, et je dirais avec bonne humeur. Beaucoup font d'ailleurs à cette occasion l'apprentissage de l'art d'écrire, et l'on pourrait imaginer, en parodiant Lichtenberg, que l'idéal serait probablement de greffer des aspirants traducteurs sur de jeunes souches d'écrivains... Cela dit, beaucoup de volumes sont l'œuvre de savants orientalistes : je pense par exemple aux *Ecrits d'un sage encore inconnu*, de Tang Zhen, traduits par Jacques Gernet ; aux *Masnavis*, traduits de l'ourdou par Denis Matringe, à l'*Histoire secrète des Mongols*, traduite par Marie-Dominique Even, aux *Entretiens de Milinda et Nâgasena*, traduits du pâli par Edith Nolot ; aux traductions de haïkus par J. Cholley, de nô par A. Godel...

– ***Et vous-même ? Après votre magistrale traduction d'Au bord de l'eau, parue dans la « Bibliothèque de la Pléiade » (1978), continuez-vous régulièrement à traduire pour la collection ?***

– Oui, bien sûr. Vous savez, *Au bord de l'eau*, cette merveille épique de la littérature chinoise ancienne, était programmé à l'origine pour paraître dans « Connaissance de l'Orient », mais les dimensions de l'ouvrage ont incité Etiemble à le faire entrer directement dans la Pléiade, et l'accueil du public a été tel que l'expérience a été étendue à d'autres chefs-d'œuvre, à commencer par les *Philosophes taoïstes*. Etiemble avait accepté aussi mes *Contes de la montagne sereine*, premier recueil en Chine de contes en langue vulgaire, à la naissance de l'écrit. L'Unesco a coédité les *Randonnées aux sites sublimes* de Xu Xiake, éminent poète-voyageur du début du XVIIe siècle ; et tout récemment, j'ai publié *Passe-temps d'un été à Luanyang*, de Ji Yun, aimables distractions littéraires d'un haut dignitaire de la dynastie mandchoue, parues en 1789... »

Propos recueillis par Alain Peyraube

André Chouraqui à l'honneur

André Chouraqui doit recevoir, à Turin, le 23 mars, le nouveau prix de la Fondation Giovanni-Agnelli. Destiné à récompenser une personnalité du monde intellectuel qui s'est particulièrement distinguée en œuvrant activement au dialogue entre les cultures, ce prix est décerné par un jury d'experts internationaux indépendants. Ce choix du dialogue entre les cultures constitue pour une part un changement d'orientation. En effet, le prix Giovanni-Agnelli récompensait précédemment un auteur pour sa contribution personnelle à la réflexion éthique et politique. Attribué en 1988, 1990, 1992 et 1995, il a successivement été remis à Isaiah Berlin, Ralph Dahrendorf, Amartya Sen et Norberto Bobbio.

En mettant à présent l'accent sur le dialogue entre les cultures, auquel la Fondation Giovanni-Agnelli consacre une part importante de ses programmes, ce prix entend honorer un auteur qui a su conjuguer une œuvre personnelle originale et importante et une action effective sur la réalité contemporaine dans ce domaine à la fois difficile et essentiel.

Après l'historien Mohammed Talbi, lauréat en 1997, le choix s'est porté sur André Chouraqui. Il symbolise en effet la volonté, à la fois spirituelle et politique, de faire avancer la paix par la connaissance réciproque des différentes traditions – juive, chrétienne, musulmane – et par la réminiscence de leur communes racines. Né en Algérie en 1917, Chouraqui a passé son enfance dans une famille juive, « *cette lignée de gens qui, depuis deux mille ans, n'ont jamais cessé de réciter la Bible* », tout en fréquentant chaque jour musulmans et chrétiens. Condisciple d'Albert Camus au lycée d'Oran, puis maquisard en Haute-Loire durant la deuxième guerre mondiale, ensuite bras droit de René Cassin, qui présidait l'Alliance Israélite uniververselle, André Chouraqui s'est installé à Jérusalem en 1957. Il fut ensuite conseiller de Ben Gourion, avec pour mission de faciliter l'intégration des différentes communautés, et devint adjoint au maire de Jérusalem. Son action constante en faveur de la paix lui a notamment valu d'être le premier Israélien invité officiellement au Maroc par le roi Hassan II en 1977.

La même volonté de dialogue qui a présidé à son action politique anime son œuvre de traducteur et d'essayiste, qui comprend plusieurs dizaines de volumes. Car il n'a cessé toute sa vie de travailler à faire mieux connaître les unes aux autres les traditions du Livre. Dans le maquis, il étonnait ses compagnons en traduisant la nuit une Introduction aux devoirs du cœur rédigée en arabe, au XIe siècle, par un ascète juif réfugié en Espagne. André Chouraqui a réussi l'exploit de traduire en français l'Ancien et le Nouveau Testament, ainsi que le Coran, en s'efforçant de restituer aux textes leurs images et leurs saveurs originaires. Parfois discutées à cause de leur caractère volontairement littéral, ces traductions et leurs volumineux commentaires incarnent la volonté de dialogue de cet intellectuel qui, bien que lucide, n'a jamais désespéré. En 1979, dans *Ce que je crois*, il affirmait : « *Il n'y a aucune excuse, au regard de la raison, pour que l'amour reste à jamais l'éternel vaincu du monde.* »

Roger-Pol Droit

A L'ETRANGER

● **ÉTATS-UNIS : Alice Munro récompensée par la critique**
La romancière canadienne a été couronnée lundi soir à New York par le National Book Critics Circle (Cercle national des critiques littéraires) pour son recueil de nouvelles *The Love of a Good Woman*, paru en 1998. Dans toutes les autres catégories, les auteurs récompensés sont citoyens des Etats-Unis. En matière de récits, le prix est revenu à Philip Gourevitch pour son livre sur les massacres au Rwanda, intitulé *We Wish to Inform You That Tomorrow We Will Be Killed With Our Families : Stories From Rwanda* (Nous vous informons que demain nous serons tués avec nos familles : histoires du Rwanda).
Dans le domaine des biographies et autobiographies, le prix est revenu à Sylvia Nasar pour *A Beautiful Mind*, consacré au Prix Nobel d'économie schizophrène John Forbes Nash. Enfin, le journaliste du *Village Voice* Gary Giddins a remporté le prix de la catégorie critique pour une série sur le jazz, tandis que le prix de poésie revenait à Marie Ponsot pour *The Bird Catcher*.
Fondé en 1974 aux Etats-Unis, le National Book Critics Circle compte environ 400 membres dans tout le pays. Ouvert pour la première fois à des écrivains étrangers en 1998, le prix avait été remis à la Britannique Penelope Fitzgerald, pour son roman intitulé *The Blue Flower*.

● **GRÈCE : la Foire d'Athènes s'ouvre à l'édition étrangère**
Organisée par l'Association des éditeurs et des libraires d'Athènes, la principale Foire du livre grecque, qui aura lieu du 14 au 30 mai, s'ouvre pour la première fois aux éditeurs étrangers. La France est le premier invité d'honneur et l'accent sera mis notamment, à côté de la littérature générale, sur l'édition de jeunesse et le roman policier. Une vingtaine d'auteurs français sont attendus pour ces rencontres franco-grecques qui auront lieu en plein air, dans l'un des parcs de la ville.

AGENDA

● **LE 13 MARS. SAGESSE. A Paris**, la Bibliothèque nationale de France proposera une réflexion à trois voix sur la sagesse. Les thèmes – successivement abordés par Claude Imbert, Anne Cheng et Lucien Jerphagnon – seront : « La sagesse grecque », « Figures de la sagesse dans la Chine ancienne » et « Saint Augustin ou la Mutation de la sagesse antique » (à 11 heures, BNF, quai François-Mauriac, 75013 Paris, tél. : 01-53-79-59-59).

● **LE 17 MARS. MOYEN ÂGE. A Paris**, les facultés des lettres et de droit canonique proposent une conférence de Catherine Vincent sur le thème : « Les fraternités au Moyen Age » (à 16 h 30, Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, 75006 Paris, tél. : 01-44-39-52-62).

● ***DU 19 AU 21 MARS. PSYCHANALYSE.*** **A Paris**, les Cahiers *Intersignes*, le groupe de recherche clinique de l'exil et des mutations dans la civilisation ainsi que le Centre de recherche en psychologie et psychanalyse proposent un colloque sur le thème : « Universalité et différence des cultures dans le champ de la clinique » (hôpital de La Salpêtrière, amphithéâtre Charcot, 47, bd de l'hôpital, 75013 Paris, inscription au 01-48-09-19-55).

● **LE 20 MARS. AUTOBIOGRAPHIE. A Paris**, l'Association pour l'autobiographie organise, avec Philippe Lejeune et Anne Roche, une lecture-débat sur le thème « Rire de soi, rire des autres » (entrée libre à 14 h 30, salon Honnorat, Maison internationale, 19-21, bd Jourdan, 75014 Paris, tél. : 04-74-38-37-31).

● ***DU 22 AU 24 MARS. TUNISIE.*** **A Paris**, la Société d'histoire des Juifs de Tunisie (Paris) et le groupe de recherches « Histoire et mémoire » de l'université de Tunis-I organisent un colloque international sur le thème : « Les relations judéo-musulmanes en Tunisie du Moyen Age à nos jours : regards croisés » (inscription et information à la Société d'histoire des Juifs de Tunisie, 45, rue La Bruyère, 75009 Paris, tél. : 01-53-32-88-55).